

Faculté de philosophie, arts et lettres

Marie Stuart et le martyre catholique féminin d'une souveraine.

Enquête comparative par les corps.

Auteur : Clavie Manon
Promotrice : Mostaccio Silvia
Année académique 2022-2023
Master [120] en Histoire à finalité didactique

ANNÉE ACADÉMIQUE : 2022-2023

SESSION : JUIN 2023

NOM : CLAVIE

PRÉNOM : MANON

TITRE DU MÉMOIRE : Marie Stuart et le martyr catholique féminin d'une souveraine. Enquête comparative par les corps.

PROMOTEUR : SILVIA MOSTACCIO

Résumé du mémoire en 12 lignes :

Le 8 février 1587, au château de Fotheringhay en Angleterre, Marie Stuart, prisonnière depuis presque 20 ans, est décapitée par trois coups de hache : une histoire qui prend du sens à la lumière des récits modernes au sujet des protomartyres. En effet, la notion de martyr est essentielle à trois niveaux : dans le contexte des guerres confessionnelles (et de la propagande religieuse qui les accompagne), dans les derniers instants de Marie qui y puise la force d'affronter son destin et dans l'instrumentalisation de sa mort par les sphères catholiques francophones. Notre problématique s'articule autour de la question suivante : « quelles sont les différences et similitudes entre la mise en scène du corps vivant – supplicié – mort des protomartyres et de Marie Stuart dans les récits catholiques modernes ? ». À la lumière de sources catholiques produites à la fin du 16^e et au début du 17^e siècle, nous mènerons cette enquête comparative où les enjeux religieux s'entremêlent à des situations politiques délicates et où la mise en scène du corps n'est pas laissée au hasard.

Remerciements

Nous voilà arrivés au terme d'un long voyage qui fut tant un cheminement critique et intellectuel qu'un chemin intérieur.

Je remercie Madame Mostaccio pour ses remarques, ses corrections, ses encouragements et sa confiance.

A ma chère Martine : merci. Merci pour ces longues heures de discussions, de réflexions et d'intense concentration. Merci pour ton écoute attentive, tes précieuses relectures et tes conseils avisés. Merci pour l'enthousiasme que nous avons partagé au fil des pages et pour les orangettes qui donnent du courage. Merci pour ton aide et tes suggestions, notamment lors des deux moments les plus stressants de ce mémoire : le début et la fin (bien que même au milieu, tu n'étais jamais très loin). Merci pour ta bienveillance, ton intelligence et ton amour. Quelle chance j'ai d'avoir pu compter sur toi lors de ce chemin. Sono grata.

Un grand merci à Machou pour ses lectures, ses commentaires et ses encouragements. Plus largement, merci pour ton soutien indéfectible durant ces 6 années universitaires. Merci de m'avoir généreusement accueillie à chaque blocus, pour tous les petits plats soigneusement préparés, pour nos nombreuses discussions, tantôt joyeuses, tantôt inquiètes, tantôt déterminées, tantôt larmoyantes : je me suis sentie épaulée à chaque étape. Merci pour les pouces serrés chaque mois de janvier et de juin. Et, bien sûr, merci pour cette nouvelle aventure qui nous attend et que j'ai si hâte de partager avec toi.

Je remercie Maman et Xavier pour les modèles de résilience qu'ils sont pour moi. Merci pour votre amour et votre soutien à toutes épreuves. Merci d'avoir réfléchi avec moi à des synonymes et pour votre patience quand, 10x par week-end, je vous demandais « est-ce que ça se dit ... ? » (mention spéciale pour Xavier et l'onction royale). Ce mémoire est l'aboutissement d'un chemin intérieur vis-à-vis de la peur que suscitaient les travaux chez moi : un produit final permis par votre accompagnement émotionnel, moral et matériel depuis mes pré-séminaires de bac 2 en passant par les séminaires de bac 3 et de master 1. Merci pour tout.

Merci également aux autres membres de ma famille pour leurs encouragements et leur intérêt pour mon avancement tout au long de cette année.

Merci à mes copains de galère, Emile, François et Gius, avec qui je partage les tables des auditoires et de la bibli depuis 6 ans maintenant. Merci à mes amis d'horizons diverses pour la force qu'ils m'ont donnée. A vous qui avez tant entendu parler de ce mémoire et qui êtes aussi heureux que moi qu'il soit terminé. Merci aussi aux copains du High Five pour leurs sourires quotidiens et pour le ravitaillement en café et en cake aux pommes.

Je dédie ce travail à mon petit Pachou. J'aurais tant aimé que tu puisses me lire et débattre avec toi à n'en plus finir.

Introduction

Le sujet de notre mémoire, Marie Stuart et le martyr catholique féminin d'une souveraine. Enquête comparative par les corps, recèle des perspectives de recherches intéressantes. En effet, il se situe au croisement des questions du corps féminin, du corps du roi, du martyr catholique féminin, du martyr dans les guerres confessionnelles, du martyr royal, du témoignage par le corps et, surtout, de la représentation et du récit qui sont faits des événements. L'histoire de Marie Stuart fait sens avec les figures des saintes vierges et martyres des origines. A son époque, agitée par les oppositions religieuses, et dans sa culture catholique, la notion de martyr est fondamentale. Elle joue d'ailleurs un rôle de taille dans les derniers instants de la souveraine qui y puise la force d'affronter son destin et de mettre en scène sa mort à l'image des protomartyrs dans les récits modernes. Le martyr est également essentiel dans l'instrumentalisation du destin de Marie par les sphères catholiques francophones qui combattent l'influence protestante à coups de textes polémiques. La dimension religieuse est centrale dans notre étude : le martyr catholique féminin et ses représentations constituent notre point de départ et notre ligne d'arrivée. Mais les considérations politiques se situent aussi au cœur de notre problématique. En effet, le corps de Marie n'est pas quelconque : plus que simple corps de femme, il est surtout incarnation d'une fonction. Cette bicorporalité est essentielle dans l'étude de son exécution car elle en induit toute la complexité. Marie étant une reine ointe et sacrée, elle est théoriquement insaisissable mais finit malgré tout par gravir les marches de l'échafaud. Pour mieux saisir les enjeux de cette mise à mort, il s'agit de prendre en compte l'opposition politique et religieuse entre Marie et sa cousine, Elisabeth Ière d'Angleterre : c'est ce face à face entre deux femmes de caractère que tout semble à la fois rassembler et opposer qui mène à l'exécution de Marie.

Proposer un nouvel angle d'approche pour étudier un personnage de l'ampleur de Marie Stuart, qui a déjà fait couler beaucoup d'encre, est un défi. Au fur et à mesure des recherches, nous apprenons à rencontrer, connaître et apprécier cette grande dame à l'histoire si mouvementée et complexe. Il apparaît que les récits dont elle fait l'objet peuvent être mis en dialogue avec ceux des protomartyrs à travers le corps étudié en trois temps : corps vivant, corps martyr, corps mort. Là se situe l'intérêt de notre enquête comparative. En effet, la sainteté, les protomartyrs, et, surtout, Marie, ont déjà fait l'objet de multiples publications de qualité. Néanmoins, la conjugaison de ces réalités et leur recontextualisation à partir de la représentation du corps feront le caractère inédit de notre contribution. Le corps endosse donc un des premiers rôles d'une grande pièce de théâtre où l'échafaud est la scène et les martyrs les acteurs principaux réalisant leur ultime performance face à un public avide de spectacle. Cette place centrale du corps est évidente : il est à la fois le siège de l'expérience vécue par le martyr et la matérialisation de cette expérience pour le spectateur. Nous aurons l'occasion

de découvrir qu'il est minutieusement mis en scène pour servir la cause catholique ou politique de nos sujets. Ainsi, au-delà des événements, notre analyse s'intéresse surtout au récit qui en a été fait et au travail de réécriture dont ils ont fait l'objet.

Plusieurs questions de recherche peuvent être soulevées par la problématique exposée ci-dessus. Comment est représenté le corps (vivant – supplicié – mort) dans les sources catholiques modernes ? Comment est-il mis au service d'une cause ? Que dit-on de Marie dans la francophonie catholique européenne et comment la représentation de son corps participe-t-elle à l'élaboration de ce discours ? Quelle place occupent les protomartyres dans l'imaginaire des populations de la fin du 16^e – début du 17^e siècle ? De quelle façon le corps est-il le support des convictions ? Enfin, notre question de recherche principale : quelles sont les similitudes et différences entre la mise en scène du corps vivant – supplicié – mort des protomartyres et de Marie Stuart dans les récits catholiques modernes ?

Afin de ne pas faire exploser le corpus de sources, il est nécessaire de définir des limites spatio-temporelles claires. D'un point de vue géographique, notre choix s'est porté sur la France et les Pays-Bas méridionaux pour plusieurs raisons.

D'une part, Marie est particulièrement liée à la France puisqu'elle y a grandi pour un jour monter sur le trône aux côtés de son époux, François II. La mort soudaine de celui-ci, après un an de règne, précipite le retour de la jeune femme en Ecosse. Cela n'empêche pas la France et en particulier la Ligue catholique de rester très attentive au sort de sa reine douairière. Son exécution provoque d'ailleurs dans le pays, qui affiche ostensiblement son deuil, une vague d'émotion intense et d'écrits prenant fait et cause pour Marie. Celle-ci devient un symbole des persécutions contre les catholiques dans le contexte des guerres confessionnelles. Les liens entre Marie et la France ainsi que la production littéraire consécutive à son exécution constituent deux bonnes raisons de se concentrer sur cet espace.

D'autre part, les Pays-Bas méridionaux sont également le foyer d'une production littéraire catholique importante. En effet, après la reconquête de Philippe II, ils deviennent un des territoires les plus catholiques d'Europe sous l'impulsion du gouvernement habsbourgeois. La Réforme catholique s'y ancre grâce à des mesures variées dont la mise en valeur du culte des saints. Leur vénération est encouragée à travers de nombreuses publications (martyrologes, calendriers, recueils hagiographiques...) : il s'agit donc d'un territoire idéal pour étudier la représentation des protomartyres dans les récits. En outre, les Pays-Bas font office de terre d'accueil pour les réfugiés catholiques anglais et écossais fuyant l'intolérance religieuse. Tout comme en France, ces exilés seront à l'origine d'une production polémique importante en réaction à l'exécution de Marie.

Le cadre temporel du mémoire est la fin du 16^e et le début du 17^e siècle. A cette époque, l'Europe est le théâtre de conflits célèbres et décisifs dans l'évolution du continent. Face aux revendications

protestantes, l'Eglise catholique souhaite réaffirmer sa légitimité. La Réforme catholique est mise en place sous l'impulsion, entre autres, de son moteur le plus célèbre : le Concile de Trente (1545-1563), chargé de coordonner et définir le mouvement. Cette reconquête spirituelle remet la sainteté et le martyre sur le devant de la scène grâce à de nombreuses productions écrites. Enfin, c'est en 1587 que Marie est exécutée et est perçue comme martyre par les catholiques.

Comme l'indique son titre, notre mémoire est une étude comparative. Pour expliquer notre méthode, référons-nous à la définition de ces mots. L'étude est un « travail de l'esprit qui s'applique à approfondir un sujet »¹ ; comparer signifie « mettre des éléments en parallèle pour en faire apparaître les similitudes ou les différences ».² Ainsi, nous poserons d'abord un regard attentif sur nos sujets afin d'apprendre à les connaître en profondeur à travers une analyse détaillée des représentations de leur corps dans les récits. Pour ce faire, nous nous appuierons sur des extraits pertinents soigneusement sélectionnés dans nos sources. Ils seront mobilisés à des fins diverses : sujet d'un commentaire, illustration de nos propos ou encore point de départ de notre réflexion. L'étude des protomartyres servira de cadre à partir duquel nous pourrions travailler sur Marie Stuart. Après avoir rassemblé tous les éléments nécessaires, nous nous appliquerons à mettre en parallèle les deux réalités pour relever les similitudes qui les unissent et les différences qui les opposent. Cette comparaison aura lieu au fur et à mesure de notre progression dans le chapitre dédié à Marie Stuart. Les sources mobilisées seront présentées dans un chapitre dédié. Au niveau bibliographique, les ouvrages employés sont rédigés en Français, Anglais ou Italien afin de donner la voix aux recherches d'horizons divers. Nous favoriserons également une approche pluridisciplinaire à travers des publications historiques, sociologiques, religieuses ou encore psychanalytiques.

Notre étude s'inscrit dans l'histoire des représentations, en particulier de la représentation du corps. Plusieurs autres courants interagissent avec ce noyau. D'une part, l'histoire des femmes, comme nous traitons de corps féminins. D'autre part, l'histoire religieuse car le martyre catholique est au centre de nos considérations. Enfin, l'histoire culturelle puisque les sources mobilisées sont issues d'un contexte littéraire où culture et événements religieux et politiques s'influencent réciproquement.

Séparément, les sujets traités au sein du mémoire ont fait l'objet de publications de qualité. Nous en avons sélectionné quelques-unes que nous présenterons brièvement ci-dessous par sujet en guise d'aperçu bibliographique.

¹ *Etude* dans *Larousse, Dictionnaire de langue française*, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/%C3%A9tude/31591> (consulté le 17 avril 2023).

² *Comparer* dans *Ibid*, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/comparer/17611> (consulté le 17 avril 2023).

Le corps, à travers lequel nous menons notre enquête comparative, est un objet de recherche assez récent (années 1970). Il se caractérise par la multitude de sources exploitables et des angles d'approche possibles. Initialement, seuls deux axes avaient été envisagés pour aborder ce nouveau sujet : le corps géniteur et le corps souffrant. Ensuite, à l'image des branches de l'arbre qui se développent à partir du tronc, les approches se sont multipliées.³ *L'Histoire du corps* (CORBIN, A., COURTINE, J.-J., VIGARELLO, G., dir., *L'Histoire du corps*, vol. 1, Paris, 2005) est un sommet dans le domaine. Dans notre mémoire, nous mobiliserons essentiellement le premier des trois volumes de cette étude : il couvre la période comprise entre la Renaissance et les Lumières. La contribution de Jacques Gélis, *Le corps, l'Eglise et le sacré*, retient particulièrement notre attention. Riche d'informations, elle nous permettra de comprendre et exploiter l'omniprésence du corps dans le christianisme, qu'il soit glorifié ou meurtri. Bien que l'auteur reconnaisse que son apport à l'étude du corps religieux est minime face au vaste champ des possibilités de recherches, son éclairage nous sera très précieux. Nous nous devons de mentionner ici un autre monument dans l'étude du corps : l'ouvrage d'Ernst Kantorowicz, *Les deux corps du roi* (KANTOROWICZ, E., GENÊT, J.-P., et GENÊT, N., *Les deux corps du roi : essai sur la théologie politique au Moyen-Âge*, Paris, 1989), traduit de l'anglais par Jean-Philippe et Nicole Genêt. Il nous fournit des clés essentielles pour analyser la complexité de la situation de Marie en raison de la Dignité royale qui s'incarne dans son corps. Enfin, il est fondamental de nous référer aux ouvrages de Michelle Perrot. En effet, elle fait partie des femmes qui se sont illustrées dans les années 70 comme pionnières visant à mettre en lumière l'histoire (et l'existence historique) des femmes. Grâce à son action, et celles de centaines d'autres femmes, il nous est aujourd'hui possible de présenter ce mémoire.

Les ouvrages traitant de la sainteté et du martyre religieux sont nombreux. Nous nous limiterons ici à citer trois publications qui couvrent trois aspects de ce sujet : le martyre chrétien, les saintes vierges et martyres, les reliques. La revue trimestrielle *Topique*, créée en 1969, publie des recherches interdisciplinaires dans le domaine de la psychanalyse.⁴ En 2010, paraît le quatrième numéro de son 113^e volume dédié au martyre et à son analyse psychanalytique dans les domaines religieux et laïque. Plusieurs contributions retiennent notre attention. Citons, par exemple, l'article de Dominique de Courcelles (DE COURCELLES, D., *Histoire de quelques concepts dans les trois monothéismes : sainteté sanctification, témoignage, martyre*, dans *Topique*, vol. 113, n°4, Paris, 2010, p. 7-16) qui définit le martyre et présente son évolution. Notons également le travail de Véronique Donard (DONARD, V., *Repères pour penser le martyre chrétien*, dans *Topique*, vol. 113, n°4, Paris, 2010, p. 27-41) qui, sous

³ RIPA, Y., L'histoire du corps, un puzzle inachevé, dans *Revue historique*, n°644, Paris, 2007, p. 887-888.

⁴ Présentation dans *Topique*, *La psychanalyse aujourd'hui*, <https://www.revuetopique.com/> (consulté le 24 décembre 2021).

un angle métapsychologique, se concentre sur deux axes intrinsèquement liés : la notion de sacrifice et le martyr chrétien. Enfin, *Le martyr, témoin de l'idéal* de Gérard Bonnet (BONNET, G., *Le martyr, témoin de l'idéal*, dans *Topique*, vol. 113, n°4, Paris, 2010, p. 73 à 80), est une étude des comportements des martyrs à partir de la notion d'idéal. L'ouvrage de Cécile Vincent-Cassy, *Les saintes vierges et martyres dans l'Espagne du XVIIe siècle* (VINCENT-CASSY, C., *Les saintes vierges et martyres dans l'Espagne du XVIIe siècle : culte et image*, Madrid, 2011) nous est également très précieux pour étudier les protomartyres. L'auteure est une référence dans le domaine : elle y a dédié sa thèse et est passionnée d'histoire religieuse et culturelle, de l'image des saints à l'époque moderne ou encore de la dévotion au temps des Habsbourg d'Espagne.⁵ Il nous paraît donc tout indiqué de mobiliser son travail. Historienne de l'art de formation, Vincent-Cassy oriente son approche vers les figures saintes féminines, ce qui nous permet d'envisager le martyr et la sainteté à travers des considérations genrées. Les contributions réunies par Bernard Dompnier et Stefania Nanni⁶ dans *La mémoire des saints originels entre XVIe et XVIIIe siècle* (DOMPNIER, B., et NANNI, S., dir., *La mémoire des saints originels entre les XVIe et XVIIIe siècle*, Rome, 2019), nous seront très utiles. Elles nous permettront de comprendre le regain d'intérêt pour les saints à l'époque qui nous intéresse et, donc, d'inscrire nos sources dans ce mouvement. L'ouvrage sera également éclairant pour l'étude des restes corporels des saints. Dompnier et Nanni considèrent que l'étude du culte des reliques est un chemin obligatoire pour analyser le rapport entre les hommes modernes et les saints originels.

Il est intimidant de se lancer dans l'étude d'un personnage de l'ampleur de Marie Stuart. Celle-ci a fait l'objet de centaines d'études biographiques, politiques, matrimoniales, et autres. Il n'est pas aisé de se contenter d'en citer quelques-unes ici, tant le volume de production à son sujet est important.

Soulignons d'abord la pertinence de l'ouvrage dirigé par Paul Chopelin et Sylvène Edouard : CHOPELIN, P., et EDOUARD, S., *Le sang des princes. Cultes et mémoires des souverains suppliciés (XVIe – XXIe siècles)*, Rennes, 2014. L'objectif des auteurs est d'étudier le devenir mémoriel des princes exécutés à travers les cas anglais (dont Marie Stuart), français, mexicain et russe. La lumière est projetée sur la réception populaire de leur martyr et leur transformation en icônes de la cause pour laquelle ils ont perdu la vie. D'une part, cette publication nous permettra de définir clairement le martyr royal, considéré à la fois comme religieux et politique. D'autre part, nous mobiliserons la contribution de Sylvène Edouard,

⁵ Cécile Vincent-Cassy, dans *La Pléiade*, <https://pleiade.univ-paris13.fr/profil/cecile.vincent-cassy/> (consulté le 23 décembre 2021). *La Pléiade* est une Unité de Recherche pluridisciplinaire de l'Université Sorbonne Paris Nord.

⁶ Notons la formation de ces chercheurs dans ce domaine : Bernard Dompnier est spécialiste du catholicisme des 17^e et 18^e siècles et consacre de nombreuses recherches à l'histoire des cultes et dévotions, tandis que Stefania Nanni, professeur à la Sapienza de Rome, étudie les sentiments religieux et la sacralisation des espaces dans l'époque moderne. Ces informations sont énoncées sur la quatrième de couverture de l'ouvrage.

La fin de Marie Stuart et le « commencement de sa gloire » : la réception de la nouvelle de son exécution en 1587, pour mesurer l'importance de la circulation de l'information dans l'imaginaire des populations vis-à-vis de l'exécution de Marie. En effet, le travail d'Edouard est dédié à la réception immédiate de la nouvelle de la décapitation en France. Elle évoque également l'amplification et la récupération par la Ligue catholique de la nouvelle de la mort de Marie Stuart pour aboutir au récit-type de son martyre. Nous mobiliserons également les recherches de Monique Weis, dans *Marie Stuart, l'immortalité d'un mythe* (WEIS, M., *Marie Stuart, l'immortalité d'un mythe*, Bruxelles, 2013). Cet ouvrage s'intéresse à la naissance du « mythe Marie Stuart » et à la reprise de celui-ci au fil des époques. Comme l'indique l'auteure dès les premières pages, son étude est consacrée au mythe qui s'est construit autour de la souveraine, et non à son histoire, bien que celle-ci intervienne inévitablement en toile de fond. Cette volonté répond à la démarche que nous suivons dans ce mémoire. Enfin, nous mentionnerons le travail de John Guy : *Queen of Scots. The true life of Mary Stuart* (Guy, J., *Queen of Scots. The true life of Mary Stuart*, Boston, 2005) sur lequel nous nous sommes appuyés à de nombreuses reprises. Le portrait qu'il dresse de Marie en une trentaine de chapitres est aussi détaillé que nuancé. La qualité de l'ouvrage lui fit remporter le prestigieux prix Withbread (aujourd'hui prix Costa) dans la catégorie biographie. Spécialiste de la Renaissance, John Guy a consacré plusieurs travaux aux Tudor et à Marie Stuart.

Notre travail est divisé en cinq chapitres. Le premier présente les sources en distinguant celles que nous mobilisons pour les protomartyres ou pour Marie. Le second chapitre présente le contexte historique. Indissociables de la production de nos sources, les événements politiques et religieux seront synthétisés. D'abord, nous nous intéresserons aux changements majeurs qui s'opèrent en Europe. Ensuite nous nous concentrerons sur trois espaces : les Pays-Bas, la France et l'Angleterre qui nous permettra de décortiquer les enjeux épineux de la relation entre Marie et Elisabeth. Au cours de notre travail, nous aurons l'occasion de découvrir le portrait de femmes de caractère qui osent prendre la parole. Notre troisième chapitre situe la place donnée à la femme et à son corps par le christianisme et la société moderne, avec un petit détour par le développement et l'évolution des études historiques consacrées aux femmes dans lesquelles s'inscrit notre travail. Le chapitre quatre fait office de cadre d'analyse. Nous y verrons d'abord la place qu'occupe la sainteté féminine dans l'imaginaire des populations des Pays-Bas espagnols. Nous nous concentrerons ensuite sur les récits des saintes Agathe, Barbe et Cécile dont le corps sera étudié selon les trois axes évoqués plus haut : corps vivant, corps martyr et corps mort. Les constats tirés de cette analyse nous serviront pour notre cinquième chapitre consacré à notre cas d'étude : Marie Stuart. Avant d'étudier la représentation de son corps dans les récits catholiques modernes, il s'agira de considérer la particularité qui le distingue des autres : le corps de Marie est un corps royal. Reflet d'une idéologie politique, il constitue un puissant vecteur

de communication et fait l'objet d'une mise en scène méticuleusement réfléchie. Nous le découvrirons dans l'analyse de son corps vivant, supplicié et mort. Au fur et à mesure de notre avancement, nous mènerons une étude comparative nuancée avec les éléments relevés dans les récits des saintes vierges et martyres.

Chapitre 1 : Présentation des sources

Dans ce chapitre, nous présenterons les sources sur lesquelles nous nous sommes appuyés pour construire notre travail. Nous avons choisi d'étudier les représentations des corps des protomartyres et de Marie Stuart à travers des sources européennes et francophones. Les deux espaces sur lesquels nous nous concentrons sont donc les Pays-Bas espagnols et la France où les productions littéraires abondent durant les guerres confessionnelles.

1. Les protomartyres

Pour étudier les représentations du corps des protomartyres dans les ouvrages francophones modernes, trois types de document retiennent notre attention. Le premier est le recueil hagiographique, consacré à la vie d'un ou plusieurs saints.⁷ Le second est le calendrier qui reprend, jour par jour, les saints fêtés. Le dernier est le martyrologe, un catalogue des martyrs et des saints dont l'Eglise fait la commémoration.⁸

- **DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables des dix principales vierges et martyrs dont l'Eglise annuellement célèbre la feste tirées des escrits du R.P. Ribadeinera Prestre de la Compagnie de Jésus*, par Léonard Streel, Liège, 1614.**⁹

Ce recueil hagiographique, publié en 1614, à Liège, par l'imprimeur Léonard Streel, a pour auteur Pedro De Ribadeneira. Ce jésuite espagnol est très célèbre pour ses productions littéraires, telle que la biographie officielle d'Ignacio de Loyola (1584) ou les *Flos Sanctorum* (*Fleur des vies des saints*), probablement son œuvre la plus importante.¹⁰ La source présente deux titres différents. A la première page nous est indiqué le titre suivant : *Les vies admirables des dix principales vierges et martyrs dont l'Eglise annuellement célèbre la feste*. Est inscrit, sur la seconde page : *Les vies des très-illustres vierges et martyrs. Saintes Catherine, Ursule et des onze milles ses compagnes*. L'auteur, Pedro De Ribadeneira, la date de publication, 1614, et l'éditeur, Léonard Streel (Liège), demeurent, quant à eux, inchangés d'une page à l'autre. Viennent ensuite les *vitae* de dix protomartyres, organisées selon un schéma narratif assez similaire. D'abord, la sainte est présentée : Ribadeneira précise sa condition sociale, ses valeurs et qualités ainsi que le cadre spatio-temporel dans lequel s'inscrit son martyre. L'auteur

⁷ Hagiographie, dans CNRTL, Centre national de Ressources Textuelles et Lexicales, <https://www.cnrtl.fr/definition/hagiographie> (consulté le 11 avril 2023).

⁸ Martyrologe dans CNRTL, Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, <https://www.cnrtl.fr/definition/martyrologe> (consulté le 26 décembre 2021).

⁹ Par facilité, nous le mentionnerons désormais sous la forme suivante : *Les vies admirables*.

¹⁰ PUIGBO, P., Ribadeneira, Pedro De, dans CASTRILLON, A., et GONZALO, A., dir., *Diccionario biográfico español*, 50 vol., 2009-2013, vol. 43, Madrid, 2013, p. 276.

indique ensuite l'élément déclencheur de ce dernier, souvent suivi d'un épisode où la sainte se confronte aux autorités païennes devant lesquelles elle affirme leur foi. Commence ensuite le martyre que le jésuite décrit avec des détails plus ou moins abondants selon les récits. Après la mort de la sainte sont relatés ses miracles et intercessions posthumes. De Ribadeneira précise ensuite la date du martyre et les ouvrages sur lesquels il s'est appuyé pour rédiger chaque vie. Soulignons la variété chronologique de ses sources : certaines remontent à l'époque des saintes, d'autres sont des œuvres médiévales (le Martyrologe d'Usuard, entre autres) ou sont contemporaines de Ribadeneira lui-même (comme Cesare Baronio, par exemple). *Les vies admirables* est donc l'héritier d'une longue tradition chrétienne.

Cet ouvrage constitue une source de choix dans le cadre de notre travail. D'une part, il connaît un grand succès dans nos régions où il circule abondamment. A cette époque, les Pays-Bas méridionaux appartiennent toujours à l'Espagne, d'où le fait que le recueil ait été traduit de l'Espagnol (langue natale de l'auteur) au Français. Le nom de celui qui s'est attelé à cette tâche n'est pas précisé. D'autre part, Ribadeneira nous fournit de nombreuses informations relatives au corps vivant/supplicié/mort des jeunes filles qui sont pertinentes pour notre analyse du martyre féminin à travers la représentation du corps. Son ouvrage nous donnera matière pour approfondir le cas de trois protomartyres dans un chapitre dédié. Enfin, le recueil est représentatif du contexte de son temps : l'Eglise retrouve peu à peu force et confiance grâce aux effets de la Réforme catholique. Dans un mouvement de valorisation du culte des saints et martyrs, Ribadeneira devient une figure littéraire incontournable de la reconquête catholique. Intimement convaincu que l'histoire de l'Eglise est une histoire martyriale, il estime que le martyre est un signe incontestable de la toute-puissance de Dieu.¹¹

- **GAZET, G., *Le cabinet des dames contenant l'ornement spirituel de la femme, fille & vesue chrestienne. Plvs Le cabinet de la vierge consacree à Dieu par le vœu de chasteté. Avec vn calendrier historial des saintes & vertueuses dames, Arras, 1602.***¹²

Guillaume Gazet (1555-1611), originaire d'Arras, est connu pour ses publications théologiques et hagiographiques.¹³ Théologien, probablement issu de l'Université de Louvain, il consacre une grande partie de sa vie au service du peuple.¹⁴ *Le cabinet des Dames* est publié dans les Pays-Bas espagnols dont les dirigeants, les Archiducs Albert et Isabelle, sont d'ailleurs réputés pour leur piété et

¹¹ VINCENT-CASSY, C., *Les saintes vierges et martyres dans l'Espagne du XVIIe siècle : culte et image*, Madrid, 2011, p. 52 et 56.

¹² Par facilité, nous le mentionnerons désormais sous la forme suivante : *Le Cabinet des Dames*.

¹³ DELPORTE, C., *Du bon usage « de ses ors », ou les comptes de la paroisse Sainte-Marie-Madeleine d'Arras (1669-1730)*, dans *Revue du Nord*, vol. 340, n°2, Lille, 2001, p. 343.

¹⁴ *Gazet, Guillaume 1555-1611*, dans *Bibliotheca Belgica*, t. I-VII, 1964-1975, t. III, Bruxelles, 1964, p. 103-118.

leur dévotion.¹⁵ *Le Cabinet des Dames* est un manuel de comportement pour *celles qui désirent conserver la gloire & honneur de leur estat*, selon François Maugré, chanoine de Notre Dame d'Arras. Ce dernier, dans une approbation de fin de l'ouvrage, confirme que le contenu de l'ouvrage est bien conforme à la religion romaine.¹⁶ Dans son *Epistre*, Gazet dédie cet ouvrage aux dames d'honneur de l'archiduchesse Isabelle. Il les invite à suivre ses recommandations au sujet de l'attitude et du physique qu'elles doivent présenter. Il estime que les « supérieurs » servent de modèles pour les « inférieurs » qui les imitent : ils doivent donc se montrer dévots et vertueux dans un contexte si enclin au mépris de la religion. L'ouvrage se structure en plusieurs guides, selon le statut de la femme : le Cabinet de la Femme, le Cabinet de la Veuve, le Cabinet de la fille, le Cabinet de la Vierge vouée et un calendrier historial. C'est ce dernier qui nous intéresse dans le cadre de notre travail. Comme l'indique le titre, le *Calendrier historial contenant les faits plus illustres des saintes et vertueuses Dames, avec le lieu & temps de leur mort*. Pour chaque jour de l'An, il s'agit d'une liste de femmes dignes d'être honorées et de servir de modèles pour les femmes de nos régions. Chaque sainte correspond à un jour de l'année et est présentée avec plus ou moins de précision. La longueur des descriptions va de quelques mots à plusieurs lignes. Il nous offre néanmoins un panorama intéressant des femmes considérées comme vénérables au début du 17^e siècle. Dès lors, nous exploiterons ce calendrier pour étudier la sainteté féminine dans les Pays-Bas espagnols et catégoriser les types de profils vertueux présentés. Cela nous permettra ensuite de mesurer la place des protomartyres dans l'imaginaire des populations de nos régions. De plus, certaines informations fournies par Gazet viendront compléter le récit de Ribadeneira concernant les saintes dont nous approfondissons le cas.

- **WILLOT, B., *Le martyrologe belgeois : c'est-à-dire le recueil des saints du Pays-Bas*, par Jean Havart, Mons, 1641.**¹⁷

Baudouin Willot (1585-1663), originaire de Binche, est un chanoine jésuite. Nous lui devons plusieurs ouvrages spirituels, notamment une traduction du martyrologe romain et *Le Martyrologe belgeois*.¹⁸ Publié en 1641, ce dernier est imprimé à Mons par Jean Havart avec « permission et priuilege ». Dans la préface au lecteur, Willot indique qu'il avait d'abord commencé un *Traité des saints, bienheureux et personnes des Pays-Bas vénérables par leur sainteté ou martyre*. Néanmoins, son ampleur dépassant

¹⁵ PIRENNE, H., *Histoire de Belgique : la Révolution politique et religieuse, le règne d'Albert et Isabelle, le régime espagnol jusqu'à la pais de Munster 1648*, t. 4, Bruxelles, 1927, p. 357.

¹⁶ GAZET, G., *Le cabinet des dames contenant l'ornement spirituel de la femme, fille & vesue chrestienne. Plvs Le cabinet de la vierge consacree à Dieu par le vœu de chasteté. Avec vn calendrier historial des saintes & vertueuses dames*, Arras, 1602, p. 304.

¹⁷ Par facilité, nous le mentionnerons désormais sous la forme suivante : *Le Martyrologe belgeois*.

¹⁸ DE MOREAU, E., *WILLOT (Baudouin)*, dans *ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE, Biographie nationale*, t. 1-44, 1866-1986, t. 27, Bruxelles, 1938, p. 340.

rapidement la brièveté qu'il s'est imposé, Willot réajuste son objectif et laisse son projet initial à *quelque plume plus capable et meilleure* que la sienne. Dans *Le Martyrologe belgeois*, il décide de se limiter aux saints les plus connus et cités dans les écrits de l'humaniste Johannes Molanus (un acteur important de la Réforme catholique dans nos régions ayant notamment publié une édition du martyrologe d'Usuard¹⁹). Il ajoute également quelques figures saintes canonisées ou béatifiées depuis. Dans la préface, il opte pour l'humilité : il demande notamment aux *Belgeois* de le pardonner et de l'avertir s'ils perçoivent des fautes dans son ouvrage. Il dédie celui-ci à la gloire de Dieu, des saints présentés et des *Belgeois*.²⁰

Pour chaque mois de l'année, l'auteur présente les principaux(-ales) saint(e)s fêté(e)s à date fixe. Il dédie ensuite une douzaine de pages aux saint(e)s dont le jour de fête est mobile. Enfin, une *Table des Saints dv Pays-Bas* clôturera l'ouvrage : tous les saint(e)s cité(e)s sont recensé(e)s dans l'ordre alphabétique et la date à laquelle ils/elles sont fêté(e)s est à nouveau précisée. Willot décrit chaque saint(e) assez brièvement et se limite à quelques lignes par personnage : souvent des informations au sujet des reliques et des translations ou échanges dont elles font l'objet, des fêtes qui leur sont dédiées, de la grande dévotion des fidèles à leur égard... Ces préoccupations s'inscrivent dans le cadre du regain d'intérêt pour les corps saints au 17^e siècle dû à l'ouverture des catacombes romaines entre autres. A l'époque de Willot, un véritable réseau de circulation des reliques s'est formé en Europe, comme nous aurons l'occasion de le découvrir au cours de notre étude.²¹ *Le Martyrologe belgeois* sera employé pour compléter le calendrier de *Gazet* lors de notre étude de la sainteté féminine dans les Pays-Bas espagnols.

2. Marie Stuart

Pour étudier les représentations du corps de Marie Stuart, nous mobiliserons deux types de documents. Les premiers sont des sources qui ont été produites « à la source » : des lettres écrites par Marie elle-même et le journal son médecin. Les événements nous parviennent donc à travers la plume de ceux qui les ont vécus. Le second type de sources que nous emploierons sont des productions littéraires émises par des apologistes catholiques de Marie après son exécution. Ces ouvrages sont les témoins d'une virulente réappropriation catholique francophone de la mort de la reine d'Ecosse. Nous le verrons, ces sources, qu'elles soient issues de la prison de Marie ou écrites peu après sa mort,

¹⁹ LEMAITRE, J.-L., *Reliques et reliquaires dans le Hierogazophylacium Belgicum d'Anould de Raisse*, dans *Revue du Nord*, vol. 3/4, n° 356-357, Lille, 2004, p. 813-822.

²⁰ WILLOT, B., *Le martyrologe belgeois : c'est-à-dire le recueil des saints dv Pays-Bas*, par Jean Havart, Mons, 1641, p. 1-2.

²¹ DOMPNIER, B., et NANNI, S., *Les saints des origines. Mémoire et usages d'un patrimoine*, dans DOMPNIER, B., et NANNI, S., *La mémoire des saints originels entre le XVI^e et XVIII^e siècle*, Rome, 2019, p. 2.

mettent minutieusement le corps en scène pour servir leur cause. Un constat valable qu'il s'applique au corps vivant, au corps supplicié ou au corps mort.

- **MARIE STUART, *Lettres et instructions et mémoires de Marie Stuart, reine d'Ecosse, 1558-1587*, éd. LABANOFF, A., 7 vol., 1839-1844, t. 6, Londres, 1844.**

Marie, à l'image de nombreuses femmes de son temps, est une grande épistolière. Les lettres, bien qu'elles soient rédigées selon des codes et objectifs précis, constituent une fenêtre sur la personnalité de leur auteur. Dans la première moitié du 19^e siècle, le prince Alexandre Labanoff édite 736 courriers écrits par Marie entre 1550 et 1587. Réparti en sept recueils, son travail est admis comme source de référence parmi les spécialistes et historiens.²² Ce n'est guère étonnant : cette édition, outre sa qualité, est un outil de travail particulièrement ergonomique. En effet, chaque lettre est précédée d'une synthèse de son contenu et accompagnée parfois de compléments d'informations pour faciliter la compréhension. La date de rédaction et le destinataire sont systématiquement précisés. Labanoff distingue les lettres autographes, écrites par un tiers et simplement signées ou dont l'authenticité est incertaine. Au terme des volumes, les documents sont recensés sous forme de table des matières (nature du support, destinataire, date et résumé). Tout est pensé pour optimiser l'exploitation des sources. Dans ce mémoire, nous nous limiterons au sixième tome où sont rassemblées les lettres écrites par Marie entre mi 1584 et début 1587. Cet échantillon compte une centaine de lettres. Nous sommes conscients des lacunes qu'entraîne l'étude d'une courte période au regard de la longue et vaste correspondance de Marie. Notre choix se justifie par une volonté de concentration chronologique dans notre travail. En effet, il nous a semblé pertinent de nous concentrer sur ses dernières années de vie pour étudier la représentation du corps vivant qui sera suivie d'une analyse du corps supplicié et du corps mort. De plus, c'est durant les dernières années de sa vie que la figure de Marie se rapproche fortement de celles des protomartyres avec qui nous la mettons en miroir dans le cadre de ce travail. Enfin, ces années correspondent à la période couverte par le médecin de Marie dans son journal que nous présenterons ci-dessous.

Les lettres, un genre à la rencontre du privé et du public, ouvrent une fenêtre sur la personnalité et la conscience de Marie. Lors de sa captivité, écrire lui permet de compenser les privations et la solitude. Nous verrons qu'il s'agit également d'une manière de façonner et contrôler l'image qu'elle souhaite

²² WINN, C., et MARTIN, H.-C., *Marie Stuart, Lettres de la dernière heure. Contribution à l'étude d'un « sous-genre » oublié*, dans *Renaissance and Reformation*, vol. 41, n°1, Toronto, 2018, p. 55-87.

laisser à la postérité.²³ Nous nous situons au cœur des événements vécus par la captive en même temps que de sa réflexion sur la manière de les mettre en scène.

- **BOURGOING, D., *Journal de Dominique Bourgoing, médecin de Marie Stuart. Publié pour la première fois d'après un manuscrit du seizième siècle, 1587, éd. CHANTELAUZE, F.R., Marie Stuart, son procès et son exécution d'après le Journal inédit de Bourgoing son médecin et la correspondance d'Amyas Paulet, son geôlier et autres documents nouveaux, Paris, 1876.***

Dominique Bourgoing est le médecin de Marie. Il est l'auteur d'un journal où il relate, jour par jour, les derniers mois de captivité de sa maîtresse (11 août 1586 – 8 février 1587). Il s'agit du récit le plus fiable et détaillé dont nous disposons aujourd'hui au sujet de la fin de vie de Marie.²⁴ Véritable mine d'or d'informations, ce journal continue d'être exploité par les travaux actuels concernant Marie Stuart, notamment ceux d'Antonia Fraser ou John Guy.²⁵ Ces derniers s'inscrivent dans la lignée des auteurs du 16^e siècle qui avaient déjà perçu la valeur d'un tel témoignage, bien que leurs objectifs soient différents. Ainsi, le récit de Bourgoing est repris par Adam Blackwood et un auteur anonyme dont nous parlerons plus bas.²⁶

Le témoignage du médecin est édité par François-Régis de Chantelauze en 1876. Au cours de sa vie, cet historien a mené diverses recherches qui lui ont permis de mettre à jour des documents inédits dont fait partie le journal de Bourgoing.²⁷ La version de ce dernier dont dispose Chantelauze est une copie de la fin du 16^e siècle voire du début du 17^e siècle selon l'estimation du paléographe Léopold Delisle, un contemporain de l'historien français. Malgré les précautions de Bourgoing pour rester anonyme, Chantelauze l'identifie comme auteur du journal grâce à quelques maladroites au fil des pages (notamment l'usage de la première personne du singulier). Les détails sont précis et, pour certains, inédits. Quelques passages développés par Bourgoing ne sont que brièvement rapportés par les documents anglais, voire inconnus par ailleurs.²⁸ L'édition de Chantelauze est d'assez bonne qualité : de nombreuses notes de bas de page offrent des compléments d'information ou corrigent les

²³ WINN, C., et MARTIN, H.-C., *Marie Stuart, Lettres de la dernière heure... op. cit., dans Renaissance and Reformation,...* op.cit., p. 55-87.

²⁴ GUY, J., *Queen of Scots. The true life of Mary Stuart*, Boston, 2005, p. 470 et 485.

²⁵ FRASER, A., *Mary Queen of Scots*, Londres, 2002 & GUY, J., *Queen of Scots. The true life of Mary Stuart*, New York, 2004.

²⁶ EDOUARD, S., *La fin de Marie Stuart et le « commencement » de sa gloire : la réception de la nouvelle de son exécution en 1587*, dans CHOPELIN, P., et EDOUARD, S., dir., *Le sang des princes. Cultes et mémoires des souverains suppliciés (XVI^e – XXI^e siècles)*, Rennes, 2014, p. 31-47.

²⁷ D'AMAT, R., *Chantelauze (François-Régis de)*, dans BALTEAU, J., et PREVOST, M., dir., *Dictionnaire de biographie française*, vol. I – XX, 1933-2011, vol. VIII, Paris, 1959, p. 390.

²⁸ CHANTELAUZE, F.R., *Marie Stuart, son procès et son exécution d'après le Journal inédit de Bourgoing son médecin et la correspondance d'Amyas Paulet, son geôlier et autres documents nouveaux*, Paris, 1876, p. X – XVI.

erreurs et complètent les omissions du copiste moderne. Elles signalent aussi lorsqu'un extrait est inédit ou lorsque l'auteur trahit son anonymat. Lorsqu'un nom propre est mentionné, une note indique son orthographe correcte ainsi que la fonction du personnage concerné. Tout est mis en place pour que l'expérience du lecteur soit optimisée.

Le journal de Bourgoing est un document de choix pour étudier Marie Stuart. Son récit, en tant que témoin oculaire, regorge de détails auxquels peu de personnes ont eu accès. Contrairement à d'autres sources mobilisées dans ce travail et écrites après l'exécution de Marie, le récit de Bourgoing se construit au fil des jours. Il ne s'agit donc pas d'une réappropriation posthume des événements : il se situe au cœur de ceux-ci. La subjectivité de l'auteur est inévitable et à considérer avec prudence. Bien que Bourgoing tente de rester anonyme, ses émotions influencent son écriture. Loyal envers sa maîtresse et acquis à sa cause, il en fait élogieuse, vantant ses qualités tout en pointant du doigt le dur traitement qui lui est infligé.

- ***La Mort de la Royne d'Escosse Dovariere de France, 1589*, éd. JEBB, S., *Mariae Scotorum, Franciae Dotariae*, t. 2, Londres, 1725.²⁹**

Cet ouvrage, désormais abrégé *La Mort de la Royne d'Escosse*, est édité par Samuel Jebb en 1725. Cet érudit anglais a entrepris, au cours de sa carrière, de nombreuses traductions et éditions de sources.³⁰ C'est parmi celles-ci que figure l'ouvrage *De Vita & rebus gestis serenissimae principis Mariae scotorum reginae, franciae dotariae* publié à Londres. En deux volumes, Jebb a rassemblé seize récits traitant de la vie et mort de Marie en français, latin et espagnol, dont *La mort de la Royne d'Escosse*.³¹ A ce jour, l'identité de l'auteur reste inconnue. Ce dernier se présente seulement comme un ancien serviteur *fidele & de bonne volonté* de Marie.³² Selon Chantelauze, cet indice donné par l'auteur amène beaucoup d'historiens de son temps à penser qu'il s'agit de Bourgoing. Bien que ce soit incorrect, la confusion est compréhensible : certains passages ont bien été copiés du journal du médecin à l'identique.³³

Cet ouvrage d'une soixantaine de pages est publié en 1588 dans un contexte d'affrontement pamphlétaire entre les partisans catholiques et détracteurs protestants de Marie. Peu après

²⁹ Par facilité, nous le mentionnerons désormais sous la forme suivante : *La Mort de la Royne d'Escosse*.

³⁰ PAYNE, J.-F., *Jebb Samuel M.D. (1694 ?-1772)*, dans STEPHEN, L., et LEE, S., dir., *The Dictionary of National Biography*, vol. I-LXVI, 1885-1901, vol. X, Oxford, 1887, p. 700.

³¹ EDOUARD, S., *La fin de Marie Stuart... op. cit.*, dans CHOPELIN, P., et EDOUARD, S., dir., *Le sang des princes... op. cit.*, p. 31-47.

³² *La Mort de la Royne d'Escosse Dovariere de France, 1589*, édité par JEBB, S., *Mariae Scotorum... op. cit.*, p. 644.

³³ CHANTELAUZE, F.R., *Marie Stuart, son procès et son exécution... op. cit.*, p. XV.

l'exécution, les réactions littéraires et polémiques se multiplient pour se réapproprier l'événement³⁴, nous aurons l'occasion de le développer davantage dans un chapitre ultérieur. La position de l'auteur est claire : son objectif est de prouver l'innocence de Marie qu'il considère comme une reine légitime injustement condamnée. Ayant été en contact avec des témoins oculaires de l'exécution et ne supportant plus que l'honneur de sa maîtresse soit offensé, l'auteur anonyme souhaite faire apparaître « la vérité » au lecteur. Il relate donc les événements à partir du jour précédant l'exécution de Marie jusqu'aux jours suivant ses funérailles officielles. Bien qu'il assure ne pas user de techniques rhétoriques qui rendraient ses propos ambigus, l'anonyme reconnaît néanmoins introduire son avis lorsqu'il estime que cela sert *la preuve du discours & la vérité des propos*.³⁵ Evidemment, le terme « vérité » est à relativiser : l'ouvrage défend vivement la cause de Marie au moyen d'un vocabulaire orienté, accusateur vis-à-vis des Anglais et valorisant les catholiques. Pour autant, il s'agit d'une source riche de détails précieux que nous mobiliserons dans notre analyse.

- **BLACKWOOD, A., *Martyre de la Roynie d'Escosse, Dovariere de France. Contenant le vray discours des traïsons à elle faictes à la suscitation d'Elizabet Angloise, par lequel les mensonges, calomnies & faulses accusations dressees contre cest tresuertueuse, trespacatholique & tresillustre princesse sont esclarcies & son innocence aueree*, Edimbourg, 1587.**³⁶

Adam Blackwood (1539-1613) est un humaniste écossais. Dès son enfance, il entend parler de Marie Stuart par son oncle qui est chargé de négocier le mariage entre la jeune fille et le Dauphin français. Blackwood mène ses études en France, devient recteur de l'Université de Paris puis, par faveur royale, obtient une charge politique en Poitou qui fait alors partie du douaire de Marie.³⁷ Il lui dédie plusieurs ouvrages, tel qu'*Apologie pro Regibus* ou encore *Histoire de Marie, Reine d'Ecosse*.³⁸ Un an après l'exécution de Marie, il publie son *Martyre de la Roynie d'Ecosse* à Paris. Probablement conscient des risques liés à une telle publication, Blackwood fait inscrire Edimbourg comme lieu d'impression. Ce panégyrique connaît un grand succès : en deux ans, il est réimprimé trois fois et fait l'objet de deux

³⁴ DANIEL, M.-C., *Violence religieuse, violence politique : l'écriture, remède à la dislocation des corps naturel et politique (1580-1610)* dans *Sillages critiques*, n°22, 2017, <https://journals.openedition.org/sillagescritiques/4784> (consulté le 5 avril 2023).

³⁵ *La Mort de la Roynie d'Escosse Dovariere de France*, 1589, édité par JEBB, S., *Mariae Scotorum... op. cit.*, p. 669.

³⁶ Par facilité, nous le mentionnerons désormais sous la forme suivante : *Martyre de la Roynie d'Escosse*.

³⁷ COUTELLE, A., « *Les citoyens tant soit peu notables* ». *Appartenir à l'élite d'une capitale provinciale, Poitiers XVIIe siècle*, dans *Histoire urbaine*, vol. 40, n°2, Paris, 2014, p. 37-55.

³⁸ GOY-BLANQUET, D., *The execution of Justice, Londres et l'autre scène à la fin du 16^e siècle*, dans *Littératures classiques*, vol. 73, n°3, Toulouse, 2010, p. 67.

nouvelles éditions à Anvers.³⁹ Fervent défenseur de la foi catholique et convaincu de l'innocence de Marie, Blackwood ne peut supporter que le nom de cette dernière soit souillé. Dès lors, en quelques centaines de pages, il met en place un plaidoyer anti-anglais virulent où il oppose une Elisabeth vicieuse, hérétique et illégitime à une Marie vertueuse, pieuse et martyre. Les décisions du pouvoir anglais sont tournées en ridicule et vivement critiquées. Comme l'auteur anonyme, Blackwood souhaite mettre en lumière la « vérité » et informer les lecteurs français des « véritables » enjeux liés à l'exécution de Marie. Le *Martyre de la Roynne d'Escosse* s'inscrit dans l'affrontement pamphlétaire qui bat son plein où l'écriture permet de faire valoir ses idées en discréditant celles de l'adversaire.⁴⁰

Blackwood est un auteur catholique majeur dans la polémique qui suit l'exécution de Marie. Ses ouvrages, avec l'Oraison de De Beaune (cf. infra), fixent l'essentiel du vocabulaire de l'amplification de la mort de la reine. Plus précisément, le *Martyre de la Roynne d'Escosse* présente une martyrologie détaillée à travers des arguments que l'auteur veut à la fois informatifs et émotionnels.⁴¹ Le travail de Blackwood est un monument incontournable de la réappropriation catholique des événements. Il est donc pertinent de le mobiliser au sein de notre étude en restant conscient des objectifs orientés de l'auteur.

- DE BEAUNE, R., *Oraison funebre De la tres-Chrestienne, tres-illustre, tres-constante, Marie Roynne d'Escosse, morte pour la Foy le 18 Febrier 1587 par la cruauté des Anglois heretiques, ennemys de Dieu, Paris, 1588, éd. JEBB, S., Mariae Scotorum Reginae, Franciae Dotariae, t. 2, Londres, 1725.*⁴²

Cette oraison funèbre est prononcée par l'archevêque de Bourges, Renaud de Beaune, dans la cathédrale Notre Dame de Paris au cours du service rendu en hommage à Marie. Elle figure parmi les textes édités en 1725 par Samuel Jebb dans son ouvrage *De Vita & rebus gestis serenissimae principis Mariae scotorum reginae, franciae dotariae*.

Au 16^e siècle, toujours dans le cadre des oppositions religieuses, les discours prononcés lors de funérailles deviennent un outil de propagande. En effet, la mort est un thème idéal pour aborder l'héroïsme du martyre ou la lâcheté du tyran qui l'a imposé. Bien souvent, l'hommage à la personne décédée ne représente plus qu'un prétexte à une critique violente des malheurs du temps. L'oraison prononcée par de Beaune est représentative de l'adaptation des discours funéraires aux besoins

³⁹ DANIEL, M.-C., *Violence religieuse, violence politique... op. cit.*, dans *Sillages critiques*, n°22, 2017, <https://journals.openedition.org/sillagescritiques/4784> (consulté le 5 avril 2023).

⁴⁰ WEIS, M., *Marie Stuart et l'immortalité d'un mythe*, Bruxelles, 2013, p. 41-43.

⁴¹ EDOUARD, S., *La fin de Marie Stuart... op. cit.*, dans CHOPELIN, P., et EDOUARD, S., dir., *Le sang des princes... op. cit.*, p. 31-47.

⁴² Par facilité, nous le mentionnerons désormais sous la forme suivante : *Oraison funèbre*

propagandistes de l'époque : il glorifie Marie comme une martyre tout en dénonçant la violence des hérétiques. Par la même occasion, il invite Henri III à déclarer la guerre à l'Angleterre⁴³ : l'ecclésiastique estime que la France se doit de réagir au nom des princes chrétiens et du lien qui unit son pays à Marie Stuart. Après le service solennel à Notre Dame, *l'Oraison funèbre* est diffusée sous forme de pamphlet.⁴⁴ A nouveau, nous sommes face à un texte d'importance cruciale pour l'instrumentalisation catholique de la mort de Marie : il s'agit du premier récit français de la vie et du trépas de la reine. Dès lors, les mots de de Beaune, accompagnés ensuite des écrits de Blackwood, deviennent la base de l'hagiographie qui se construit autour de Marie. Blackwood lui-même reprend le discours de l'archevêque dans sa seconde édition du *Martyre de la Royne d'Escosse* en 1588.⁴⁵

Source catholique, francophone, produite immédiatement après l'exécution de Marie dans le cadre des affrontements pamphlétaires au service des oppositions confessionnelles : tous les éléments sont rassemblés pour que *l'Oraison funèbre* retienne notre attention.

- VERSTEGEN, R., *Theatre des Cruautez des Hereticques de nostre temps traduit du latin en françois par Adrien Hubert, Anvers, 1588*.⁴⁶

Richard Verstegen (1550-1640) est un auteur anglais exilé sur le continent. Comme beaucoup d'autres, il quitte sa terre natale pour fuir les persécutions et rejoindre les Flandres. Fervent catholique, il s'oppose vivement aux protestants à travers une écriture polémique. Durant des années, il met ses talents littéraires au service de la cause habsbourgeoise mais s'illustre dans la propagande confessionnelle en France au sein de la Ligue.⁴⁷ Militant, il exerce dans un contexte de violences physiques et textuelles où les productions littéraires catholiques et protestantes se multiplient. Son *Theatre des Cruautez* est parfaitement représentatif des imprimés qui circulent à l'époque des guerres confessionnelles.⁴⁸ Rédigé à la demande des Jésuites, cet ouvrage paraît d'abord en latin en 1587. L'année suivante, il est publié en Français chez l'imprimeur Adrien Hubert à Anvers. Selon le spécialiste Paul Albraster, émet l'hypothèse qu'il s'agit d'un ouvrage de propagande gouvernementale officieuse. En effet, plusieurs personnages liés au *Theatre des Cruautez* sont rattachés au pouvoir sans que leur

⁴³ TAYLOR, L. J., *Funeral sermons and orations as religious propaganda in sixteenth-century France*, dans GORDON, B., et MARSHALL, P., *The Place of the Dead. Death and Remembrance in Late Medieval and Early Modern Europe*, Cambridge, 2000, p. 224-239.

⁴⁴ WEIS, M., *Marie Stuart... op. cit.*, p. 35.

⁴⁵ EDOUARD, S., *La fin de Marie Stuart... op. cit.*, dans CHOPELIN, P., et EDOUARD, S., dir., *Le sang des princes... op. cit.*, p. 31-47.

⁴⁶ Par facilité, nous le mentionnerons désormais sous la forme suivante : *Theatre des Cruautez*.

⁴⁷ ARBLASTER, P., *Antwerpen and the World, Richard Verstegan and the International Culture of Catholic Reformation*, Louvain, 2004, p. 36.

⁴⁸ DANIEL, M.-C., *Violence religieuse, violence politique... op. cit.*, dans *Sillages critiques*, n°22, 2017, <https://journals.openedition.org/sillagescritiques/4784> (consulté le 5 avril 2023).

statut ne soit mentionné. Verstegen est un pensionné royal, l'ouvrage est imprimé par le typographe royal et contient des vers issus de la plume du secrétaire de la ville d'Anvers, un catholique dévoué.⁴⁹ Quoi qu'il en soit, le récit de Verstegen circule partout en Europe : sa popularité dans les sphères catholiques est telle que l'ouvrage est réimprimé à plusieurs reprises.⁵⁰ Le *Theatre des Cruautez* est un « catalogue » des atrocités qui sont perpétrées en Europe envers les catholiques. A travers une rhétorique virulente et un ton apocalyptique, Verstegen décrit les crimes d'un ennemi à trois visages : le huguenot français, le gueux des mers dans les Flandres et l'anglican au temps d'Henri VIII puis d'Elisabeth. L'horreur des mots est associée à de nombreuses gravures commentées qui confrontent le lecteur à la représentation des corps violents.⁵¹

Cet « atlas des corps suppliciés », pour reprendre les mots de Frank Lestringant⁵², devient un martyrologe catholique emblématique. Contemporain de l'exécution de Marie qui fait grand bruit en Europe, le *Theatre des Cruautez* exploite l'événement pour servir sa cause. Verstegen encourage les princes catholiques à réagir face à ce qu'il considère comme le summum de la cruauté hérétique : la mise à mort d'une reine. Marie est présentée comme une martyre royale, victime de la folie protestante sans limite et symbole des souffrances catholiques de son temps. L'ouvrage de Verstegen est représentatif de la réception et de la récupération religieuse de l'exécution de Marie dans les territoires européens francophones. Dès lors, il constitue une source de choix pour étudier le martyre catholique féminin et royal ainsi que son instrumentalisation.

⁴⁹ ARBLASTER, P., *Antwerpen and the World... op. cit.*, p. 41.

⁵⁰ BIET, C., et FRAGONARD, M.-M., *Tragédies et récits de martyres en France (fin 16^e – début 17^e siècles)*, Paris, 2009, p. 992.

⁵¹ LESTRINGANT, F., *Lumière des martyrs. Essai sur les martyres au siècle des Réformes*, Paris, 2004, p. 119 et 148.

⁵² *Ibid*, p. 148.

Chapitre 2 : Contexte historique

Le 16^e siècle est une période dynamique marquée par des changements qui s'opèrent dans toutes les sphères de la société. Une nouvelle ère s'affirme et l'Europe entre dans « l'époque moderne ».

1. En Europe

1.1 Contexte religieux : affrontements confessionnels et Réforme catholique

Nos sources sont indissociables du contexte religieux dans lequel elles ont été produites. La remise en question protestante des principes chrétiens qui faisaient autorité jusqu'alors et la critique virulente de certaines pratiques ecclésiastiques débouchent sur une division confessionnelle de l'Europe. Celle-ci est alors violemment secouée par les tumultes religieux qui ouvrent la période la plus sanglante de l'histoire du christianisme. Ce bouleversement se caractérise par des violences religieuses de formes diverses : violences des autorités envers les dissidents, violences entre les groupes sociaux, violences physiques des affrontements, violences textuelles à travers la propagande, naufrage économique des Etats européens à cause des guerres confessionnelles...⁵³ La violence est omniprésente et s'immisce dans le quotidien des contemporains.⁵⁴ Ces conflits religieux couvrent des zones géographiques différentes selon les périodes. L'Allemagne et la Suisse sont le berceau des oppositions qui font rage entre 1529 et 1555. Les conflits se répandent ensuite entre 1560 et 1609 et impliquent davantage la France et les Pays-Bas. Enfin, la Guerre de Trente ans déchire la majorité des territoires européens entre 1618 et 1648.⁵⁵ Aux enjeux confessionnels de ces affrontements s'ajoutent des considérations politiques et dynastiques. En effet, certains dirigeants soutiennent la cause catholique et militent activement en ce sens. L'Eglise profite du soutien de l'Etat pour se réaffirmer, tout en étant de plus en plus encadrée par le pouvoir laïc.⁵⁶ Dans certains cas, notamment celui de Marie Stuart et Elisabeth I^{re} d'Angleterre sur lequel nous reviendrons, la foi joue également un rôle important dans les relations entre monarques.

Dans ce contexte conflictuel, le catholicisme se réaffirme vigoureusement à travers la Réforme catholique. Longtemps perçue comme une réaction aux attaques protestantes, celle-ci conjugue en

⁵³ PO-CHIA HSIA, R., *Christianity in Europe and overseas*, dans BENTLEY, J., SUBRAHMANYAM, S., et WIESNER-HANKS, M., dir., *The Cambridge World History. Vol. 6 : The Construction of a Global World, 1400-1800 CE. Part 2 : Patterns of Change*, Cambridge, 2015, p. 341.

⁵⁴ DANIEL, M.-C., *Violence religieuse, violence politique... op. cit.*, dans *Sillages critiques*, n°22, 2017, <https://journals.openedition.org/sillagescritiques/4784> (consulté le 12 avril 2023).

⁵⁵ WIESNER-HANKS, M., *Cambridge History of Europe. II : Early Modern Europe 1450-1789*, Cambridge, 2006, p. 165-169.

⁵⁶ BIRELEY, R., *Redefining Catholicism : Trent and beyond*, dans PO-CHIA HSIA, R., dir., *The Cambridge History of Christianity. Vol. 6 : Reform and Expansion 1500-1660*, Cambridge, 2007, p. 145-162.

fait deux mouvements interdépendants. D'une part, certes, la Réforme catholique a des allures de Contre-Réforme et s'oppose au protestantisme intellectuellement, politiquement et militairement. D'autre part, elle est aussi le résultat d'un processus interne d'évolution qui trouve ses origines dans des efforts antérieurs d'adaptation vis-à-vis de la société. Quoi qu'il en soit, l'Eglise catholique mène une véritable (re)conquête spirituelle sous l'impulsion de la papauté et du Concile de Trente, entre autres.⁵⁷ De nouveaux ordres religieux apparaissent, une attention particulière est portée à l'enseignement et à la formation du clergé tandis que les réflexions du Concile de Trente (1545-1563) coordonnent le mouvement, précisent le dogme et fixent le contenu de la foi catholique. De nombreux efforts sont déployés pour revitaliser et redéfinir l'Eglise catholique. Celle-ci met également en place un réseau de tribunaux pour contrer la menace hérétique : l'Inquisition.⁵⁸ A la fin du 16^e et au 17^e siècle, le regain de confiance catholique se manifeste notamment à travers la réaffirmation du culte des saints qui, rejeté par les protestants, devient un témoin visible de l'identité confessionnelle du fidèle. Les béatifications se multiplient et, après 65 ans d'arrêt, le pape canonise à nouveau.⁵⁹ Plusieurs facteurs peuvent expliquer le retour de la sainteté sur le devant de la scène. L'ouverture des catacombes romaines à la fin du 16^e siècle participe à l'engouement général autour des saints et des reliques. Nous le verrons, celles-ci jouent un rôle important dans le renforcement de l'autorité pontificale en particulier dans certaines contrées éloignées. Cette renaissance de la vénération des saints se caractérise par une mise en valeur de la figure du martyr grâce à une production littéraire abondante dans laquelle s'inscrivent nos sources. Ribadeneira, par exemple, considère que le martyr est le saint par excellence.⁶⁰ Les femmes ne font pas exception à ce regain d'intérêt : les saintes suscitent l'engouement et sont revalorisées sous l'impulsion des écrits d'Antonio Gallonio, entre autres.⁶¹ Le genre hagiographique profite de l'essor de l'érudition du 17^e siècle, héritière des progrès humanistes. Il est stimulé par les attaques protestantes contre le culte des saints perçu comme une forme de polythéisme. Les écrits hagiographiques catholiques font alors office de réponse et de preuve. L'émergence des Etats modernes favorise également la faveur des saints auprès des populations qui cherchent à consolider leur identité en la rattachant à des personnages ou événements illustres. Dans cette optique, le processus de christianisation fait partie des thèmes de

⁵⁷ WIESNER-HANKS, M., *Cambridge History of Europe. II : Early Modern Europe...* op. cit., p. 172-177.

⁵⁸ BIRELEY, R., *Redefining Catholicism...* op. cit., dans PO-CHIA HSIA, R., dir., *The Cambridge History of Christianity. Vol. 6 : Reform and Expansion...* op. cit., p. 145-162.

⁵⁹ DITCHFIELD, S., *Tridentine worship and the cult of saints*, dans PO-CHIA HSIA, R., dir., *The Cambridge History of Christianity. Vol. 6 : Reform and Expansion...* op. cit., p. 201-227.

⁶⁰ VINCENT-CASSY, C., *Les saintes vierges et martyres...* op. cit., p. 56.

⁶¹ *Ibid*, p. 37.

prédilection et les saints qui y sont liés sont mis à l'honneur.⁶² Nous aurons l'occasion de développer davantage ces aspects dans le chapitre dédié.

Les convictions religieuses et leur expression sont fondamentales dans les productions culturelles de l'Europe des 16^e et 17^e siècles. Le constat est réversible : la culture joue elle aussi un rôle essentiel dans ce contexte religieux agité. Comme nous l'a révélé la présentation des sources, l'imprimé vient soutenir la cause des camps catholique et protestant et facilite le discrédit des arguments de l'adversaire.⁶³ L'imprimerie permet une large diffusion de pamphlets, de textes religieux ou encore de manuels scolaires et de catéchismes. Les textes émanent tant des autorités ecclésiastiques et laïques qui aspirent à une uniformité religieuse sur leur territoire, que des particuliers qui souhaitent faire valoir leurs idées.⁶⁴ La production littéraire est centrale, la production artistique et le pouvoir de l'image le sont tout autant. Les décrets du Concile de Trente encouragent le recours à l'art comme moyen de consolider la foi. Commence alors, à la fin du 16^e et au 17^e siècle, l'ère du baroque. D'une part, les artistes cherchent à susciter l'émotion, peut-être pour compenser les difficultés de l'époque, à travers des productions caractérisées par la grandeur, l'intensité, la sensibilité et la théâtralité. D'autre part, l'art apparaît comme un véritable outil de propagande visuelle dans tous les domaines (architecture, peinture, sculpture).⁶⁵ De nombreuses églises sont (re)construites ou agrandies. Monumentales et splendides, elles exaltent la gloire de Dieu. Elles se caractérisent par une attention particulière portée à la décoration intérieure où les arts se conjuguent afin d'impressionner les fidèles et l'iconographie illustre les principes des dogmes catholiques.⁶⁶ Ce contexte culturel peut paraître secondaire mais il est essentiel dans notre travail. En effet, nous aurons l'occasion de découvrir que les aspects visuels jouent un rôle important dans l'étude du corps et du martyr.

1.2 La naissance des Etats modernes

En Europe occidentale, les 16^e et 17^e siècles sont également marqués par l'émergence et le développement de ce que les historiens ont nommé « les Etats modernes ». Si chaque pays suit sa

⁶² DOMPNIER, B., et NANNI, S., *Les saints des origines... op. cit.*, dans DOMPNIER, B., et NANNI, S., *La mémoire des saints origines... op. cit.*, p. 1-11.

⁶³ WEIS, M., *Marie Stuart... op. cit.*, p. 41-43.

⁶⁴ GREENGRASS, M., et POLLMANN, J., *Part IV - Religious communication : print and beyond. Introduction*, dans SCHILLING, H., et TOTH, I. G., dir., *Cultural exchange in Early Modern Europe. I : Religion and Cultural Exchange in Europe, 1400-1700*, Cambridge, 2006, p. 221-236.

⁶⁵ RABB, T. K., *Art and architecture*, dans SCOTT, H., *The Oxford handbook of Early Modern European History, 1350-1750. Volume II : Cultures and Power*, Oxford, 2015, p. 99-105.

⁶⁶ BALIS, A., *La production artistique et le marché de l'art*, dans JANSSENS, P., dir., *La Belgique espagnole et la Principauté de Liège (1585-1715). Volume II : La culture et le cadre de vie*, Bruxelles, 2006, p. 167-176.

propre évolution, quelques caractéristiques sont communes à leurs développements politique et économique respectifs.⁶⁷

En Angleterre, en France ou encore en Espagne, le pouvoir politique se consolide et se centralise rapidement grâce aux changements opérés dans plusieurs secteurs. Au niveau militaire, les armées se professionnalisent et deviennent permanentes pour répondre aux besoins du temps. Elles constituent un moyen pour les Etats d'affirmer leur puissance. Autrefois financées par les nobles, elles sont désormais entretenues grâce aux nouvelles stratégies fiscales des dirigeants caractérisées par une bureaucratie et un système de taxation organisés. La modification des structures institutionnelles et le dynamisme croissant de l'activité gouvernementale favorisent également l'émergence de l'Etat moderne. Les représentants du pouvoir se multiplient et leur champ d'application se précise. Au 16^e siècle, les dirigeants promulguent plus d'édits et d'ordonnances que jamais auparavant.⁶⁸ Les alliances scellées avec des familles nobles ou royales par des mariages arrangés profitent au renforcement des Etats. En parallèle, ceux-ci continuent d'explorer le monde, exploitent les richesses d'Outre-mer et s'inspirent des structures gouvernementales étrangères. Enfin, le développement politique se manifeste par un contrôle croissant des autres formes de pouvoir. Les souverains parviennent à limiter le pouvoir des villes, des organes représentatifs ou des grandes familles. L'Eglise, nous l'avons évoqué, fait également l'objet d'un encadrement plus strict de l'Etat qui lui offre toutefois un appui solide.⁶⁹ Des monarques tels que Philippe II aspirent à faire triompher le catholicisme tout en servant leurs intérêts politiques.⁷⁰

Comme dans le cas de la Réforme catholique, on observe une influence réciproque entre la centralisation du pouvoir et le dynamisme du monde culturel. En effet, les Etats modernes émergent tant sous l'action des autorités que celle des artistes et écrivains. Dans leurs œuvres, ceux-ci présentent le pouvoir royal comme signe de force et de prospérité nationale. L'imprimerie, quant à elle, s'avère aussi efficace que la guerre ou les taxes pour consolider le pouvoir. Elle lui permet de prolonger les effets d'une activité gouvernementale soutenue en faisant connaître et circuler les nouveaux décrets. L'emploi des langues vernaculaires contribue à faire émerger un sentiment national.⁷¹

⁶⁷ ROOT, H., *La construction de l'Etat moderne en Europe. La France et l'Angleterre*, Paris, 1994, p. 1-2.

⁶⁸ BENNASSAR, B., et JACQUART, J., *Le XVI^e siècle*, Paris, 2012, p. 14-18.

⁶⁹ WIESNER-HANKS, M., *Cambridge History of Europe. II : Early Modern Europe...* op. cit., p. 79-85.

⁷⁰ BIRELEY, R., *Redefining Catholicism...* op. cit., dans PO-CHIA HSIA, R., dir., *The Cambridge History of Christianity. Vol. 6 : Reform and Expansion...* op. cit., p. 145-162.

⁷¹ WIESNER-HANKS, M., *Cambridge History of Europe. II : Early Modern Europe...* op. cit., p. 79-85.

Pour conclure, la diversité des anciennes formes de pouvoir laisse place à un pouvoir centralisé qui cherche à s'imposer et doter l'Etat des moyens nécessaires à son développement. Au 16^e siècle, la figure du monarque devient donc centrale et fondamentale.⁷²

2. Un « zoom » géographique

2.1 Le cas de l'Angleterre

Il nous est essentiel de comprendre les enjeux politiques et religieux qui sous-tendent la relation de Marie et Elisabeth, la première ayant été exécutée sur ordre de la seconde. Pour ce faire, nous synthétiserons les événements en deux parties. D'abord, à la lumière d'une brève explication du schisme de l'Eglise d'Angleterre avec l'Eglise romaine, nous présenterons les raisons pour lesquelles Elisabeth est considérée illégitime par les catholiques européens : cette perception constitue un des points de dissonance entre les deux femmes. Ensuite, nous rendrons compte de la complexité des relations entre Marie et Elisabeth en parcourant quelques événements-clés de la vie de la reine d'Ecosse. Les tensions entre les deux souveraines sont multiples mais se rattache à une cause unique et profonde : leur rivalité vis-à-vis du trône d'Angleterre.

A) L'arrivée d'Elisabeth sur le trône et la situation religieuse en Angleterre

L'isolement géographique de l'Angleterre n'empêche pas l'arrivée des nouvelles idées religieuses depuis le continent. Dès le début du 16^e siècle, elles se répandent sur l'île à travers les pamphlets et autres productions écrites. La volonté du roi Henri VIII de divorcer de Catherine d'Aragon le conduit à se proclamer « *the only head of the Church of England* » en 1534. En réalité, derrière ce prétexte matrimonial se cachent des ambitions politiques : le rejet du pouvoir de l'Eglise de Rome et l'indépendance de l'Angleterre vis-à-vis de celle-ci. Le rôle de la monarchie anglaise dans les affaires ecclésiastiques est redéfini à travers un intense effort de production de textes constitutionnels (notamment les Actes de Suprématie).⁷³

En 1546, sa santé se dégradant, le roi est alité : la question de sa succession est alors sur toutes les lèvres. La réponse paraît évidente : Edouard VI, fils légitime d'Henri VIII et de sa troisième épouse Jeanne Seymour, doit monter sur le trône. Néanmoins, dans le cas où le jeune homme mourrait sans enfant, la situation s'avèrerait plus complexe. En effet, ses demi-sœurs, Marie (fille d'Henri VIII et de sa première femme Catherine d'Aragon) et Elisabeth (fille d'Henri VIII et de sa deuxième épouse Anne Boleyn), sont déclarées comme illégitimes par le Parlement et ne peuvent pas prétendre à la

⁷² BENNASSAR, B., et JACQUART, J., *Le XVI^e siècle... op. cit.*, p. 14-18.

⁷³ BENEDICT, P., *The second wave of Protestant expansion*, dans *The Cambridge History of Christianity*, vol. 1-9, Cambridge, 2006-2007, vol. 6, *Reform and Expansion 1500-1660*, 2007, p. 125-142.

succession. Dès lors, plusieurs héritiers sont envisageables, notamment Marie Stuart, la petite nièce du roi. Reine d'Ecosse en titre, elle est la fille de Marie de Guise et Jacques V, lui-même fils de Jacques IV et Margaret Tudor, la sœur aînée d'Henri VIII. Le 30 décembre 1546, moins d'un mois avant sa mort, le roi établit lui-même l'ordre de sa succession en vertu d'une autorisation exceptionnelle du Parlement datant de 1543. Dans le cas où Edouard, successeur légitime, décède sans descendance directe, la couronne reviendra à Marie puis à Elisabeth.⁷⁴ Lorsqu'Henri VIII rend son dernier souffle, en 1547, la situation religieuse anglaise demeure relativement ambiguë. En effet, bien que le pays n'adhère pas officiellement à la Réforme, les liens avec le catholicisme semblent bel et bien rompus. Le jeune Edouard, devenu roi, oriente davantage l'Eglise d'Angleterre vers une tendance calviniste. Il meurt prématurément en 1553, à l'âge de 15 ans, atteint de la tuberculose. Comme le veut l'ordre établi par leur défunt père, Marie Tudor accède au trône. Sous son règne, le schisme avec Rome semble prendre fin. En effet, elle tente, aux côtés du cardinal Reginald Pole, de restaurer le catholicisme en Angleterre au moyen de mesures musclées. Entre 1555 et 1556, l'autorité catholique romaine est rétablie et une double répression est mise en place : contre les abus de l'Eglise et contre les réformés. Nombre de ces derniers sont envoyés au bûcher sur ordre de la reine, ce qui lui vaut le surnom de « *Bloody Mary* » (Marie la Sanglante).⁷⁵ La souveraine ne parvient pas à avoir d'enfant et, prenant de l'âge, elle se résigne à l'idée qu'à sa mort, Elisabeth lui succèdera. Elle n'aime pas sa demi-sœur. D'une part, elle représente l'humiliation qu'a subi sa mère, Catherine d'Aragon, répudiée par Henri VIII afin qu'il puisse épouser Anne Boleyn. D'autre part, elle symbolise la rupture avec le catholicisme et la création de l'église anglicane, conséquences de ce « divorce royal ». En 1558, année de décès de Marie Tudor, Elisabeth monte sur le trône d'Angleterre. Le vent tourne à nouveau sur l'île : du haut de ses 25 ans, la jeune femme remet le protestantisme à l'ordre du jour, de manière ferme mais prudente, consciente de la fragilité de son image. Elle est plus tempérée que son père : par exemple, elle est nommée « gouverneure suprême de l'Eglise », là où Henri VIII en était le chef suprême. Malgré la modération de la reine et le manque de clarté de sa position au début de son règne, il semble inévitable qu'à nouveau, l'Eglise d'Angleterre rompe avec l'Eglise de Rome. Entre 1563 et 1571, l'originalité religieuse anglaise est synthétisée au sein des *Trente-neuf articles* qui décrivent une doctrine religieuse inspirée des grands principes protestants et soumise au souverain.⁷⁶

Les catholiques européens, qui n'ont jamais reconnu le mariage d'Henri VIII et Anne Boleyn, considèrent illégitime l'accès d'Elisabeth au trône d'Angleterre. Dans sa bulle *Regnans in excelsis* publiée en 1570, le pape Pie V excommunie celle qu'il nomme « prétendue reine d'Angleterre et

⁷⁴ DUCHEIN, M., *Elisabeth Ière d'Angleterre*, Paris, 1992, p. 60-61.

⁷⁵ SALLMAN, J.-M., *Géopolitique du XVIe siècle. 1490-1618*, Paris, 2003, p. 240-241.

⁷⁶ COTTRET, B., *Les Tudors. La démesure et la gloire, 1485-1603*, Paris, 2019, p. 269-270 et 294.

servante du crime ». Il la déclare hérétique et réaffirme l'autorité pontificale vis-à-vis des aspirations royales anglaises depuis Henri VIII. De plus, il délivre les sujets anglais de leur allégeance à Elisabeth et excommunie d'avance ceux qui continueraient d'adhérer à son pouvoir. Pie V pense affaiblir la reine avec cet ultimatum lancé aux Anglais. Néanmoins, la majorité de ces derniers demeure fidèle au pouvoir royal. La même année, des missionnaires catholiques sont envoyés en Angleterre afin d'y convertir la population. Nombre d'entre eux sont exécutés, ce qui provoque l'apparition d'un culte des martyrs et renforce le sentiment d'une minorité catholique opprimée. Sur le continent, l'Angleterre est désormais perçue comme une terre de mission catholique où il est possible de trouver le Salut par la souffrance. Les événements de 1570 radicalisent la mésentente entre la papauté et l'Angleterre et empêchent le dialogue : il faut choisir son camp, Rome et Londres ont définitivement rompu.⁷⁷

B) Elisabeth Ière et Marie Stuart

B.1 Marie Stuart, moyen de pression d'Henri II sur Elisabeth

Les relations entre Elisabeth et Marie sont un symbole éloquent des oppositions confessionnelles qui marquent le 16^e siècle. Leurs personnalités se distinguent : la première est réputée froide, réfléchie, digne et inaccessible, la seconde fougueuse, passionnée, charmante et convoitée. Pourtant, elles auraient probablement pu s'entendre et sont d'ailleurs souvent comparées : issues de la même famille, elles sont toutes les deux jeunes et à la tête de pays voisins. Même Elisabeth se laisse tenter par la comparaison et interroge l'ambassadeur d'Ecosse pour savoir qui des deux est la plus belle. Adroitement, il lui répond qu'Elisabeth est la plus belle reine d'Angleterre et Marie la plus belle reine d'Ecosse.⁷⁸ La beauté n'est pas le seul domaine dans lequel Elisabeth se soucie de sa cousine : celle-ci étant une catholique convaincue, elle est perçue comme une rivale dangereuse par le pouvoir protestant élisabéthain.

Dès l'avènement d'Elisabeth en 1559, Marie, épouse du Dauphin de France, est utilisée comme moyen de pression par Henri II⁷⁹ dans le cadre des négociations de Cateau-Cambresis. Celles-ci abordent notamment la question de Calais qui, après deux siècles sous domination anglaise, a été reconquis par les troupes françaises l'année précédente. La perte de Calais est vécue comme une humiliation pour les Anglais qui voient en cette région un symbole de sécurité vis-à-vis du continent. Elisabeth fait donc ses premiers pas sur la scène diplomatique en négociant le retour de Calais à l'Angleterre. Sa marge de manœuvre est relativement réduite : elle doit rester prudente sur le plan religieux et se trouve en position de faiblesse économique et militaire. Henri II, conscient de l'instabilité de la situation anglaise,

⁷⁷ COTTRET, B., *Histoire d'Angleterre, XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, 1996, p. 78 à 87.

⁷⁸ BOLLAND, C., *Elisabeth Ière*, dans BOLLAND, C. et MAISONNEUVE, M., dir., *Les Tudors*, Paris, 2015, p. 108.

⁷⁹ Roi de France de 1547 à 1559.

y voit l'occasion de l'affaiblir davantage. Il souligne qu'Elisabeth a été déclarée illégitime par le Parlement anglais (cf. supra : Marie et Elisabeth sont considérées comme batardes) et que cette loi est toujours d'actualité. Dès lors, elle n'est pas apte à tenir les rênes du royaume. De plus, Henri II a une carte à jouer dans l'échiquier politique européen : d'un point de vue légal, sa belle-fille, Marie Stuart, peut invoquer ses liens familiaux avec Henri VIII pour prétendre au trône anglais. Le roi de France entreprend alors des négociations avec le pape afin qu'il déclare Elisabeth hérétique et reconnaisse officiellement Marie Stuart comme véritable reine d'Angleterre.⁸⁰ En France, la jeune écossaise est exaltée par la famille des Guise, extrêmement catholique et influente, avec qui elle est apparentée. En effet, nous l'avons vu, sa mère est Marie de Guise, qui assure à cette époque la régence en Ecosse au nom de sa fille.⁸¹ La présence de Marie Stuart à la cour de France permet aux Guises de se rapprocher du pouvoir. Henri II, quant à lui, voit en la jeune femme l'opportunité d'asseoir son autorité en Ecosse. De plus, elle pourrait lui permettre de réunir la France, l'Angleterre et l'Ecosse sous une même couronne. A l'époque, cette idée semble germer dans plusieurs esprits, comme en témoigne le poète français Joachim du Bellay en 1558 :

*« Ce n'est pas sans propos que les destins amis
Pour rabaisser l'orgueil de l'espagnole audace,
Soit par droit d'alliance, ou soit par droit de race,
Vous ont par leurs arrêts trois grands peuples fourni.
Ils veulent que par vous la France et l'Angleterre
Changent en longue paix l'héréditaire guerre
Qui a de père en fils si longuement duré. »*⁸²

Les ambitions d'Henri II font craindre aux Anglais d'être encerclés par la France et l'Ecosse. Les traités de Cateau-Cambrésis sont finalement signés entre Angleterre-France et France-Espagne. Elisabeth ne parvient pas à récupérer Calais et est profondément vexée par les entreprises royales françaises pour faire proclamer Marie souveraine officielle de l'Angleterre. Le sort des relations unissant les deux femmes est scellé : Marie sera à jamais perçue comme une ennemie par Elisabeth.⁸³

B.2 Une reine de France maladroite

La légitimité dynastique d'Elisabeth est proclamée d'urgence en 1559 par le Parlement anglais. Six mois plus tard, Marie Stuart devient reine de France aux côtés de son mari qui succède à Henri II,

⁸⁰ DUCHEIN, M., *Elisabeth lère... op. cit.*, p. 168-175.

⁸¹ Marie Stuart est âgée de quelques jours seulement lorsqu'elle est couronnée suite à la mort du roi son père. Marie de Guise devient régente quelques mois plus tard et le demeure jusqu'à sa mort.

⁸² DU BELLAY, J., *Hymne au roi sur la prinse de Calais*, Paris, 1558, non paginé.

⁸³ COTTRET, B., *Les Tudors... op. cit.*, p. 277-278.

décédé des suites d'une blessure. A cette occasion, un nouveau point de tension naît entre les deux cousines, toujours sur fond de rivalité vis-à-vis du trône anglais. En effet, aux côtés des armes⁸⁴ de France et d'Ecosse (respectivement la fleur de lys et le lion), Marie Stuart fait représenter les emblèmes d'Angleterre (les léopards). En outre, les jeunes souverains se font nommer « roi et reine de France, d'Angleterre et d'Ecosse » au sein des actes officiels traitant de sujets liés à l'Ecosse. Cette maladresse laisse penser que Marie revendique son droit dynastique vis-à-vis du trône anglais. En Angleterre, la crainte de voir les Français envahir le pays à partir de l'Ecosse afin d'y restaurer le catholicisme continue de grandir.⁸⁵ Cette inquiétude est renforcée par l'appel à l'aide de Marie de Guise à la France pour faire face aux troubles qui frappent l'Ecosse en 1558-1559, années où le pays est agité par des révoltes menées par les protestants qui connaissent une augmentation numérique importante. De son côté, Elisabeth décide d'intervenir contre l'avis de la régente écossaise. Offrir sa protection aux réformés lui permet d'affirmer son pouvoir et de réduire le risque d'une intervention française au Nord de son pays. Cette vive réaction couplée au décès de Marie de Guise fragilise les liens entre l'Ecosse et la France. En août 1560, l'Ecosse, autrefois profondément catholique, est officiellement dominée par le protestantisme. Elisabeth sort renforcée et reconnue sur la scène internationale à l'issue de cet épisode. Cela n'empêche pas sa rancœur envers sa cousine de croître : elle n'oubliera jamais les prétentions de Marie à sa couronne.⁸⁶

Au contraire, Marie Stuart, réalisant l'importance d'entretenir de bonnes relations diplomatiques, souhaite quant à elle donner un nouveau souffle à ses relations avec Elisabeth suite aux désastreux événements des mois précédents. Elle fait part de sa résolution à Nicholas Trockmorton, l'ambassadeur anglais en France, lors de leur entrevue de juin 1560.⁸⁷ Elle insiste sur les liens familiaux qui unissent les deux femmes : elles sont du même sang, du même pays et de la même île. Par la suite, cet argument deviendra central dans la diplomatie anglo-écossaise. Marie s'engage à faire preuve de bonté et d'amitié envers Elisabeth, qu'elle surnomme sa « *sister queen* ». Elle profite de cette élégante promesse et de ses constantes allusions à leur ascendance commune pour rappeler ses droits dynastiques. En Angleterre, les propos de la jeune reine de France sont reçus assez froidement. A l'amertume personnelle d'Elisabeth s'ajoute l'influence non-négligeable de son conseiller, William Cecil. Celui-ci est persuadé que Marie Stuart (soutenue par les Guises) est l'instigatrice d'une

⁸⁴ Le mot « armes » est à prendre dans son sens héraldique : *Emblème représenté sur un écu permettant d'identifier, représenter ou évoquer une personne physique ou morale héraldiquement*. Définition issue de FERNON, J.-P., *Dictionnaire d'héraldique*, Normandie, 2019, p. 23.

⁸⁵ DUCHEIN, M., *Elisabeth lère... op. cit.*, p. 198-201.

⁸⁶ DUCHEIN, M., *Histoire de l'Ecosse*, Paris, 1998, p. 206-213.

⁸⁷ Il s'agit de sa première audience royale privée, où elle n'est pas accompagnée par les Guises ou Catherine de Médicis. Les deux interlocuteurs se parlent en Anglais et non en Français.

conjuraison internationale et catholique visant à détrôner et assassiner Elisabeth. Cette conviction le guide dans chaque suggestion qu'il soumet à la souveraine concernant sa cousine et ce, tout au long de sa carrière.⁸⁸

En décembre 1560, François II, alors âgé de 16 ans, décède d'une infection : sa mère, Catherine de Médicis, devient régente du royaume de France. Les Guises sont écartés du pouvoir et Marie Stuart, qui ne s'entend pas avec sa belle-mère, n'a plus que le statut de reine douairière. En quelques mois, elle se retrouve orpheline, veuve et dépourvue d'influence en France : elle n'est que la souveraine catholique d'un pays devenu protestant et situé à des milliers de kilomètres.⁸⁹

B.3. Retour en Ecosse, relations avec Elisabeth et abdication

La question du retour en Ecosse se pose alors : Marie pourrait y rassoier l'autorité royale, compromise par les événements récents qui ont marqué le pays. Un seul obstacle demeure : la religion. Est-il possible de trouver un équilibre entre une reine résolument catholique et un pays qui a basculé dans le protestantisme ? Marie est prête à prendre le risque et renonce à rétablir le catholicisme avec une aide française. Cette option est, en réalité, difficilement envisageable étant donné la perte d'influence des Guises à la cour de France et la proximité géographique d'Elisabeth qui suit les événements avec grande attention depuis Londres.

Les négociations entre Marie et son frère illégitime protestant, Lord James, vont bon train : il est finalement conclu qu'elle serait reconnue reine d'Ecosse et que sa liberté de culte serait respectée à condition qu'elle ne tente pas de rétablir le catholicisme au sein du pays. La jeune femme, réaliste, se contente de cet accord. Néanmoins, dans une lettre à Elisabeth de Valois⁹⁰, Marie confie son rêve d'un jour être reine d'Ecosse et d'Angleterre et d'y rétablir le catholicisme.⁹¹ Le 15 août 1561, la souveraine embarque à Calais pour rejoindre le pays qui l'a vue naître. Durant son voyage, elle souhaite faire escale en Angleterre afin de rencontrer sa cousine qui refuse, rancunière et méfiante vis-à-vis de celle qu'elle perçoit comme une rivale. De plus, Elisabeth s'inquiète du retour de cette reine catholique et dynamique qui risque de compromettre la conjoncture diplomatique anglo-écossaise favorable à l'Angleterre. Son hostilité éloigne donc cette occasion de tisser des liens de confiance avec sa cousine. Cette dernière respecte pourtant ses engagements vis-à-vis du protestantisme écossais et ne présente

⁸⁸ GUY, J., *Queen of Scots... op. cit.*, p. 109-112.

⁸⁹ DUCHEIN, M., *Histoire de l'Ecosse... op. cit.*, p. 213.

⁹⁰ Reine d'Espagne, fille de Henri II et Catherine de Médicis

⁹¹ Interview de PARANQUE, E., réalisée par MAUDUIT, X., le 12 avril 2022, dans RADIO FRANCE, *Grands face-à-face de l'histoire. Episode 2 : Elisabeth Ire vs Marie Stuart, jeu de trônes*, <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-cours-de-l-histoire/elisabeth-ire-vs-marie-stuart-jeu-de-trones-1923245>

aucune agressivité envers l'Angleterre. En effet, bien qu'elle continue de considérer Elisabeth comme une hérétique illégitime, elle sait qu'elle n'a aucune chance de victoire en cas de conflit armé et se fait donc discrète. La jeune reine Stuart est appréciée par son peuple et la vie reprend son cours en Ecosse. Le temps passe, mais rien ne semble pouvoir arranger les relations entre les deux reines voisines. Elisabeth est intraitable : elle exige de Marie qu'elle abandonne à jamais ses droits dynastiques vis-à-vis de l'Angleterre. Or, la jeune femme n'envisage pas de céder sur ce point : elle est prête à se mettre en retrait du vivant d'Elisabeth mais elle refuse de renoncer à la succession en cas où elle meurt sans descendance directe car cela signifie que le trône lui revient. En Ecosse, même les lords protestants se rangent du côté de leur souveraine et s'opposent à l'inflexibilité d'Elisabeth. Celle-ci n'est guère enchantée par la situation : toujours célibataire, elle n'envisage pas de se marier malgré moult tentatives (voire pressions) de Cecil et du Parlement pour la convaincre. En effet, si Elisabeth avait des enfants, cela écarterait définitivement Marie de la succession anglaise. Cette question de l'héritage de la couronne d'Angleterre empoisonne les relations des deux femmes leur vie durant.⁹²

Les préoccupations matrimoniales sont également d'actualité du côté de la reine d'Ecosse. Veuve à 18 ans, elle peut envisager un remariage : il s'agit simplement de trouver le candidat idéal. Elisabeth suit cela de très près. Menant une politique étrangère isolationniste, elle tient à ce que Marie n'entretienne pas de liens diplomatiques trop étroits avec l'Europe afin d'éviter que l'Ecosse ne soit à nouveau la porte d'entrée vers l'Angleterre. Hors de question, donc, que le futur mari de Marie soit Espagnol, Français ou Autrichien ! Elisabeth, soutenue par Cecil, n'hésite pas à user du chantage en menaçant sa cousine de rompre toute entente si elle choisissait un homme qu'elle ne valide pas. Ainsi, durant trois ans, Elisabeth s'impose juge des prétendants de Marie et met son veto à chaque nouveau prétendant envisagé. Marie, agacée de ses nombreux refus, continue néanmoins à se soumettre à son emprise et prendre son avis en compte.⁹³ Finalement, elle prend la brusque décision d'épouser son cousin, Henri Darnley, un catholique qui s'avèrera être un débauché lâche et brutal. Par cette décision, Marie indispose Elisabeth ainsi que son demi-frère et conseiller, Lord James, devenu comte de Moray. Celui-ci, s'enfuit vers l'Angleterre où la reine lui accorde l'asile. La crainte d'une restauration catholique en Ecosse s'amplifie davantage. Le 9 juin 1566, Marie met au monde un héritier, le futur Jacques VI, dont Elisabeth est nommée marraine. En février 1567, Darnley, qui ne s'entend plus du tout avec sa femme, est retrouvé assassiné. Parmi les coupables présumés figurent le comte de Bothwell ainsi que Lord James. Il semble que Marie ne fasse pas partie de la conspiration, il est néanmoins probable qu'elle ait eu vent de ce projet. Quoi qu'il en soit, tout le monde la pense coupable, notamment Elisabeth. Suite

⁹² DUCHEIN, M., *Elisabeth lère... op. cit.*, p. 246-258.

⁹³ GUY, J., *Queen of Scots... op. cit.*, p. 163-177.

à ces événements, la correspondance entre les deux cousines s'intensifie : Elisabeth conseille vivement à Marie de s'éloigner de toute personne suspectée d'implication dans le meurtre. Elle ne l'écoute pas et se rapproche du comte de Bothwell qu'elle épouse au mois de mai. Ce nouveau mariage n'arrange guère le sentiment d'insécurité qui avait gagné le cœur de Marie : l'opinion publique se déchaîne contre elle, lui reprochant d'épouser l'assassin de son défunt mari.⁹⁴ En juin 1567, suite au soulèvement des lords écossais, Marie accepte de se rendre à une confédération de rebelles. Ils justifient leur soulèvement par la volonté de venger le meurtre de Darnley et libérer Marie, soi-disant prisonnière de Bothwell. En réalité, ils veulent simplement la mettre aux fers eux-mêmes et ruiner sa réputation. En Angleterre, Elisabeth est scandalisée d'apprendre que sa cousine est retenue captive et fait preuve de solidarité monarchique. Elle écrit une lettre aux seigneurs révoltés pour leur exprimer sa colère, envoie Nicholas Throckmorton en Ecosse (il parle de cette mission diplomatique comme étant la plus dangereuse qu'il eut à effectuer) et menace d'intervenir militairement pour libérer Marie. Fin juillet, celle-ci est visitée par une délégation de seigneurs écossais qui lui soumettent trois actes. L'un d'entre eux stipule qu'elle abdique en faveur de son fils car son épuisement ne lui permet plus de diriger le pays. Le petit garçon n'étant âgé que d'un an à peine, le comte de Moray assurerait la régence jusqu'à sa majorité. Marie refuse d'apposer sa signature. Nonobstant, face aux menaces et ignorant qu'Elisabeth pourrait lui venir en aide, elle se voit dans l'obligation de signer l'acte à contre-cœur. A la nouvelle de l'abdication forcée de sa cousine, Elisabeth entre dans une colère noire et menace à nouveau d'envahir l'Ecosse pour la défendre. Cecil parvient à l'en dissuader : une intervention militaire pourrait précipiter les lords d'exécuter Marie. Tous deux redoutent les répercussions que cette révolte écossaise pourrait avoir en Angleterre.⁹⁵

B.4 Fuite, captivité et exécution royale

Le 5 mai 1568, Marie parvient à s'échapper de la prison dans laquelle les rebelles la retiennent. Ne perdant pas de temps, elle rassemble ses partisans et déclare comme nul l'acte de son abdication forcée. Son armée est rapidement dispersée par le comte de Moray. La reine déchue s'enfuit alors vers l'Angleterre, persuadée que sa cousine lui offrirait son aide afin de la rétablir sur le trône d'Ecosse. Cecil dissuade Elisabeth de faire venir Marie à Londres, brandissant l'argument de son éventuelle implication dans le meurtre de Darnley. Dans l'attente d'un verdict, il n'est pas question d'organiser une rencontre entre les deux femmes et Marie est logée avec tous les égards au château de Carlisle. Elle est ensuite déplacée au château de Bolton. Des débats sont organisés à York et à Westminster afin de déterminer si elle est coupable du crime dont elle est accusée. A cette occasion, les fameuses

⁹⁴ DUCHEIN, M., *Histoire de l'Ecosse... op. cit.*, p. 218-222.

⁹⁵ GUY, J., *Queen of Scots... op. cit.*, p. 335-340 et p. 351-354.

« lettres de la cassette » sont présentées à la commission. Ces documents authentifieraient la correspondance de Marie et de Bothwell avant le meurtre de Darnley et prouveraient l'implication de la reine d'Ecosse dans son assassinat. Aucune issue du procès n'arrange Elisabeth qui opte pour un entre-deux judiciaire surprenant : elle innocente sa cousine tout en admettant la bonne foi de ceux qui l'accusent. L'impartialité dont elle se réclame est démentie au terme de ces conférences : Marie demeure prisonnière en Angleterre. Garder la catholique au sein d'un royaume protestant, c'est mettre le loup dans la bergerie.⁹⁶ En effet, plusieurs mouvements tentent de libérer Marie de sa captivité, notamment le Soulèvement du Nord (1569) ou encore le complot de Ridolfi (1569-1571). Elisabeth craint de plus en plus pour sa vie et aspire à neutraliser Marie politiquement. Elle commence à penser que, tant que sa cousine sera en vie, son pouvoir et sa personne ne seront jamais en sécurité. De plus, le Parlement presse la reine pour qu'elle donne l'ordre d'exécuter Marie. Elisabeth ne s'y résout guère et cette fatale sentence ne surviendra que 16 ans après la découverte du complot de Ridolfi. D'ici là, Marie Stuart reste prisonnière et est déplacée de châteaux en châteaux. Son corps souffre de la captivité qui s'éternise, nous y reviendrons. En 1583, un autre complot, dit de Throckmorton, est élaboré afin de déposer Elisabeth et placer Marie Stuart sur le trône d'Angleterre : c'en est trop.⁹⁷

En 1586, Marie tombe dans le piège tendu par l'espion en chef d'Elisabeth, Walsingham. Celui-ci manipule la captive afin de créer la preuve irrévocable de sa volonté de nuire à sa cousine. Le jeune homme chargé de transmettre la correspondance de Marie est de mèche avec Walsingham et lui remet, un par un, les écrits adressés à ou envoyés par la prisonnière. En secret, des copies sont produites et décodées tandis que les originaux sont renvoyés au destinataire initial. Walsingham attend une imprudence, une parole compromettante qui permettrait d'anéantir la prisonnière. Après plusieurs mois de patience et de nombreux déchiffrements de lettres insignifiantes, le piège se referme sur sa victime. Dans une lettre, Marie est mise au courant d'un complot orchestré par Antoine Babington et ses complices visant à assassiner Elisabeth. Enthousiaste à l'idée d'une possible libération, Marie s'emporte et écrit qu'une fois leur dessein accompli, l'ordre devrait être donné de la délivrer. Cette « lettre sanglante », comme elle est surnommée, est présentée à Elisabeth, horrifiée. Dans son esprit, Marie est condamnée.⁹⁸ Nonobstant, ordonner officiellement son exécution est une décision délicate sur les plans politique et symbolique : en mettant à mort une femme de sang royal, bénie et investie par Dieu, Elisabeth remet en cause l'intangibilité de son propre corps. En outre, ce

⁹⁶ DUCHEIN, M., *Elisabeth lère... op. cit.*, p. 336-352.

⁹⁷ MACCAFFREY, W., *Elizabeth I*, Londres, 1993, p. 126-146.

⁹⁸ DUCHEIN, M., *Elisabeth lère... op. cit.*, p. 525-542.

sacrilège risquerait de provoquer l'indignation et lui attirer les foudres des cours européennes.⁹⁹ Le concept de corps du souverain sera approfondi dans un autre chapitre de ce travail. Ce dilemme politique est peut-être doublé de doutes émotionnels, mais nous ignorons quels sont les sentiments d'Elisabeth à l'égard de sa cousine en 1586. Bien que nous ne puissions pas en être certains, il semble qu'à l'exception des formules de politesse épistolaires, plus aucun lien affectif (s'ils ont un jour existé) ne les unit à ce moment. De son côté, Marie ignore quelle euphorie agite les rues londoniennes suite à l'annonce du complot déjoué. Coupée du monde, elle attend patiemment la libération promise par Babington. Après un mois d'hésitation, Elisabeth décide de faire passer Marie devant une commission spéciale, dans un lieu discret, pour réaliser une première historique : le jugement d'une reine de sang royal. Parmi les conditions de ce procès (qui ressemble davantage à un interrogatoire), Elisabeth, fidèle à son indécision caractéristique, décrète que la sentence ne sera pas prononcée immédiatement. Marie ne se fait aucune illusion quant au verdict. Elle est, en réalité, indéfendable : Babington et ses complices conjurés ont déjà reconnu l'authenticité de leur correspondance.¹⁰⁰ Il semblerait aujourd'hui que les pièces à conviction avancées lors de ce procès étaient fausses : les juges auraient étudié des copies où l'écriture de Marie avait été imitée. Quoi qu'il en soit, Marie Stuart est finalement exécutée sur ordre royal le 8 février 1587 à Fotheringhay. Jusqu'à son dernier souffle, elle reste fidèle à la foi catholique. Son attitude digne et courageuse et son sort tragique feront couler beaucoup d'encre au fil des siècles. Suite à l'exécution, Elisabeth affirme dans une lettre adressée au fils de Marie que tout a eu lieu contre sa volonté. La reine d'Angleterre, bien qu'heureuse de ne plus avoir à se soucier de sa cousine, déplore sa mise à mort qui va à l'encontre de sa considération à l'égard de la majesté royale. Nous analyserons les derniers instants de Marie Stuart et détaillerons davantage les enjeux liés au corps royal dans un chapitre dédié.

Conclusion

Ironie du sort, c'est finalement un Stuart qui succède à Elisabeth lorsque celle-ci s'éteint, le 24 mars 1603. En effet, en l'absence de descendance directe, c'est Jacques VI, roi d'Ecosse et fils de Marie Stuart, qui monte sur le trône anglais sous le nom de Jacques Ier. Durant son règne, il tient à maintenir des relations pacifiques entre l'Angleterre et l'Ecosse. En 1612, il fait déplacer le corps de sa mère dans la majestueuse chapelle familiale édifée par Henri VII à Westminster Abbey. A 10 mètres de son tombeau gît sa cousine, Elisabeth. Pour la première fois, les deux rivales sont réunies et, encore aujourd'hui, elles partagent leur dernier sommeil.¹⁰¹

⁹⁹ WEIS, M., *Marie Stuart... op. cit.*, p. 27.

¹⁰⁰ DUCHEIN, M., *Elisabeth Ière... op. cit.*, p. 525-542.

¹⁰¹ COTTRET, B., *Les Tudors... op. cit.*, p. 310-344.

2.2 Le cas des Pays-Bas espagnols

Au 16^e siècle, nos régions connaissent un développement sans précédent sous l'impulsion de villes dynamiques telles qu'Anvers. Cet essor remarquable durant la première partie du siècle est ensuite ralenti par le début de la Guerre de 80 ans qui déchire les Pays-Bas entre 1568 et 1648.¹⁰² La révolte, fille d'une dégradation progressive pendant les quinze années précédentes, éclate dès 1566 sur fond de divisions confessionnelles et de protestations politiques et fiscales. En effet, l'éloignement physique de Philippe II et l'hispanisation des structures politiques aux Pays-Bas provoquent un mécontentement de la population, en particulier des nobles. De plus, le calvinisme, populaire dans nos régions, est confronté à la sévérité de l'Inquisition, poussant de nombreux protestants à quitter le pays qui souffre économiquement de cet exode. L'opposition vis-à-vis du pouvoir espagnol catholique connaît plusieurs phases d'apaisement et de reprise pour finalement aboutir à une fracture politique et religieuse : les provinces du Nord se détachent définitivement de l'autorité habsbourgeoise.¹⁰³ Celle-ci parvient néanmoins à se rétablir dans les provinces du Sud qui deviennent le centre politique et militaire espagnol en Europe du Nord. A la fin des années 1580, Philippe II perçoit les Pays-Bas méridionaux comme une base à partir de laquelle il peut, d'une part, mener son projet militaire et naval contre l'Angleterre, et d'autre part influencer la lutte pour le pouvoir en France. Si, dans les deux cas, ses tentatives ne portent pas leurs fruits, les décisions du souverain impactent positivement les Pays-Bas qui retrouvent un certain prestige national et international. Lorsque le territoire est remis aux Archiducs Albert et Isabelle en 1598, il fait partie des territoires les plus florissants d'Europe. Leur règne est qualifié d'âge d'argent des Pays-Bas.¹⁰⁴

Au niveau religieux, les Pays-Bas méridionaux deviennent un véritable tremplin de la Réforme catholique. Ce succès s'explique notamment par le zèle des évêques qui promeuvent activement la Réforme catholique dans le territoire.¹⁰⁵ Cependant, le moteur principal est le gouvernement habsbourgeois. En effet, Philippe II assume une position de militance catholique et construit son projet politique autour du catholicisme. Sous Albert et Isabelle, le protestantisme devient minoritaire dans nos régions et la reconquête spirituelle tridentine, ayant bénéficié d'un remarquable engagement gouvernemental, est solidement implantée.¹⁰⁶ Cela explique pourquoi les Pays-Bas font office de terre

¹⁰² VAN DER WEE, H., *Les Pays-Bas au seuil du XVII^e siècle : l'héritage du passé*, dans JANSSENS, P., dir., *La Belgique espagnole et la Principauté de Liège (1585-1715). Volume I : La Politique*, Bruxelles, 2006, p. 17-25.

¹⁰³ BENNASSAR, B., et JACQUART, J., *Le XVI^e siècle... op. cit.*, p. 328-333.

¹⁰⁴ ISRAËL, J., *Réintégration dans la monarchie espagnole, 1584-1598*, dans JANSSENS, P., dir., *La Belgique espagnole, vol. I... op. cit.*, p. 25-28.

¹⁰⁵ CLOET, M., *L'Eglise et son influence*, dans JANSSENS, P., dir., *La Belgique espagnole, vol. II... op. cit.*, p. 11-14.

¹⁰⁶ TRACY, J., *The Low Countries in the Sixteenth Century. Erasmus, Religion and Politics, Trade and Finance*, Aldershot, 2004, p. 547-550.

d'accueil pour les réfugiés catholiques anglais et écossais fuyant l'intolérance religieuse de leur pays. A l'inverse, l'Angleterre accueille les protestants ayant quitté nos régions. A cette époque, les oppositions entre l'Angleterre anglicane et les Pays-Bas catholiques s'enflamment. Accueillis à bras ouverts à Louvain, Douai, Anvers ou encore Saint-Omer, les ressortissants d'Outre-Manche sont également soutenus financièrement par le pouvoir espagnol.¹⁰⁷ Dans leur exil, ils mobilisent l'expérience du martyre pour renforcer une identité collective, donner du sens à leurs souffrances et revendiquer une place dans leur pays d'origine. Ainsi, nombreux sont ceux qui, comme Verstegen, prennent position vis-à-vis de l'exécution de Marie en 1587 qui soulève l'indignation en Espagne et dans nos régions. Ce funeste événement attise les aspirations politiques de Philippe II qui se considère désormais comme l'héritier légitime de la reine d'Ecosse.¹⁰⁸ Pourtant, le monarque espagnol n'a pas toujours été si concerné par le sort de Marie. En effet, avant 1566, il reste très prudent vis-à-vis des tensions entre Elisabeth et sa cousine écossaise. D'une part, il prend garde de ne pas se mettre l'Angleterre à dos : il risquerait ainsi de compromettre les liens entre l'Espagne et les Pays-Bas qui passent par la Mer du Nord. D'autre part, soutenir Marie, ancienne reine de France et apparentée aux Guises, risquerait de rendre la France plus puissante et donc plus dangereuse pour l'Espagne. A partir de 1566, lorsqu'Elisabeth est soupçonnée d'avoir encouragé la révolte des Pays-Bas, les relations entre l'Angleterre et l'Espagne se dégradent jusqu'à mener à l'échec cuisant de l'Invincible Armada, mise à mal par les Anglais et les Gueux des Mers en 1588.¹⁰⁹ Cette expédition navale est, certes, une réaction à la décapitation de Marie et s'inscrit dans la continuité de la mission catholique dont se sent investi Philippe II.¹¹⁰ Néanmoins, celui-ci souhaite surtout s'emparer du pouvoir en Angleterre et en Ecosse. Cette ambition est nourrie par la rumeur de l'existence d'un prétendu testament que Marie aurait rédigé pour déshériter son fils et désigner Philippe II comme son successeur légitime.¹¹¹ Quoi qu'il en soit, il faudra attendre 1604 pour que l'Espagne et l'Angleterre soient en paix.

2.3 Le cas de la France

Durant la seconde moitié du 16^e siècle, les enfants de Henri II se succèdent sur le trône de France. François II qui, nous l'avons vu, épouse Marie Stuart, ne règne qu'un an puisqu'il meurt sans héritier en 1560. La couronne revient alors au jeune Charles IX, son frère, qui meurt à son tour en 1574 sans descendance mâle légitime. Henri III, le troisième frère, monte sur le trône. En 1589, il est

¹⁰⁷ CLOET, M., *Les Pays-Bas espagnols, terre d'asile pour les catholiques irlandais, écossais et anglais*, dans JANSSENS, P., dir., *La Belgique espagnole, vol. II... op. cit.*, p. 56.

¹⁰⁸ WEIS, M., *Marie Stuart... op. cit.*, p. 36.

¹⁰⁹ BENNASSAR, B., et JACQUART, J., *Le XVI^e siècle... op. cit.*, p. 333-336.

¹¹⁰ BAUDIER, G., DE TEYSSIER, F., *Chapitre II, De l'Europe en gestation à l'Europe en construction*, dans DE TEYSSIER, dir., *La construction de l'Europe*, Paris, 2021, p. 26-45.

¹¹¹ L'existence de ce texte n'est pas avérée. WEIS, M., *Marie Stuart... op. cit.*, p. 36.

assassiné après 15 ans de règne. La couronne de France passe des Valois aux Bourbons et Henri IV accède au pouvoir.¹¹² Entre la mort d'Henri II et celle d'Henri IV, la monarchie française est sérieusement mise en danger par trente ans de désordre constant et de guerres civiles. A la crise socio-économique s'ajoutent une crise d'autorité du pouvoir royal et de vives oppositions religieuses. Ces dernières, fruits des passions populaires et de l'action des Grands, déchirent la France au cours de huit Guerres de religion.¹¹³

Depuis 1555, l'hérésie progresse et s'organise de plus en plus efficacement. A la fin du règne d'Henri II et sous François II, plusieurs frictions couvent déjà les conflits à venir entre catholiques et protestants. En 1562, le massacre de Wassy met le feu aux poudres : les protestants se soulèvent, les catholiques réagissent violemment, c'est le début des affrontements ouverts. Les réformés français appellent Elisabeth d'Angleterre à l'aide qui, en échange de son soutien militaire et financier, réclame le Havre.¹¹⁴ Catherine de Médicis, alors régente¹¹⁵, opte pour une politique de tolérance qui est mise à mal par le zèle excessif des deux camps. La coexistence religieuse est difficile : aux efforts de la Réforme catholique s'opposent le dynamisme protestant (constructions d'églises, ...). En 1572, après une succession de conflits et de traités de paix violés, la quatrième Guerre de religion éclate avec le tristement célèbre massacre de la Saint Barthélémy. Les atrocités perpétrées par la furie parisienne constituent une rupture : Charles IX est pointé du doigt par les protestants et les deux camps s'organisent davantage militairement.¹¹⁶ L'agitation socio-politique et religieuse continue de faire rage dans le pays lorsque Henri III accède au pouvoir. Jamais il ne parvient à imposer durablement son autorité. A partir de 1584, les affrontements religieux se doublent d'inquiétudes royales. En effet, la mort du quatrième frère Valois, le duc d'Anjou, et l'absence de descendance de Henri III signifient que la couronne de France reviendrait à Henri de Navarre, le chef du parti huguenot. A cette époque, les Guise s'associent à Philippe II dans l'objectif d'exterminer l'hérésie en France et aux Pays-Bas. Finalement, à la mort d'Henri III, Henri de Navarre monte sur le trône, devenant ainsi Henri IV.¹¹⁷ La huitième Guerre de religion bat son plein lorsqu'en 1593, Henri IV abandonne la foi protestante et retourne au catholicisme. Le roi a compris que seule son abjuration pourrait ramener la paix dans un royaume lassé et épuisé par les conflits quotidiens. Il est sacré à Chartres en 1594 et entre ensuite dans Paris. En 1598, l'Edit de Nantes consacre la pacification et la coexistence religieuse en France. Le culte

¹¹² BARBIER-MUELLER, J.-P., *La parole et les armes. Chronique des Guerres de religion en France, 1562-1598*, Paris, 2006, p. 270-271.

¹¹³ BENNASSAR, B., et JACQUART, J., *Le XVIe siècle... op. cit.*, p. 289-296.

¹¹⁴ BARBIER-MUELLER, J.-P., *La parole et les armes... op. cit.*, p. 47-58.

¹¹⁵ Charles IX est encore mineur à cette époque.

¹¹⁶ VENARD, M., *La rupture confessionnelle*, dans TALLON, A., et VINCENT, C., dir., *Histoire du christianisme en France*, Paris, 2014, p. 206-209.

¹¹⁷ BENNASSAR, B., et JACQUART, J., *Le XVIe siècle... op. cit.*, p. 289-296.

catholique est rétabli et s'impose dans le pays, tandis que le protestantisme est libre d'exister moyennant quelques limites.¹¹⁸

En raison de leur passé commun avec Marie, les Français sont toujours restés attentifs à son sort. Nous le verrons, ils auront la réaction la plus vive lorsqu'ils apprendront son exécution. Ce zèle émane, d'une part, des réfugiés catholiques anglais et écossais en France, qui mettent leur talent de polémistes au service des Guise qui les soutiennent et les financent. En effet, contrairement à Henri III qui réagit timidement, les Guise maximisent l'exploitation politique de l'exécution de leur parente à leur profit. Ils encouragent donc l'abondante production littéraire qui suit la mort de Marie. L'oraison funèbre de De Beaune est, par exemple, un hommage à Marie autant qu'un dithyrambe à la gloire des Guise. L'année suivante, la propagande suivant l'assassinat des frères de Guise semble d'ailleurs puiser son inspiration dans les productions polémiques qui émanent au lendemain de la décapitation de la reine d'Ecosse. Les deux événements sont traités selon des procédés littéraires et stylistiques similaires.¹¹⁹

En France, les nombreux affrontements donnent ses martyrs à chaque confession. Pourtant, l'édition catholique française stagne par rapport au reste de l'Europe. Certes, elle connaît un regain d'énergie dans les années 1580 mais profite surtout aux éditeurs de la capitale qui publient une grande quantité de pamphlets. Plusieurs causes expliquent cette carence de l'édition catholique française. Nous nous limiterons à citer le climat des Guerres de religion puis les mesures prises par l'édit de Nantes qui interdit aux protestants et aux catholiques de s'attaquer l'un et l'autre vis-à-vis de ce qu'il s'est passé. Les catholiques français s'enferment dans une vision dépassée de l'hagiographie. Au début du 17^e siècle, conscients de leur archaïsme, ils se tournent vers des ouvrages de dévotion étrangers, notamment ceux de Ribadeneira.¹²⁰

Armés de la connaissance des événements du temps dans les espaces étudiés, nous sommes désormais capables de poser un regard plus averti sur nos sources.

¹¹⁸ BARBIER-MUELLER, J.-P., *La parole et les armes... op. cit.*, p. 229-245.

¹¹⁹ DANIEL, M.-C., *Violence religieuse, violence politique... op. cit.*, dans *Sillages critiques... op. cit.*, <https://journals.openedition.org/sillagescritiques/4784> (consulté le 15 avril 2023).

¹²⁰ SUIRE, E., *La sainteté française de la Réforme catholique (XVI^e – XVIII^e siècles) d'après les textes hagiographiques et les procès de canonisation*, Bordeaux, 2001, p. 27-28.

Chapitre 3 : La femme et son corps dans le christianisme et la société moderne

Introduction

Selon l'historienne Catherine Fouquet, une femme qui reste telle que l'idéologie masculiniste l'a définie ne peut pas être un personnage principal à part entière.¹²¹ Partant de ce constat, il nous a paru évident de consacrer un chapitre de ce mémoire à la place de la femme et de son corps au sein de la société moderne et du christianisme. En effet, comprendre comment l'un et l'autre sont perçus et les attentes dont ils font l'objet nous permettra d'apprécier davantage, au cours de notre étude, la manière dont Marie Stuart et les femmes nobles, martyres et saintes ont brisé les codes. Ces derniers sont nombreux, ce qui fait dire à Simone de Beauvoir en 1949 : « *On ne naît pas femme, on le devient* ». ¹²² Cette célèbre formule signifie que la femme ne l'est pas par essence, elle le devient au fil de sa vie en intégrant les attitudes et réactions attendues par la société dans laquelle elle évolue.¹²³ Depuis toujours, dans le cadre privé ainsi que dans la sphère publique, dans les conceptions et les représentations, le corps humain est structuré par la sexuation. Dès la naissance (voire même avant celle-ci, suite à l'invention de l'échographie)¹²⁴, le corps est identifié comme féminin ou masculin. Déjà dans la médecine ancienne, la sexuation des corps induit une hiérarchie entre ceux-ci : la femme est un homme imparfait¹²⁵ et une puissance passive. Son corps est froid et humide contrairement à celui de l'homme qui est actif, chaud et sec.¹²⁶ La relation entre hommes et femmes repose donc sur une opposition qui se décline en de nombreuses caractéristiques, toujours positives pour les premiers et négatives pour les secondes. Cette symbolique sexuelle constitue la base d'un ordre social sexué. Néanmoins, elle relève davantage de croyances et de constructions que d'un fatalisme biologique.

¹²¹ FOUQUET, C., *Le détour obligé ou l'Histoire des femmes passe-t-elle par celle de leur corps ?*, dans PERROT, M., dir., *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Marseille, 1984, p. 73-75.

¹²² DE BEAUVOIR, S., *Le deuxième sexe. Tome II : l'expérience vécue*, Paris, 1976 (1949), p. 13.

¹²³ BERENI, L., CHAUVIN, S., JAUNAIT, A., et REVILLARD, A., *Introduction aux Gender Studies, manuel d'études sur le genre*, Bruxelles, 2008, p. 5.

¹²⁴ COLLIN, F., *Différence des sexes*, dans MARZANO, M., dir., *Dictionnaire du corps*, Paris, 2007, p. 302.

¹²⁵ STEINBERG, S., *De la Renaissance aux Lumières*, dans STEINBERG, S., dir., *Une histoire des sexualités*, Paris, 2018, p. 179.

¹²⁶ RIOT-SARCEY, M., dir., *De la différence des sexes. Le genre en histoire*, Paris, 2010, p. 139.

Ce chapitre est divisé en trois parties. La première propose un bref aperçu du développement et de l'évolution des études historiques dédiées aux femmes. Nous y aborderons également les difficultés rencontrées par les spécialistes pour étudier ce groupe longtemps laissé de côté par le monde académique. Les deux parties suivantes sont consacrées à la manière dont sont perçus la femme et son corps. Dans un premier temps, nous nous intéresserons aux conceptions propres au christianisme. Nous verrons à quel point le rôle d'Eve dans la Chute originelle impacte la perception de la femme chez les penseurs chrétiens et comment celle-ci peut employer son corps pour accéder au salut. Nous évoquerons également la manière dont les femmes sont écartées des Ecritures, leurs difficultés à être représentées dans la sainteté, ou encore la place donnée au corps et à la sexualité à l'époque de la Réforme catholique. Enfin, nous élargirons notre perspective à la société moderne en mettant en lumière divers aspects-clés : les rapports sexuels, le devoir conjugal de la femme, les études anatomiques (et leurs nombreuses lacunes scientifiques) dont elle fait l'objet, ou encore la pression de l'esthétique pesant sur le féminin et grandissant depuis la Renaissance.

1. Un œil sur l'historiographie

Avant d'énoncer les considérations relatives aux femmes dans le christianisme et la société moderne, il est important de se pencher sur la seconde moitié du 20^e siècle. En effet, c'est à cette époque que les femmes commencent à être prises en compte dans les études historiques. C'est là le résultat d'un processus étendu sur plusieurs décennies et aboutissant sur une nouvelle manière de percevoir les phénomènes et grands événements, jusqu'alors étudiés à travers un prisme masculin.

La dimension bisexuée de l'histoire apparaît dès les années 1960 aux Etats-Unis, dans un contexte encourageant l'apparition de nouveaux questionnements et marqué par diverses contestations. Ces pionniers sont suivis par la Grande-Bretagne qui relaie le mouvement intellectuel vers l'Europe, notamment au sein des territoires francophones. Dans les années 1970, le vieux continent est marqué par des bouleversements politiques, idéologiques et sociaux ayant été amorcés dans la décennie précédente. A cette époque, les voix féministes s'élèvent pour revendiquer leurs droits et s'affranchir des exigences biologiques et sociales qui pèsent sur les épaules des femmes. Les exemples de sexisme justifié par l'ordre naturel sont nombreux. Ils amènent les chercheuses à réfléchir sur l'oppression des femmes ainsi que la division du monde en deux parties (féminine et masculine) présentées comme complémentaires. L'objectif naissant de ses réflexions est de se défaire du fatalisme biologique invoqué pour expliquer les rapports entre les deux sexes.¹²⁷ Les militantes sont

¹²⁷ LEE DOWNS, L., *Les gender studies américaines*, dans *Femmes, genres et sociétés. L'état des savoirs*, hors-série, Paris, 2005, p. 356-363.

rapidement confrontées à un obstacle : pour exister, il faut une mémoire.¹²⁸ Il devient donc nécessaire de briser le silence et dissiper le brouillard qui entoure les femmes qui les ont précédées. Cette ambitieuse mission est entreprise par des novatrices telles qu'Arlette Farge, Michelle Perrot ou encore Yvonne Knibiehler. Aux côtés d'autres pionnières, elles luttent contre la misogynie du monde académique. En effet, la plupart de ceux qui le composent est encore convaincue que le savoir est une affaire d'hommes. Cette idée reçue se manifeste à travers les pratiques, les attitudes ou encore les décisions prises au sein des institutions intellectuelles.¹²⁹ L'Histoire officielle est une discipline essentiellement masculine : elle a donc longtemps négligé le travail, voire l'existence, de la moitié de la population. Les femmes ne sont pas vraiment prises en compte dans les études, à l'exception de quelques grandes dames qui ont marqué les esprits. Dans la seconde moitié du 20^e siècle, les partisans féministes estiment que cette occultation du féminin dans le champ historique entretient sa marginalisation. Dès lors, une exploration identitaire s'impose afin de mettre en lumière celles qui sont restées dans l'ombre durant des siècles. L'histoire des femmes et cette activité sociale militante sont étroitement liées car les intellectuelles qui investissent ce nouveau champ d'études sont également engagées dans la mobilisation féministe. D'ailleurs, dans un premier temps, la concordance des agendas scientifique et militant est assez marquée.¹³⁰

L'exclusion du féminin dans les études historiques peut être expliquée par plusieurs facteurs. D'une part, l'invisibilité des femmes dans l'espace public qui, pendant longtemps, est le seul considéré comme digne d'intérêt. D'autre part, leur invisibilité dans les sources qui font l'objet d'une sélection à la fois sociale et sexuée. Les archives qui subsistent au sujet des femmes sont souvent cataloguées avec moins d'assiduité et se retrouvent éparpillées (voire perdues) au sein de dossiers divers. De plus, les femmes laissent peu de vestiges derrière elles, comme si la pudeur dont elles sont sommées de faire preuve de leur vivant devait s'étendre jusqu'à leur passage sur Terre. Après tout, leur vie compte peu aux yeux de la société ; cette considération les encourage parfois à détruire elles-mêmes les traces écrites ou matérielles qu'elles ont produites. Elles sont également absentes des grands récits. De fait, ceux-ci traitent d'hommes illustres et d'événements célèbres : pas de place pour les femmes dont les vies, à moins qu'elles soient particulièrement pieuses ou scandaleuses, ne valent pas la peine d'être racontées.¹³¹ Dès lors, pour celles et ceux qui investissent ce champ de recherche féministe naissant, l'enjeu est de faire preuve de créativité. Il est nécessaire de diversifier les sources

¹²⁸ FARGE, A., *Pratiques et effets de l'histoire des femmes*, dans PERROT, M., dir., *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Marseille, 1984, p. 20.

¹²⁹ LE DOEUFF, M., *Le sexe du savoir*, Paris, 1998, p. 12 à 15.

¹³⁰ CHARPENEL, M., *Les enjeux de la mémoire chez les historiennes des femmes, 1970-2001*, dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 223, n°3, Paris, 2018, p. 13.

¹³¹ PERROT, M., *Mon histoire des femmes*, Paris, 2006, p. 16-20.

(archives judiciaires, productions personnelles, archives familiales...) et, parfois, de lire entre les lignes pour parvenir à dénicher des informations relatives aux femmes. L'invisibilité de ces dernières dans les sources contraste avec l'abondance de discours masculins les concernant. Muses envoûtantes et puits sans fond d'inspiration, les femmes sont omniprésentes dans les productions poétiques et autres littératures amoureuses. Nonobstant, le portrait qu'en dressent les auteurs est loin de décrire l'expérience réelle vécue par les femmes qui fascinent tout autant qu'elles effraient. A travers la plume (pour les sources écrites) et l'œil (pour les sources iconographiques) masculins, nous sont révélées les normes sociétales qui entourent la figure féminine, mais pas ce qu'elle est réellement.¹³² Ce constat établi, il n'est guère envisageable de dissocier l'histoire des femmes de l'étude des représentations.

Depuis son apparition, l'histoire des femmes a déjà vu plusieurs générations intellectuelles se succéder. Elles sont passées d'une histoire des femmes victimes à une histoire des femmes actrices de l'espace public, de la société, de la politique, des domaines militaires et artistiques. Dans les années 1980, l'histoire des femmes s'éloigne du courant féministe militant car elle ambitionne une légitimité disciplinaire, scientifique et institutionnelle.¹³³ Durant cette décennie et celle qui suit, les recherches évoluent de « l'histoire des femmes » vers « l'histoire du genre » (« *gender studies* » en Anglais). Cette appellation se répand de plus en plus à la fin des années 1990 et au début des années 2000. Le genre peut être défini comme « *un système de bicatégorisation hiérarchisé entre les sexes (hommes/femmes) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées* ». ¹³⁴ Les études sur le genre intègrent le masculin aux recherches sur le féminin. Les objectifs sont, d'une part, de mieux comprendre les interactions entre les sexes, et d'autre part, de mettre en lumière les réalités qui en découlent. La comparaison des identités et des rôles sociaux et sexués se veut dynamique, complexe, nuancée et attentive à la pluralité. L'étude du genre traite des résultats de la différenciation des sexes plutôt que de leurs différences. Elle fait ressortir les conséquences socio-économiques, religieuses et culturelles des rapports homme-femme dans un contexte qui n'est pas construit sur un équilibre de pouvoir. Ce cadre d'analyse historique et sociale propose une nouvelle approche de la construction et diffusion des idées et de la symbolique qui entourent le masculin et le féminin.¹³⁵ Au fil des années, les recherches sur les femmes et le genre se développent grâce à de multiples influences et croisements pluridisciplinaires (sciences humaines, littérature, philosophie...). Aujourd'hui, plusieurs appellations coexistent (voire s'entremêlent, non sans susciter de débats) pour désigner ces études : on parle de

¹³² THÉBAUD, F., *Ecrire l'histoire des femmes et du genre*, Paris, 2007, p. 71-79.

¹³³ PERROT, M., *Mon histoire des femmes... op. cit.*, p. 11-14.

¹³⁴ BERENI, L., CHAUVIN, S., JAUNAIT, A., et REVILLARD, A., *Op. Cit.*, p. 7.

¹³⁵ THÉBAUD, F., *Sexe et genre*, dans *Femmes, genres et sociétés. L'état des savoirs*, hors-série, Paris, 2005, p. 57-66.

conceptions genrées, d'histoire des femmes et d'histoire du genre (terme davantage employé en francophonie européenne). Certaines spécialistes sont en désaccord sur ces terminologies. D'une part, les partisans de « l'histoire des femmes » reprochent à « l'histoire du genre » d'être trop globale dans sa méthode, au risque d'éclipser les femmes. D'autre part, les adeptes de « l'histoire du genre » considèrent qu'il est nécessaire de prendre en compte l'ensemble de la société sexuée dans laquelle les femmes évoluent pour comprendre ce groupe en profondeur.¹³⁶

Ces études ont mis en lumière des inégalités hommes/femmes jusqu'à lors ignorées ou peu prises en compte ainsi que l'implication des femmes, souvent négligée, dans certains événements ou phénomènes historiques. Auparavant, les inégalités étaient souvent justifiées par la nature ou les écritures religieuses, nous y reviendrons. L'étude du genre vise la dissociation de l'alibi biologique et des constructions sociales qui, pendant longtemps, définissent et asymétrisent les relations entre hommes et femmes.¹³⁷ Aujourd'hui, le champ d'études dédié à la femme et au genre s'est élargi à plusieurs niveaux : spatial, religieux ou encore culturel. Il a développé un réseau professionnel et institutionnel bien construit, disposant de ses centres de recherches, ses revues, ses colloques ou encore ses associations.

2. La femme et son corps dans le christianisme

Dès les origines du christianisme, la condition féminine préoccupe les hommes. Ce souci s'illustre dans certains des écrits de Paul. Dans sa première Épître aux Corinthiens, fait référence à une hiérarchie des sexe qui répondrait selon lui à l'ordre établi par Dieu :

*« Le chef de tout homme, c'est le Christ ; le chef de la femme, c'est l'homme (...), il est l'image et le reflet de la gloire de Dieu, tandis que la femme (reflète) la gloire de l'homme (...). L'homme n'a pas été créé pour la femme mais la femme pour l'homme ».*¹³⁸

L'apôtre évoque également cette subordination dans son Épître à Timothée :

¹³⁶ SCHWARTZ, P., *Women's studies, gender studies. Le contexte américain*, dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 75, n° 3, Paris, 2002, p. 15.

¹³⁷ HURTIG, M.-C., KAIL, M. et ROUCH, H., *Introduction*, dans HURTIG, M.-C., KAIL, M. et ROUCH, H., dir., *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*, Paris, 1991, p. 11-21.

¹³⁸ Première épître aux Corinthiens, 11 : 3-8, *Traduction Œcuménique de la Bible*, édition intégrale de l'Ancien et Nouveau Testaments, Paris, 2010, sur *Lire la Bible*, <https://lire-la-bible.net/lecture/1+corinthiens/11/2> (consulté le 23 septembre 2022).

« Que les femmes demeurent en silence et dans une entière soumission lorsqu'on les instruit. Je ne permets pas aux femmes d'enseigner ni de prendre autorité sur leur mari ». ¹³⁹

Pharisien, Paul est fils de son temps où la femme est soumise à l'homme. Les considérations énoncées ci-dessus s'éloignent d'une idée centrale introduite par le christianisme qu'il exprime par ailleurs : nous sommes tous enfants de Dieu, peu importe notre sexe ou notre statut.¹⁴⁰ Nonobstant, la conception de la femme inférieure à l'homme se répand parallèlement à la diffusion de la doctrine chrétienne, sous l'influence des grands penseurs chrétiens. Parmi eux, saint Augustin philosophe, théologien et célèbre interprète de l'Écriture, considère que le corps masculin est le reflet de l'âme, tandis que celui de la femme serait un obstacle à l'exercice de la raison. Cela justifie, selon lui, qu'elle reste soumise à l'homme. De plus, à la lecture de la Chute originelle relatée dans la Genèse, il conclut que la femme est davantage coupable que l'homme : c'est sa désobéissance et sa faiblesse qui entraînent Adam dans une existence pénible. Eve est donc le prototype de la femme maudite et de la tentatrice sexuelle. Comme châtiment, elle est condamnée à désirer Adam : celui-ci peut en profiter selon son bon plaisir et la dominer. Saint Augustin estime que la femme est responsable, voire coupable, du désir masculin : ce n'est donc pas l'homme qui pèche, il est simplement victime des pulsions féminines.¹⁴¹ En plus d'être dangereuse, la première femme est inférieure : elle a été créée à partir d'Adam pour l'accompagner.¹⁴² Autour de cette idée, se cristallise un discours misogyne qui traverse les siècles et acquiert de plus en plus de cohérence. En effet, les commentaires dégradants relatifs aux femmes et basés sur les chapitres deux et trois de la Genèse se multiplient. Ci-dessous, un exemple éloquent, issu de la plume de Jean Chrysostome :

« Eve a été formée la seconde et soumise à l'homme, tout son sexe doit donc observer la même soumission. » ¹⁴³

Comme la plupart des interprétations proposées à l'époque, il passe à côté de la symbolique du texte et tente simplement de justifier théologiquement l'inégalité entre les hommes et les femmes, alors répandue dans de nombreuses cultures.

¹³⁹ PERROT, M., *Mon histoire des femmes... op. cit.*, p. 27.

¹⁴⁰ LAMBIN, R., *Paul et le voile des femmes*, dans *Clio, Histoire, femmes et sociétés*, Toulouse, vol. 2, n°2, 1995, p. 4.

¹⁴¹ BUISSET, A., *Les religions face aux femmes. Judaïsme, Christianisme, Islam, Hindouisme, Bouddhisme, Taoïsme*. Paris, 2008, p. 66-68.

¹⁴² BEAUVALET-BOUTOUYRIE, S., et BERTHIAUD, E., *Le Rose et le Bleu. La fabrique du féminin et du masculin*, Paris, 2016., p. 13-15.

¹⁴³ PELLETIER, A.-M., *Le Christianisme et les femmes. Vingt siècles d'histoire*, Paris, 2001, p. 51.

Pendant longtemps, la féminité a été vécue comme une punition par les femmes qui la percevaient comme un élément négatif de leur identité. Parmi les arguments avancés par l'historien Edward Shorter pour expliquer ce ressenti, figure le destin de leur illustre ancêtre.¹⁴⁴ En effet, en tant que descendantes d'Eve, les femmes sont davantage marquées par le péché originel et doivent donc redoubler d'efforts pour accéder au salut.¹⁴⁵ Leur corps, bien qu'il soit toujours considéré inférieur, peut participer à leur rédemption soit par la virginité, soit par la maternité.¹⁴⁶ Le devoir des femmes est de devenir mères, rôle dans lequel elles sont admirées, à l'image de la Vierge Marie. Cette importance de la capacité reproductive n'est pas propre à la doctrine chrétienne et s'observe déjà en des temps plus reculés, notamment à l'époque de la démocratie athénienne. La virginité, quant à elle, est perçue comme la valeur suprême. L'idéalisation de cet état remonte également à une époque antérieure à la diffusion du christianisme. Néanmoins, contrairement aux vestales romaines par exemple, les vierges chrétiennes font le choix de cette abstinence, vocation dans laquelle elles s'engagent corps et âme.¹⁴⁷

Durant l'Ancien Régime, l'image de la femme inférieure demeure bien ancrée dans les esprits, comme l'illustrent ces proverbes populaires modernes :

« Une femme qui ne craint pas son mari est une femme qui ne craint pas Dieu ».

« Un homme est indigne de l'être qui de sa femme n'est pas le maître ».¹⁴⁸

Nonobstant, les considérations se nuancent et se partagent davantage entre la femme-mère respectable et la femme-créature dangereuse reliée à Satan.¹⁴⁹ Durant le 16^e siècle, période agitée par des conflits religieux, la femme est considérée par chaque groupe comme étant plus susceptible de rejoindre l'ennemi. D'une part, les protestants affirment que son ignorance et sa turpitude l'amènent à se ranger aux côtés de ceux qu'ils surnomment « les papistes ». D'autre part, les catholiques estiment que sa faiblesse d'esprit l'encourage à céder à l'hérésie.¹⁵⁰ Néanmoins, par la suite, les réformateurs catholiques changent leur perspective vis-à-vis de la femme. Jusqu'à lors considérée comme dépourvue de jugement et de raison, son rôle de mère lui permet d'être désormais perçue comme un élément central de la diffusion de la bonne parole. En effet, étant potentiellement responsable de l'éducation

¹⁴⁴ SHORTER, E., *A History of Women's Bodies*, New-York, 1982, p. 9.

¹⁴⁵ GRIMAL, P., *La femme à Rome et dans la civilisation romaine*, dans GRIMAL, P., dir., *Histoire mondiale de la femme, Préhistoire et Antiquité*, Paris, 1974, p. 480.

¹⁴⁶ *Ibid*, p. 483.

¹⁴⁷ RIOT-SARCEY, M., dir., *De la différence des sexes... op. cit.*, p. 134.

¹⁴⁸ SEGALIN, M., *Le mariage, l'amour et les femmes dans les proverbes populaires français (suite)*, dans *Ethnologie française*, t. 6, Paris, 1976, p. 70.

¹⁴⁹ BEAUVALET-BOUTOUYRIE, S., et BERTHIAUD, E., *Le Rose et le Bleu... op. cit.*, p. 15.

¹⁵⁰ PELLETIER, A.-M., *Le Christianisme et les femmes... op. cit.*, p. 121.

de ses enfants, elle peut agir comme vecteur de la reconquête religieuse. L'instruction des jeunes filles devient alors primordiale aux yeux des autorités catholiques. L'objectif est de façonner de futures bonnes mères chrétiennes qui pourront enseigner à leurs enfants les principes moraux et religieux promus par le pouvoir. Cette prise de conscience provoque l'augmentation des lieux de formation des petites filles ainsi que la diversification des couches sociales concernées par l'éducation. L'acquisition des connaissances dépasse petit à petit le cadre domestique et prend place dans des établissements dédiés. Les dimensions religieuse et morale dominent l'éducation des jeunes filles : elles doivent avant tout aimer et servir Dieu. Savoir compter, lire, écrire et manier l'aiguille ne vient qu'en second lieu.¹⁵¹

A l'époque de la Réforme catholique, une volonté d'assainir les mœurs de la société se manifeste au sein des territoires ouest-européens. Ce moralisme répond, entre autres, aux critiques énoncées par les réformés protestants. L'ambition de ces derniers est de comprendre ce que Dieu attend réellement des chrétiens, dans la foi mais également dans toutes les sphères de leur existence. Dans cette optique, ils pointent du doigt le laxisme des autorités catholiques vis-à-vis de la sexualité des fidèles et des représentants de l'Eglise. En réaction, lors de la mise en place de la Réforme catholique, le contrôle des conduites sexuelles se fait plus rigoureux et les actions contre la prostitution ou la fornication s'intensifient.¹⁵² Le mariage est fortement valorisé car il permet de discipliner le désir et la reproduction. Nonobstant, certaines pratiques restent condamnées au sein de l'institution matrimoniale, telle que la masturbation ou la position sexuelle de l'Andromaque, où l'homme est chevauché par la femme. Le fait que cette position soit vivement déconseillée témoigne du souci des autorités de maintenir la femme en position d'infériorité en toutes circonstances. Les rapports sexuels dictés par le plaisir, le désir ou la passion et qui ne répondent pas à un besoin physique ne sont pas tolérés.¹⁵³ L'activité sexuelle est hiérarchisée. Nous l'avons vu, la chasteté constitue l'état idéal à atteindre ; viennent ensuite les rapports sexuels consommés en mariage, les pratiques hors-mariage et enfin celles considérées comme contre-nature. Ces luxures sont, elles-aussi, catégorisées selon leur degré de gravité. Par exemple, le théologien français Jean Bénédicti hiérarchise dans *La Somme des peschez et es remedes d'iceux* (Lyon, 1584) dix comportements lubriques. Parmi eux : la fornication, le stupre, l'inceste, le viol, le sacrilège (péché consommé avec des personnes religieuses ou dans un lieu sacré), la masturbation (qu'il qualifie de « pollution volontaire »), ou encore la sodomie. Notons que le passage à l'action n'est pas obligatoire pour pécher : selon l'enseignement évangélique, la pensée

¹⁵¹ SONNET, M., *Une fille à éduquer*, dans DUBY, G., et PERROT, M., dir., *Histoire des femmes en Occident*, t. 3 : XVIe – XVIIIe siècles, Paris, 1991, p. 114-133.

¹⁵² DABHOIWALA, F., *The Origins of Sex. A History of the First Sexual Revolution*, Oxford, 2012, p. 11-13.

¹⁵³ DAVIDSON, N.S., *Sex, Religion, and the Law*, dans TALVACCHIA, B., dir., *A cultural History of sexuality*, vol. 3 : *In the Renaissance*, Oxford, 2011, p. 100-101.

charnelle est déjà considérée comme un manquement.¹⁵⁴ Les réformes religieuses impliquent toujours une composante morale, il n'est donc guère surprenant de voir que la sexualité fasse l'objet de tant d'attention au 16^e siècle.¹⁵⁵

Le rôle des femmes dans les Ecritures est passé sous silence, sous-estimé et limité à celui de mère ou de domestique. Un des exemples les plus représentatifs est celui des femmes qui répandent la bonne nouvelle suite à la mort du Christ. D'abord rabaissées à une aide banale, elles ont ensuite complètement disparu du récit. Cela fait dire à l'auteur Ariane Buisset que les Evangiles et les commentaires dont ils font l'objet rapportent moins la parole de Dieu que les représentations intellectuelles d'hommes soucieux de dominer les femmes.¹⁵⁶ Celles-ci sont également moins représentées que les hommes dans la sainteté. En effet, il leur est plus difficile, à de rares exceptions près, de devenir une figure publique. Or, cette dernière condition est nécessaire, avec la virginité, pour accéder au statut de sainte. Soulignons également l'inégalité qui transparait au sein des récits saints. En effet, là où les hommes pieux parcourent le monde pour évangéliser les foules, les figures féminines de la sainteté ne font que prier et conserver leur chasteté. Dans certains cas, elles accèdent à l'ultime honneur : le martyre.¹⁵⁷ Ce dernier leur permet d'acquérir une certaine reconnaissance, voire estime, masculines, comme l'illustre cet extrait de la *Lettre aux Corinthiens* (55, 3-6) de Clément de Rome faisant référence aux femmes martyres :

« Plus d'une, rendue forte par la charité de Dieu, a accompli des exploits dignes d'un homme ». ¹⁵⁸

A l'époque de la Réforme catholique, certaines femmes parviennent à s'affirmer : les mystiques. L'expérience mystique chrétienne se définit comme une union de Dieu par l'intermédiaire du Christ avec l'âme du fidèle qui s'en voit métamorphosée. Les mystiques ressentent un besoin presque irréprensible de témoigner de la relation particulière et intime qu'elles entretiennent avec le Divin.¹⁵⁹ Les mystiques sont des femmes d'action et qui prennent la parole sous l'impulsion de l'urgence mystique. Parmi elles, Thérèse d'Avila, à la fois fondatrice et réformatrice, est un des maîtres de la théologie mystique occidentale. Son influence marque la spiritualité chrétienne moderne, lui conférant ainsi une autorité informelle qui passe à travers le corps. En effet, les mystiques vivent l'union théopathique au plus profond de leur corps. Celui-ci parle pour elles et est envahi par le Divin à travers

¹⁵⁴ DAUMAS, M., *Au bonheur des mâles. Adultère et cocuage à la Renaissance.*, Paris, 2007, p. 15.

¹⁵⁵ CRAWFORD, K., *European sexualities, 1400-1800*, Cambridge, 2007, p. 56 et 73.

¹⁵⁶ BUISSET, A., *Les religions face aux femmes...* op. cit., p. 97.

¹⁵⁷ PERROT, M., *Mon histoire des femmes...* op. cit., p. 18 et 111.

¹⁵⁸ PELLETIER, A.-M., *Le Christianisme et les femmes...* op. cit., p. 66.

¹⁵⁹ FELLA, A., *Femmes en quête d'absolu. Anthologie de la mystique au féminin*, Paris, 2016, p. 7-23.

des visions, la transverbération ou encore les blessures du cœur qui peuvent les mener jusqu'à l'extase.¹⁶⁰ Les mystiques du 16^e siècle deviennent des modèles universels pour les siècles suivants.¹⁶¹ Leur influence majeure inquiète les autorités car le contact privilégié qu'elles entretiennent avec Dieu ne passe pas par les institutions. Thérèse d'Avila, par exemple, est suspectée par l'Inquisition : les femmes, exclues du pouvoir ecclésiastique, ne peuvent pas être des guides spirituels, enseigner ou écrire.¹⁶² Mais les mystiques puisent leur légitimité dans leur contact direct avec le Divin qui leur permet de revendiquer une place dans le catholicisme et d'avoir une certaine marge de manœuvre.

Parallèlement à l'accroissement des femmes mystiques au 16^e siècle, la sorcellerie, massivement incarnée par le féminin, se répand considérablement.¹⁶³ Lors de l'apothéose de la chasse aux sorcières, entre 1560 et 1680, les trois quarts des bûchers constitués sont destinés à des femmes. Celles-ci sont considérées plus enclines à pénétrer ce monde dirigé par Satan, avec qui il leur serait possible de copuler.¹⁶⁴ Dans ce travail, nous n'irons pas davantage dans le détail concernant les sorcières et le traitement qui leur est réservé. Néanmoins, il nous semblait pertinent souligner l'écart entre sainteté (synonyme de bonté) et sorcellerie (reliée au Diable) pour ce qui est de la représentativité féminine.

Le corps, quant à lui, est pratiquement invisible dans les sources de l'Ancien Régime qui nous sont parvenues. Cela peut s'expliquer par l'importance de l'Eglise dans la société : le corps est considéré comme une enveloppe temporaire abritant une âme immortelle et est donc souvent méprisé par les clercs.¹⁶⁵ Pourtant, il occupe une place non négligeable dans le catholicisme qui peut être défini comme une religion de gestes. Ainsi, le corps intervient à plusieurs niveaux, dans les cultes, les croyances et les pratiques. Le Concile de Trente réaffirme, par exemple, la présence du corps du Christ dans l'hostie¹⁶⁶ donnée aux fidèles, qui ingurgitent alors le corps divin.¹⁶⁷ Le corps est également vénéré dans le cadre du culte des reliques (restes de saints ayant rejoint le monde céleste). Une symbolique entoure les corps des fidèles eux-mêmes ainsi que la gestuelle qu'ils exécutent : faire le signe de croix, toucher un objet sacré, s'agenouiller pour prier, voir les représentations, réciter une prière, etc. Soulignons

¹⁶⁰ SESÉ, B., *Thérèse d'Avila*, dans FELLA, A., dir., *Les femmes mystiques. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2013, p. 905-910.

¹⁶¹ ADNÈS, P., *La mystique : XVIe-XXe siècles*, dans *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique. Doctrine et histoire* (dorénavant : DSAM), 16 vol., 1937-1995, t. X, Paris, 1980, p. 1919-1939.

¹⁶² MELCHIOR-BONNET, S., *Thérèse d'Avila*, dans DELUMEAU, J., dir., *Histoire des saints et de la sainteté chrétienne, Tome VIII : Les saintetés chrétiennes, 1546-1714*, Paris, 1988, p. 262-273.

¹⁶³ FELLA, A., *Introduction*, dans FELLA, A., dir., *Les femmes mystiques... op. cit.*, p. 21.

¹⁶⁴ PELLETIER, A.-M., *Le Christianisme et les femmes... op. cit.*, p. 128-129.

¹⁶⁵ PELLEGRIN, N., *Corps du commun, usages communs du corps*, dans CORBIN, A., COURTINE, J.-J., VIGARELLO, G., dir., *L'Histoire du corps*, vol. 1, Paris, 2005, p. 110-111.

¹⁶⁶ Fine rondelle de pain azyme consacrée par le prêtre pendant la messe, *Hostie* dans CNRTL, *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*, <https://www.cnrtl.fr/definition/hostie> (consulté le 26 juillet 2021).

¹⁶⁷ GÉLIS, G., *Le corps, l'Eglise et le sacré*, dans CORBIN, A., COURTINE, J.-J., VIGARELLO, G., dir., *L'Histoire du corps... op. cit.*, p. 37.

l'ambivalence de ce rapport au corps : voué à la déchéance, celui-ci sert néanmoins d'instrument pour accéder au Salut (tant personnel que communautaire). Chacun de ses mouvements est un signe divin ou un moyen de sanctification.¹⁶⁸ En réalité, cette ambiguïté dépasse le catholicisme et s'observe à l'échelle de la société. Cette dernière est marquée par l'héritage médiéval et fait donc preuve de pudeur et de méfiance vis-à-vis du corps. Néanmoins, celui-ci fait également l'objet d'un culte, notamment à travers la redécouverte du nu à la Renaissance.¹⁶⁹ Le débat « corps exalté – corps méprisé » est encore plus houleux lorsqu'il concerne celui des femmes car elles sont considérées comme des proies fragiles ayant une tendance naturelle à jouer de leurs qualités physiques pour séduire.¹⁷⁰

La tradition judéo-chrétienne ayant réduit les femmes au silence dans l'espace public, celles-ci sont avant tout une image, un corps dont les apparitions sont minutieusement codifiées.¹⁷¹ Aucun Père de l'Eglise ne conçoit que le corps de la femme puisse être un support de l'âme et non une entrave. Son corps ne fait pas sens pour elle-même mais uniquement pour l'homme, son usage et son plaisir. Cela explique pourquoi, contrairement aux femmes, les hommes ne doivent pas se couvrir la tête : ils représentent la gloire de Dieu. Les femmes, quant à elles, doivent porter ostensiblement le symbole de l'autorité dont elles relèvent.¹⁷² A l'époque de la Réforme catholique, le corps continue de faire l'objet d'une attention particulière. Il est attendu des religieuses liées à ces projets de reconquête qu'elles luttent toute leur vie contre leur corps. Elles se doivent d'en contrôler les expressions ainsi que l'usage de leurs sens car il est considéré comme le miroir de leur état intérieur. Vigilance est leur maître-mot : elles se montrent attentives aux stimulations extérieures captées par le corps et veillent à ce que celui-ci ne serve qu'à des fins spirituelles. Ainsi, elles demeurent un modèle de vertu.¹⁷³ Attention néanmoins à ne pas enfermer les femmes dans un rôle de victime : certaines d'entre elles, comme les mystiques, parviennent à s'élever, prendre la parole et être influentes.

3. La femme et son corps dans la société moderne

Durant le 16^e siècle, nombreux sont les débats intellectuels et savants relatifs à l'égalité, aux différences et aux qualités de l'homme et de la femme. Néanmoins, bien que les plumes s'agitent vigoureusement, il y a peu de conséquences concrètes sur les représentations et les lois qui régissent

¹⁶⁸ PELLEGRIN, N., *Corps du commun... op. cit.*, dans CORBIN, A., COURTINE, J.-J., VIGARELLO, G., dir., *L'Histoire du corps... op. cit.*, p. 111.

¹⁶⁹ MATTHEWS-GRIECO, S., *Corps, apparence et sexualité*, dans DUBY, G., et PERROT, M., dir., *Histoire des femmes... op. cit.*, p. 59.

¹⁷⁰ HENNEAU, M.-E., *Corps sous le voile à l'époque moderne*, dans MCCLIVE, C., et PELLEGRIN, N., dir., *Femmes en fleurs, femmes en corps. Sang, santé, sexualités du Moyen-Âge aux Lumières*, Saint-Etienne, 2010, p. 59-62.

¹⁷¹ PERROT, M., *Mon histoire des femmes... op. cit.*, p. 62.

¹⁷² BUISSET, A., *Les religions face aux femmes... op. cit.*, p. 63.

¹⁷³ HENNEAU, M.-E., *Corps sous le voile... op. cit.*, dans MCCLIVE, C., et PELLEGRIN, N., dir., *Femmes en fleurs, femmes en corps... op. cit.*, p. 61 et 65.

le quotidien de la femme.¹⁷⁴ Son existence est toujours régie par un homme à qui elle doit obéir : son père d'abord, son mari ensuite. Dès l'enfance, la jeune fille est conditionnée au fait qu'elle ne pourra survivre que si elle se trouve un mari qui lui évitera la pauvreté et lui offrira un foyer.¹⁷⁵ Le mariage et l'enjeu qu'il représente ne sont guère plus réjouissants pour les femmes issues des classes sociales plus aisées. Dès leur plus jeune âge, leur mariage est planifié, arrangé selon les intérêts diplomatiques et alliances politiques du moment. Elles sont, dans la plupart des cas, unies à un homme bien plus âgé, désinvolte et infidèle dont elles tombent régulièrement enceintes.¹⁷⁶

Le mariage et la reproduction constituent les seuls projets de vie auxquels la femme peut aspirer. Elle est d'ailleurs mariée très jeune, afin d'accomplir son devoir au plus vite : donner du plaisir à l'homme et faire des enfants dont elle est la nourricière puis l'éducatrice.¹⁷⁷ Ces éléments font partie de sa condition, ils vont de soi et affirment la prévalence masculine. Ils n'ont donc jamais été remis en question par ceux qui ont longtemps tenu la plume pour écrire l'Histoire : les hommes.¹⁷⁸ Lors des noces, la femme doit être vierge, la chasteté étant considérée comme valeur suprême (cf. supra). Tout au long de sa vie de couple, elle doit rester loyale et fidèle à son mari. Celui-ci, en revanche, a droit à l'adultère que la femme doit considérer avec indulgence. A l'époque de la Réforme catholique, les maîtresses se font néanmoins plus discrètes en raison du tour du vis des autorités civiles et religieuses autour de la sexualité, évoqué dans le point précédent.¹⁷⁹ En effet, une pudeur entoure désormais le coït, strictement réglementé et seulement admis pour son rôle reproducteur.¹⁸⁰ Dans le prolongement de cet encadrement des rapports sexuels, les pères de famille, alors considérés comme des extensions du pouvoir royal, sont dotés de nouveaux moyens légaux visant à contrôler leur femme.¹⁸¹

En Europe, le 16^e siècle est marqué par la redécouverte culturelle de l'Antiquité. Ce mouvement influence la manière dont le corps et la sexualité sont perçus. En effet, des traités médicaux jusqu'à lors inconnus sont traduits, d'autres sont édités ou réécrits en langue vulgaire : les informations médicales liées au corps se diffusent et sont plus accessibles. De plus, les expérimentations se multiplient et la pratique de la dissection se répand, entraînant une meilleure connaissance du corps humain. Dans

¹⁷⁴ PELLETIER, A.-M., *Le Christianisme et les femmes... op. cit.*, p. 113-115.

¹⁷⁵ HUFTEN, O., *Le travail et la famille*, dans DUBY, G., et PERROT, M., dir., *Histoire des femmes... op. cit.*, p. 29.

¹⁷⁶ PELLETIER, A.-M., *Le Christianisme et les femmes... op. cit.*, p. 117.

¹⁷⁷ BRUIT ZAIDMAN, L., HOUBRE, G., KLAPISCH-ZUBER, C., et SCHMITT PANTEL, P., dir., *Le corps des jeunes filles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, 2001, p. 143.

¹⁷⁸ FOUQUET, C., *Le détour obligé... op. cit.*, dans PERROT, M., dir., *Une histoire des femmes est-elle possible ?... op. cit.*, p. 75.

¹⁷⁹ MATTHEWS-GRIECO, S., *Corps, apparence et sexualité*, dans DUBY, G., et PERROT, M., dir., *Histoire des femmes... op. cit.*, p. 91-92.

¹⁸⁰ PERROT, M., *Mon histoire des femmes... op. cit.*, p. 80-86.

¹⁸¹ NYE, R., *Sexuality*, dans MEADE, T., et WIESNER-HANKS, M., *A companion to Gender history*, Malden, 2006, p. 15.

leurs œuvres, les artistes s'appuient sur les constatations des anatomistes pour représenter le corps. On assiste également à un renouvellement des motifs érotiques lié à celui-ci.¹⁸²

Les observations médicales constituent un discours d'autorité sur la nature et le corps féminins. Dans les faits, il s'agit davantage de résultats expérimentaux, de présomptions et de produits de l'imagination qui comblent les insuffisances scientifiques et lacunes théoriques de l'époque.¹⁸³ D'un point de vue anatomique, de l'Antiquité jusqu'à Freud, le sexe de la femme est perçu comme un défaut physique comparable à un réceptacle, un trou sans fond où l'homme risque de perdre son énergie. Au 16^e siècle, influencés par la médecine ancienne, les médecins considèrent que les appareils génitaux masculins et féminins sont isomorphiques (idée remise en cause au siècle suivant). Ainsi, des parallèles sont effectués entre leurs structures anatomiques respectives : par exemple, certains ouvrages médicaux renomment les ovaires « testicules masculins ». La différence principale est que les organes masculins sont extérieurs et ceux de la femme sont situés à l'intérieur de son corps. Cette intériorité est justifiée par sa constitution physique froide et humide, que nous avons évoqué au début de ce chapitre.¹⁸⁴ Chaque composante du corps de la femme la prédispose à être plus faible : ses os et ses muscles sont plus mous et plus courts que ceux des hommes, son large bassin (dont la forme permet le développement du fœtus) rend sa démarche vacillante et l'empêche de courir rapidement. Son cerveau est plus petit et moins vif, confirmant ainsi la passivité de la femme dont les activités doivent être réservées et les émotions intériorisées.¹⁸⁵ Cette débilité (« *imbecillitas* »), tant de corps que d'esprit, justifie l'absence d'autonomie des femmes. Il est dès lors nécessaire qu'elles soient encadrées pour leur protection et pour celle d'autrui.¹⁸⁶

Les considérations au sujet de la sexualité féminine sont ambiguës, oscillant entre insatiabilité sexuelle et frigidité due à son incapacité à prendre du plaisir. La femme ne dispose pas de son corps : il appartient à son mari.¹⁸⁷ Dans la majorité des cas, elle subit le devoir conjugal car l'homme est indifférent à son bien-être et dispose d'une emprise illimitée sur sa sexualité. Cela se marque sur le corps féminin à travers des grossesses indésirées, violences et autres désagréments.¹⁸⁸ Même l'unique position sexuelle recommandée pour la procréation illustre la hiérarchie entre les sexes :

¹⁸² STEINBERG, S., *De la Renaissance aux Lumières*, dans STEINBERG, S., dir., *Une histoire des sexualités... op. cit.*, p. 171-179.

¹⁸³ CAROL, A., *Le genre face aux mutations du savoir médical : sexes et nature féminine dans la fécondation (XVIe-XIXe siècles)*, dans CAPDEVILA, L., CASSAGNES, S., COCAUD, M., GODNIEAU, D., ROUQUET, F., et SAINCLIVIER, J., dir., *Le genre face aux mutations. Masculin et féminin, du Moyen-Âge à nos jours*, Rennes, 2003, p. 83.

¹⁸⁴ *Ibid*, p. 178.

¹⁸⁵ KNIBIEHLER, Y., et FOUQUET, C., *La femme et les médecins. Analyse historique*, Paris, 1983, p. 89-99.

¹⁸⁶ PELLETIER, A.-M., *Le Christianisme et les femmes... op. cit.*, p. 116.

¹⁸⁷ GRIMAL, P., *La femme à Rome... op. cit.*, dans GRIMAL, P., dir., *Histoire mondiale de la femme... op. cit.*, p. 483.

¹⁸⁸ SHORTER, E., *A History of Women's Bodies... op. cit.*, p. 15.

la femme, passivement couchée, est surmontée par l'homme actif et puissant.¹⁸⁹ Le coït est d'ailleurs souvent présenté comme un combat : l'homme, chevalier muni de son épée (son sexe) prend d'assaut la forteresse, la femme.¹⁹⁰ L'accessibilité aux activités sexuelles dont bénéficie l'homme est une des trois raisons avancées par Edward Shorter pour justifier sa supériorité vis-à-vis de la femme. L'historien considère que celle-ci, en plus d'être victime de son mari, est également soumise à la maisonnée. En effet, les lourdes responsabilités domestiques qui pèsent sur ses épaules provoquent un épuisement physique et mental conséquent. De plus, la femme est victime de la nature, en raison des maladies dévastatrices propres à son sexe, qui frappent la poitrine ou le bassin, par exemple.¹⁹¹ La prise en charge de ces maladies est souvent inadéquate, en raison d'une profonde méconnaissance du corps féminin. En effet, les recherches anatomiques avancent de façon très inégale entre l'homme et la femme, qui est principalement étudiée pour ses fonctions génitrices.¹⁹² La manière dont sont considérées les menstruations constitue un exemple éloquent de l'ignorance médicale au sujet du corps féminin. En effet, les règles sont présentées par les médecins comme un rejet mensuel des aliments que l'estomac ne parvient pas à digérer correctement en raison de la faiblesse et de la froideur physiques féminines.¹⁹³ Le sang menstruel est considéré comme un poison : la médecine populaire estime qu'il s'agit d'une preuve supplémentaire du rôle tragique de la femme dans la Chute originelle. C'est un témoignage de sa culpabilité et de son infériorité. Quand la femme est indisposée, son corps est considéré comme repoussant, à tel point que les couples mariés observent une période d'abstinence sexuelle durant cette période (aussi valable durant la grossesse et l'allaitement).¹⁹⁴

Au 16^e siècle, la distinction sexuelle des représentations esthétiques s'accroît : l'apparence physique de la femme doit s'opposer à celle de l'homme, à l'image de leurs positions et rôles sociaux radicalement différents. D'un côté, la force et la virilité de l'homme reflète son excellence ; de l'autre, la femme, tendre et délicate, est plus fragile. Elle doit être belle (surtout depuis la Renaissance, où la beauté devient un critère essentiel) et recherche donc conseils et recettes dans des traités synthétisant les « secrets des dames ». Cette littérature hygiénique et esthétique, destinée à la base aux praticiens chargés de soigner les femmes, connaît une diffusion importante grâce à l'imprimerie. Le visage fait

¹⁸⁹ MATTHEWS-GRIECO, S., *Corps et sexualité dans l'Europe d'Ancien Régime*, dans CORBIN, A., COURTINE, J.-J., VIGARELLO, G., dir., *L'Histoire du corps... op. cit.*, p. 188.

¹⁹⁰ STEINBERG, S., *De la Renaissance aux Lumières*, dans STEINBERG, S., dir., *Une histoire des sexualités... op. cit.*, p. 190.

¹⁹¹ SHORTER, E., *A History of Women's Bodies... op. cit.*, p. 9-10.

¹⁹² BEAUVALET-BOUQUYRIE, S., *Les femmes à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, 2003, p. 23.

¹⁹³ MOULINIER-BROGI, L., *Virginité, maternité et maux du corps féminin au prisme de l'uroscopie médiévale*, dans MC CLIVE, C., et PELLEGRIN, N., *Femmes en fleurs, femmes en corps... op. cit.*, p. 29.

¹⁹⁴ MATTHEWS-GRIECO, S., *Corps et sexualité... op. cit.*, dans CORBIN, A., COURTINE, J.-J., VIGARELLO, G., dir., *L'Histoire du corps... op. cit.*, p. 187-188.

l'objet d'une attention particulière, à l'instar des autres parties visibles du corps, comme le cou ou les cheveux.¹⁹⁵ Dès la fin du 15^e et le début du 16^e siècle, l'idéal physique menu de la femme du Moyen-Âge laisse place à un modèle plus rond aux hanches et à la poitrine généreuses. Les attributs reproducteurs sont désormais davantage mis en avant. Cette évolution peut, entre autres, être expliquée par un changement de régime alimentaire caractérisé par un apport calorique plus riche qu'au Moyen-Âge. Les rondeurs sont désormais synonymes de bonne santé et de richesse, tandis que la maigreur est considérée comme un signe de mauvaise santé et de pauvreté. En effet, les femmes des classes inférieures sont souvent sous-alimentées. Elles constituent le dernier maillon de la chaîne du partage de la nourriture, tant en quantité qu'en qualité. Les hommes sont les premiers servis, viennent ensuite les enfants et enfin les femmes. Evidemment, cette sous-alimentation impacte la santé des moins fortunées, davantage exposées aux maladies et dont la puberté apparaît plus tardivement que les femmes qui connaissent de meilleures conditions sociales.¹⁹⁶

Cette pression de l'esthétique, traduite par l'abondance de recueils visant à camoufler le moindre dysfonctionnement ou défaut du corps féminin, est omniprésente dans la vie de la femme. Celle-ci tente d'atteindre un idéal physique glorifié afin d'être définie comme une « bonne femme » et d'exister sur la scène sociale.¹⁹⁷ Dès la seconde moitié du 16^e siècle, les soins de beauté féminins sont considérés comme une véritable médecine : l'esthétique et l'attention qui y est portée font partie de la nature et de la *res publica*.¹⁹⁸ Cette obsession pour l'apparence parfaite traduit des préoccupations plus larges, concernant notamment l'ordre et la stabilité sociale où le sexe des protagonistes joue un rôle essentiel.¹⁹⁹ En effet, l'ordre social établi par les sociétés modernes doit refléter l'ordre naturel du monde.²⁰⁰

Avant de clôturer ce chapitre, il convient de faire remarquer que le corps qui fait l'objet de notre étude est particulier. Certes, c'est le corps d'une femme, Marie Stuart, mais c'est également celui d'une fonction, reine d'Ecosse. Nous nous devons de prendre en compte cette bicorporalité inhérente à sa condition dans l'approche que nous proposons. Le corps politique immortel s'incarne successivement

¹⁹⁵ BERRIOT-SALVADORE, E., *De l'ornement et du gouvernement des dames*, dans MC CLIVE, C., et PELLEGRIN, N., *Femmes en fleurs, femmes en corps... op. cit.*, p. 37-43.

¹⁹⁶ MATTHEWS-GRIECO, S., *Corps, apparence et sexualité*, dans DUBY, G., et PERROT, M., dir., *Histoire des femmes... op. cit.*, p. 68.

¹⁹⁷ GOPAL, M., *Body, Gender, and Sexuality : politics of being and belonging*, dans *Economic and political weekly*, vol. 45, n°17, Mumbai, 2010, p. 43-52.

¹⁹⁸ BERRIOT-SALVADORE, E., *De l'ornement et du gouvernement des dames*, dans MC CLIVE, C., et PELLEGRIN, N., *Femmes en fleurs, femmes en corps... op. cit.*, p. 58.

¹⁹⁹ MATTHEWS-GRIECO, S., *Corps et sexualité... op. cit.*, dans DUBY, G., et PERROT, M., dir., *Histoire des femmes... op. cit.*, p. 60.

²⁰⁰ RIOT-SARCEY, M., dir., *De la différence des sexes... op. cit.*, p. 141.

dans des corps naturels, interchangeables et mortels : ceux des souverains.²⁰¹ Ce « double-corps » est le fruit de la politisation et sécularisation des considérations ecclésiastiques vis-à-vis de Jésus Christ et de son corps. En effet, à la fin du Moyen-Âge, les institutions étatiques se voient doter d'une « auréole » religieuse et les pouvoirs politiques se réapproprient le vocabulaire chrétien.²⁰² La notion d'incarnation de l'Etat est essentielle pour comprendre la dualité mortel – immortel qu'abritent les corps souverains. Outre le pouvoir royal, le corps d'une reine représente également le maintien et la survie de la dynastie à la tête du royaume. En effet, celle-ci doit être assurée par une descendance nombreuse composée de garçons qui, si la loi salique est de vigueur, pourraient un jour monter sur le trône, et de filles qui pourraient régner ou bien être utiles dans le cadre d'alliances politiques via arrangements matrimoniaux. Responsable de la naissance des héritiers de la couronne, le corps de la reine est primordial par sa fécondité. Cette « pression de la génération » ne se manifeste pas aussi vigoureusement à l'égard du corps du roi qui est, pourtant, indispensable au processus de reproduction. La lourde tâche d'engendrer le corps royal revient donc à la femme, ce qui vaut à Marx sa formule : la reine produit le roi.²⁰³ Le concept du « corps du roi » sera approfondi au sein du chapitre dédié à Marie Stuart. Nous nous contenterons ici de quelques lignes, certes insuffisantes pour décrire ce sujet vaste et complexe, mais nécessaires dans le cadre de ce chapitre concernant la condition féminine.

Conclusion

Ce chapitre nous a permis de comprendre que la dimension sexuée de l'Histoire telle que nous la connaissons aujourd'hui n'était pas évidente il y a encore une cinquantaine d'années d'ici. Au contraire, l'Histoire était une discipline essentiellement masculine et la misogynie planait sur le monde académique, se manifestant à différents niveaux. Dès les années 1960, quelques pionnières ambitionnent alors d'explorer leur passé afin de reconstituer une mémoire féminine et mettre fin à la marginalisation de la moitié de la population. Cette mission n'est pas facilitée par l'invisibilité des femmes dans les sources qui nous sont parvenues. Ce silence des témoignages contraste avec l'abondance des discours écrits à leur sujet. Grandes sources d'inspiration, les femmes ne sont pourtant pas décrites mais représentées. Objets de fantasmes et de peurs, elles sont entourées de normes sociétales qui transparaissent à travers les œuvres littéraires ou iconographiques masculines. Aujourd'hui, les études sur les femmes ont beaucoup évolué, notamment vers les études sur le genre. Bien que les terminologies désignant ces recherches soient toujours débattues, il est indéniable que ce

²⁰¹ KANTOROWICZ, E., *Les deux corps du roi : essai sur la théologie politique au Moyen-Âge*, trad. GENÉT, J.-P., et GENÉT, N., Paris, 1989, p. 30.

²⁰² *Ibid*, p. 155.

²⁰³ PEREZ, S., *Le corps de la Reine. Engendrer le Prince, d'Isabelle de Hainaut à Marie-Amélie de Bourbon-Sicile*, Paris, 2019, p. 9-13.

domaine se soit professionnalisé, institutionnalisé et développé à travers des centres de recherches, des colloques, des revues dédiées, etc.

Ce chapitre a également permis de mettre en lumière la position du christianisme vis-à-vis de la femme. Dès les origines, celle-ci est considérée comme inférieure par les grands penseurs chrétiens. Pour justifier théologiquement sa soumission aux hommes, ces derniers remontent à la Chute originelle relatée dans la Genèse. Autour de leurs interprétations des Ecritures se cristallisent des constructions intellectuelles misogynes qui traversent les siècles. Portant le poids de la culpabilité de la Chute en raison de sa désobéissance, la femme doit redoubler d'efforts pour accéder au salut. Elle peut y parvenir grâce à son corps : soit en restant vierge, soit en devenant mère. Les femmes sont moins représentées dans la sainteté que les hommes ; dans certains cas, elles parviennent à atteindre l'ultime honneur : le martyre. Néanmoins, il est important de souligner que, même lorsqu'une femme est héroïne d'un événement, c'est dû à un usage inattendu de son corps ou au fait qu'elle sorte de sa condition initiale. Selon les schémas de la société moderne, la femme est inévitablement reliée à (voire même prisonnière de ?) son corps, qui lui permet d'honorer son rôle, établi par l'idéologie dominante : celle des hommes. Ainsi, la femme et son corps sont définis par l'usage qu'ils en font : elle existe par son lien matrimonial ou génital et ce, dès les célèbres récits de Homère. Le corps de la femme est donc défini par son devoir conjugal : son mari dispose d'une emprise illimitée sur son corps et sa sexualité. Il est attendu d'elle qu'elle soit vierge d'abord, puis docile, loyale et fidèle durant le mariage. On parle de sa fertilité, ou au contraire de sa stérilité. On parle également de sa beauté, piège pour les hommes qui peuvent se laisser séduire. Afin de parfaire son apparence, elle se plonge dans une littérature hygiénique et esthétique en vogue au 16^e siècle. A cette époque, le physique des hommes et des femmes doit s'opposer, à l'image de leurs rôles respectifs dans la société. L'existence de la femme n'est pas de tout repos. Toute sa vie, elle est soumise à un homme en raison de son manque d'autonomie déterminé sur base de la débilité que les hommes lui attribuent. Une fois mariée, les responsabilités de la demeure pèsent sur ses épaules au point de provoquer un épuisement extrême. De plus, les femmes et leur corps constituent un mystère médical qui ne parvient pas à être élucidé. Certes, il existe des études relatives à leur anatomie et leur fonctionnement, mais celles-ci sont bien moins développées que celles concernant le corps masculin et sont davantage composées d'hypothèses que de réels constats scientifiques.

En savoir davantage au sujet de la place de la femme dans la société moderne et dans le christianisme, nous permettra de poser un regard plus averti sur nos sources. En effet, il est nécessaire de resituer celles-ci dans les mentalités de l'époque (tant sociétales que religieuses) afin d'approcher leur contenu de manière critique. Marie Stuart et les saintes vierges martyres s'éloignent du portrait féminin soumis et passif que nous avons dépeint dans ce chapitre. Connaître les codes et les attentes

à briser pour faire valoir sa voix en tant que femme ne nous fera qu'apprécier davantage ce qu'elles ont accompli. Il était également important de situer ce travail au sein de l'historiographie. Etudier des femmes, comme c'est le cas au sein de notre mémoire, n'était pas chose acquise jusqu'il y a peu : nous sommes donc reconnaissants de pouvoir apporter, d'une certaine manière, notre pierre à l'édifice de ces recherches.

Chapitre 4 : Le corps glorifié et supplicié des protomartyres

Introduction

Au cours de ce chapitre, nous étudierons la manière dont le corps des saintes vierges et martyres est représenté au sein de trois sources qui ont circulé dans les Pays-Bas espagnols dès le début du 17^e siècle. Cette enquête sur le discours établi au sujet de ces protomartyres nous permettra de mettre leur réalité en dialogue avec celle de Marie Stuart. Elle nous fournira le cadre d'analyse pour appréhender notre cas d'étude (la représentation du corps de la Reine d'Ecosse durant sa captivité, son exécution et après sa mort).

Dans un premier temps, nous verrons quelle place occupe la sainteté féminine et les protomartyres dans l'imaginaire de la population des Pays-Bas méridionaux à travers les récits dressés par des auteurs catholiques modernes. Deux sources seront principalement exploitées : le calendrier du *Cabinet des dames* de Guillaume Gazet et le *Martyrologe belgeois* de Baudouin Willot. Notre analyse nous permettra de distinguer plusieurs profils de femmes saintes et vertueuses qui sont honorées dans nos régions. Chaque catégorie sera illustrée par une brève présentation de deux ou trois saintes que nous estimons représentatives. Dans un second temps, nous approfondirons le cas de trois saintes vierges et martyres des origines, Agathe, Barbe et Cécile, en étudiant les représentations de leur corps dans les récits. Nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le corps, malgré les considérations ambiguës dont il fait l'objet, occupe une place non-négligeable au sein du catholicisme qui peut être défini comme une religion de gestes.²⁰⁴ A l'époque moderne, l'imaginaire des populations catholiques se construit autour des corps qui constituent tant le moyen d'action que le moyen d'expression de l'âme qu'ils abritent.²⁰⁵ Il est donc essentiel de comprendre comment les corps sont représentés au sein des récits qui proposent des modèles de vie aux fidèles pour les guider en des temps particulièrement troublés. Nous appréhenderons les corps des célèbres vierges et martyres choisies selon trois axes : le corps vivant, le corps martyr et le corps mort. Pour cette partie, nous travaillerons essentiellement sur base des *Vies admirables des dix principales vierges et martyrs* de Ribadeneira, tout en citant ponctuellement Gazet et Willot.

²⁰⁴ GÉLIS, G., *Le corps, l'Église et le sacré*, dans CORBIN, A., COURTINE, J.-J., VIGARELLO, G., dir., *L'Histoire du corps...* *op. cit.*, p. 37.

²⁰⁵ GORCE, D., *CORPS (Spiritualité et hygiène du)*, dans *DSAM... op. cit.*, t. II partie 2, 1953, p. 2338-2378.

Présentons brièvement les raisons qui ont motivé le choix d'approfondir les cas des saintes Agathe, Barbe et Cécile. Sainte Agathe, fêtée le 5 février, serait morte de ses supplices en 251 en Sicile ; le martyre de sainte Barbe, fêtée le 4 décembre, aurait eu lieu au début du 4^e siècle en Nicomédie (les récits de sa vie présentent néanmoins de nombreuses discordances, la date et le lieu avancés doivent être considérés avec prudence)²⁰⁶ ; sainte Cécile, fêtée le 22 novembre, aurait été suppliciée au début du 3^e siècle à Rome.²⁰⁷ Toutes trois sont martyrisées pour leur foi durant les premiers siècles du christianisme. Les martyres des origines constituent les figures par excellence de la sainteté lors de la réaffirmation de l'Eglise catholique au 16^e siècle. Les saintes Agathe, Barbe et Cécile sont donc représentatives des personnages pour lesquels le regain d'intérêt des fidèles est marqué à la première modernité. Plus largement, ces trois protomartyres figurent parmi les saintes les plus vénérées dans la chrétienté, tant en Orient qu'en Occident. Leur culte est si répandu qu'elles sont considérées comme saintes universelles : elles sont honorées dans nos régions et elles sont forcément connues de Marie Stuart avec qui nous les placerons en miroir. Enfin, le choix nous paraît judicieux car les saintes Agathe, Barbe et Cécile sont toutes issues de familles princières²⁰⁸, ce qui légitime la comparaison avec une reine.

1. La sainteté féminine aux Pays-Bas espagnols. Le rôle fondamental des martyres des premiers siècles

Trois catégories de saintes se dessinent au sein de nos sources. La première regroupe celles qui se sont illustrées lors du christianisme primitif : modèles de vertu, elles font partie des figures phares du renouveau de l'Eglise post-tridentine. Au sein de cette catégorie, différents types de profils sont honorés dans nos régions. D'abord, les saintes universelles : extrêmement populaires, elles sont vénérées dans l'ensemble de la catholicité et figurent dans le *Martyrologe romain* de Baronio qui fait autorité à cette époque. Il s'agit, par exemples, de sainte Agathe, sainte Barbe, sainte Cécile, sainte Catherine, sainte Ursule ou encore sainte Lucie. Au début du 17^e siècle, l'ampleur du culte qui leur est rendu se traduit à travers le succès éditorial des *Vies admirables* de Ribadeneira, uniquement dédié à ce type de saintes (anciennes, vierges et martyres). La circulation intense de cet ouvrage dans les Pays-Bas espagnols ainsi que son rôle non-négligeable dans l'unification des dévotions suite au Concile de Trente témoignent de la popularité de ces figures dans nos régions.²⁰⁹

²⁰⁶ MANDOUZE, A., *Dictionnaire*, dans MANDOUZE, A., dir., *Histoire des saints et de la sainteté chrétienne. Tome II : La semence des martyrs (33-313)*, Paris, 1987, p. 266-267.

²⁰⁷ DUBOIS, J., *Cécile de Rome*, dans *Ibid*, p. 95-103.

²⁰⁸ LEONARDI, C., RICCARDI, A., ZARRI, G., dir., *Il grande libro dei Santi. Dizionario Enciclopedico*, Turin, 1998, p. 29-30, 239-240 et 409-412.

²⁰⁹ GUILLAUSSEAU, A., *Des hagiographies collectives au service de l'universalisme tridentin ? Réflexions sur les trajectoires éditoriales des Flos sanctorum d'Alonso de Villegas et de Pedro de Ribadeneira*, dans MARIN, O., et

En raison de l'appartenance des 17 Provinces à la couronne d'Espagne, on constate, sans surprise, qu'un certain nombre des saintes du christianisme primitif qui y sont honorées sont d'origine espagnole. C'est le cas de sainte Eulalia de Merida, vierge martyrisée en 304 ; sainte Eulalia de Barcelone, également vierge martyre morte en 304 ; sainte Marciane, mise en pièces par un taureau à Tolède ; sainte Leocritie, vierge et martyre de la ville de Cordoba ; sainte Entratis, vierge martyrisée en 300 ; sainte Lucrèce, vierge martyrisée sous Dioclétien à Merida, pour n'en citer que quelques-unes. Toutes figurent dans le calendrier de Gazet. Celui-ci met également à l'honneur des saintes qui ont fait preuve d'une grande piété durant leur vie qu'elles ont terminée sans connaître les tourments des persécutions. En effet, les femmes qui se démarquent durant les premiers temps de la christianisation ne sont pas systématiquement des martyres. Sainte Hélène, par exemple, mère de l'empereur Constantin, s'est convertie au christianisme à la fin de sa vie. Dès sa mort, elle est honorée comme sainte. Femme de grande piété, elle aurait retrouvé, lors de son pèlerinage en Terre sainte, la Croix sur laquelle Jésus fut crucifié.²¹⁰ Cet épisode de l'Invention de la Croix, influence fortement les représentations iconographiques de sainte Hélène par la suite.²¹¹ Mentionnons également sainte Anne, mère de la Vierge Marie, fêtée le 26 juillet. Stérile, elle devient féconde grâce aux prières et jeûnes de son mari. Toute sa vie, elle fait preuve d'une grande sainteté, ce qui fait d'elle un modèle à suivre.²¹²

La vénération des saintes des origines encourage la mise en place et l'affirmation des identités locales et régionales dans les Pays-Bas et favorise leur ancrage dans le catholicisme malgré les troubles religieux qui les agitent.²¹³ La popularité de ces figures s'insère dans un mouvement plus large qui concerne l'ensemble de l'Europe catholique. Nostalgique de l'Eglise originelle, elle veut s'en faire l'héritière universelle.²¹⁴ Dès lors, les saints anciens sont omniprésents dans les litanies, martyrologes et calendriers liturgiques modernes. Ils s'imposent également comme références symboliques et spirituelles dans d'autres secteurs culturels : le théâtre, la musique, la peinture...²¹⁵ Plusieurs facteurs peuvent expliquer une telle mise en évidence. Premièrement, les fidèles sont fortement attachés à ces

VINCENT-CASSY, C., dir., *La Cour céleste : la commémoration collective des saints au Moyen-âge et à l'époque moderne. Actes du colloque de Villeteuse et de Paris (Université Paris 13 – Sorbonne Paris Cité et EHESS, 31 mai – 21 juin 2012)*, Turnhout, 2014, p. 120-121.

²¹⁰ GAZET, G., *Le cabinet des dames... op. cit.*, non paginé (Calendrier 28 août).

²¹¹ GIORGI, R., *Les saints*, Paris, 2003 (éd. Française), p. 160.

²¹² GAZET, G., *Le cabinet des dames... op. cit.*, non paginé (Calendrier 26 juillet).

²¹³ SOETART, A., *Saints anciens et identités locales dans les recueils hagiographiques des Pays-Bas habsbourgeois (XVIe-XVIIe siècles)*, dans DE VRIENDT, F., et DESMETTE, P., dir., *Les saints anciens au temps de la Réforme catholique : déclin ou renouveau ?*, Bruxelles, 2020, p. 20-21.

²¹⁴ LESTRINGANT, F., *Lumière des martyrs... op. cit.*, p. 114-117.

²¹⁵ DOMPNIER, B., et NANNI, S., *Les saints des origines... op. cit.*, dans DOMPNIER, B., et NANNI, S., dir., *La mémoire des saints originels... op. cit.*, p. 1-11.

figures des premiers temps qui marquent la spiritualité chrétienne depuis des siècles. De plus, l'intérêt particulier porté aux saints anciens durant les 16^e et 17^e siècles est ravivé et entretenu par l'enthousiasme européen pour l'histoire et l'archéologie, notamment grâce à l'ouverture des catacombes de Rome, l'exhumation de restes corporels saints et la circulation de ces derniers. Enfin, les premiers siècles du christianisme sont perçus comme un moment-clé, une époque fondatrice à laquelle veut se rattacher l'Eglise tridentine. En effet, face aux attaques protestantes, les saints anciens apparaissent comme des héros de la foi garantissant l'identité catholique.²¹⁶ Certes, des « nouveaux saints » plus tardifs rencontrent également un certain succès mais ils constituent, dans l'ensemble, une minorité.²¹⁷

Au sein du calendrier de *Gazet* et du *Martyrologe belgeois*, une autre catégorie de saintes se distingue : les saintes locales originaires de nos régions. Parmi celles-ci, deux sous-groupes peuvent à nouveau être dégagés. Le premier est constitué des saintes ayant témoigné par le sang. C'est le cas de sainte Dymphne, définie comme vierge et martyre par Ribadeneira dans son célèbre ouvrage : *Les fleurs des vies des saints*.²¹⁸ Au 7^e siècle, cette fille du roi d'Irlande fuit vers Anvers suite aux insistantes avances de son père qui souhaite l'épouser. Celui-ci, s'étant lancé à sa poursuite, lui tranche la tête à Ghele. Son corps est enseveli par des fidèles puis exhumé pour être honoré en l'Eglise collégiale du village.²¹⁹ La popularité de sainte Dymphne au sein de nos régions se manifeste à travers les nombreux récits de son martyre. Son succès est tel que son culte dépasse nos frontières et se diffuse à l'étranger. Au 17^e siècle, la sainte est également honorée en Italie et à Vienne au sein des oratorios locaux qui mettent en musique les textes sacrés.²²⁰ Notons également l'exemple de sainte Godelieve, issue d'une famille noble de Flandre et martyre locale. Elle fut étranglée au 11^e siècle à Gistelle, entre Bruges et Ostende, sur ordre de son mari.²²¹ Le second sous-groupe de cette catégorie comprend les saintes locales qui se sont illustrées par leur piété et leur foi sans connaître le martyre. Parmi elles figure sainte Gertrude, première Abbesse du monastère de Nivelles au 7^e siècle et patronne de la ville. D'abord honorée dans les territoires alentours, la sainte connaît ensuite un certain succès en Europe où plus

²¹⁶ LAZURE, G., *Posséder le sacré. Monarchie et identité dans la collection de reliques de Philippe II à l'Escorial*, dans BOUTRY, P., FABRE, P.-A., et JULIA, D., dir., *Reliques modernes. Cultes et usages chrétiens des corps saints des Réformes aux révolutions*, vol. 1, Paris, 2009, p. 385.

²¹⁷ DOMPNIER, B., et NANNI, S., *Les saints des origines... op. cit.*, dans DOMPNIER, B., et NANNI, S., dir., *La mémoire des saints originels... op. cit.*, p. 1-11.

²¹⁸ DE RIBADENEIRA, P., *Les fleurs des vies des saints et festes de toute l'année ; suivant l'usage du Calendrier réformé, Recueillies par le R.P. Ribadeneira, Religieux de la Compagnie de Jesus*, trad. GAUTIER, R., t. 1, Paris, 1652, p. 559.

²¹⁹ WILLOT, B., *Le martyrologe belgeois... op. cit.*, p. 32.

²²⁰ DAVY-RIGAUX, C., et TEULADE, A., *Les vieux saints dans l'oratorio en Europe*, dans DOMPNIER, B., et NANNI, S., dir., *La mémoire des saints originels... op. cit.*, p. 248.

²²¹ WILLOT, B., *Le martyrologe belgeois... op. cit.*, p. 46.

de mille lieux de cultes lui sont dédiés. La popularité de celle surnommée « la Dame de Nivelles » est telle, que les foules se déplacent pour visiter son tombeau, nécessitant à plusieurs reprises l'agrandissement de l'Eglise dans laquelle elle repose.²²² Sa parente, Sainte Pharaïlde, patronne de la ville de Gand, rentre également dans cette catégorie. Toutes deux sont issues de familles nobles et influentes de nos régions.²²³ Sainte Aldegonde rencontre aussi un certain succès : son culte s'est diffusé à partir de Maubeuge (Hainaut) dont elle est la patronne. Cette femme pieuse s'est illustrée au 7^e siècle en s'écartant du monde laïc et en vouant sa virginité à Dieu.²²⁴ A travers les quelques exemples évoqués, il apparaît que les saintes locales honorées dans les 17 Provinces ont vécu, pour la plupart, à l'époque médiévale. Leur culte est donc plus tardif que les saintes des origines. L'intérêt qui leur est porté dans la littérature se manifeste dès la fin du 16^e siècle, une époque où les éditeurs établis dans les Pays-Bas espagnols dédient plus d'ouvrages aux saints locaux et régionaux.²²⁵

Enfin, nous avons dégagé une troisième catégorie au sein de nos sources. Y sont regroupées les saintes médiévales, vénérées dans nos régions mais dont le culte est originaire d'ailleurs. Certaines d'entre elles sont considérées comme martyres, notamment sainte Saturnine au 8^e siècle. La jeune femme, originaire d'Allemagne, fuit son pays afin de préserver sa virginité qu'elle a dédiée à Jésus. Elle se réfugie en Artois, mais l'homme à qui ses parents l'avaient promise la retrouve et lui tranche la tête.²²⁶ D'autres femmes saintes, quant à elles, n'ont pas été suppliciées. C'est le cas de sainte Claire, fêtée le 12 août. Cette vierge, suite à sa conversion, fait construire un monastère à Assise en Italie où elle se retire. A la veille de sa mort²²⁷, elle reste 17 jours sans manger ni boire.²²⁸ Dans certains cas, la vénération de ces figures saintes tardives et étrangères débute suite à l'acquisition de leurs reliques. Par exemple, une partie des restes corporels de sainte Walburge, fille du roi d'Angleterre vivant dans un monastère allemand, est amenée en nos territoires par le Comte de Flandre en 870. Son culte s'implante alors chez nous, notamment à Anvers, où les habitants fêtent sa mémoire quatre fois par an.²²⁹

²²² *Sainte Gertrude de Nivelles (626-659)*, dans *Paroisse Sainte-Gertrude de Nivelles*, <http://www.collegiale.be/la-collegiale/sainte-gertrude-de-nivelles/> (consulté le 31 janvier 2023).

²²³ GAZET, G., *Le cabinet des dames...* op. cit., non paginé (Calendrier : 4 janvier et 17 mars).

²²⁴ *Ibid*, non paginé (Calendrier : 30 janvier).

²²⁵ SOETART, A., *Saints anciens et identités locales dans les recueils hagiographiques des Pays-Bas habsbourgeois (XVIe-XVIIe siècles)*, dans DE VRIENDT, F., et DESMETTE, P., dir., *Les saints anciens au temps de la Réforme catholique...* op. cit., p. 2-3.

²²⁶ WILLOT, B., *Le martyrologe belgeois...* op. cit., p. 36.

²²⁷ Elle décède en 1253, mais Gazet situe sa mort en 1180.

²²⁸ GAZET, G. *Le cabinet des dames...* op. cit., non paginé (Calendrier : 12 août).

²²⁹ WILLOT, B., *Le martyrologe belgeois...* op. cit., p. 29.

Le *Calendrier historial contenant les faits plus illustres des saintes & vertueuses Dames, avec le lieu & temps de leur mort pour chasque iour de l'An* situé à la fin de l'ouvrage de Gazet nous fournit un panorama assez complet des saintes vénérées aux Pays-Bas espagnols. Il est donc pertinent de le considérer sous un angle quantitatif. Au total, ce sont 727 saintes qui sont recensées et présentées comme modèles à suivre pour les femmes de nos régions. Nous avons distingué ci-dessus les saintes martyres et celles qui se sont illustrées par leur foi sans être persécutées. Les premières sont au nombre de 404, les secondes 323 : dès lors, plus de 50% des saintes citées dans le calendrier ont témoigné par le sang. Gazet s'inscrit dans les idées en vogue à son époque : les martyres sont des chrétiennes parfaites qui vivent leur foi jusqu'au bout dans leur corps et dans leur âme.²³⁰ Elles sont perçues comme des princesses du ciel qui protègent les fidèles auprès de Dieu. Extrêmement populaires, elles s'imposent dans les territoires catholiques comme modèles de sainteté et sont brandies comme symbole de l'Eglise romaine glorieuse et universelle face aux attaques protestantes. Au début du 17^e siècle, la notion de sainteté est d'ailleurs revue selon les critères martyriaux.²³¹ Ribadeneira, quant à lui, est un auteur représentatif de ce courant d'idées et de la reconquête catholique à travers l'exemplarité des figures martyres. Il considère que l'histoire de l'Eglise est étroitement liée à celle du martyr qui est une preuve de la puissance divine. L'exaltation du martyr se traduit à travers l'ouvrage que nous étudions mais également à travers la première édition des *Fleurs de vies des saints* dont le prologue énonce un texte nommé *Des tourments des martyres* (*De los tormentos de les Martyres*).²³²

2. Le corps vivant : un corps pas comme les autres !

Ce premier volet de l'étude de la représentation du corps des protomartyres est dédié au corps vivant. L'objectif est de mettre en lumière la manière dont les auteurs modernes mettent en scène le corps saint pour en faire un modèle et un support de la foi. Selon eux, quel rapport les protomartyres entretiennent-elles avec leur corps ? Comment s'y incarne leur foi ? L'analyse des vies des saintes Agathe, Barbe et Cécile rapportées par Ribadeneira et Gazet nous permet de trouver réponses à ces interrogations à travers quatre aspects-clés : l'ascèse, la virginité, la constance et le don du corps.

2.1 L'ascèse : une lutte pour le corps

Dans leurs récits, Gazet et Ribadeneira soulignent le rôle de l'ascèse.

²³⁰ GORCE, D., *CORPS (Spiritualité et hygiène du)*, dans *DSAM... op. cit.*, t. II partie 2, 1953, p. 2338-2378.

²³¹ VINCENT-CASSY, C., *Les saintes vierges et martyres... op. cit.*, p. 401-406.

²³² *Ibid*, p. 52.

*« Sainte Cécile, vierge, laquelle portant la haire sous vn habit pompeux, ne cessait de prier Dieu iour & nuict & ieusner »*²³³ - sainte Cécile, dans le calendrier de Gazet, 22 novembre

La haire est une chemise en étoffe de crin ou poils de chèvre (matière rugueuse et désagréable) portée sous les vêtements.²³⁴ Elle est employée par sainte Cécile comme un instrument de mortification physique volontaire qu'elle accompagne de jeûnes. Elle s'est tant embrasée de l'amour divin, qu'elle ne pense qu'à plaire davantage à celui qu'elle considère comme son époux : Jésus (la notion d'époux céleste sera évoquée dans le point suivant). Au nom de cette ferveur, sainte Cécile s'applique à honorer les paroles du Christ, à lire régulièrement les Evangiles qu'elle porte sur elle en permanence et à *macérer*²³⁵ *son corps pudique et delicat avec ieusnes et cilices.*²³⁶

L'ascèse est un mode de vie marqué par des privations volontaires dans un but religieux et dont la pratique peut s'appliquer à toutes les expressions humaines de la vie. Les origines de l'ascétisme chrétien remontent à la volonté de certains fidèles de « porter la croix du Christ » et de se sentir proche de lui en partageant sa douleur.²³⁷ Cette intense rigueur n'est pas accessible à tous et est une preuve de la condition particulière de sainte Cécile. En effet, son attitude austère l'ancre dans un décalage vis-à-vis de la norme et atteste une forme d'exceptionnalité. Les comportements ascétiques de la jeune femme agissent d'une part sur la satisfaction de ses besoins (par les jeûnes) et, d'autre part, sur le traitement de son corps (au moyen des cilices). Les restrictions sont souvent liées aux domaines de l'alimentation et de la sexualité car le contrôle de ces fonctions naturelles permet d'atteindre un état de pureté extrême. Celui-ci est particulièrement valorisé par le christianisme puisqu'il favoriserait la connexion au divin.²³⁸ Dès lors, il est aisé de comprendre le désespoir de sainte Cécile lorsque ses parents lui imposent de se marier au Jeune Valérien :

« Quand le iour des nopces fut venu, chacun estoit ioyeux, horsmis Cecile qui s'attristoit et pleuroit, portant dessous ses belles robes d'or et de soye un rude Cilice, & trois iours auparavant avuoit ieusné & supplié nostre Seigneur à chaudes larmes,

²³³ GAZET, G., *Le cabinet des dames... op. cit.*, non paginé (Calendrier : 22 novembre).

²³⁴ « Haire » dans Larousse, *Dictionnaire de langue française*, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/haire/38858> (consulté le 5 janvier 2023).

²³⁵ « Macérer » est à interpréter dans un sens littéraire : « rester trop longtemps dans un état désagréable », « Macérer » dans Larousse, *Dictionnaire de langue française*, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/mac%C3%A9rer/48305> (consulté le 5 janvier 2023).

²³⁶ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables des dix principales vierges et martyrs dont l'Église annuellement célèbre la feste tirées des escrits du R.P. Ribadeinera Prestre de la Compagnie de Jésus*, par Léonard Streel, Liège, 1614, p. 56.

²³⁷ VILLER, M., et OLPHE-GALLIARD, M., *L'ascèse chrétienne*, dans *DSAM... op. cit.*, t. 1, 1937, p. 960-977.

²³⁸ AZRIA, R., et HERVIEU-LÉGER, D., dir., *Dictionnaire des faits religieux*, Paris, 2010, p. 61-64.

*qu'il la gardast pure & entière (...) se confiant en Dieu qu'elle pourroit demeurer seule avec son mary Valerian sans corruption de sa virginité »*²³⁹ - La vie de la tresdevote Vierge et Martyr S. Cecile

Notons le contraste mis en évidence par Ribadeinera entre la dureté du cilice qu'elle s'inflige et la somptuosité des robes portées par la jeune femme issue d'une famille romaine riche et illustre.²⁴⁰ Sainte Cécile ne se laisse pas enivrer par les fastes liés à sa condition sociale et demeure fidèle à ses vœux personnels auxquels elle se rattache grâce à l'ascèse. Elle craint de voir son vœu de virginité compromis par ce mariage forcé. Dès lors, le jour de ses noces, la jeune femme réitère les pratiques que nous décrit Gazet dans l'extrait présenté plus haut afin de se rapprocher de Dieu. L'austérité que peuvent revêtir les restrictions ascétiques laisse penser qu'il s'agit d'une lutte contre son propre corps. Les récits modernes présentent cette extrême maîtrise comme une lutte pour son corps.²⁴¹ Ainsi, sainte Cécile ne perçoit pas la souffrance qu'elle s'inflige comme une punition mais bien comme un ornement : elle témoigne en son corps l'amour qu'elle porte au Christ. La mortification apparaît comme un engagement pour atteindre l'objectif spirituel que s'est fixé la vierge martyre. Cela implique un exercice intense de la vertu et donc des privations.²⁴²

Précisons que l'ascèse n'est pas propre au christianisme et existait déjà antérieurement (surtout sous la forme de chasteté et de pauvreté).²⁴³ Néanmoins, cette pratique de châtiment du corps s'intensifie parallèlement à la diffusion du christianisme en Occident. En effet, la théologie chrétienne du mal octroie une place centrale au corps dans la définition de l'homme comme être déchu. Elle nécessite donc une discipline de contraintes.²⁴⁴ La mortification devient une manière de vaincre les tentations et les faiblesses du corps. Aux Temps Modernes, les moines et les religieuses aspirant au martyre reproduisent fidèlement les comportements ascétiques des saints afin de participer à la souffrance du Christ et des martyrs chrétiens. Néanmoins, il convient de veiller aux limites du corps car l'ascèse alimentaire et la macération peuvent provoquer la mort. Or, s'autodétruire jusqu'à en perdre la vie

²³⁹ DE RIBADENEIRA, *Les vies admirables... op. cit.*, p. 56-57.

²⁴⁰ *Ibid*, p. 55.

²⁴¹ WARE, K., « *My helper and my enemy* » : *the body in Greek Christianity*, dans COAKLEY, S., dir., *Religion and the body*, Cambridge, 1997, p. 99-100.

²⁴² MARTI DEL MORAL, P., *La beauté des saints et la mortification chrétienne*, dans *Opus Dei*, 2020, <https://opusdei.org/fr/article/la-beaute-des-saints-et-la-mortification-chretienn/> (consulté le 7 janvier 2023).

²⁴³ DENIS, A.-M., *Ascèse et vie chrétienne : éléments concernant la vie religieuse dans le Nouveau Testament*, dans *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, vol. 47, n°4, Paris, 1963, p. 606.

²⁴⁴ TURNER, B., *The body in Western society : social theory and its perspectives*, dans COAKLEY, dir., *Op. Cit.*, p. 99-100.

serait nuire à la création de Dieu, un comportement condamné par le christianisme. L'ascèse constitue donc un équilibre délicat visant une longue souffrance qui, toutefois, ne doit pas être mortelle.²⁴⁵

2.2 La virginité : maîtrise et pureté pour Dieu

La virginité est une qualité physique et morale qui implique une absolue chasteté et donc un intense contrôle de soi. Cette vertu, magnifiée par les premiers chrétiens, a joué un rôle majeur dans la construction identitaire de ces derniers. En effet, au début du 2^e siècle, la doctrine chrétienne doit se distinguer du paganisme et du judaïsme. Pour ce faire, l'Eglise adopte un code de conduite rigoureux et centré sur l'idéal de perfection morale et physique que représente la virginité. Celle-ci rapprocherait l'âme de la condition angélique et de l'union avec Dieu. Certes, l'abstinence sexuelle des femmes n'est pas une innovation et s'observe déjà dans la société romaine entre autres. Néanmoins, il s'agit souvent d'un état temporaire justifié par des raisons éthiques ou sanitaires. Pour les chrétiens, la virginité garantit le salut : cette dimension spirituelle bouleverse les considérations du temps, on parle de « révolution chrétienne ». ²⁴⁶

Par la maîtrise de leur chair, les vierges martyres manifestent leur impatience de vivre comme dans le monde céleste où le corps est glorieux et asexué. La continence apparaît comme un processus de transformation du corps qui s'unit alors avec l'esprit et l'âme pour le jour de la résurrection. Cette clé de lecture distinguant corps et âme est à garder en tête à la lecture des textes anciens.²⁴⁷ Jour après jour, les saintes se consacrent à imiter la Vierge Marie, Jésus, les Anges ou encore saint Paul, tous considérés comme vierges et modèles à suivre.²⁴⁸ La préservation de la virginité rapproche les saintes de la pureté céleste. L'abstinence sexuelle dépasse la considération anatomique liée à l'hymen de la femme et se décline à deux niveaux : la virginité du corps et la virginité de l'esprit. La virginité du corps, telle qu'elle a été définie par les trois pères de l'Eglise (saint Ambroise, saint Jérôme et saint Augustin), a pour base un double fantasme : l'idéal du corps féminin intact et l'idéal du corps fermé. Ce dernier est valable pour tous les orifices de l'anatomie humaine et pas seulement l'hymen.²⁴⁹ La femme vierge est une femme vraie n'ayant pas été frelatée par un contact sexuel avec l'homme. La virginité de l'esprit, quant à elle, renvoie à la profonde dédication au service de Dieu ainsi qu'à la foi résistant à toutes épreuves. La constance est d'ailleurs une qualité primordiale que doivent posséder les vierges

²⁴⁵ GÉLIS, G., *Le corps, l'Eglise et le sacré*, dans CORBIN, A., COURTINE, J.-J., VIGARELLO, G., dir., *L'histoire du corps... op. cit.*, p. 46-54.

²⁴⁶ CABANTOUS, A., et WALTER, F., *Les tentations de la chair. Virginité et chasteté (16^e – 21^e siècle)*, Paris, 2020, p. 52-55.

²⁴⁷ HOUZIAUX, A., *L'idéal de chasteté dès les débuts du christianisme, pourquoi ?*, dans *Etudes théologiques et religieuses*, t. 83/1, Montpellier, 2008, p. 81.

²⁴⁸ CABANTOUS, A., et WALTER, F., *Les tentations de la chair... op. cit.*, p. 52.

²⁴⁹ TAZDAÏT, F., *L'idéal de la virginité d'après les Pères de l'Eglise latine*, dans *Topique*, n°134, Paris, 2016, p. 51.

martyres, nous y reviendrons. La maîtrise de la chair constitue un tel renoncement que beaucoup estiment que cet état est inatteignable sans un don divin.²⁵⁰ Y parvenir est essentiel pour les saintes vierges et martyres à tel point qu'elles sont prêtes à souffrir, voire mourir, pour cette cause :

« *Que Quintian aguise & affile hardiment ses rasoirs, qu'il affame les Lyons, qu'il redouble ses grands feux, qu'il ferme ses pieges, & ouure s'il peut les portes de l'enfer, & lasche tous les diables ontre moy, car ie mourray Vierge et Chrestienne (...) Dieu, auquel i'ay liuré mon âme & mon corps, me defendra* » - La vie de la tres-sainte et tres-noble Vierge et Martyr S. Agathe.

Sainte Agathe préfère perdre la vie dans d'atroces souffrances plutôt que perdre sa virginité. Au-delà de l'aspiration à l'idéal spirituel que représente la continence, cette volonté témoigne également d'un désir féroce de liberté. La virginité permet d'échapper à la soumission à son corps, à ses pulsions et donc à sa médiocrité.²⁵¹ De plus, elle délivre la femme des exigences de la nature ainsi que de son devoir sexuel envers son mari.²⁵² Or, nous l'avons vu dans le chapitre précédent, il est inconcevable qu'une femme puisse se soustraire à cet impératif conjugal : tel est le rôle que lui a assigné la société patriarcale dans laquelle elle évolue. Dès lors, la virginité constitue une possibilité de libération, que les femmes soient jeunes à marier ou veuves à remarier.

Le martyre et la virginité ont en commun la valeur sacrificielle héroïque : la martyre sacrifie sa vie et la vierge sa vie sexuelle. Dans les deux cas, il s'agit d'une offrande de son corps et d'un renoncement aux liens terrestres par amour de Dieu.²⁵³ Ces deux éléments s'entremêlent étroitement dans les récits de la vie de sainte Agathe qui rattachent son martyre à la volonté de rester vierge. En effet, elle refuse de céder aux avances de son bourreau, Quintien, qui, tombé sous son charme, tente par tous les moyens de *iouyr de cete fille*, en vain. Sainte Agathe reste ferme dans ses convictions, comme l'indique la directrice de la maison de prostitution où elle est envoyée sur ordre de Quintien, mu par l'espoir de la faire changer d'avis :

« *Seigneur, i'ay eu en ma maison cete fille que vous m'avez enuoyee, ie n'ay rien oublié pour tascher à l'induire de faire vostre volonté, néantmoins, soyez certain*

²⁵⁰ Interview de CABANTOUS, A., réalisée par DEHOSSAY, L., le 30/11/2022, dans La Première, *Un jour dans l'histoire : Virginité et chasteté à travers les siècles*, <https://auvio.rtbf.be/media/un-jour-dans-lhistoire-un-jour-dans-lhistoire-2967912>.

²⁵¹ HOUZIAUX, A., *L'idéal de chasteté dès les débuts du christianisme...* op. cit., p. 74.

²⁵² SCHULTE VAN KESSEL, E., *Vierges et mères entre Ciel et Terre. Les Chrétiennes des Premiers Temps Modernes*, dans DUBY, G., et PERROT, M., dir., *Histoire des femmes...* op. cit., p. 145.

²⁵³ CHEVALIER, J., et GHEERBRANT, A., *Dictionnaire des symboles. Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, Paris, 1982, p. 839.

*qu'elle est si ferme en sa religion et à garder sa virginité, qu'on amollira plutôt le fer, l'acier & le diamant, que de lui faire changer de résolution »*²⁵⁴ - La vie de la très-sainte et très-noble Vierge et Martyr S. Agathe

Face à la constance de la jeune vierge et fou de rage, Quintien ordonne qu'elle soit tourmentée. Veillons néanmoins à ne pas faire de généralités : le vœu de chasteté des vierges martyres peut également être respecté par l'homme. C'est le cas pour sainte Cécile, mariée contre son gré au jeune Valérien à une époque où les décisions matrimoniales sont soumises à l'autorité parentale. La nuit suivant les noces est souvent la première occasion pour les époux de converser librement.²⁵⁵ Dans la chambre nuptiale, sainte Cécile annonce à son mari :

*« l'ay un Ange de mon Dieu qui m'accompagne, qui garde soigneusement mon corps, & est si jaloux de moy que si vous vous ingeriez d'avoir ma compagnie charnelle, ie craindrois qu'il ne vous fist perdre la vie. Au contraire, s'il voit que vous m'aimiez d'amour honneste & chaste, il vous aimera »*²⁵⁶ - La vie de la très-devote Vierge et Martyr S. Cecile

Valérien, voulant s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une tromperie, demande à son épouse de lui faire voir cet Ange. Si la femme qu'il avait épousée en aimait un autre, il se verrait contraint de la tuer avec son amant. Sainte Cécile lui répond que seuls ceux qui croient en Jésus-Christ peuvent voir la créature céleste. Curieux, Valérien, *qui estoit auparavant plus furieux qu'un lion & maintenant plus doux qu'un agneau*, accepte de se faire baptiser. Purifié par le baptême, il voit désormais l'Ange et lui demande que son frère Tyburce soit converti à son tour. Tous deux deviendront martyrs de l'Eglise par la suite.²⁵⁷ La première nuit de noces où sainte Cécile convertit son époux est une des scènes les plus célèbres de l'histoire de la vierge martyre.²⁵⁸ Cet exemple présente une situation contraire à celle vécue par sainte Agathe : l'homme qui est épris de sainte Cécile respecte son choix de continence, s'y aligne, choisit de se convertir au christianisme et meurt en martyr pour sa foi.

Outre la pureté céleste, le désir de liberté, la soif du martyre et du sacrifice, un autre élément motive l'abstention sexuelle chez les femmes chrétiennes. En effet, en renonçant à leur vie sexuelle pour celui qu'elles appellent leur « époux divin », les vierges martyres consacrent une sorte de conjugalité exclusive avec Dieu. Avoir des relations sexuelles serait donc considéré comme un acte

²⁵⁴ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables... op. cit.*, p. 84.

²⁵⁵ DUBOIS, J., *Cécile de Rome* dans MANDOUZE, A., dir., *Histoire des saints et de la sainteté chrétienne. Tome II... op. cit.*, p. 95-103.

²⁵⁶ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables... op. cit.*, p. 57.

²⁵⁷ *Ibid*, p. 57-60.

²⁵⁸ LEONARDI, C., RICCARDI, A., ZARRI, G., *Il grande libro dei Santi... op. cit.*, p. 411.

d'adultère vis-à-vis de ce mariage céleste dont l'amour dépasse les liens terrestres et est plus puissant que la vie elle-même.²⁵⁹ Les potentielles pulsions charnelles sont transformées en profond désir envers Jésus-Christ.²⁶⁰ Notons que l'extrême maîtrise du corps et de la sexualité n'est pas synonyme de renonciation à la féminité. Au contraire, un tel abandon fait l'objet d'une extrême valorisation sur base du modèle de la Vierge Marie.²⁶¹ Cette fidélité physique vis-à-vis de Jésus se manifeste également chez sainte Barbe. D'une rare beauté et d'une grande richesse, elle est enfermée dans une tour par son père Dioscore, puissant seigneur adorant les idoles. Il souhaite l'éloigner des demandes en mariage de ses moults prétendants, ignorant que sa fille s'est intérieurement consacrée à Dieu. Bien que le corps de sainte Barbe soit limité dans ses mouvements, sa captivité est loin d'être insupportable : la tour est composée de somptueuses chambres et de toutes les commodités nécessaires au confort. De plus, cet emprisonnement lui permet de vivre profondément sa spiritualité, de contempler les œuvres de Dieu et de respecter son vœu de rester vierge pour son époux céleste.²⁶² Lorsque son père, *lequel la voulant par après marier (...), ouyt qu'elle auoit choisy Iesus-Christ pour espoux*, il entre dans une telle colère qu'il livre sainte Barbe aux autorités afin qu'elle soit tourmentée et tuée.²⁶³ A nouveau, le désir de virginité et l'amour pour Jésus sont à la source du martyre. Par la suite, la tour dans laquelle est enfermée sainte Barbe devient un de ses attributs iconographiques récurrents. La structure est représentée avec trois fenêtres en référence à cet épisode de la vie de la vierge martyre : Dioscore avait ordonné que la tour soit construite avec deux fenêtres mais sainte Barbe commande d'en percer une supplémentaire en guise de symbole de la sainte Trinité et de témoignage de sa foi.²⁶⁴

2.3 Un corps aux pouvoirs étonnants

A travers les deux points précédents, nous avons déjà dégagé une ligne de force essentielle : le corps des saintes vierges et martyres n'est pas un corps comme les autres. Un autre élément soutient ce constat : les miracles. Cette appellation désigne les événements inexplicables par les lois de la nature et qui sont donc attribués à une puissance surnaturelle ou divine. Dans le christianisme, le corps est régulièrement le siège de ces manifestations imagées de la présence de Dieu.²⁶⁵ Les miracles soutiennent voire légitiment les actions des saints. Ils connaissent un tel succès auprès des fidèles qu'un genre littéraire dédié se développe parallèlement aux *vitae* : les collections de miracles,

²⁵⁹ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables... op. cit.*, p. 86 et 87.

²⁶⁰ CLARCK, A., *Desire, A History of European Sexuality*, New York, 2008, p. 41.

²⁶¹ Interview de CABANTOUS, A., réalisée par DEHOSSAY, L., *op. cit.*

²⁶² DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables... op. cit.*, p. 70-72.

²⁶³ GAZET, G., *Le cabinet des dames... op. cit.*, non paginé (Calendrier : 4 Décembre).

²⁶⁴ *Bibliotheca sanctorum*, vol. 2, Rome, 1962, p. 765.

²⁶⁵ AZRIA, R., et HERVIEU-LÉGER, D., dir., *Dictionnaire des faits religieux... op. cit.*, p. 727-729.

extrêmement populaires jusqu'à la fin du Moyen-Âge.²⁶⁶ Les modalités thaumaturgiques sont variées : guérisons, résurrections, combats contre des créatures féroces ou encore phénomènes météorologiques. Ces épisodes prodigieux peuvent s'opérer du vivant du saint, ce qui nous intéresse ici, mais également durant son martyre et après sa mort, nous y reviendrons. Le lien entre le miracle et le saint doit être évident : il est l'expression d'une intervention céleste en sa faveur.²⁶⁷ Les récits des miracles sont répartis inégalement parmi les saint(e)s honoré(e)s en Occident. Certain(e)s laissent derrière eux /elles une réputation thaumaturge bien ancrée et sont connu(e)s pour l'abondance des miracles qu'ils / elles ont suscités. Sainte Barbe fait partie de cette catégorie malgré la pauvreté et la fragilité des données historiques la concernant.²⁶⁸ Au fil des siècles, parallèlement au renforcement de l'autorité pontificale, un cadre juridique de reconnaissance officielle se forme autour des miracles. Désormais, ceux-ci requièrent un contexte religieux particulier pour être considérés comme tels. Par exemple, il est indispensable qu'une guérison miraculeuse soit précédée d'une invocation pour être admise.²⁶⁹ L'exemple ci-dessous tiré de la vie de sainte Barbe, ne rentrerait pas dans cette catégorie puisqu'aucune invocation n'a lieu :

*« Et versant des larmes de ses yeux qui tomboient dans la fontaine comme de grosses perles preciseuses. Elle s'approcha d'un pillier de marbre qui estoit là, sur lequel elle fit le signe de la croix du bout du doigt, qui y demeura aussi facilement engraué, comme si le marbre n'eust pas esté plus dur que de la cire, & y demeura tousiours depuis (...) & tous ceux qui entroient en ce bain pour recouurer santé, guarissoient de toutes leurs maladies »*²⁷⁰ - La vie de la tres-illustre Vierge et Martyr S. Barbe

Il convient néanmoins de souligner le pouvoir inhabituel du corps de la jeune femme. Ses larmes octroient des vertus thaumaturgiques à l'eau du bassin dans lequel elles sont tombées et son doigt marque durablement le marbre, à la grande surprise de ceux qui assistent à ce prodige. A travers le corps de la sainte, Dieu agit ici-bas.

L'exemple de sainte Cécile et Valérien évoqué dans le point précédent illustre également les capacités surprenantes du corps des saints. Valérien, suite à sa conversion au christianisme et en récompense

²⁶⁶ CHIOVARO, F., *Les saints dans l'histoire du christianisme*, dans CHIOVARO, F., dir., *Histoire des saints et de la sainteté chrétienne. Tome I : La nuée des témoins*, Paris, 1986, p. 91

²⁶⁷ DE LENCQUESAING, M., Edina BOZOKY, *Miracle ! Récits merveilleux des martyrs et des saints*, dans *Revue de l'histoire des religions*, n°3, Paris, 2015, p. 434-435.

²⁶⁸ AIGRAIN, R., *L'hagiographie. Ses sources – Ses méthodes – Son histoire*, Bruxelles, 2000 (reprise de l'édition de 1953), p. 184-185.

²⁶⁹ DELOOZ, P., *Les miracles. Un défi pour la sciences ?*, Bruxelles, 1997, p. 19-27.

²⁷⁰ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables... op. cit.*, p. 69.

de son acte de foi, est capable de voir l'Ange qui lui était invisible avant son baptême tant que son âme était *sale & infecte*. Ce même Ange offre au couple pieux des fleurs cueillies dans les prairies du Ciel en guise de cadeau divin. Il précise que *personne ne les pourra voir sinon ceux qui aymeront la chasteté comme vous*.²⁷¹ Leur corps présente donc une certaine sensibilité sensorielle (visuelle, pour être précis) inaccessible aux personnes ordinaires.

2.4 Un corps mis à disposition

*« Si tu veux employer le fer contre moy, ie suis toute preste à tendre le col ; si tu veux me faire fouetter, voicy mes espaules ; si tu me veux faire brusler, voicy mon corps ; si tu me veux exposer aux bestes, ma chair, mes pieds, mes mains & ma teste ; bref tous mes membres sont prest à endurer tous les tourments (...) Brusle, attache, presse, escorche, brise, frappe, arrache, noye, disloque, & tue ce mien corps »*²⁷²- La vie de la tres-sainte et tres-noble Vierge et Martyr S. Agathe

Ce discours tenu par sainte Agathe à son bourreau avant son martyre est représentatif de son courage et de sa détermination. Elle met son corps à disposition des bourreaux car elle préfère qu'il traverse tous les tourments plutôt que de perdre Jésus-Christ si elle ployait sous les menaces et les promesses païennes. Avant d'être soumises à la question, les saintes consentent, voire désirent offrir leur corps pour la foi. Car, en effet, si les tourments et la mort passent rapidement, la félicité et la richesse qu'elles atteignent une fois qu'elles rejoignent leur *cher espoux* sont éternelles.²⁷³

*« Car i'ay vne confiance toute asseuree en Dieu, que pour ceste vie fragile et caduque, i'en obtiendray vne autre perdurable, & bien-heureuse. (...) Pourquoi trouuez vous mauuais que ie live mon corps aux tourmens qui passent vistement »*²⁷⁴ - La vie de la tresdevote Vierge et Martyr S. Cecile

Bien que chaque sainte ait son propre parcours, certaines valeurs leur sont communes, notamment cette cohérence parfaite entre ce qu'elles pensent, disent et font. Malgré leur jeune âge, les vierges martyres font preuve d'un engagement profond vis-à-vis de leur foi et affirment fermement celle-ci face aux autorités païennes tout en résistant à leurs intimidations. Les vierges martyres sont des femmes qui prennent la parole, et ce, malgré les restrictions liées à leur condition. Peu importe leur interlocuteur et son degré d'importance, elles maintiennent leur discours sans ambiguïté. Le chapitre précédent ayant mis en évidence les codes pesant sur la condition féminine, nous ne pouvons que

²⁷¹ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables... op. cit.*, p. 59-60.

²⁷² *Ibid*, p. 86.

²⁷³ *Ibid*, p. 63.

²⁷⁴ *Ibid*.

remarquer davantage la force de caractère et la conviction profonde des saintes Agathe, Barbe et Cécile. Quoi qu'il advienne, elles vont jusqu'au bout pour porter leurs convictions : cette confession de foi publique est signe de sainteté aux yeux de la tradition chrétienne.²⁷⁵ Du point de vue païen, en revanche, cet engagement à toute épreuve n'est que le reflet d'un aheurtement fanatique. Durant toute leur vie, les actions des saintes sont empreintes d'une confiance inébranlable envers Jésus-Christ dans laquelle elles puisent leurs forces.²⁷⁶ L'association de cette confiance et de la cohérence leur permet ensuite de vaincre leur corps lors du martyre.

3. Le corps martyr : la souffrance désirée, spectaculaire et genrée

Le martyr chrétien est mis à mort ou torturé en raison de sa foi pour laquelle il se sacrifie en témoignant.²⁷⁷ A travers son corps malmené par d'insoutenables tourments, il devient le symbole par excellence de celui qui donne sa pour ses convictions. Qu'il soit démembré, griffé, fouetté ou encore mutilé, le corps du martyr n'est pas neutre.²⁷⁸ A l'analyse des supplices infligés aux saintes Agathe, Barbe et Cécile tels que les racontent les auteurs modernes, nous dégagerons sept axes de compréhension des liens unissant corps et martyre.

3.1 Le triomphe sur le corps par la constance

Les violences successives que subissent les saintes représentent tant une occasion de faiblir et de renoncer à leur foi qu'un pas de plus vers le monde céleste une fois les tourments dépassés. Nous l'avons vu, la constance des jeunes femmes les guide jusqu'au martyre : cette même qualité leur permet ensuite de le supporter. Les récits de leur vie présentent la perspective d'offenser Dieu et de souffrir éternellement en Enfer pour avoir renié leur foi comme bien plus insupportable que les peines qui leur sont infligées sur terre.²⁷⁹ Ce sont la cohérence, la constance dans la foi ainsi que leur confiance en Jésus qui font triompher les protomartyres de leur propre chair. Elles accueillent, voire se réjouissent des souffrances que le corps subit. Attention néanmoins à la nuance inhérente au martyre : certes, il doit être consenti et désiré mais sans pour autant répondre à des tendances suicidaires. La victoire sur le corps est le fruit d'une longue résistance aux épreuves auxquelles il est confronté. Car le martyre est étalé dans le temps, il est important d'être solide dans ses convictions. Le désir de souffrir des saintes déstabilise et agace leurs bourreaux qui multiplient les supplices afin de les ranger à leur

²⁷⁵ DONARD, V., *Repères pour penser le martyre chrétien*, dans *Topique*, vol. 113, n°4, Paris, 2010, p. 34.

²⁷⁶ DE COURCELLES, D., *Histoire de quelques concepts dans les trois monothéismes : sainteté, sanctification, témoignage, martyre*, dans *Topique*, vol. 113, n°4, Paris, 2010, p. 9.

²⁷⁷ *Martyr, martyre* dans *Larousse, Dictionnaire de langue française*, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/martyr/49661> (consulté le 9 janvier 2023).

²⁷⁸ CLAVIE, M., *Le rapport au corps des vierges martyres. Analyse d'un martyrologe du 17^e siècle*, séminaire dirigé par MOSTACCIO, S., Louvain-la-Neuve, 2021, p. 12.

²⁷⁹ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables... op. cit.*, p. 111.

opinion. Cela fera dire plus tard à sainte Thérèse d'Avila : « Un martyr trop bref ne peut faire un grand saint ».²⁸⁰ La constance est une qualité régulièrement mise en avant par Ribadeneira. Tant dans les récits que dans les représentations iconographiques, elle se manifeste par l'impassibilité du corps malgré les tourments. Il ne lutte pas face à la souffrance : il semble apaisé, les muscles sont relâchés et le visage détendu. Son attitude contraste avec l'acharnement violent et ostensatoire des bourreaux.²⁸¹ Le calme apparent des suppliciés rappelle aux fidèles que celui qui a la foi triomphe de la douleur²⁸² mais constitue, la plupart du temps, un spectacle insupportable pour la foule. En effet, cette attitude apaisée face à la mort est propre aux figures saintes et peut paraître insensée pour celui qui ne parvient pas à s'y identifier.²⁸³ Ainsi, le martyr provoque souvent une vive émotion dans le public. Celui-ci est incapable de retenir ses larmes face aux supplices insoutenables infligés aux jeunes femmes.²⁸⁴ Le martyr est donc double : il tourmente les saintes mais aussi l'œil du spectateur.²⁸⁵

Dans certains cas, il éveille la foi dans le cœur de ceux qui y assistent.

3.2 Un corps témoin par l'*imitatio Christi*

« Martyr » vient de « to marturion » en grec qui signifie « le témoignage ». Ses occurrences dans la Bible sont nombreuses mais sa signification se précise dans le Nouveau Testament où il désigne ce qui est lié à la mission de Jésus-Christ. Au temps des persécutions, le « martyr » devient, par excellence, le témoignage visible et sensible du corps du Christ à travers celui des fidèles. En effet, l'attitude des martyrs chrétiens est empreinte d'une adhésion à la figure de Jésus qui, avant eux, a souffert pour tous. On parle d'*imitatio Christi* : tant dans les intentions que dans les comportements, tout a un sens au regard de ce modèle. En consacrant leur corps au martyr, les saintes s'identifient tellement aux supplices endurés par le Christ qu'il en résulte un dédoublement du soi : ce n'est pas leur corps qui souffre mais bien celui de Jésus à travers lui.²⁸⁶ Elles incarnent la noblesse de la cause divine pour laquelle elles sont prêtes à tout endurer.

Outre leur propre destinée, les saintes Agathe, Barbe et Cécile ont à cœur de permettre aux autres d'accéder au salut.²⁸⁷ De son vivant, sainte Cécile est à l'origine de la conversion de plusieurs centaines

²⁸⁰ CLAVIE, M., *Le rapport au corps des vierges martyres... op. cit.*, p. 11-12.

²⁸¹ DEKONINCK, R., *Horreur sacrée et sacrilège. Image, violence et religion (XVIe et XXIe siècle)*, Bruxelles, 2018, p. 43.

²⁸² GÉLIS, G., *Le corps, l'Église et le sacré*, dans CORBIN, A., COURTINE, J.-J., VIGARELLO, G., dir., *L'histoire du corps... op. cit.*, p. 69-73.

²⁸³ DONARD, V., *Repères pour penser le martyr chrétien... op. cit.*, p. 27.

²⁸⁴ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables... op. cit.*, p. 16.

²⁸⁵ DEKONINCK, R., *Horreur sacrée et sacrilège... op. cit.*, p. 43.

²⁸⁶ BONNET, G., *Le martyr, témoin de l'idéal*, dans *Topique*, vol. 113, n°4, Paris, 2010, p. 75.

²⁸⁷ GÉLIS, G., *Le corps, l'Église et le sacré*, dans CORBIN, A., COURTINE, J.-J., VIGARELLO, G., dir., *L'histoire du corps... op. cit.*, p. 69-73.

de personnes. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle est arrêtée et suppliciée.²⁸⁸ Par la suite, grâce à la valeur exemplaire de sa mort en martyre, certains protagonistes adoptent la foi dans leur cœur. Dans la plupart des cas, ces personnages qui reconnaissent la foi sont, à leur tour, martyrisés. Certains d'entre eux sont même canonisés par l'Eglise, comme saint Valérien (cf. supra). L'extrait suivant relate le martyre de sainte Julienne, convertie et martyrisée après avoir vu sainte Barbe être torturée :

*« (Julienne) ayant veu la ioye & patience, dont sainte Barbe enduroit les tourments esquels elle estoit consolée de Dieu (...) elle fut tellement induite à l'imiter, et suiure sa piste mourant pour Iesus-Christ (...) le iuge la fit prendre & tourmenter sur le champ, arracher les mamelles, & en fin trancher la teste (...) elle reçoit la couronne du martyre »*²⁸⁹ - La vie de la tres-illustre Vierge et Martyr S. Barbe

En éveillant la foi chrétienne dans l'âme des spectateurs, le martyre dépasse le simple sacrifice du corps et devient un véritable don de celui-ci. La présence de la foule est d'ailleurs indispensable au martyre : elle est l'élément qui le rend efficace. A l'époque des saintes Agathe, Barbe et Cécile, les exécutions sont des événements publics destinés à être vus et mis en scène afin d'avoir un impact sur les spectateurs. Dès lors, elles constituent l'occasion idéale pour ces suppliciées chrétiennes de proclamer et défendre leur foi aux yeux de tous.²⁹⁰ Les vierges martyres refusent la mort vide de signification. Les souffrances doivent impliquer un récit plus large renvoyant à la justice et au bon ordre des choses. La mort ne prend sens que grâce au public qui partage et interprète ensuite le message qu'elle transmet.²⁹¹ La vue est indissociable du martyre. Celui-ci est une véritable image vivante,²⁹² une performance où les mots et les gestes ne sont pas laissés au hasard et constituent ensuite la base de la mémoire collective qui se forme autour des saintes. Cette théâtralisation de la souffrance et de la mort régie par des codes précis puise sa source dans deux rites spectaculaires de la Rome antique : l'interrogatoire judiciaire suivi des jeux du cirque.²⁹³

Du point de vue des persécuteurs, le caractère public des tortures et de l'exécution poursuit davantage un objectif de dissuasion :

« Le tyran pour des honorer la sainte vierge, & espouuanter les autres filles Chrestiennes par son exemple, commanda qu'on la trainast toute nue par les rues,

²⁸⁸ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables... op. cit.*, p. 64.

²⁸⁹ *Ibid*, p. 75.

²⁹⁰ SMITHER, E., *Christian Martyrdom. A Brief History with Reflections for Today*, Montréal, 2020, p. 40.

²⁹¹ CASTELLI, E., *Martyrdom and memory. Early Christian Culture Making*, New York, 2004, p. 34.

²⁹² DEKONINCK, R., *Horreur sacrée et sacrilège... op. cit.*, p. 57.

²⁹³ LESTRINGANT, F., *Lumière des martyrs... op. cit.*, p. 137.

*la chassant à coups de fouets »*²⁹⁴ - La vie de la tres-illustre Vierge et Martyr S.

Barbe

Néanmoins, les chrétiens sont parvenus à s'approprier cet aspect spectaculaire pour servir leur intérêt et en faire une démonstration de courage et de foi.²⁹⁵ Les martyrs et les écrivains qui rapportent leur histoire ont compris le poids émotionnel des représentations de la violence. Dès lors, ils les exploitent afin de servir la piété et la conversion à la foi comme nous l'avons vu avec sainte Julienne ou saint Valérien. L'héroïsme des vierges martyres consolide le sentiment de communauté des chrétiens qui les vénèrent comme des amies de Dieu et qui se basent sur leur expérience afin de construire une identité collective.²⁹⁶

3.3 Un corps sublimé par le martyre

Dans nos sources, le corps et le martyre apparaissent tous deux comme un signe de beauté chez les saintes. Certes, celles-ci sont belles de corps et de visage mais elles rayonnent davantage encore par leur foi.²⁹⁷

*« Le meschant luge luy fit donner sur la ioüe pour luy apprendre à se taire (...) Le visage de la sainte en devint tout rouge & noir, mais d'autant plus beau & reluisant devant Dieu »*²⁹⁸ - La vie de la tres-sainte et tres-noble Vierge et Martyr S. Agathe

Un contraste est établi entre la laideur des souffrances causées par le martyre et la beauté de la foi de la sainte. En effet, plus celle-ci endure, plus sa ferveur transparaît et plus elle apparaît belle aux yeux du Seigneur. Celui-ci aime l'âme du fidèle qui resplendit davantage à chaque supplice dépassé. Ces considérations renvoient à l'idéal esthétique féminin dans les origines du christianisme : la pureté de l'âme de la femme fait sa beauté et non son apparence physique.²⁹⁹ L'expérience du martyre métamorphose doublement le corps des saintes. D'une part, ce dernier représente désormais le corps du Christ (cf. *imitatio christi*), d'autre part, il devient objet de splendeur et de majesté. La première transformation implique inévitablement la seconde : comment un corps qui devient celui du Christ pourrait-il paraître laid ou imparfait ?³⁰⁰ Ribadeneira insiste à plusieurs reprises sur cette

²⁹⁴ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables... op. cit.*, p. 74.

²⁹⁵ CASTELLI, E., *Martyrdom and memory... op. cit.*, p. 104-133.

²⁹⁶ CARDINALE, A., et VERDELLI, A., *Il Cristianesimo : Da culto proibito a religione dell'Impero romano. La nascita del potere della chiesa nel IV Sec. D.C.*, Rome, 2010, p. 102.

²⁹⁷ L'HERMITE-LECLERCQ, P., *L'Eglise et les femmes dans l'Occident chrétien, des origines à la fin du Moyen-Âge*, Anvers, 1997, P. 48.

²⁹⁸ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables... op. cit.*, p. 85.

²⁹⁹ BAILLY, S., *Des siècles de beauté. Entre Séduction et Politique*, Waterloo, 2015, p. 48.

³⁰⁰ SALISBURY, J., *Witness, Women's Bodies and the Body of the Christ*, dans BUDDE, M., et SCOTT, K., dir., *Witness of the Body : The Past, Present, and Future of Christian Martyrdom*, Michigan, 2011, p. 63-82.

prédominance de la beauté de l'âme sur toutes les autres qualités. En effet, les saintes sont reconnues comme telles en raison de leur profond dévouement vis-à-vis de leur foi, du martyre et de Dieu. La beauté intérieure est tout ce qui importe : saintes Agathe, Barbe et Cécile ne sont pas louées pour être nées dans une famille noble, pour leurs richesses, leur beauté physique ou toutes *autres grâces naturelles qui rendent les femmes si fières*.³⁰¹ Notons dans cette dernière formule le poids des représentations dont fait l'objet la gent féminine. Malgré que Ribadeneira nous rapporte les vies de femmes de caractère, il reste fils de son temps et des considérations en vogue à son époque à l'égard du sexe féminin.

Les autorités païennes auxquelles se confrontent les saintes s'opposent au modèle chrétien susdit. Elles ne perçoivent que la beauté charnelle des protomartyres. Aucune de nos sources ne présente le corps des vierges martyres de manière à provoquer le désir. Celui-ci ne naît qu'à travers les yeux des hommes païens, incapables de percevoir le véritable siège de la beauté : l'âme dont la pureté s'illustre à travers les souffrances. Dans certains cas, le bourreau tente de séduire sa victime : Quintien, par exemple, ordonne le martyre de sainte Agathe après qu'elle ait rejeté ses avances (cf. supra). Dans d'autres cas, le bourreau est horrifié de tourmenter un corps si beau et délicat. Emu par la jeunesse, la noblesse, la beauté et l'honnêteté des jeunes filles, il les supplie de renoncer à leur foi pour préserver leurs atouts. Armées de leur constance, les saintes ne se laissent guère amadouer par les compliments. En réponse, elles invoquent à nouveau cette opposition temporel-éternel que nous avons évoquée plus haut : si la beauté corporelle flétrit, la beauté de l'âme dont jouissent les saints au ciel fleurit éternellement. Leur cœur étant déjà au ciel, leurs yeux perçoivent les *choses de la terre non comme elles paraissent mais telles qu'elles sont en soi*. Elles sont jeunes, mais la petitesse et la fragilité de leur corps ne met que davantage en valeur la grandeur, la vigueur et la force de leur esprit.³⁰²

Cette dualité beauté – laideur s'applique tant au corps des protomartyres qu'à la cause qu'elles défendent. Référons-nous à Frank Lestringant³⁰³ qui compare le martyre au mythe du roi Midas (souverain antique qui transforme tout ce qu'il touche en or). Lestringant estime que le contact des martyrs avec le système juridique terrestre métamorphose leur cause en or (c'est par l'injustice qui les condamne qu'ils deviennent martyrs). Aux yeux des fidèles chrétiens, cet or serait le plus rayonnant et massif qui soit : les saintes sont martyres de Dieu. Aux yeux des persécuteurs, au contraire, l'or apparaît comme un métal vil et impur : les saintes sont martyres du mal. La beauté de la cause

³⁰¹ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables... op. cit.*, p. 91-92.

³⁰² *Ibid*, p. 13-14, 62-63 et 84-85.

³⁰³ Spécialiste de la littérature de la Renaissance et des guerres confessionnelles. Frank Lestringant, dans *Sorbonne Université Presses*, <https://sup.sorbonne-universite.fr/auteur/frank-lestringant> (consulté le 29 janvier 2023).

défendue par les saintes varie selon les yeux qui la regardent³⁰⁴, à l'image de la beauté de leur corps supplicié.

3.4 Un corps marqueur identitaire

Outre la beauté, la manifestation du triomphe de la constance, un don et un témoin, le martyr est également un marqueur identitaire. Dans les représentations, les saintes vierges et martyres se distinguent en présentant ostensiblement la partie de leur corps sur laquelle leurs bourreaux se sont escrimés.³⁰⁵ Par exemple, sainte Agathe, à qui l'on *tordist et tourmentast une mammelle, & puis qu'on la lui coupast tout net*³⁰⁶, est souvent représentée portant un plateau où sont posés les deux seins qui lui ont été arrachés. Elle peut également être munie de tenailles, instruments employés par son bourreau pour effectuer cette sombre tâche.³⁰⁷ Ribadeneira écrit que, suite au martyre de sainte Agathe, celle-ci est invoquée par les femmes qui ont *mal aux tetins* afin d'être guéries.³⁰⁸ Encore aujourd'hui, on prie sainte Agathe pour les problèmes de santé liés à la poitrine, notamment en faisant référence à ce qu'elle a enduré :

« Sainte Agathe, tes seins furent tranchés par ton bourreau avec des crochets de fer et ta poitrine lacérée (...). Chère sainte Agathe, tu sais ce que j'endure. Intercède pour moi auprès du Seigneur Jésus et de sa très Sainte Mère, Pour que mon sein soit guéri en même temps que les blessures de mon âme ».³⁰⁹

Nous pouvons en conclure que le corps martyrisé des saintes fait partie intégrante de leur identité.

3.5 Un corps protégé par Dieu

Le lien privilégié entre Dieu et les saintes se manifeste à travers divers vecteurs, notamment la protection dont elles bénéficient durant leur martyre. Dans les récits, l'assistance divine revêt différentes formes et se manifeste à trois moments distincts. L'étonnant résultat qu'elle produit incite souvent les bourreaux à redoubler d'efforts pour faire souffrir les vierges martyres davantage.

La première forme d'assistance céleste est la préservation : Dieu épargne les saintes de certains tourments que les païens tentent de leur infliger. Les écrits de Gazet et de Ribadeneira attestent ce phénomène lors du martyre de sainte Cécile qui résiste à l'épreuve du feu grâce à la sauvegarde de

³⁰⁴ LESTRINGANT, F., *Lumière des martyrs...* op. cit., p. 24-25.

³⁰⁵ GÉLIS, G., *Le corps, l'Église et le sacré*, dans CORBIN, A., COURTINE, J.-J., VIGARELLO, G., dir., *L'histoire du corps...* op. cit., p. 73.

³⁰⁶ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables...* op. cit., p. 87.

³⁰⁷ BAUDOUIN, J., *Grand livre des saints : culte et iconographie en Occident*, Auvergne, 2006, p. 74.

³⁰⁸ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables...* op. cit., p. 91.

³⁰⁹ Prière à Sainte Agathe, <https://www.saintsguerisseurs.fr/le-nom-des-saints/sainte-agathe/> (consulté le 11 janvier 2023).

Dieu. La chaleur du poêle ne lui arrache pas une goutte de transpiration durant les 24 heures où elle y est enfermée. Au contraire, elle *pensoit estre en vn lieu frais & plaisant* à la grande surprise de ses bourreaux.³¹⁰

Nous avons choisi de désigner la seconde forme que revêt le soutien divin par les termes de « protection réactive ». L'extrait ci-dessous relatif au martyre de sainte Barbe illustre ce type d'intervention. La jeune femme étant traînée et fouettée nue dans les rues, elle implore Dieu de cacher la nudité de son corps :

*« Sa requeste fut enterinee par (Dieu), lequel couurit le corps de la pure Vierge, depuis les pieds iusques à la teste, d'une merveilleuse clarté, en forme de longue robe, de manière que les Payens ne la peurent voir »*³¹¹ - La vie de la tres-illustre Vierge et Martyr S. Barbe

Dans ce cas et à la différence du précédent, l'intercession divine a lieu suite à une demande directe de la sainte. Sainte Barbe, contrairement à sainte Cécile dans son poêle, n'est pas épargnée dès le commencement de l'épreuve. Dieu intervient au cours du supplice et en réaction à celui-ci.

Enfin, la troisième forme d'assistance que nous avons relevée dans les récits a lieu après le tourment : il s'agit du soin divin. Sainte Agathe en bénéficie lorsqu'elle est visitée par saint Pierre en sa prison où Quintien l'avait enfermée pour la faire mourir de faim et de douleur suite à l'ablation de sa poitrine. L'apôtre apparaît d'abord sous forme de vieillard et annonce à sainte Agathe qu'il lui est envoyé pour panser ses plaies. La jeune femme décline sa proposition en s'appuyant sur sa confiance en Dieu qu'elle considère réparateur de toutes choses. Saint Pierre lui révèle alors sa véritable identité et lui indique que c'est Jésus-Christ qui l'envoie pour la guérir et *luy remettre son tetin coupé*. En effet, sainte Agathe voit son corps guéri et son sein remis en place comme s'il n'avait jamais été retiré.³¹² Sainte Barbe bénéficie également de ce soin céleste. Alors qu'elle est ramenée en prison pour passer la nuit après ses tourments, le Christ en personne lui apparaît en songe et lui promet de la protéger face à la cruauté païenne. A son réveil, la jeune femme, encouragée par les paroles de son époux divin, s'aperçoit qu'elle est guérie de ses blessures comme si de rien n'était. Bien portante de la tête aux pieds, sainte Barbe est désormais plus déterminée encore à endurer pour sa foi car elle se sent accompagnée par le Seigneur.³¹³ Le schéma de l'apparition nocturne d'un protagoniste divin pour soigner les plaies des

³¹⁰ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables... op. cit.*, p. 64. & GAZET, G., *Le cabinet des dames... op. cit.*, non paginé (Calendrier, page du 22 Novembre).

³¹¹ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables... op. cit.*, p. 79.

³¹² *Ibid*, p. 88.

³¹³ *Ibid*., p. 72-73.

martyrs est récurrent dans le genre hagiographique.³¹⁴ Dans les deux cas susdits, la surprenante guérison des saintes ne fait qu'attiser davantage la haine des bourreaux.

3.6 Un corps de femme martyre : une violence genrée

Au cours de l'Histoire, l'homme a démontré à de nombreuses reprises qu'il peut être très créatif lorsqu'il s'agit de faire souffrir ses semblables. Les récits modernes au sujet des protomartyrs nous décrivent des supplices variés. Certains sont redondants, que la victime soit masculine ou féminine : décapitation, brûlures ou encore usage des griffes d'acier pour lacérer la chair. Néanmoins, il semble que d'autres traitements soient réservés aux femmes et directement liés à leur féminité (c'est-à-dire l'ensemble des caractères anatomiques et physiologiques propres à la femme).³¹⁵ Cet acharnement dépeindrait-il un besoin des bourreaux de (se) prouver ou réaffirmer leur virilité ? Quoi qu'il en soit, nous pouvons distinguer trois formes de tortures propres à la gent féminine et à son anatomie à travers les ouvrages de Gazet et Ribadeneira.

La première est l'atteinte à la poitrine :

*« La cruauté passa bien plus outre, il fit couper les mammelles avec des rasoirs à la tres-sainte vierge, qui endura vne extreme douleur en ce tourment, mais l'amour qu'elle portoit à nostre Seigneur, & le desir de souffrir pour lui appaisoient ces douleurs »*³¹⁶ - La vie de la tres-illustre Vierge et Martyr S. Barbe

*« Elle fut souffletée, endura les lames de fer (...), le chevalet, la gehenne & torture, eut les mamelles coupées et tout le corps tourmenté »*³¹⁷ - S. Agathe

Dans son ouvrage, Ribadeneira précise que s'en prendre aux seins des vierges martyres relève d'un niveau de cruauté supérieur. Malgré la dureté de l'épreuve, elles traversent courageusement ce supplice guidées par la constance qui les caractérise et armées de leur amour pour le Christ. Les seins de la femme, tout en étant considérés comme sexuels, représentent la maternité, la fécondité, la douceur et la ressource.³¹⁸ Sainte Agathe fait référence à cette charge métaphorique en provoquant son bourreau après que celui-ci lui ait coupé les seins :

³¹⁴ *Bibliotheca sanctorum*, vol. 2, op. cit. p. 760.

³¹⁵ *Féminité*, dans Larousse, *Dictionnaire de la langue française*, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/f%C3%A9minit%C3%A9/33215> (consulté le 12 janvier 2023).

³¹⁶ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables...* op. cit., p. 73.

³¹⁷ GAZET, G., *Le cabinet des dames...* op. cit., non paginé (Calendrier : 5 février).

³¹⁸ CHEVALIER, J., et GHEERBRANT, A., *Dictionnaire des symboles...* op. cit., p. 857.

« N’as-tu point honte (ô cruel tyran) de tourmenter vne fille par les mammelles, toy qui as reçu la premiere nourriture de ta vie du tetin de ta nourrice ? »³¹⁹ - La vie de la tres-sainte et tres-noble Vierge et Martyr S. Agathe

Dans le cadre du martyre, la symbolique qui entoure la poitrine s’enrichit davantage : par les tourments et la mort, les saintes trouvent leur naissance dans la vie éternelle, nous y reviendrons. Dès lors, le symbole maternel a été exploité par ceux qui ont écrit au sujet des martyres par la suite.³²⁰ Malgré l’apostrophe de sainte Agathe qui renvoie son bourreau au sein de sa nourrice, l’homme ne s’émeut pas. Ribadeneira le décrit comme étant *plus cruel qu’un tigre*. Le choix de ce félin n’est pas le fruit du hasard : il est le symbole de l’aveuglement de la conscience par un flot de désirs élémentaires déchaînés.³²¹ Il est interpellant de remarquer que, si les femmes martyres sont attaquées sur ce qui symbolise leur sexe, les protomartyrs masculins sont loin de connaître le même sort. Evidemment, nous devons admettre que les hommes martyrs ne sont guère épargnés par la cruauté de leurs bourreaux. Néanmoins, ceux-ci ne portent jamais atteinte à leurs testicules dont l’ablation signifie la perte de la virilité. Certes, il existe des hommes d’Eglise qui se sont fait trancher les parties génitales, comme Origène par exemple, mais cela relève de leur propre choix et poursuit un objectif de respect de la chasteté. Dans le cadre des martyres du christianisme primitif, aucun homme saint n’a connu tel traitement qui semble donc être réservé aux femmes suppliciées.³²²

Une autre partie du corps des vierges martyres fait l’objet de traitements particuliers : les cheveux. C’est le cas de sainte Barbe, que son père *attrapa, luy donnant des coups de poings & de pieds, puis la traina par les cheveux dans des chemins raboteux*.³²³ A nouveau, Ribadeneira souligne le degré de violence inouï que revêtait cette scène. Il nous indique que Dioscore a oublié le nom de père pour prendre celui de tyran. L’atteinte à la chevelure n’est pas neutre, au contraire, il s’agit d’un symbole fort, tant dans la Bible que chez Homère ou les chants celtiques.³²⁴ Si, chez l’homme, les cheveux représentent la virilité et la force (cf. le mythe biblique de Samson), ils évoquent, chez les femmes la sensualité et la liberté. Cela explique pourquoi, dans la tradition chrétienne, elles doivent couvrir leur tête pour rentrer dans une église. La chevelure féminine peut également révéler la réserve ou la

³¹⁹ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables... op. cit.*, p. 87.

³²⁰ SALISBURY, J., *Witness, Women’s Bodies and the Body of the Christ*, dans BUDDE, M., et SCOTT, K., dir., *Witness of the body... op. cit.*, p. 63-82.

³²¹ CHEVALIER, J., et GHEERBRANT, A., *Dictionnaire des symboles... op. cit.*, p. 949.

³²² MOULINIER, L., *La castration dans l’Occident médiéval. Autour de la castration : de l’adultère à la chirurgie régulatrice*, Actes du colloque *Corps outragés, corps ravagés. Regards croisés de l’Antiquité au Moyen-Âge*, Poitiers, 2009, p. 189-216.

³²³ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables... op. cit.*, p. 71.

³²⁴ MIRANDE, Y., *Le retour du romantique. La chevelure comme détecteur symbolique*, dans *Sociétés*, vol. 102, n°4, Bruxelles, 2008, p. 63.

disponibilité de la femme qui, selon qu'elle soit vierge, mariée, veuve ou encore prostituée, est coiffée différemment.³²⁵ Sa coiffure est donc un miroir social. A la lumière de ces considérations, il paraît évident qu'en s'en prenant à la chevelure des vierges martyres, leurs bourreaux s'attaquent en réalité à un des attraits (voire arme ?) de la femme, dénigrant ainsi ce qu'il symbolise.

*« Le tyran, pour des honorer la sainte vierge, & espouuanter les autres filles
Chrestiennes par son exemple, commanda qu'on la trainast toute nue par les rues,
la chassant à coups de fouets »³²⁶ - La vie de la tres-illustre Vierge et Martyr S. Barbe*

Enfin, cet extrait que nous avons déjà rencontré nous permet de faire la transition vers une troisième forme de supplice genré : être dévêtue. Ce traitement provoque toujours une terrible souffrance chez les jeunes femmes à tel point qu'elles implorent le Seigneur d'y mettre fin, comme nous l'avons vu plus haut avec sainte Barbe. Il n'est guère étonnant que ce soit si douloureux à supporter pour les jeunes femmes : dans la tradition chrétienne, la nudité est synonyme de honte et ce dès la faute d'Adam et Eve.³²⁷ Avant la chute originelle, ces derniers sont nus sans en avoir conscience ni en être gênés. Une fois le fruit défendu consommé, Adam et Eve réalisent leur nudité et tentent de cacher leur corps, s'en sentant désormais honteux. Dieu les vêt alors et, pour respecter sa volonté, l'habillement devient une obligation morale. La Genèse révèle également l'interdiction de voir les appareils génitaux masculins et féminins. La transgression de cet interdit peut être considérée comme un crime grave. Dès lors, nous comprenons pourquoi la nudité fait l'objet d'une véritable opprobre suite aux débats du Concile de Trente au sujet de l'art religieux.³²⁸ Elle est étroitement reliée au péché, au manque de vertu et à l'acte sexuel. De ce fait, les saintes martyres, souhaitant rester vierges, sont d'autant plus honteuses d'y être associées. En les dénudant, les bourreaux cherchent à déshonorer les jeunes femmes. A nouveau, Ribadeneira décrit ce supplice comme cruel et ignominieux. Dans son ouvrage, tous les traitements liés à la féminité relèvent d'un niveau d'inhumanité supérieur aux autres tourments.

3.7 Le dernier souffle, la dernière prière

Après avoir supporté les tourments les plus pénibles, après avoir enduré les nerfs de bœufs comme fouets, les griffes de fer, les tenailles, le feu, les lames ou encore le chevalet, après avoir été

³²⁵ MENTZER, R., *La place et le rôle des femmes dans les Eglises réformées*, dans *Archives de sciences sociales des religions*, n°113, Paris, 2001, p. 119-132.

³²⁶ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables... op. cit.*, p. 74.

³²⁷ BEAUVALET-BOUTOUYRIE, S., et BERTHIAUD, E., *Le Rose et le Bleu... op. cit.*, p. 183.

³²⁸ BERTRAND, R., *La nudité entre culture, religion et société. Quelques remarques à propos des Temps modernes*, dans *Rives méditerranéennes*, n°30, Aix-en-Provence, 2008, p. 12.

torturées comme les plus dangereux criminels,³²⁹ les vierges martyres peuvent enfin remettre définitivement leur âme à Dieu. A la lecture des récits de Gazet et Ribadeneira, un point commun unit les saintes Agathe, Barbe et Cécile : chacune termine sa vie en oraison. Leurs dernières paroles sont dédiées à Celui pour qui elles ont vaincu *en leur chair fragile, tant de tourmens, de bourreaux et de soldats*.³³⁰

Au cours des supplices de sainte Agathe, un tremblement de terre frappe la Sicile. La population, épouvantée, attribue ce phénomène naturel à la colère de Dieu face au martyr de la jeune fille. Supplié par la foule pour qu'elle soit épargnée, Quintien envoie la vierge en prison où elle meurt des privations. Après avoir renoncé aux plaisirs terrestres, son âme sainte rejoint Dieu dans son royaume céleste. Son martyr, situé au 3^e siècle en Sicile, a probablement lieu lors des persécutions de Dèce.³³¹ Les saintes Cécile et Barbe, quant à elles, sont toutes les deux exécutées par décapitation. Le bourreau de sainte Cécile ne parvient pas à lui trancher la tête malgré les trois coups qu'il abat sur son cou. Horrifiés, les spectateurs se ruent pour imbiber des tissus du sang de la jeune femme et les conserver comme reliques : nous aurons l'occasion de réaborder ce sujet dans le point suivant dédié au corps mort. Sainte Cécile, grâce à sa demande à Dieu, reste vivante trois jours après les vaines tentatives de son bourreau. Ce délai lui laisse le temps de prier, de distribuer ses biens aux pauvres et de faire de sa maison une église. Après les trois jours, elle perd la vie lors d'une oraison, à Rome, au 3^e siècle, probablement sous Alexandre Sévère.³³² Le père de sainte Barbe, après s'être baigné dans le sang de sa fille *comme un tigre*³³³ et réjouit de ses nombreux tourments, demande au juge qu'elle meure de sa main. La vierge martyre s'agenouille, fait une dévote prière à Dieu et tend le cou. D'un coup d'épée, son père lui tranche la tête.³³⁴ Le martyr de sainte Barbe aurait eu lieu en Nicomédie (Turquie actuelle) au 4^e siècle, données à considérer avec prudence, nous l'avons mentionné.³³⁵ La mort est l'ultime signe du courage des vierges martyres, le témoignage final de leur fidélité à la foi. L'attitude corporelle traduit l'instant où leur existence bascule. Leur vie terrestre s'achève mais, en réalité, leur vie éternelle au ciel débute.³³⁶

³²⁹ GAZET, G., *Le cabinet des dames... op. cit.*, non paginé (Calendrier : 5 février, 22 novembre et 4 décembre).

³³⁰ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables... op. cit.*, p. 90.

³³¹ GIORGI, R., *Les saints... op. cit.*, p. 13.

³³² DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables... op. cit.*, p. 64-65.

³³³ On retrouve, à nouveau, cette métaphore du tigre pour désigner le bourreau chez De Ribadeneira.

³³⁴ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables... op. cit.*, p. 74-75.

³³⁵ GIORGI, R., *Les saints... op. cit.*, p. 46.

³³⁶ GÉLIS, G., *Le corps, l'Église et le sacré*, dans CORBIN, A., COURTINE, J.-J., VIGARELLO, G., dir., *L'histoire du corps... op. cit.*, p. 71.

« Elle acheua sa vie avec son oraison, ou plustost comença à viure, & vit éternellement au Ciel »³³⁷ - La vie de la tres-sainte et tres-noble Vierge et Martyr S. Agathe

4. Le corps mort : objet de tous les intérêts

Avec la mort, les saintes vierges et martyres trouvent leur véritable vie. Elles rejoignent leur époux divin et le monde auquel elles aspirent depuis si longtemps. Si l'âme des saintes monte au ciel, leur corps sans vie, en revanche, reste sur terre : nous verrons, dans cette partie du chapitre, que ce corps fait toujours l'objet d'un grand intérêt. Cela n'a rien d'étonnant si l'on part du postulat établi par saint Cyrille, évêque de Jérusalem et Père de l'Eglise (4^e siècle) : « *Même lorsque l'âme s'est enfuie, sa vertu et sa sainteté imprègnent encore le corps qui l'a hébergée* ». ³³⁸ Dans cette partie, nous mettrons en lumière le sort de la dépouille qui gît sur le lieu du martyre et l'enracinement cultuel qui se crée autour des reliques et des miracles.

4.1 Reposer en paix : le soin des fidèles

Les récits de vie des saintes Agathe, Barbe et Cécile témoignent d'un souci commun : celui de ne pas laisser les dépouilles des jeunes filles aux mains de ceux qui les ont malmenées. Cette volonté d'éloigner les corps des bourreaux est parfois exprimée par les vierges martyres elles-mêmes : à de rares exceptions près, elles se montrent attachées à l'intégrité et la conservation de leur corps une fois que la vie leur sera ôtée.³³⁹ Après avoir tant enduré, le corps mérite de reposer en paix dans un tombeau digne de la grandeur de l'âme qu'il abritait.

Le corps gisant de sainte Barbe est enlevé par un homme pieux et religieux, Valentinien, qui l'inhume à Gélase avec tous les honneurs, hymnes et cantiques.³⁴⁰ Le corps de sainte Cécile est également pris en charge par les fidèles, en particulier par le Pape Urbain qui recueille sa dépouille, enterre son corps saint dans le cimetière de Calixte³⁴¹ et consacre une église en la maison de la jeune femme comme elle le souhaitait.³⁴² Lorsque la foule accourt pour inhumer le corps sans vie de sainte Agathe, d'autres protagonistes interviennent pour se joindre à l'entreprise : les Anges. Richement vêtus, une centaine

³³⁷ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables... op. cit.*, p. 90.

³³⁸ DEVOUD, M., *Les corps incorruptibles des saints, un signe de la présence de Dieu ?*, dans *Aleteia*, 2020, <https://fr.aleteia.org/2020/10/10/les-corps-incorruptibles-des-saints-un-sign-de-la-presence-de-dieu/> (consulté le 16 janvier 2023).

³³⁹ DUVAL, Y., *Auprès des saints, corps et âme. L'inhumation « ad sanctos » dans la chrétienté d'Orient et d'Occident du III^e au VII^e siècle*, Paris, 1988, p. 25-29.

³⁴⁰ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables... op. cit.*, p. 76.

³⁴¹ Aujourd'hui les catacombes de Saint-Calixte sont parmi les plus grandes catacombes romaines et abritent les restes de 500 000 chrétiens dont plusieurs dizaines de martyres et de papes.

³⁴² DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables... op. cit.*, p. 65.

d'entre eux descendent du ciel pour se mettre au chevet du corps saint. Ils apportent une épitaphe gravée sur une plaque de marbre : *Vne ame sainte & volontaire fit honneur à Dieu & deliura sa patrie*. Par l'intermédiaire des Anges, Dieu nomme Agathe sainte pour avoir enduré le martyre et honoré sa foi.³⁴³ « Ange » vient du grec, *aggelos*, qui signifie le messager, il est le porte-parole divin. Ces entremetteurs entre Ciel et Terre sont chargés de protéger et prendre soin des Hommes.³⁴⁴ Théophanies, ils sont, par ailleurs, présents lors des grandes étapes de la vie de Jésus-Christ lui-même.³⁴⁵ Ainsi, il n'est pas rare de voir ces créatures célestes être mises en scène dans les récits des martyres : leur intervention peut même jouer un rôle non-négligeable dans la diffusion du culte du saint par la suite comme c'est le cas pour la vierge et martyre sainte Catherine d'Alexandrie.³⁴⁶

4.2 Un corps au centre des dévotions : reliques, intercessions et miracles

Même lorsqu'il n'est plus habité par l'âme, le corps saint fait l'objet d'une grande vénération : il abrite le sacré et est source de dévotion. Aux yeux des chrétiens, le corps mort des martyres rayonne de vie, d'où le désir d'en prendre grand soin. Nous avons vu que le martyre est un processus de transformation du corps qui se voit sublimé par les tourments. Dès lors, la mort constituant l'ultime triomphe, le cadavre est toujours chargé de la puissance divine. Cette vision du corps mort tranche avec la perception romaine qui la précède.³⁴⁷ Les lieux où reposent les vierges martyres deviennent sacrés. Depuis la fin de l'Antiquité, les gens s'y pressent car les restes physiques des saintes qu'abritent ces tombeaux seraient à l'origine de célèbres prodiges. Dès lors, les sépulcres sont monumentalisés et deviennent des sanctuaires et destinations de pèlerinages pour ceux qui souhaitent trouver remèdes à leurs maux. Certains saints eux-mêmes visitent le tombeau d'autres saints durant leur vie.³⁴⁸ Bien que la Méditerranée soit un espace où le culte des morts est solidement implanté, ce phénomène de familiarité vis-à-vis des dépouilles est une nouveauté. Auparavant, bien que les cadavres fissent l'objet d'un certain respect, pas question de trop s'en approcher ! Ils étaient tenus à l'écart, considérés comme impurs et répugnants. Ainsi, les morts étaient surtout honorés afin d'éviter qu'ils ne reviennent hanter les vivants.³⁴⁹ Le christianisme introduit le désir d'une proximité physique avec les cadavres des martyrs car, selon Saint Basile : « *Celui qui touche les os d'un saint participe à la sainteté et à la grâce*

³⁴³ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables... op. cit.*, p. 91.

³⁴⁴ POUPARD, P., dir., *Dictionnaire des religions*, Paris, 1984, p. 51-52.

³⁴⁵ AZRIA, R., et HERVIEU-LÉGER, D., dir., *Dictionnaire des faits religieux... op. cit.*, p. 34-35.

³⁴⁶ GIORGI, R., *Les saints... op. cit.*, p. 74.

³⁴⁷ SALISBURY, J., *Witness, Women's Bodies and the Body of the Christ*, dans BUDDE, M., et SCOTT, K., dir., *Witness of the Body... op. cit.*, p. 63-82.

³⁴⁸ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables... op. cit.*, p. 95.

³⁴⁹ ARIÈS, P., *L'homme devant la mort*, Paris, 1977, p. 37-38.

qui y réside ». ³⁵⁰ Ainsi, les reliques sont activement recherchées et souvent déplacées afin que chacun puisse bénéficier de leur pouvoir. ³⁵¹ Les études archéologiques attestent la volonté de voisinage vis-à-vis des corps saints au-delà de la mort. En effet, dès le 3^e siècle, on observe une concentration grandissante de sépultures autour des tombeaux des martyrs ou des lieux de conservation des reliquaires. L'objectif poursuivi par les fidèles est principalement de profiter de la protection du martyr qui veillera sur leur corps et aussi sur leur âme lorsqu'elle sera soumise au jugement dernier. Une telle croyance n'est pas surprenante car il est considéré que seuls les martyrs ont une place assurée au Paradis. La mitoyenneté des tombes chrétiennes avec les sépulcres des martyrs est désignée sous l'appellation d'inhumation *ad sanctos*. ³⁵² La plupart des saints martyrs originels ayant été ensevelis dans des zones funéraires communes, ces nécropoles païennes s'agrandissent puis deviennent des sites chrétiens hautement vénérés. Visuellement, cette adoration se manifeste à travers la construction de *martyria* (chapelle indiquant l'emplacement du tombeau du martyr) parfois suivie de l'édification d'une basilique. ³⁵³

Petit à petit, les reliques des saints deviennent garantes d'une cohésion sociale autour de croyances et d'un sentiment d'appartenance à une communauté. Elles garantissent l'ordre, la prospérité et la justice au sein des sociétés qui cherchent à construire leur identité. Dans un contexte où les Etats modernes émergent, des souverains tels que Philippe II saisissent les enjeux autour des reliques qui leur donnent l'occasion de renforcer l'unité de leur royaume. ³⁵⁴ Sont considérés comme reliques tous restes corporels ou objets reliés à une personne reconnue comme sainte : le terme s'applique donc à divers éléments allant des os aux cendres en passant par les bouts de tissu. Rapidement, les reliques deviennent l'objet d'un culte. ³⁵⁵ Celui-ci apparaît au 4^e siècle et connaît un grand succès jusqu'à être rejeté par le protestantisme au 16^e siècle puis réaffirmé par la Réforme catholique. En 1563, un décret du Concile de Trente encourage vivement les fidèles à honorer les corps des martyrs et à s'y rendre en pèlerinage. La dévotion autour des reliques répond aux attentes de la résurrection : les restes corporels des saints seraient le siège des bienfaits de Dieu envers les hommes. ³⁵⁶ L'intérêt pour les

³⁵⁰ GÉLIS, G., *Le corps, l'Église et le sacré*, dans CORBIN, A., COURTINE, J.-J., VIGARELLO, G., dir., *L'histoire du corps... op. cit.*, p. 83.

³⁵¹ Plus tard, cela aura des conséquences pour l'hagiographie qui tente d'établir l'histoire d'un culte ou simplement l'authenticité du martyr des saints anciens. Si les corps étaient restés dans leur tombe d'origine, la tâche aurait peut-être été plus aisée, nous ne le saurons jamais. CHIOVARO, F., *Les saints dans l'histoire du christianisme*, dans CHIOVARO, F., dir., *Histoire des saints et de la sainteté chrétienne. Tome I... op. cit.*, p. 22.

³⁵² DUVAL, Y., *Auprès des saints corps et âme... op. cit.*, p. VIII-IX.

³⁵³ ARIÈS, P., *L'homme devant la mort... op. cit.*, p. 41-42.

³⁵⁴ JULIA, D., *L'Eglise post-tridentine et les reliques. Tradition, controverse et critique (XVIe-XVIII siècle)*, dans BOUTRY, P., FABRE, P.-A., et JULIA, D., dir., *Reliques modernes... op. cit.*, p. 69-70.

³⁵⁵ WISNIEWSKI, R., *The beginnings of the Cult of Relics*, Oxford, 2019, p. 1-10.

³⁵⁶ LAZURE, G., *Posséder le sacré... op. cit.*, dans BOUTRY, P., FABRE, P.-A., et JULIA, D., dir., *Reliques modernes... op. cit.*, p. 383.

reliques est connexe au culte dédié aux saints (qui ne requiert pas obligatoirement une relique pour exister) et à la dévotion vis-à-vis des objets sacrés (un culte qui existe également indépendamment de la sainteté).³⁵⁷

L'importance des reliques se reflète dans les sources que nous étudions. L'auteur du *Martyrologe belgeois* mentionne régulièrement l'emplacement des reliques, leur transport ou encore les fêtes qui leur sont dédiées. Ces précisions récurrentes témoignent de la solide implantation du culte dans l'imaginaire chrétien du 17^e siècle au sein des Pays-Bas espagnols. *Le Martyrologe belgeois* porte une attention particulière à la circulation des corps morts des saints, qu'il s'agisse de transports solennels non-institutionnalisés ou de translations. Ce terme désigne le déplacement ritualisé des reliques d'un lieu vers un autre. La célébration de l'anniversaire des translations, indiquée dans les calendriers, trahit la volonté de patrimonialiser la sainte concernée et perpétuer sa mémoire.³⁵⁸ L'hagiographie est étroitement liée aux reliques, à leur circulation, leur vénération et leur invention (découverte).³⁵⁹ Ces processus peuvent d'ailleurs avoir un impact conséquent sur la popularité du culte rendu à la sainte, comme c'est le cas pour sainte Cécile. En effet, son culte se limite d'abord à la ville de Rome, avant de se répandre en Italie puis en France et dans l'Europe entière³⁶⁰ suite à la translation de ses reliques au 9^e siècle. Cet épisode nous est rapporté par Ribadeneira dans son récit :

« *Le Pape Pasqual (...) trouua son corps (celui de sainte Cécile) ensevely dans de la toile d'or teinte de son sang, & le transporta, avec les corps de Tyburce, Valerian, & du saint Pape Urbain, en l'Eglise de Sainte Cecile (...). Ceste translation se fit, selon Sigebert, l'an de nostre Seigneur Iesus-Christ huict cens vingt & vn* »³⁶¹ - La vie de la tresdevote Vierge et Martyr S. Cecile

L'heureuse découverte du pape Pascal est due aux explications que lui aurait fournies sainte Cécile en songe. Alors que tout le monde pensait que ses reliques avaient été emportées par les Lombards en 756, Pascal I^{er} retrouve le corps de la vierge martyre dans le cimetière du Prétextat. Il l'identifie comme l'authentique dépouille de sainte Cécile sur base d'éléments peu solides et relatés dans sa *Passion* : le cou marqué des trois tentatives du bourreau, les linges imbibés de sang qui l'entourent, le silice sous

³⁵⁷ WISNIEWSKI, R., *The beginnings of the Cult of Relics... op. cit.*, p. 1-10.

³⁵⁸ DOMPNIER, B., et NANNI, S., *Réflexions conclusives*, dans DOMPNIER, B., et NANNI, S., dir., *La mémoire des saints originels... op. cit.*, p. 447-456.

³⁵⁹ LE GALL, J.-M., *The Lives of the Saints in the French Renaissance c. 1500 – c. 1650*, dans DITCHFIELD, S., LOUTHAN, H., et VAN LIERE, K., dir., *Sacred history. Uses of the Christian Past in the Renaissance World*, Oxford, 2012, p. 222.

³⁶⁰ GIORGI, R., *Les saints... op. cit.*, p. 81.

³⁶¹ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables... op. cit.*, p. 65.

les vêtements d'or... Rassemblant les restes du corps saint, il place la tête dans un reliquaire.³⁶² Dès le Moyen-Âge, chaque lieu de culte souhaite se procurer des reliques. On n'hésite donc pas à morceler les corps afin de les disperser sans que cela n'altère leur caractère sacré. Au contraire, chaque morceau concentre une charge sacrale importante. Les reliques circulent d'une cité à l'autre : ce mouvement est une expression essentielle du culte des saints. En outre, il enracine davantage le culte autour des reliques et l'aspect « exportable » de la dévotion catholique.³⁶³ La découverte des catacombes romaines au 16^e siècle intensifie ce phénomène : cette fenêtre sur l'Eglise primitive ravive l'intérêt des foules pour les saints et leurs restes corporels. Dès 1578, les entrailles de Rome sont explorées et de nombreuses dépouilles sont découvertes, si bien que le nombre de reliques ne cesse d'augmenter. Certaines sont attribuées à des martyrs malgré l'absence d'une base solide qui permettrait de l'affirmer. Parallèlement, les cardinaux entreprennent des fouilles au sein des églises dédiées aux illustres figures saintes des origines.³⁶⁴ Dans le cadre de cette tendance, le cardinal Paolo Emilio Sfrondati dirige les excavations effectuées dans l'église Sainte-Cécile-du-Trastevere. Sous l'autel, est retrouvé un corps qu'il pense être celui de la vierge martyre déposé par Pascal I^{er} quelques siècles auparavant.³⁶⁵ Ribadeneira indique que ce corps est conservé dans un cercueil de cyprès, *aussi poly & entier, comme s'il eust sorty de la boutique du Menuisier*. Il continue :

« Le corps saint estoit enueloppé dans vn voile d'or (...) & l'on trouua les suaires dans lesquels le corps de la sainte vierge Cecile auoit esté premièrement enseuelie, toute rouge de son sang, dont Rom fut fort resiouie. Le saint Pape Clement huictiesme y dist la Messe Pontificale, & colloqua de nouveau en grande sollemnité le corps de sainte Cecile »³⁶⁶ - La vie de la tresdevote Vierge et Martyr S. Cecile

La redécouverte du corps de la vierge martyre accroît davantage la renommée de son culte, à tel point que sainte Cécile devient l'étendard de la Rome des papes durant la Réforme catholique. De plus, elle est, avec d'autres saints, à l'origine du regain d'intérêt pour les protomartyrs traduit par cette « chasse au trésor moderne » autour des reliques.³⁶⁷ Son succès marque également la spiritualité du siècle

³⁶² DUBOIS, J., *Cécile de Rome*, dans MANDOUZE, A., dir., *Histoire des saints et de la sainteté chrétienne. Tome II...* op. cit., p. 95-103.

³⁶³ BACIOCCHI, S., et DUHAMELLE, C., *Les reliques romaines « hors de la ville, en quel lieu que ce soit du monde »*, dans BACIOCCHI, S., et DUHAMELLE, C., dir., *Reliques romaines. Invention et circulation des corps saints des catacombes à l'époque moderne*, Rome, 2016, p. 56-59.

³⁶⁴ DOMPNIER, B., et NANNI, S., *Réflexions conclusives*, dans DOMPNIER, B., et NANNI, S., dir., *La mémoire des saints originels...* op. cit., p. 447-456.

³⁶⁵ RICE, J., *Saint Cecilia in the Renaissance : The Emergence of a Musical Icon*, Chicago, 2022, p. 181-189.

³⁶⁶ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables...* op. cit., p. 66.

³⁶⁷ DAVY-RIGAUX, C., et TEULADE, A., *Les vieux saints dans l'oratorio en Europe*, dans DOMPNIER, B., et NANNI, S., dir., *La mémoire des saints originels...* op. cit., p. 230-231.

suivant de manière diffuse et permanente comme en témoignent les nombreuses représentations musicales, littéraires et iconographiques dont elle fait l'objet.³⁶⁸ Encore aujourd'hui, sainte Cécile est considérée comme une des figures les plus représentatives des premiers siècles de la christianisation.³⁶⁹

Les mesures de la Réforme catholique mettent en place une réglementation du culte des saints sans précédent sous la juridiction de la Congrégation des Rites et à travers un traitement intense des images, des corps et des reliques.³⁷⁰ Petit à petit, les pratiques liées aux restes physiques des saints font l'objet d'un encadrement plus strict. Le Concile de Trente encourage les fidèles à bien se conduire lors des fêtes dédiées aux saints : hors de question qu'elles soient l'occasion de débauche et désordre. Les reliques sont également minutieusement examinées avant d'être reconnues comme telles.³⁷¹ Petit à petit, un véritable réseau de dons, échanges et distributions se met en place en Europe. Ainsi, ces trésors sacrés désormais authentifiés par un certificat peuvent être offerts à l'admiration en des lieux dignes de leur valeur.³⁷² Dans le contexte tridentin, la circulation des reliques permet la centralisation et la réaffirmation du pouvoir pontifical.³⁷³ A cette époque, le rapport aux reliques s'intensifie en raison de la multiplication des recherches et des corps saints exhumés. D'autre part, les reliques sont paradoxalement mises à distance du fidèle. Si, au Moyen-Âge, la proximité physique et le toucher étaient encore de mise, l'époque moderne met plutôt l'accent sur la vue. Dès lors, les reliques sont mises en valeur par les œuvres d'art qui les entourent et le complexe architectural dans lequel elles s'insèrent.³⁷⁴ Ainsi magnifiées, les reliques sont un objet de représentation des saints et participent donc à l'entretien de leur culte. Car, en effet, la production et l'usage des images des saints sont indispensables pour qu'ils soient vénérés. L'importance de cet aspect visuel est soulignée lors de la dernière session du Concile de Trente en 1563 : la constitution de la sainteté réside dans l'image et sa

³⁶⁸ BISARO, X., *Le second martyr de sainte Cécile*, dans DOMPNIER, B., et NANNI, S., dir., *La mémoire des saints originels... op. cit.*, p. 192-193.

³⁶⁹ *Bibliotheca sanctorum*, vol. 3, Rome, 1963, p. 1064.

³⁷⁰ DITCHFIELD, S., *Tridentine worship and the cult of saints*, dans PO-CHIA HSIA, R., dir., *The Cambridge History of Christianity. Vol. 6 : Reform and Expansion... op. cit.*, p. 201-227.

³⁷¹ JULIA, D., *L'Eglise post-tridentine et les reliques... op. cit.*, dans BOUTRY, P., FABRE, P.-A., et JULIA, D., dir., *Reliques modernes... op. cit.*, p. 69-70.

³⁷² DOMPNIER, B., et NANNI, S., *Les saints des origines... op. cit.*, dans DOMPNIER, B., et NANNI, S., dir., *La mémoire des saints originels... op. cit.*, p. 1-3.

³⁷³ Notons néanmoins qu'il est difficile pour une autorité unique de contrôler pleinement un culte et tout ce qui est relié (les reliques, dans ce cas). Bien que la papauté soit très puissante, les mesures prises vis-à-vis de la sainteté ne doivent pas uniquement faire l'objet d'une lecture centre/périphérie. DITCHFIELD, S., *Tridentine worship and the cult of saints*, dans PO-CHIA HSIA, R., dir., *The Cambridge History of Christianity. Vol. 6 : Reform and Expansion... op. cit.*, p. 201-227.

³⁷⁴ DOMPNIER, B., et NANNI, S., *Réflexions conclusives*, dans DOMPNIER, B., et NANNI, S., dir., *La mémoire des saints originels... op. cit.*, p. 447-456.

mise en forme. Notons que ces représentations sont régies par des codes formels et doctrinaux : tout renvoie à un modèle afin d'entretenir la foi des fidèles.³⁷⁵

Les reliques endossent un rôle de médiateur entre les saintes et les fidèles. Les événements merveilleux qui leur sont attribués peuvent prendre des formes diverses : guérisons, résurrections, multiplications (d'aliments par exemple), préservations, miracles spirituels, retour à la sécurité...³⁷⁶ La guérison miraculeuse est le prodige le plus fréquemment recensé par les archives des sanctuaires. Gazet fait référence à ce phénomène à plusieurs reprises dans son calendrier. Il évoque, par exemple, le pouvoir des reliques de saint Lambert (situées à Liège) sur sainte Ode qui, aveugle, retrouve la vue à leur contact. Il est nécessaire que le miracle se situe à la rencontre de l'extraordinaire et du banal afin que chacun puisse s'y identifier et y placer ses espoirs.³⁷⁷ Le miracle peut également revêtir la forme de la protection d'une ville ou d'une communauté face à une catastrophe naturelle grâce à l'intercession des saintes.³⁷⁸ Dans son ouvrage, Ribadeneira fournit un exemple représentatif de cette catégorie de prodiges. Peu après que sainte Agathe ait succombé à ses tourments, le Mont Etna entre en éruption et menace directement la ville de Catane, située non loin de là :

*« Il arriua donc après vn retentissement & bruit espouuantable, qui se passa dans le creux de la montagne, qu'il commença à sortir vn torrent de feu roulant deuers Catane. Les habitans (...), craignans la destruction de leur ville (...), coururent à son sepulchre (celui de sainte Agathe), & prenant le voile dont son corps estoit couuert, le vindrent desployer & opposer au feu, lequel s'arresta. (...) C'est vne chose merueilleuse & qui ne serait pas croyable, si elle n'estoit propre de la toute-puissance de Dieu ».*³⁷⁹ – La vie de la tres-sainte et tres-noble Vierge et Martyre S. Agathe.

Cet extrait illustre l'essence même de la définition du miracle que nous avons déjà évoquée : un phénomène inexplicable et, dès lors, attribué à la puissance divine. Il témoigne de la survie de la sainte qui, même après sa mort, agit pour ceux qui ont besoin d'elle et qui implorent son aide.³⁸⁰ Ainsi, par l'intermédiaire des reliques de sainte Agathe, Dieu défend la ville face aux flammes ardentes que crache l'Etna. Emervillés par ce pouvoir de protection, les habitants de Catane réitèrent cette pratique

³⁷⁵ VINCENT-CASSY, C., *Les saintes vierges et martyres... op. cit.*, p. 9-10.

³⁷⁶ DELOOZ, P., *Les miracles... op. cit.*, p. 259.

³⁷⁷ GÉLIS, G., *Le corps, l'Église et le sacré*, dans CORBIN, A., COURTINE, J.-J., VIGARELLO, G., dir., *L'histoire du corps... op. cit.*, p. 96-98.

³⁷⁸ WISNIEWSKI, R., *The beginnings of the Cult of Relics... op. cit.*, p. 54.

³⁷⁹ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables... op. cit.*, p. 93.

³⁸⁰ CHIOVARO, F., *Les saints dans l'histoire du christianisme*, dans CHIOVARO, F., dir., *Histoire des saints et de la sainteté chrétienne. Tome I... op. cit.* p. 92

à chaque nouvelle éruption. Elle perdure ainsi dans le temps, si bien qu'en 1537, soit plus de mille ans après le martyre de la sainte, un homme défend sa vigne de la lave en y plaçant du coton ayant touché le corps de la jeune femme. A nouveau, il apparaît que celui-ci possède des capacités inhabituelles, transférées dans ce cas sur un objet qui fut à son contact. Ribadeneira présente ces événements légendaires comme des arguments indubitables de la puissance divine.³⁸¹ Les croyances liées aux miracles susdits et les invocations de la sainte contre les éruptions de l'Etna sont apparues plus tardivement dans le culte et les manifestations populaires liées à sainte Agathe. Celle-ci est devenue patronne de la ville de Catane mais également de Palerme. Son culte s'y limite dans un premier temps avant de se répandre en Italie puis en Europe.³⁸²

Si la relique qui protège Catane est un objet, la plupart des reliques conservées sont des ossements. Le plus précieux d'entre eux est le crâne, symbole par excellence du caractère humain et impossible à confondre avec des os animaux. Les têtes sont assez rares dans les inventaires de sanctuaires possédant des reliques, tout comme les côtes qui restent néanmoins plus fréquemment rencontrées que les pieds. Ce sont les bras et les jambes qui l'emportent en nombre. Les doigts ont également une certaine valeur en raison de leur symbolique annonciatrice dans l'histoire sainte.³⁸³

Le miracle n'a pas forcément une issue positive. Il revêt également une forme punitive et exprime le mécontentement divin. Le père de sainte Barbe, pour avoir mené sa fille au martyre et exécuté son ultime tourment, connaît une fin brutale. Contrairement aux miracles classiques, plutôt étendus dans le temps, le miracle de punition est soudain et poursuit une logique d'exemplarité :

« Apres qu'il l'eut executée, tout fier & content de s'estre vangé de sa fille, & de l'auoir offerte en sacrifice aux dieux, retournant (...) en sa maison, vn esclat de tonnerre le priua de la vie temporelle & éternelle »³⁸⁴ - La vie de la tres-illustre Vierge et Martyr S. Barbe ; Ce fait est également mentionné dans le calendrier de Gazet, à la date du 4 décembre.

Peu après, le président Martien, directeur du martyre de sainte Barbe, est également frappé par l'orage. Cet épisode relaté dans les récits au sujet de la vierge martyre influence le culte qui lui est

³⁸¹ CHIOVARO, F., *Les saints dans l'histoire du christianisme*, dans CHIOVARO, F., dir., *Histoire des saints et de la sainteté chrétienne. Tome I...* op. cit., p. 94.

³⁸² *Bibliotheca sanctorum*, vol. 1, Rome, 1961, p. 319-326.

³⁸³ GÉLIS, G., *Le corps, l'Église et le sacré*, dans CORBIN, A., COURTINE, J.-J., VIGARELLO, G., dir., *L'histoire du corps... op. cit.*, p. 81-82.

³⁸⁴ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables... op. cit.*, p. 76.

rendu. En effet, sainte Barbe est invoquée par ceux qui souhaitent se préserver de la foudre et de la mort subite. Certains fidèles font également référence à cet épisode dans leurs prières :

« *Soulage-moi de mon mal, envoie-moi, quand je dors, cette foudre qui brûla tes bourreaux* » - Supplication à sainte Barbe, invoquée pour mourir rapidement lorsqu'il semble n'y avoir aucun espoir de guérir.³⁸⁵

Quinitien, à l'origine du martyre de sainte Agathe, connaît également un bien funeste destin. Alors qu'il traverse une rivière, il est mordu par un cheval et jeté à l'eau. Il périt noyé et personne ne parvient à récupérer son corps. Les corps des bourreaux des vierges martyres sont violemment punis *pour montrer les iustes iugemens de Dieu* envers ceux qui *s'attaquent à luy, & persecutent les saints*.³⁸⁶ L'intervention divine corrige la bêtise humaine. Soulignons le contraste entre la fin des « bons », qui accèdent à la vie céleste suite aux longs tourments endurés avec patience, et la brusque mort des « mauvais » qui, pour avoir blasphémé, ne méritent pas de vivre ni sur terre, ni au Ciel.³⁸⁷

Conclusion

Au terme de ce chapitre, nous pouvons affirmer que la sainteté féminine occupe une place importante dans l'imaginaire des populations au sein des Pays-Bas espagnols. Parmi les figures saintes évoquées dans nos sources, nous avons mis en évidence différents types de profils. Plus de la moitié des femmes honorables présentées par Gazet ont témoigné par le sang. Dans le catholicisme tridentin, les martyres sont considérées comme des chrétiennes parfaites. Les figures saintes du christianisme primitif sont prisées par les communautés locales et nationales dans leur construction identitaire naissante à l'heure où les Etats modernes émergent. Nous avons choisi d'approfondir le cas de trois saintes universelles et de proposer une analyse des représentations de leur corps au sein des récits ayant circulé dans nos territoires selon trois axes : corps vivant – corps martyr – corps mort. Peu importe son état, le corps est toujours un support de la foi tant pour les saintes elles-mêmes que pour les fidèles. Que ce soit de leur vivant, à travers l'ascèse ou la virginité ; durant leur martyre, par *l'imitatio Christi* ou par l'assistance divine dont elles bénéficient ; après leur mort, par les miracles et le culte qui entoure leurs reliques, le corps de ces femmes de caractère est le siège de leur dédicacion et le témoin de leur ferveur.

³⁸⁵ CHESNEAU, X., *Les Anges, les Saints, leurs médailles et leur pouvoir de protection*, Paris, 2012, p. 73, 142 et 173.

³⁸⁶ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables...* op. cit., p. 92.

³⁸⁷ GÉLIS, G., *Le corps, l'Église et le sacré*, dans CORBIN, A., COURTINE, J.-J., VIGARELLO, G., dir., *L'histoire du corps... op. cit.*, p. 101.

Chapitre 5 : Le corps de Marie Stuart, le corps d'une reine martyre ?

Introduction

A l'instar des corps saints analysés dans le chapitre précédent, les corps royaux sont chargés de symboliques et constituent de puissants vecteurs de communication. Dans le chapitre précédent, nous avons mis en évidence le lien unissant le corps et le martyre religieux à la lumière de considérations genrées. Une nouvelle dimension s'ajoute ici : la politique. L'exercice du pouvoir siège dans le corps royal qui devient un véhicule de sa démonstration. Depuis l'Antiquité, la représentation du corps du souverain est méticuleusement réfléchie : rien n'est laissé au hasard, tout est le reflet d'une idéologie politique.³⁸⁸ Marie Stuart est exécutée le 8 février 1587 dans le château de Fotheringhay situé au sein du comté anglais du Northamptonshire. La première partie de ce chapitre sera dédiée au caractère royal du corps de Marie qui le rend extraordinaire. Ensuite, à la lumière de nos sources, le corps de Marie sera analysé en trois temps : le corps vivant à la fin de sa captivité ; le corps face à la mort ; le corps mort. Au fur et à mesure, l'analyse des représentations du corps de Marie sera mise en miroir avec l'étude des corps saints établie dans le chapitre précédent.

1. Le corps d'une reine : un corps extraordinaire

1.1 Les Deux Corps du Monarque

« En sa mort la fidélité, l'honneur, & Maïesté des Princes souuerains violee, l'onction des Roys polluee & prophanee (...) Pauvre & miserable Princesse, ny le nom de tant de Roys voz predecesseurs, ny l'Onction dont Dieu vous auoit sacré à la Royauté, ny la memoire du Roy de France vostre mary, ny l'intention de tous les Roys d'Europe, ny l'interest de tous les Princes souuerains, n'a peu empescher que la rage de vos cruels ennemi ne violast vostre corps (...), ne respandit miserablement vostre sang Royal »³⁸⁹

³⁸⁸ GHERCHANOC, F., *Un « roi de théâtre », ou comment faire de son corps un spectacle. A propos de Démétrios Poliorcète et de quelques autres*, dans GANGLOFF, A., et GORRE, G., dir., *Le corps des souverains dans les mondes hellénistique et romain*, Rennes, 2022, p. 109-126.

³⁸⁹ DE BEAUNE, R., *Oraison funebre De la tres-Chrestienne, tres-illustre, tres-constante, Marie Royne d'Escosse, morte pour la Foy le 18 Febrier 1587 par la cruauté des Anglois heretiques, ennemys de Dieu*, Paris, 1588, éd. JEBB, S., *Mariae Scotorum Reginae, Franciae Dotariae*, t. 2, Londres, 1725, p. 672 et 685.

Le corps royal n'est pas un corps banal, nous le percevons à travers l'insistance de l'ecclésiastique français Renaud de Beaune dans les quelques lignes ci-dessus. Elles sont extraites de l'oraison funèbre qu'il prononce au mois de mars dans la cathédrale Notre Dame à Paris le jour des obsèques et du service rendu en hommage à la reine d'Ecosse déchu et reine douairière de France.³⁹⁰ Ce célèbre discours constitue une des premières éditions narratives de sa vie et de son trépas mais il est surtout la réappropriation française la plus immédiate du récit de son exécution.³⁹¹ Le corps de Marie, à l'instar de celui de tous les souverains, est dédoublé. Il est le corps d'une femme : composé de matière périssable ; corps que l'on peut voir, toucher, sentir ; corps vivant qui mange, dort, rit, se meut ; corps humain créé par Dieu. Il est également voire surtout le corps d'une fonction : corps où s'incarne l'Etat ; corps immortel ; corps symbolique ; corps invisible et intangible ; corps d'une Dignité voulue par Dieu.³⁹² Pour désigner cette réalité, l'historien Ernst Kantorowicz parle des « deux corps du roi » en 1957. En 2009, la professeure d'Histoire moderne Sylvène Edouard préfère la formule « deux vies dans un seul corps ».³⁹³ Quels que soient les termes employés, ces spécialistes font tous deux référence à la transmission du caractère sacré de la charge royale d'un monarque à l'autre. En 1571, l'avocat et théoricien Edmund Plowden rassemble dans ses *Rapports* les considérations relatives aux corps du roi sous le règne d'Elisabeth en Angleterre. Il indique que, si le souverain / la souveraine possède deux corps, ceux-ci forment néanmoins une unité indivisible. Le corps politique, par sa grandeur et les forces mystérieuses qu'il abrite, est supérieur au corps naturel dans lequel il est représenté. Ainsi, selon la théorie politique anglaise de l'époque, la continuité du pouvoir est assurée par les incarnations successives de la fonction monarchique qui migre de corps en corps à chaque nouvelle accession au trône. Même lorsqu'un souverain n'est plus, sa personnalité royale demeure immortelle³⁹⁴ :

³⁹⁰ DE BEAUNE, R., *Oraison funebre... op. cit.*, p. 671.

³⁹¹ EDOUARD, S., *La fin de Marie Stuart... op. cit.*, dans CHOPELIN, P., et EDOUARD, S., dir., *Le sang des princes... op. cit.*, p. 31-47.

³⁹² BRAILOWSKY, I., *Les joyaux de la Reine*, dans COTTEGNIES, L., MILLER-BLAISE, A.-M., SUKIC, C., dir., *Objets et anatomie du corps héroïque dans l'Europe de la première modernité*, Paris, 2019, p. 47-64.

³⁹³ EDOUARD, S., *Le corps d'une reine. Histoire singulière d'Elisabeth de Valois (1546-1568)*, Rennes, 2009, p. 7-13.

³⁹⁴ KANTOROWICZ, E., GENÊT, J.-P., et GENÊT, N., *Les deux corps du roi*, Paris, 1989 (trad.) p. 21-28.

« *And King is a Name of Continuance which shal always endure as the Head and Governor of the People (as the Law presumes) as long as the People continue (...)* and in this Name, the King never dies³⁹⁵ ». ³⁹⁶

Ce principe de continuité de la charge royale à travers les corps naturels des souverains est également en vigueur en France, comme l'illustre cette célèbre acclamation funèbre : « Le roi est mort ! Vive le roi ! ». Le premier cri est dédié au corps naturel du roi défunt en tant qu'individu ; le second s'adresse au corps symbolique du roi qui ne meurt jamais et qui s'est déjà incarné dans le corps de l'héritier qui succède au trône.³⁹⁷ Il apparaît donc que la théorie des deux corps du roi est caractéristique de la pensée politique française et anglaise à l'époque d'Elisabeth et ses successeurs Stuart. Selon l'historien Alain Boureau, l'apparition précoce de la notion d'Etat en Angleterre et en France fait de ces espaces un terreau fertile pour le développement du concept des deux corps.³⁹⁸ Les origines de celui-ci sont situées à l'époque médiévale par Kantorowicz dans un ouvrage consacré et devenu une référence en la matière. La royauté aurait été fondée à l'image de Jésus et de la double nature de son corps. Néanmoins, malgré le rapprochement entre les figures royale et christique et bien qu'il soit considéré que le pouvoir émane de Dieu, aucun roi ne peut se prétendre égal au Christ.³⁹⁹ Celui-ci dispose d'un corps humain personnel, le *corpus verum*, et d'un corps divin supra-individuel collectif, le *corpus mysticum*. Au fil des siècles, ce dernier perd son aspect mystique et désigne simplement le corps politique de l'Eglise puis finalement tout corps politique séculier. Ceci résulte des influences réciproques entre Eglise et Etat qui se multiplient au cours du Moyen-Âge. Les Etats séculiers, à la recherche de gloire et d'affirmation, détournent, se réapproprient et politisent des concepts ecclésiastiques. Ainsi, le *corpus mysticum* acquiert petit à petit une définition juridique.⁴⁰⁰ L'idée de la pérennité du corps politique apparaît plus tardivement, au 14^e siècle, pour se développer davantage dans les siècles suivants à travers les rituels funéraires dédiés aux souverains défunts. Le phénix qui

³⁹⁵ Traduction : « Et Roi est un Titre de Continuité qui perdurera toujours en tant que Chef et Gouverneur du Peuple (comme la Loi le présume) aussi longtemps que le Peuple perdure (...) et, en ce nom, le Roi ne meurt jamais ».

³⁹⁶ PLOWDEN, E., *The Commentaries, or Reports of Edmund Plowden (...) Containing divers cases upon matters of law, argued and adjudged in the several reigns of King Edward VI., Queen Mary, King and Queen Philip and Mary, and Queen Elizabeth (1548-1579)*, Londres, 1816 (éd.), p. 177a.

³⁹⁷ GUÉRY, A., *Le Roi est Dieu, le Roi et Dieu*, dans BULST, N., DESCIMON, R., et GUERREAU, A., dir., *L'Etat ou le Roi. Les fondations de la modernité monarchique en France (XIV^e – XVII^e siècles)*, Paris, 1991, p. 35.

³⁹⁸ BOUREAU, A., *Le simple corps du roi. L'impossible sacralité des souverains français (XV^e – XVIII^e siècles)*, Paris, 1988, p. 20.

³⁹⁹ GUÉRY, A., *Le Roi est Dieu, le Roi et Dieu*, dans BULST, N., DESCIMON, R., et GUERREAU, A., dir., *L'Etat ou le Roi... op. cit.*, p. 31.

⁴⁰⁰ KANTOROWICZ, E., *Les deux corps du roi... op. cit.*, p. 145-155.

renaît de ses cendres est abondamment employé pour symboliser cette idée politique. Il est notamment l’emblème d’Elisabeth Ière d’Angleterre et de Marie de Guise.⁴⁰¹

A l’époque moderne, le corps du souverain en titre gagne en importance. Ses représentations et leurs significations se multiplient et se complexifient parallèlement au développement des Etats. Le corps royal se situe désormais au centre des pratiques cérémonielles et matérialise tant les théories de la souveraineté que le pouvoir. Cette charge symbolique s’applique aux deux corps du roi. En effet, les âges traversés par le corps physique sont structurés par divers rituels liés aux événements d’une vie (naissance, baptême, mariage, accouchement, mort...), tandis que le corps politique implique des rituels liés au pouvoir tels que le couronnement, le sacre ou encore l’abdication. Vecteur puissant de communication, le corps du roi est un corps de démonstration et doit donc être encadré par une réglementation précise. Chaque élément renvoie à la performativité de sa personne et de sa fonction et est donc riche de sens et de signification.⁴⁰² Dès lors, nous devons nous montrer attentifs à chaque détail lorsque nous étudierons Marie Stuart et la manière dont est présentée sa fin. Retenons également, lors de notre étude, les contrastes que nous avons mis en évidence. Premièrement, le fait que le corps de Marie abrite à la fois son âme et le principe monarchique. Bien qu’elle ne soit pas la Dignité royale, elle en est l’incarnation et agit en ce sens selon diverses normes de représentations. Ensuite, l’ambivalence entre le mortel et l’immortel est également à considérer : si Marie Stuart est mortelle, la charge de Reine d’Ecosse en elle est immortelle. Le caractère charnel et transitoire de son corps naturel s’oppose à la majesté éternelle de la Dignité qu’elle représente. Ces éléments théoriques et juridiques nous seront utiles pour saisir les enjeux liés à l’exécution de cette souveraine déchu.

1.2 Corps de monarque, corps de reine

Nous avons mis en lumière que le corps du monarque n’est pas un corps comme les autres. Il s’agit maintenant de relever les particularités propres aux femmes régnantes et à leur corps ainsi que les codes qui régissent leur vie lors de la première modernité. En apparence, les femmes semblent écartées du pouvoir et relayées au second plan, notamment dans le domaine de la mondanité. Au Moyen-Âge, la nature de la monarchie est perçue comme masculine : la vertu et l’intelligence, nécessaires au bon gouvernement, sont des qualités viriles que la plupart des femmes ne disposent pas. Au 16^e siècle, la question du pouvoir féminin est plus délicate car des femmes siègent sur plusieurs trônes européens, notamment en Angleterre et en Ecosse, respectivement gouvernées par Elisabeth

⁴⁰¹ KANTOROWICZ, E., *Les deux corps du roi... op. cit.*, p. 298.

⁴⁰² BOUSMAR, E., COOLS, H., DUMONT, J., et MARCHANDISSE, A., *Introduction. Le corps du Prince*, dans *Micrologus : natura, scienza e societa medievali – nature, science and medieval societies*, vol. 22, Florence, 2014, p. XI-XVI.

et Marie. D'autre part, certaines régences sont prises en charge par des femmes.⁴⁰³ Enfin, la plupart des reines et princesses modernes accèdent au pouvoir par le lit. En effet, être épouse de roi et mère du futur roi leur confère une certaine autorité (parfois inattendue) malgré la volonté des théoriciens de les écarter du gouvernement et du fonctionnement monarchique. Bien qu'elles ne manient pas elles-mêmes les rênes du pouvoir, elles gouvernent celui qui les tient, ce qui leur vaut parfois une image de corruptrices maléfiques.⁴⁰⁴ Dans les faits, l'influence féminine est donc notoire et impacte ostensiblement le théâtre politique des 16^e et 17^e siècles.⁴⁰⁵ Le rôle des femmes de pouvoir est débattu et ambivalent : si elles sont encouragées à « agir comme des femmes », la virilité dont elles peuvent faire preuve est néanmoins félicitée. Se sentant limitées par les préjugés les concernant, ces femmes cherchent à se légitimer et se responsabiliser politiquement à travers une propagande bien ficelée et diverses représentations symboliques telles que les entrées royales ou les portraits.⁴⁰⁶ Marie Stuart fait partie des quelques-unes qui ont connu deux types de statut : elle est reine de France en tant qu'épouse de François II puis, suite à son veuvage et son retour en Ecosse, elle règne en titre à la tête de son pays d'origine.

Les exigences pesant sur le corps royal sont nombreuses. Si le corps du roi représente l'autorité, celui de la reine est symbole de fécondité. Assurer la descendance de la monarchie (et donc sa continuité) arrive en tête de liste des contraintes qui lui incombent. L'obsession de la procréation place le corps royal au centre de l'attention. Les princes et princesses, héritiers potentiels, doivent être en bonne santé ; les rois doivent se montrer virils et les reines fécondes.⁴⁰⁷ Cette pression se fait davantage ressentir chez ces dernières. En effet, les femmes de sang royal, même sans être couronnées, sont des pions sur l'échiquier politique européen. Leur valeur varie selon les alliances à constituer ainsi que leur degré d'urgence et d'importance. Véritables cartes à jouer pour leur famille, elles peuvent être mutées d'un pays à l'autre pour remplir leur devoir matrimonial.⁴⁰⁸ Les premières années de vie de Marie Stuart constituent d'ailleurs un exemple éloquent de cette situation. Dès son plus jeune âge, des négociations sont entreprises au sujet de son mariage. La petite princesse est convoitée par les pouvoirs anglais et français. Henri II, roi de France, souhaite qu'elle épouse le Dauphin : les noces représenteraient une opportunité d'étendre son influence en Ecosse et de freiner

⁴⁰³ CRUZ, A., et SUZUKI, M., *Introduction*, dans CRUZ, A., et SUZUKI, M., dir., *The Rule of Women in Early Modern Europe*, Urbana, 2009, p. 1-3.

⁴⁰⁴ FRANCÈS, C., *Introduction*, dans FRANCÈS, C., dir., *Le Politique et le Féminin. Les femmes de pouvoir dans les Mémoires d'Ancien Régime*, Paris, 2020, p. 9-11.

⁴⁰⁵ BENNASSAR, B., *Le Lit, le Pouvoir et la Mort. Reines et Princesses d'Europe de la Renaissance aux Lumières*, Paris, 2006, p. 7-10.

⁴⁰⁶ CRUZ, A., et SUZUKI, M., *Introduction*, dans CRUZ, A., et SUZUKI, M., dir., *The Rule of Women... op. cit.*, p 1-3.

⁴⁰⁷ PEREZ, S., *Le corps du roi*, Paris, 2018, p. 137-163.

⁴⁰⁸ BENNASSAR, B., *Le Lit, le Pouvoir et la Mort... op. cit.*, p. 235.

l'extension de la réforme religieuse en Angleterre. Finalement, il passe un accord avec Marie de Guise⁴⁰⁹ prévoyant que Marie Stuart serait envoyée et éduquée à la cour de France mais que l'Ecosse demeurerait libre. Ainsi, à 6 ans et pour répondre aux aspirations politiques de son temps, la jeune princesse embarque sur un bateau pour rejoindre sa nouvelle patrie : la France.⁴¹⁰ Certes, cette réalité est la conséquence d'une société patriarcale où les femmes sont employées pour assurer la paix entre les royaumes. Néanmoins, ces projets d'épousailles entre personnes de bas âge sont aussi explicables par la brièveté de l'espérance de vie moyenne à l'époque. Les unions doivent être scellées le plus rapidement possible afin que les alliances politiques ne soient pas compromises en cas de décès.⁴¹¹ Une fois les noces célébrées, la pression qui s'abat sur la reine est relative à l'accouchement. Sur ses épaules repose la pérennité de l'institution monarchique. Par ses grossesses, elle est la garante de la production de corps royaux : celui des héritiers.⁴¹² Le poids de cette responsabilité et l'attention dont elle fait l'objet sont tels que Bartolomé Bennassar, historien de renommée internationale, parle de harcèlement procréateur.⁴¹³ Lorsque la reine est enceinte, une grande attention est accordée à son corps et sa santé mentale (régime alimentaire surveillé, limitation de l'exposition au soleil, éloignement des sources de stress, ...) afin que la grossesse atteigne son terme d'abord et que l'accouchement se passe bien ensuite. En France, la loi salique étant de vigueur, la reine est définie comme l'épouse du roi : Marie Stuart devient donc reine grâce à son mariage avec François II. Par les implications politiques qu'il représente, le mariage royal se distingue des mariages classiques bien qu'il repose sur les mêmes fondements.⁴¹⁴ Le sacre de la reine est subordonné et inférieur à celui du roi mais Marie n'a jamais été sacrée reine de France, probablement en raison de la mort précoce de son époux. Le veuvage change la destinée de Marie. Désormais libre de l'autorité maritale, elle est capable de s'élever au-delà de sa condition. Nous l'avons vu, elle retourne en Ecosse où la loi salique n'est pas d'application : elle assume désormais le trône dans son pays d'origine où le gouvernement lui revient officiellement. Ainsi, elle occupe la fonction pour laquelle elle a été formée toute sa vie. Elle n'est plus seulement une marionnette entre les mains des Ducs de Guise ou l'épouse d'un roi : elle est une reine couronnée, ointe et sacrée de pleins droits prête à exercer son pouvoir.⁴¹⁵ Certes, elle doit regagner la

⁴⁰⁹ Voir chapitre 2, p. 34.

⁴¹⁰ DE SAINT PIERRE, I., *Marie Stuart : la Reine ardente*, Paris, 2011, Google Books (non paginé) : <https://books.google.be/books?id=hFLzkDpFVhoC&printsec=frontcover&dq=marie+stuart&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKewjT9eeUmJr9AhWEC-wKHenBBCAQuwV6BAgIEAc#v=onepage&q&f=false> (consulté le 16 février 2023).

⁴¹¹ PEREZ, S., *Le corps de la reine*, Paris, 2019, p. 53-54.

⁴¹² *Ibid*, p. 11-12.

⁴¹³ BENNASSAR, B., *Le Lit, le Pouvoir et la Mort... op. cit.*, p. 8.

⁴¹⁴ COSANDEY, F., *La Reine de France. Symboles et pouvoir*, Paris, 2000, p. 55 et 83.

⁴¹⁵ GUY, J., *Queen of Scots... op. cit.*, p. 129.

confiance de son peuple et de ses représentants : vaste chantier. Mais c'est un autre sujet que nous n'approfondirons pas ici.

L'attention portée à la sexualité et la fécondité de la reine est le résultat d'une rencontre entre divers facteurs. Parmi eux figurent l'intérêt que suscite l'apparence de la souveraine, conséquence de la théâtralisation de la vie de cour, ou encore l'abondante production de portraits la représentant. Dès les 15^e – 16^e siècles, un véritable « tribunal de l'apparence » (pour reprendre les mots de Stanis Perez) se met en place à la cour.⁴¹⁶ Être reine implique une constante mise en scène de sa personne, de son corps, de ses faits et gestes. Nous l'avons vu, tout est sujet à représentation selon des codes établis : éducation, noces, visites, entrées, ballets, deuil... Durant ces événements, le public est requis et la représentation soignée du souverain primordiale surtout depuis la Renaissance où la politique et l'esthétique sont étroitement associées. Ainsi, une grande attention est accordée à l'apparence de la souveraine, la beauté corporelle étant synonyme de bonne santé et source d'autorité légitime. En effet, un corps bien proportionné témoigne de l'âme bienveillante et vertueuse qu'il abrite tandis que la beauté influence la qualité du mariage et de la descendance. Une reine prudente, raffinée, élégante et au corps gracieux est considérée comme une figure rassurante et suscite l'émoi. A l'image des femmes de la société moderne, la reine se réfère à des ouvrages délivrant astuces et conseils pour entretenir sa beauté. D'une part, elle veut correspondre aux critères en vogue à l'époque. D'autre part, sa fonction confère à son physique une importance particulière : la reine (régnante ou épouse du roi) ne peut pas être handicapée, obèse ou encore rachitique.⁴¹⁷ En effet, elle est une des femmes (si pas la femme) les plus regardées du royaume. En haut de la pyramide sociale, elle est prise comme exemple : le modèle de perfection qu'elle représente a une valeur pédagogique auprès des femmes du peuple.⁴¹⁸ Ainsi, à l'époque moderne, les cours royales sont des centres de production de modes dont le bon goût façonne les attitudes. Elles fixent une certaine esthétique à imiter et entretiennent un culte du corps magnifié. Témoignage de sociabilité, le corps est le premier support de la reconnaissance immédiate des pairs et se doit donc d'être élégant et entretenu car tous les regards sont tournés vers lui. *Le Livre du courtisan*, publié en 1580, indique que la reine est siège de la vraie beauté et de la grâce : la « dame du palais » est associée au plaisir et à l'agrément.⁴¹⁹ Les plumes s'agitent pour faire l'éloge des belles souveraines, une mise en valeur bien connue par Marie qui, à son arrivée en France, est considérée comme le modèle-type de la princesse séduisante. Dans ce

⁴¹⁶ PEREZ, S., *Le corps de la reine... op. cit.*, p. 161.

⁴¹⁷ PEREZ, S., *Le corps du roi... op. cit.*, p. 137-163.

⁴¹⁸ LEQUAIN, E., *Le bon usage du corps dans l'éducation des princesses à la fin du Moyen-Âge*, dans LANOË, C., DA VINHA, M. et LAURIOUX, B., dir., *Cultures de cour, cultures du corps : XIVE-XVIII^e siècle*, Paris, 2011, p. 123.

⁴¹⁹ VIGARELLO, G., *La beauté au cœur des préoccupations des cours modernes*, dans LANOË, C., DA VINHA, M. et LAURIOUX, B., dir., *Cultures de cour, cultures du corps... op. cit.*, p. 19-21.

mouvement de révolution de l'image, les portraits foisonnent. S'ils continuent d'idéaliser les figures royales et d'atténuer certains défauts, les artistes tentent désormais de reproduire fidèlement le physique du monarque.⁴²⁰ Il apparaît qu'à l'époque moderne, les exigences liées au paraître, aux représentations, aux codes vestimentaires et aux mouvements rythment le quotidien de la royauté. Maintenant que nous mesurons le poids des représentations selon lequel une reine telle que Marie est éduquée, nous pouvons nous plonger dans l'étude de son corps et de sa mise en scène.

1.3 L'inimaginable : le martyre du corps royal

Condamner Marie Stuart à mourir sur l'échafaud est une décision délicate qu'Elisabeth hésite longuement à prendre. A la lumière des considérations juridiques que nous avons évoquées, nous comprenons que ce n'est pas seulement le corps d'une captive accusée qui passerait entre les mains du bourreau : c'est également le corps où est abritée la Dignité royale. En tant que reine, même déchue, Marie ne peut être sacrifiée.⁴²¹ Mettre à mort une femme de sang royal constitue un tel crime qu'il paraît unimaginable. Le sort de Marie scandalise Verstegen qui indique, dans son *Theatre des Cruautez*, que Marie *contre tous droits de Princes Chrestiens à par eux esté décapitée*.⁴²² L'indignation se traduit également à travers ces quelques lignes issues de la plume de l'auteur anonyme de *La mort de la Royne d'Escosse, Dovariere de France* :

« Ses plus qu'inhumains bourreaux, qui auoient fait tout ce qui estoit en eux pour la degrader de royauté, s'ils eussent peu, elle qui estoit nee & oincte Royne, telle par droit de nature & diuin, luy oster le titre de noblesse et toute marque de principauté »⁴²³

Cet extrait traduit la complexité de la situation : Marie Stuart est une reine ointe et est donc un personnage sacré par droit naturel et divin comme l'étaient les sacrificateurs et les rois de l'Ancien Testament.⁴²⁴ De cette onction découle deux conséquences : d'une part son pouvoir lui vient de Dieu et d'autre part sa personne devient intouchable. Dès lors, quiconque atteint physiquement au corps royal est puni de crime de lèse-majesté. Lorsqu'âgée de 9 mois⁴²⁵, Marie est couronnée Reine d'Ecosse

⁴²⁰ PEREZ, S., *Le corps de la reine... op. cit.*, p. 132.

⁴²¹ CHOPELIN, P., et EDOUARD, S., *Introduction générale*, dans CHOPELIN, P., et EDOUARD, S., dir., *Le sang des princes... op. cit.*, p. 19-26.

⁴²² VERSTEGEN, R., *Theatre des Cruautez des Hereticques de nostre temps traduit du latin en françois* par Adrien Hubert, Anvers, 1588, p. 84

⁴²³ *La Mort de la Royne d'Escosse Dovariere de France*, 1589, éd. JEBB, S., *Mariae Scotorum... op. cit.*, p. 642.

⁴²⁴ ROSSEL, P., *Onction*, dans *Lexique des termes bibliques*, Bible-notes.org, <http://bible-notes.org/lexique-35-onction.html#content> (consulté le 12 février 2023).

⁴²⁵ Marie est reine d'Ecosse depuis la mort de son père, le 14 décembre 1542. Son couronnement n'aura lieu que neuf mois plus tard, le 9 septembre 1543. GUY, J., *Queen of Scots... op. cit.*, p. 14-25.

par la grâce de Dieu. Par l'onction, elle manifeste désormais la volonté de Dieu sur terre.⁴²⁶ Outre la nature souveraine du corps de Marie, celui-ci est aussi transcendant par le sang qui coule dans ses veines. La transmission génétique du pouvoir confère une supériorité au sang des rois vis-à-vis de leurs sujets car le destin de l'Etat découle de ce sang.⁴²⁷ Ainsi, l'auteur considère que les bourreaux, en exécutant une reine, atteignent à son honneur, à ses droits et à sa condition.

La captivité arbitraire de la reine d'Ecosse sur le sol anglais représente un danger pour Elisabeth : son célibat et l'âge avançant, la question de la succession préoccupe et la situation politique anglaise est agitée. Condamner Marie à une mort publique pourrait avoir des conséquences politiques et symboliques de taille, d'où l'indécision de la reine d'Angleterre. D'une part, ce sacrilège remettrait en cause la sacralité de son propre corps. En effet, elle-même ayant été ointe lors de son sacre, son pouvoir serait mis en danger par son choix.⁴²⁸ D'autre part, Elisabeth répugne à faire couler le sang noble et tuer une souveraine investie par Dieu va à l'encontre de ses considérations personnelles au sujet de la majesté royale pour laquelle elle éprouve, selon ses propres mots, une profonde affection.⁴²⁹ Même si sa relation avec Marie a toujours été marquée par la peur et la rivalité, Elisabeth reconnaît la sacralité du corps de sa cousine en son for intérieur. Elle a conscience que son statut de reine dépasse son propre jugement et, de manière générale, tout jugement humain car il émane du divin. Ses convictions s'illustrent d'ailleurs lorsque Marie est capturée et retenue en prison par les lords écossais en 1567.⁴³⁰ Elisabeth, malgré leurs antécédents, fait preuve de solidarité monarchique et est prête à venir en aide à sa cousine.⁴³¹ Enfin, mettre à mort cette dernière risquerait d'indigner les têtes couronnées européennes avec lesquelles il serait désavantageux d'entrer en conflit, surtout dans un contexte de tensions entre l'Angleterre et l'Espagne.⁴³² Elisabeth voit juste : comment les rois étrangers pourraient-ils rester insensibles à l'exécution d'une femme de leur condition ? Cela provoquerait un dangereux précédent pour leur sécurité et la légitimité de leur pouvoir !⁴³³ Finalement, au prix de nombreuses hésitations, Elisabeth se résout à prendre une dure décision : Marie

⁴²⁶ GUILLOT, K., *Le sacre des rois d'Angleterre*, sur *Monarchie Britannique*, le site français de référence sur la famille royale, <https://www.monarchiebritannique.com/pages/histoire/symboles-d-un-pouvoir/le-sacre-des-rois-d-angleterre.html> (consulté le 12 février 2023).

⁴²⁷ PEREZ, S., *Le corps du roi... op. cit.*, p. 137-163.

⁴²⁸ WEIS, M., *Marie Stuart... op. cit.*, 27.

⁴²⁹ DUCHEIN, M., *Marie Stuart : la femme et le mythe*, Paris, 2014, sur Google Books (non paginé) : https://books.google.be/books?id=EW6njM4aRdcC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&ad=0#v=onepage&q=captivit%C3%A9&f=false (consulté le 28 février 2023).

⁴³⁰ Voir chapitre 2, p. 37-38.

⁴³¹ MACCAFFREY, W., *Elizabeth I*, Londres, 1993, p. 350-351.

⁴³² COTTRET, B., *Les Tudors... op. cit.*, p. 310-344.

⁴³³ CHOPELIN, P., EDOUARD, S., *Introduction. Première partie. La réception immédiate du procès et de l'exécution*, dans CHOPELIN, P., et EDOUARD, S., dir., *Le sang des princes... op. cit.*, p. 29-30.

doit mourir. Dans sa correspondance, la condamnée évoque l'intangibilité de son corps et la Dignité qu'il abrite depuis qu'elle a reçu l'onction :

« Dieu m'avoit appelé de sa grâce à ceste dignité, et que j'avois esté oincte et sacrée justement telle, et que de luy seul je tenois ceste dignité, qu'à luy seul je la rendrois avec mon âme, (...) et que je mourrois royne en despit d'eux⁴³⁴ »⁴³⁵

En se présentant comme une reine qui mourra comme telle, Marie souligne le caractère inadmissible de sa situation afin de provoquer l'émotion et la vénération chez son correspondant. Le vocabulaire employé n'est pas le fruit du hasard : il oriente le lecteur vers la pitié vis-à-vis de son sort et l'admiration face à son courage. Elle veille ainsi à l'image qu'elle laisse pour la postérité, en espérant que sa mémoire soit honorée une fois qu'elle aura été exécutée.⁴³⁶ Consciente de l'exception que représente son cas, Marie réalise peut-être la délicatesse de la position dans laquelle se trouve sa cousine. Elle se positionne donc sans ambiguïté en tant que victime royale accusée à tort. Dès lors, elle évoque régulièrement l'aspect inédit de son sort dans sa correspondance dont voici un autre exemple issu d'une lettre d'adieu adressée au duc de Guise :

« Mon bon cousin (...) je vous dis adieu, estant preste par injuste jugement d'estre mise à mort, telle que personne de nostre race, [grâces] à Dieu, n'a jamais receue, et moins une de ma qualité »⁴³⁷

C'est la première fois que l'exécution d'une souveraine est actée sur décision judiciaire.⁴³⁸ Son procès est mené par une commission spéciale composée de grands nobles, de conseillers d'Elisabeth et anciens gardiens de Marie.⁴³⁹ Dans son journal, Bourgoing indique que ce procès est justifié par deux articles du Parlement anglais. Le premier interdit à quiconque d'évoquer la succession d'Elisabeth tant que celle-ci est en vie. Le second indique que, si *quelqu'un de quelque estat, quallité ou dignité que ce soit, hors ou dedans le royaume* a pour dessein d'attenter ou de consentir à la mort de la reine, il devra être jugé par une assemblée. Partant, Marie Stuart, étant accusée d'avoir enfreint ces lois, doit être

⁴³⁴ « Eux » désigne les juges et Elisabeth.

⁴³⁵ Marie Stuart à l'archevêque de Glasgow, le 24 novembre 1586, dans MARIE STUART, *Lettres et instructions et mémoires de Marie Stuart, reine d'Ecosse*, éd. LABANOFF, A., t. 6, Londres, 1844, p. 469-470.

⁴³⁶ BRAILOWSKY, I., *Les joyaux de la Reine*, dans COTTEGNIES, L., MILLER-BLAISE, A.-M., SUKIC, C., dir., *Objets et anatomie du corps héroïque... op. cit.*, p. 47-64.

⁴³⁷ Marie Stuart au Duc de Guise, le 24 novembre 1586, dans MARIE STUART, *Lettres et instructions... op. cit.*, p. 462.

⁴³⁸ CHOPELIN, P., EDOUARD, S., *Introduction. Première partie... op. cit.*, CHOPELIN, P., et EDOUARD, S., dir., *Le sang des princes... op. cit.*, p. 29-30.

⁴³⁹ WEIS, M., *Marie Stuart... op. cit.*, p. 27.

interrogée par la commission susdite.⁴⁴⁰ Selon Blackwood, dans son *Martyre de la Royne d'Escosse dovariere de France*, Elisabeth enfreint ses propres lois en mettant en place cette procédure dans ce cas. Il se réfère à une loi, *generalement obseruee sinon en ceste cause*, qui indique qu'un criminel doit être jugé par douze personnes *de semblable qualité* que lui. L'auteur apostrophe ensuite la reine d'Angleterre :

« Auez vous douze Roynes en Angleterre ou princes souuerains qui se peuuent apparier à la Roine d'Escosse et douariere de France ? C'est vn estrange priuilege dont vous auez vsé à l'endroit d'une si grande princesse »⁴⁴¹

L'injustice du sort de Marie, liée à sa condition royale, constitue donc une première ligne de force qui se dégage parmi nos sources, qu'elles soient produites par la condamnée elle-même ou par des auteurs qui, suite à son exécution, saisissent la plume. Lorsque Marie comparaît devant ses commissaires, le 14 octobre 1586, elle se défend énergiquement, bien qu'elle ait la sensation, qu'intérieurement, ils l'ont déjà condamnée :

« "estant Reyne-née, estrangere, proche parente de la Reyne (...) je ne puis que je ne m'offense de la façon dont on procedde en mon endroit et ne puis que je ne refuze vostre assemblée (...) comme n'y estant tenue, ny subjecte à voz loix, ny à la Reyne, et ne puis respondre sans prejudicier à mon estat, de moy et des autres roys et primats de ma quallité." (...) Elle estoit souveraine et princesse libre, ne reconnoissant aucun supérieur que Dieu seullement. »⁴⁴²

La dernière phrase de l'extrait susdit peut être rapprochée des paroles prononcées par le Christ durant son procès : « Vous n'auriez aucun pouvoir s'il ne vous avait été donné d'en haut ». ⁴⁴³ Probablement appuyée sur cette référence christique, Marie considère qu'elle n'a à se justifier devant personne si ce n'est devant Dieu. Cela reflète la conception monarchique selon laquelle tout pouvoir vient de Dieu représenté ici-bas par la personne royale, nous l'avons vu. De plus, Marie refuse de reconnaître les membres ordonnés pour mener son interrogatoire et désapprouve la manière dont celui-ci se déroule.

⁴⁴⁰ BOURGOING, D., *Journal de Dominique Bourgoing, médecin de Marie Stuart. Publié pour la première fois d'après un manuscrit du seizième siècle*, 1587, éd. CHANTELAUZE, F.R., *Marie Stuart, son procès et son exécution d'après le Journal inédit de Bourgoing son médecin et la correspondance d'Amyas Paulet, son geôlier et autres documents nouveaux*, Paris, 1876, p. 506.

⁴⁴¹ BLACKWOOD, A., *Martyre de la Royne d'Escosse, Dovariere de France. Contenant le vray discours des traïsons à elle faictes à la suscitation d'Elizabet Angloise, par lequel les mensonges, calomnies & faulses accusations dressees contre cest tresuertueuse, trescatholique & tresillustre princesse sont esclarcies & son innocence aueree*, Edimbourg, 1587, p. 452-453.

⁴⁴² BLACKWOOD, A., *Martyre de la Royne d'Escosse... op. cit.*, p. 512 et 515.

⁴⁴³ GUÉRY, A., *Le Roi est Dieu, le Roi et Dieu*, dans BULST, N., DESCIMON, R., et GUERREAU, A., dir., *L'Etat ou le Roi... op. cit.*, p. 30.

Elle dénie les lois anglaises et l'autorité d'Elisabeth dont elle ne s'estime pas sujette, seulement la captive. En tant que *princesse libre*, elle ne doit obéissance à aucun autre souverain quel qu'il soit. Blackwood affirme, qu'en effet, Marie n'est guère soumise aux lois anglaises car elle est retenue en ce royaume par la force et contre son gré. Dès lors, la justice anglaise n'a pas le droit d'atteindre à son corps, sa vie ou son honneur.⁴⁴⁴ Au-delà de cette considération, l'indignation de Marie vis-à-vis du traitement qui lui est infligé est aisément compréhensible. Depuis aussi longtemps qu'elle puisse se souvenir, elle a toujours occupé la première place car tel est le destin des monarques. Elle a construit sa personnalité et son caractère au sommet d'une pyramide sociale tant dans sa vie privée que dans la sphère publique.⁴⁴⁵ Eduquée comme une reine et fortement valorisée depuis sa tendre enfance (particulièrement à la cour d'Henri II), son refus de se soumettre à autrui est également le résultat des principes selon lesquels elle a grandi. D'ailleurs les auteurs de nos sources, dont Marie elle-même, mentionnent très régulièrement la nature souveraine de la condamnée. Il est rappelé qu'elle est reine née mais aussi fille, femme, et mère de rois, apparentée à de nombreuses cours chrétiennes européennes. Elle est même désignée, à quelques occasions, seule héritière du royaume d'Angleterre.⁴⁴⁶ Cette insistance sur le statut de Marie contraste avec le discours relatif aux saintes vierges et martyres que nous avons étudiées dans le chapitre précédent. En effet, leurs origines sociales sont, certes, précisées au cours du récit de leur vie mais elles apportent finalement assez peu à leur histoire et à leur sainteté. Lorsque la noble condition des saintes est mise en évidence, c'est pour souligner davantage leur renoncement aux fastes et aux richesses qu'impliquent leur condition pour choisir la pauvreté ou l'ascèse (cf. sainte Cécile qui porte un rude cilice sous sa somptueuse robe de mariée). Dans le cas de Marie, au contraire, sa condition, les liens familiaux et, surtout, le sang royal constituent le cœur de son martyre ! La singularité de son histoire réside dans le fait que son corps est oint et qu'il n'est donc pas seulement celui d'une femme mais celui où s'incarne une charge. Dès lors, la technique rhétorique insistante relative à son statut souverain permet de mettre en évidence le caractère inédit et injuste de son sort. Cela influence la récupération posthume de son image et du récit de ses derniers instants.

Ces quelques pages nous ont permis d'ajouter une dimension royale au cadre d'analyse mis en place dans le chapitre précédent. Nous mesurons désormais les enjeux liés au corps que nous allons étudier dans cette partie du mémoire : un corps d'apparat censé être insacriable et qui, pourtant, finit bel et

⁴⁴⁴ BLACKWOOD, A., *Martyre de la Roynne d'Escosse...* op. cit., p. 446.

⁴⁴⁵ WARNICKE, R., *Mary Queen of Scots*, Londres, 2006, sur Google Books (non paginé) : https://books.google.be/books?id=N4RAPzAa8BcC&pg=PT41&dq=warnicke+mary+queen+of+scots&hl=fr&source=gbs_toc_r&cad=2#v=onepage&q&f=false (consulté le 13 février 2023).

⁴⁴⁶ *La Mort de la Roynne d'Escosse Dovariere de France*, 1589, éd. JEBB, S., *Mariae Scotorum...* op. cit., p. 669.

bien par monter sur l'échafaud. Celui-ci constitue la dernière scène de la vie théâtralisée de Marie Stuart. Jusqu'au bout, celle-ci demeure fidèle à la majesté qui l'habite et consciente de l'importance de la représentation.

2. Le lent martyre du corps prisonnier

« Après dix sept ans des meilleurs de ma vie passés en telle misère, j'y aiye enfin perdu les jambes, et la force et santé du reste du corps, et reçu diverses atteintes à l'honneur »⁴⁴⁷

Lorsque Marie écrit ces lignes en 1585, la belle apparence qui faisait sa réputation à son arrivée en France n'est plus. En effet, après de longues années de détention, sa gracieuse silhouette et son minois séduisant appartiennent désormais au passé. Dans sa prison, Marie vieillit. Les effets de sa captivité se font ressentir dans son corps dont la santé se dégrade petit à petit. Cette période d'enfermement nous est connue par les nombreux détails que nous livrent les sources. Parmi celles-ci, l'abondante correspondance de la prisonnière et le journal de Bourgoing, son médecin, sont de véritables mines d'or pour étudier le quotidien. La captivité est influencée par les rebondissements politiques du temps : selon les événements, le confort, l'austérité de la garde ou encore le ton des échanges épistolaires avec Elisabeth varient. Les modalités de détention sont, par exemple, plus sévères à l'époque des complots de Ridolfi et de Throckmorton. Bien que Marie ne soit pas physiquement présente sur la scène politique, son nom est sur toutes les lèvres à la cour anglaise où tensions et luttes d'influence battent leur plein. La reine captive est assignée à résidence et étroitement surveillée par ses gardiens successifs et un certain nombre de sentinelles.⁴⁴⁸ Selon Michel Duchein, spécialiste de l'histoire de la Grande-Bretagne, la captivité de Marie est une période assez mouvementée à son échelle. En effet, elle est ponctuée par l'écriture de nombreuses lettres, officielles ou officieuses, d'intrigues, de frustrations, de rêves et d'espoirs. Dans le confinement, chaque événement ou émotion peut prendre une plus grande proportion pour la captive. Malgré tout, celle-ci déplore ses longs et profonds ennuis qu'elle considère être ses *plus grands maux*.⁴⁴⁹ Les dix-neuf années d'emprisonnement auraient pu être moins pénibles pour Marie si sa mauvaise santé ne les avait pas rendues insupportables. Dans les dernières années de sa correspondance, deux thèmes principaux se dégagent. D'une part, l'injustice de son sort vis-à-vis de sa condition royale et de son

⁴⁴⁷ Marie Stuart à Messieurs de Mauvissière et de Châteauneuf, le 6 septembre 1585, dans MARIE STUART, *Lettres et instructions...* op. cit., p. 221-222.

⁴⁴⁸ DUCHEIN, M., *Marie Stuart...* op. cit., https://books.google.be/books?id=EW6njM4aRdcC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbg_summary_r&ad=0#v=onepage&q=captivit%C3%A9&f=false (consulté le 28 février 2023).

⁴⁴⁹ Marie Stuart à Monsieur de Mauvissière, le 7 juillet 1584, dans MARIE STUART, *Lettres et instructions...* op. cit., p. 3.

innocence qu'elle ne cesse de clamer. D'autre part, son état de santé qui constitue, avec son désir de liberté, la plus grande difficulté que Marie doit affronter durant sa détention.⁴⁵⁰ A la lumière des lettres de la reine prisonnière et du journal de son médecin, il apparaît que le corps vivant de Marie est essentiellement représenté comme étant un corps malade.

2.1 Rhétorique de la maladie : le corps souffrant au centre de la correspondance de Marie

Au sein de nos sources, les références aux souffrances endurées par le corps de la prisonnière sont nombreuses et fréquentes. Son état de santé est fortement affligé par la captivité et, lorsque Marie le mentionne dans sa correspondance, c'est souvent avec un objectif bien précis derrière la tête. Elle s'inscrit alors dans une pratique répandue chez les monarques de la Renaissance : l'usage de la maladie comme arme politique ou diplomatique. En effet, si certains tentent par tous les moyens de camoufler leurs faiblesses, d'autres s'appuient ostensiblement sur ces dernières pour parvenir à leurs fins.⁴⁵¹ Certes, il est avéré que la santé de Marie est en piteux état à la fin de sa captivité. Néanmoins, il s'agit de rester prudents vis-à-vis de son discours car elle a conscience de l'impact que peut avoir la mise en scène de son corps éprouvé. Il est donc possible que certains éléments énoncés dans ses lettres dépassent la réalité pour servir ses intérêts. L'usage du corps malade dans sa correspondances poursuit divers objectifs.

A) Des demandes pressées par une mauvaise santé

Marie utilise sa mauvaise santé pour appuyer ses demandes auprès de ses correspondants. Le 2 mars 1585, elle écrit à Lord Burleigh, grand trésorier d'Angleterre, au sujet d'Elisabeth :

*« Qu'il luy plaise venir à une conclusion du dict traicté de ma liberté, qui est aujourd'huy la seule chose en ce monde qui me peut contenter en esprit et en corps, sentant l'un et l'autre si affligés par ma prison de dix-sept ans qu'il n'est en ma puissance de la supporter plus longtemps »*⁴⁵²

Dans cet extrait, la prisonnière invoque sa santé mentale et physique comme argument pour presser sa libération. Celle-ci est présentée comme une nécessité absolue car le corps et l'esprit ne supportent

⁴⁵⁰ FRASER, A., *Mary Queen of Scots*, Londres, 2002, Google Books (non paginé) : https://books.google.be/books?id=YE9GAAQBAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbg_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false (consulté le 28 février 2023).

⁴⁵¹ NEVEJANS, P., *Le corps souffrant et ses enjeux diplomatiques. La maladie du prince face à la plume des ambassadeurs de la Renaissance*, dans *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles*, 2016, en ligne : <https://journals.openedition.org/crcv/13693> (consulté le 14 mars 2023).

⁴⁵² Marie Stuart à Lord Burleigh, le 2 mars 1585, dans MARIE STUART, *Lettres et instructions... op. cit.*, p. 98.

plus l'enfermement dont Marie ne manque pas de rappeler la durée. Plus loin dans sa lettre, elle insiste à nouveau et fait part de sa crainte de décéder naturellement avant d'avoir pu être libérée. Ainsi, elle demande à Lord Burleigh de ne pas être laissée *icy languir traissant à la mort*.⁴⁵³ De plus, Marie estime mériter davantage de considération, s'étant pliée aux volontés de sa cousine malgré la rigueur, les soupçons et les démonstrations de malveillance qu'elle perçoit à son égard. La captive précise qu'elle ne cherche pas à atteindre à la sécurité d'Elisabeth, au contraire : elle souhaite en préserver l'honneur. En effet, en tant que reine d'Angleterre, elle devrait veiller à la préservation et santé d'une semblable plutôt que de la traiter en condamnée et de la confiner à *perpétuelle prison*.⁴⁵⁴ Plus d'un an après avoir écrit la lettre susdite, Marie réitère sa demande sur base des mêmes arguments : il est évident que ses tentatives d'être libérée restent vaines.

A défaut d'obtenir une libération totale, Marie réclame davantage de liberté de mouvements. Elle manque d'exercice et de grand air et négocie donc l'augmentation du nombre de sorties autorisées. Aller dehors constitue, selon elle, sa seule possibilité de retrouver la santé. A ce sujet, les formules employées sont très similaires, voire même identiques d'une lettre à l'autre :

« Je demeure enfermée, sans pouvoir prendre l'air dehors qui est le seul moyen de recouvrer et conserver ma santé »⁴⁵⁵ ; « le principal qui peut ayder au recouvrement et conservation de ma santé estant de prendre l'aer libre dehors »⁴⁵⁶

A plusieurs reprises, les demandes de pouvoir prendre l'air sont couplées avec des requêtes liées à son écurie. En effet, lorsque Marie est transférée à Tutbury, ses chevaux, eux, sont restés à Sheffield où elle était détenue précédemment. La captive indique que, ne pouvant *aller à pied cinquante pas ensemble*⁴⁵⁷, elle a urgemment besoin de ses chevaux *pour prendre l'ayr issi à l'entour* et pratiquer une activité physique dont elle était auparavant très friande.⁴⁵⁸ Son médecin indique que la captivité lui fait perdre la santé et l'usage de ses membres. A cause des mauvais traitements qui lui sont infligés sans droit, Marie ne peut plus marcher sans être assistée à la fin de sa vie.⁴⁵⁹ Elle souffre d'une douleur aigue au talon et ses inflammations aux jambes ne tarissent pas. Plus gonflées que jamais, ces

⁴⁵³ Marie Stuart à Lord Burleigh, le 2 mars 1585, dans MARIE STUART, *Lettres et instructions... op. cit.*, p. 99.

⁴⁵⁴ Marie Stuart à Messieurs de Mauvissière et de Châteauneuf, le 6 septembre 1585, dans MARIE STUART, *Lettres et instructions... op. cit.*, p. 222.

⁴⁵⁵ Marie Stuart à Lord Burleigh, le 2 mars 1585, dans MARIE STUART, *Lettres et instructions... op. cit.*, p. 99.

⁴⁵⁶ Marie Stuart à Monsieur de Mauvissière, le 2 mars 1585, dans MARIE STUART, *Lettres et instructions... op. cit.*, p. 104

⁴⁵⁷ Marie Stuart à Monsieur de Mauvissière, le 6 février 1585, dans MARIE STUART, *Lettres et instructions... op. cit.*, p. 93.

⁴⁵⁸ Marie Stuart à Lord Burleigh, le 6 février 1585, dans MARIE STUART, *Lettres et instructions... op. cit.*, p. 91-93.

⁴⁵⁹ BOURGOING, D., *Journal de Dominique Bourgoing... op. cit.*, p. 519.

dernières nécessitent d'être bandées et enduites de cataplasmes quotidiennement.⁴⁶⁰ La prisonnière peine à monter et descendre de la calèche lors des rares promenades autorisées. Malade, Marie est alitée la plupart du temps et commence même à perdre la mémoire.⁴⁶¹ Bien que les dernières années de détention soient les plus difficiles au niveau sanitaire, les premières ne l'ont pas épargnée pour autant. En effet, Marie a rapidement pris du poids sous l'influence de plusieurs facteurs : la ménopause qui la guette, la maladie et l'inactivité.⁴⁶² Sa diète est la même qu'à l'époque où elle régnait sur l'Ecosse mais son manque d'activité physique provoque un surplus calorique important. Sa prise de poids change son maintien et accentue ses problèmes digestifs. Elle peine à dormir et régurgite régulièrement. A tout cela s'ajoutent ses migraines fracassantes, ses rhumatismes chroniques et une maladie virale non-identifiée. Une porphyrie lui a également été diagnostiquée par des experts médicaux.⁴⁶³ Il est évident que la mauvaise santé de Marie est liée à la sédentarité qui impacte négativement le corps et la santé mentale en plus de favoriser l'anxiété et la dépression.⁴⁶⁴ En outre, il convient de prendre en compte la dimension psychosomatique : les maladies qui frappent Marie sont indéniablement liées à des facteurs émotionnels. La dépression, les frustrations et le stress impactent autant son moral que son corps. Lorsqu'Elisabeth semble l'oublier, l'anxiété se somatise et les douleurs se font plus vives. La prisonnière en a bien conscience, comme elle le dit souvent elle-même : « personne ne peut soigner cette maladie aussi bien que la reine d'Angleterre ». ⁴⁶⁵ Vigoureuse dans sa jeunesse, Marie a désormais la sensation de vieillir avant l'heure. Dans une nouvelle tentative d'obtenir gain de cause et recevoir les chevaux qu'elle désire tant, Marie écrit à Lord Burleigh le 20 janvier 1585 :

*« Spécialement je vous recommande mon escurie sans laquelle je suis plus prisonnière que jamais. Considérez par vous memes quel exercice peuvent fayre ceulx qui ont les jambes pires que vous, venues à ce point par manque d'exercice, de sorte que, m'en privant, la vie ne me peut longuement rester ».*⁴⁶⁶

A nouveau, le corps malade est employé comme un outil par lequel Marie tente de susciter l'empathie de son correspondant, lui-même atteint de la goutte. En le renvoyant à ses propres douleurs et en

⁴⁶⁰ GUY, J., *Queen of Scots... op. cit.*, p. 440.

⁴⁶¹ BOURGOING, D., *Journal de Dominique Bourgoing... op. cit.*, p. 519.

⁴⁶² FRASER, A., *Mary Queen of Scots ... op. cit.* :

https://books.google.be/books?id=YE9GAAQBAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbp_ge_summary_r&ad=0#v=onepage&q&f=false (consulté le 28 février 2023).

⁴⁶³ GUY, J., *Queen of Scots... op. cit.*, p. 432-433.

⁴⁶⁴ MÉJEAN, C., ROSE-HELENE, S., et THIRON, S., *Activité physique et sédentarité*, dans DEBUSSCHE, X., MÉJEAN, C., MARTIN-PRÉVEL, Y., RÉQUILLART, V., SOLER, L.-G., et TIBÈRE, L., dir., *Alimentation et nutrition dans les départements et régions d'Outre-Mer*, Marseille, 2020, p. 330-331.

⁴⁶⁵ GUY, J., *Queen of Scots... op. cit.*, p. 432-433.

⁴⁶⁶ Marie Stuart à Lord Burleigh, le 20 janvier 1585, dans MARIE STUART, *Lettres et instructions... op. cit.*, p. 91.

affirmant qu'elle est plus affligée encore, Marie appelle à sa compassion dans l'espoir qu'il donne suite à sa requête. A nouveau, elle mentionne, sur un ton plutôt fataliste, sa crainte que la morte ne frappe à sa porte si la situation ne change pas. Les espoirs de la prisonnière se heurtent aux ordres précis de Londres : elle doit vivre dans l'isolement le plus strict et n'a pas le droit de se promener dehors. Elisabeth craint qu'elle ne conquière le cœur des habitants alentours dans le cas contraire. Cependant, lorsque Marie écrit la lettre dont l'extrait susdit est tiré, son gardien, sir Ralph Sadler, l'autorise à se promener dans le petit jardin intérieur du château où elle est détenue. Les sorties des serviteurs sont également surveillées afin de s'assurer qu'ils ne transmettent aucune information à quiconque.⁴⁶⁷

Marie estime que l'insalubrité des résidences où elle est assignée nuit également gravement à son corps :

*« De ma santé, j'avois (...) conceu quelque espérance de me r'avoir et reprendre mes forces (...) mais depuis quinze jours en ça je suis retombée malade, et aussi griesvement travaillée de mes défluxions que jamais, spécialement en une cuisse, où je crains infiniment qu'il ne se forme une scyatique : ce nouvel accident m'estant survenu principalement par les ventz couliz, moisteur et froydeur, où ma chambre est subjecte, ainsi que mon médecin a tesmoigné au sieur Paulet ».*⁴⁶⁸

A l'heure où elle écrit ces quelques lignes, Marie est enfermée dans le château de Tutbury. Celui-ci est l'emplacement idéal pour retenir la reine déchuée : loin de la frontière écossaise et tout aussi loin de la capitale du pouvoir anglais. Cette demeure n'est pas inconnue à Marie qui y a déjà séjourné peu après son arrestation une quinzaine d'années auparavant. Elle en avait été déplacée car les courants d'air, l'humidité et le froid impactaient déjà gravement sa santé. Elle y est pourtant ramenée en janvier 1585. Dans ses lettres, Marie présente la situation comme insupportable et insiste sur les mauvais effets de l'insalubrité des lieux sur son état. La prisonnière déteste tant Tutbury que son nouveau geôlier, Paulet, qu'elle mentionne dans l'extrait ci-dessus. Ce puritain rigide et aux allures insensibles devient, en avril 1585, le dernier gardien de Marie. Il succède donc à Sir Ralph Sadler que Londres considère trop laxiste, notamment en raison de l'autorisation qu'il donne à sa prisonnière de prendre l'air (cf. supra).⁴⁶⁹

⁴⁶⁷ Mary Queen of Scots, dans Tutbury Castle, <https://tutburycastle.com/mary-queen-of-scots/> (consulté le 3 mars 2023).

⁴⁶⁸ Marie Stuart à Monsieur de Mauvissière, le 12 août 1585, dans MARIE STUART, *Lettres et instructions... op. cit.*, p. 198.

⁴⁶⁹ Mary Queen of Scots, dans Tutbury Castle, <https://tutburycastle.com/mary-queen-of-scots/> (consulté le 3 mars 2023).

Lorsque Marie presse le pouvoir anglais d'être transportée en des lieux plus commodes, elle place à nouveau son corps souffrant au centre de son argumentation :

*« Ce qui me fait d'autant plus vous prier d'insister (...) pour obtenir ce change d'où dépend principalement la conservation de si peu que je puis espérer de ma santé ; n'estant possible de rien rappetasser ou rhabiller en ce vieux logis, qui vaille pour l'hiver. »*⁴⁷⁰

Les formules sont identiques à celles employées lorsque Marie réclame d'aller dehors (cf. supra) : le changement de logis est présenté comme essentiel pour la conservation de sa santé et de sa vie. A Tutbury, elle est exposée à la moisissure et elle considère que les pièces s'apparentent davantage à des *cachotz pour vilz et abjectz criminels* qu'à un lieu où quelqu'un de sa dignité devrait résider. Le château est glacial malgré les tapisseries qu'elle fait installer dans les chambres pour couper le vent. Tout le monde tombe malade. Selon Marie, Bourgoing lui-même refuserait de prendre en charge sa santé si elle n'est pas déplacée avant l'hiver.⁴⁷¹ Elisabeth n'est pas insensible aux souffrances qu'endure le corps de sa cousine. En effet, dans une lettre adressée à la reine d'Angleterre le 29 septembre 1585, Marie la remercie d'avoir donné l'ordre qu'elle soit changée de logis et de sa considération pour la préservation de sa vie et de sa santé.⁴⁷² Néanmoins, la joie et la gratitude de Marie sont de courte durée. Le 16 novembre, elle se plaint auprès de Michel de Castelneau Mauvissière, ambassadeur de France à la cour anglaise⁴⁷³, qu'Elisabeth n'a pas tenu sa promesse.⁴⁷⁴ Finalement, après plusieurs faux espoirs et refus, Marie est transférée à Chartley. Au retour des beaux jours, la prisonnière se réjouit de l'amélioration notable de sa santé.⁴⁷⁵ Cependant, son médecin estime que son corps est encore trop éprouvé et qu'il serait plus sage de changer à nouveau de résidence. Sa maîtresse s'aligne à son avis et, finalement, Elisabeth accède à sa requête :

« Sr. Amyas fit advertir Sa Majesté qu'il estoit très utile et pour sa santé et pour la commoditté d'icelle mesme, et que ainsy à grande raison elle avoit désiré, la maison de Chartley [estant] mal sayne (...) de partir pour aller habiter en une autre maison

⁴⁷⁰ Marie Stuart à Monsieur de Mauvissière, le 12 août 1585, dans MARIE STUART, *Lettres et instructions...* op. cit., p. 202.

⁴⁷¹ Marie Stuart à Messieurs de Mauvissière et de Châteauneuf, le 6 septembre 1585, dans MARIE STUART, *Lettres et instructions...* op. cit., p. 217.

⁴⁷² Marie Stuart à la Reine Elisabeth, le 29 septembre (1585), dans MARIE STUART, *Lettres et instructions...* op. cit., p. 227.

⁴⁷³ GUY, J., *Queen of Scots...* op. cit., p. 437.

⁴⁷⁴ Marie Stuart à Monsieur de Mauvissière, le 16 novembre 1585, dans MARIE STUART, *Lettres et instructions...* op. cit., p. 233.

⁴⁷⁵ Marie Stuart à Don Bernard de Mendoza, les 17 et 23 juillet 1586, dans MARIE STUART, *Lettres et instructions...* op. cit., p. 434.

*de la Reyne (...) Dès lors, on commença de ployer bagaige et préparer le tout pour le partement ».*⁴⁷⁶

Marie se réjouit de la nouvelle et souhaite partir le plus rapidement possible tant son corps est indisposé.⁴⁷⁷ Parmi les demandes énoncées dans sa correspondance, figure également la volonté d'obtenir de nouveaux serviteurs. Leur nombre a été diminué lors de son transfert à Tutsbury en 1585, or Marie estime qu'ils sont plus nécessaires que jamais à cause de l'empirement de ses maladies.⁴⁷⁸

Les requêtes de la prisonnière sont souvent introduites auprès d'Elisabeth ou des personnes d'influence liées à son gouvernement. Les dernières années de sa correspondance nous révèlent que de nombreuses lettres sont également destinées à des personnages en lien avec le pouvoir français. En effet, Marie tente d'obtenir l'appui de la couronne de France à travers sa rhétorique du corps souffrant :

*« Je vous prie, sur la cognoissance que vous avez de mon dit estat par-deçà, de le ramentevoir (...) au Roy monsieur mon beau-frère et à la Royne, madame ma belle-mère (...); qu'il leur plaise tesmoigner au sieur Stafford, pour le mander à la dite Royne sa maistresse, le ressentiment qu'ilz ont et auront tousjours du bien et du mal que je recevray »*⁴⁷⁹

Cet extrait est tiré d'une lettre adressée à Michel de Castelneau Mauvissière, à qui elle parle régulièrement de ses maux. Elle le presse explicitement de faire connaître ses souffrances à Henri III et Catherine de Médicis, priant que ceux-ci intercèdent en sa faveur. Elle espère que ses anciens parents français, émus et indignés des traitements qui lui sont infligés et des douleurs qui l'accablent, réaffirmeraient publiquement leur soutien. Ainsi, l'ambassadeur d'Elisabeth en France, Stafford, écrirait à la reine d'Angleterre⁴⁸⁰ qui, peut-être, s'adoucirait. Plus tôt dans l'année, elle avait déjà tenté de négocier une prise de position plus claire du roi de France auprès du diplomate français, le Baron de Châteauneuf. Outre ses considérations habituelles, Marie invoque à nouveau sa mort prochaine et

⁴⁷⁶ BOURGOING, D., *Journal de Dominique Bourgoing... op. cit.*, p. 487.

⁴⁷⁷ *Ibid.*

⁴⁷⁸ Marie Stuart à Messieurs de Mauvissière et de Châteauneuf, le 6 septembre 1585, dans MARIE STUART, *Lettres et instructions... op. cit.*, p. 222.

⁴⁷⁹ Marie Stuart à Monsieur de Mauvissière, le 16 novembre 1585, dans MARIE STUART, *Lettres et instructions... op. cit.*, p. 234.

⁴⁸⁰ *Ibid.*, p. 233.

certaine si la situation ne change pas.⁴⁸¹ Elle tente par tous les moyens de presser le changement : il devient urgent d'agir.

L'usage du corps comme outil argumentatif se poursuit jusqu'aux dernières demandes de Marie. En novembre 1586, après avoir été mise au courant du funeste sort qui l'attend, elle écrit à Elisabeth pour la remercier de mettre fin à sa vie qu'elle décrit comme un ennuyeux pèlerinage. Elle demande à être enterrée en France auprès de la dépouille de sa mère :

*« Afin que ce pauvre corps, qui n'a jamais eu de repos tant qu'il a esté joint à mon âme, le puisse finalement rencontrer lors qu'il en sera séparé »*⁴⁸²

Néanmoins, comme beaucoup de ses vœux au cours de sa captivité, son désir d'être ensevelie dans le pays qui l'a vue grandir ne sera pas respecté.

B) Malade mais fidèle à Elisabeth

Dans ses lettres, Marie emploie également sa santé comme une preuve de sa bonne volonté. En novembre 1584, ces quelques mots clôturent un courrier adressé à Elisabeth :

*« De mon lit, forçant mon bras et mes douleurs pour vous satisfaire et obéir. »*⁴⁸³

S'en suit la signature de la captive. Dans cette lettre autographe, Marie dénonce l'épouse de son second gardien⁴⁸⁴, la comtesse de Shrewsbury. Celle-ci aurait tenu des propos calomnieux envers la reine d'Angleterre. Lorsqu'Elisabeth était tombée malade quelques années auparavant, la comtesse se serait réjouie de sa mort prochaine annoncée par de douteuses prédictions. Pire encore, elle aurait soutenu que le trône reviendrait alors à une autre reine : Marie en personne.⁴⁸⁵ A plusieurs reprises, la prisonnière jure sur sa foi et son honneur qu'elle ne rapporte que la vérité et que jamais elle n'a

⁴⁸¹ Marie Stuart à Monsieur de Châteauneuf, sans date (juillet 1586), dans MARIE STUART, *Lettres et instructions...* op. cit., p. 379-380.

⁴⁸² Marie Stuart à la Reine Elisabeth, sans date (novembre 1586), dans MARIE STUART, *Lettres et instructions...* op. cit., p. 445.

⁴⁸³ Marie Stuart à la Reine Elisabeth, sans date (novembre 1584), dans MARIE STUART, *Lettres et instructions...* op. cit., p. 57.

⁴⁸⁴ Le 6^e comte de Shresbury, George Talbot, est le gardien de Marie entre 1569 et 1584. GUY, J., *Queen of Scots...* op. cit., p. 428.

⁴⁸⁵ Labanoff, compilateur de la correspondance de Marie Stuart, affirme que cette lettre est autographe et authentique. Il doute néanmoins que l'original ne soit parvenu un jour à Elisabeth étant donné le silence des sources au sujet de ces révélations qui, pourtant, auraient dû entraîner de lourdes conséquences. Il émet donc l'hypothèse que cette lettre a été interceptée ou jamais envoyée (et, dans ce cas, retrouvée dans les papiers de Marie). *Lettres et instructions et mémoires de Marie Stuart, reine d'Ecosse*, éditées par LABANOFF, A., t. 6, ... op. cit., p. 56. John Guy, dans son ouvrage dédié à Marie, est plus nuancé et ne se prononce pas sur le sort de cette lettre. Il indique simplement qu'Elisabeth, si elle fut un jour autorisée par Cecil de lire cette lettre, refusa de rencontrer Marie. GUY, J., *Queen of Scots...* op. cit., p. 441.

approuvé les dires de sa gardienne. Elle insiste sur son dévouement envers sa cousine et son intense désir d'en obtenir l'amitié.⁴⁸⁶ Dès lors, en précisant qu'elle lui écrit malgré ses maux, Marie utilise son corps souffrant comme témoignage supplémentaire de sa bonne foi, son affection et sa fidélité vis-à-vis d'Elisabeth. En effet, elle préfère endurer la douleur et servir sa cousine plutôt que de laisser la comtesse tenir ces injurieux propos en toute impunité.

Nous retrouvons cette stratégie rhétorique dans une lettre écrite à monsieur de Mauvissière depuis Buxton, une ville d'eau où Marie passe de nombreux étés entre 1573 et 1584. La captive indique que, dès que la guérison de son bras le lui permet, elle ne voulait pas manquer d'écrire à Elisabeth pour lui faire part de sa reconnaissance d'avoir autorisé son séjour.⁴⁸⁷ A nouveau, faire référence à ses douleurs permet de mettre en avant son dévouement envers sa cousine :

*« J'espère remporter plus de soulagement pour ma santé que de nul autre remède (...). Il est incroyable comme ceste cure m'a assouply les nerfs et dessaché le corps des humeurs pituiteuses dont par santé débile il se remplit si abondamment »*⁴⁸⁸

Depuis l'Antiquité, les sources d'eau chaude de Buxton sont reconnues comme thérapeutiques. Les pratiques balnéaires à des fins curatives se répandent depuis la fin du 12^e siècle sous l'influence des cours royales. En témoigne la multiplication remarquable des infrastructures destinées à cet effet. A l'époque de Marie, l'idée que le bain thermal permette la préservation ou le retour de la santé est bien ancrée⁴⁸⁹, ce qui justifie probablement ses nombreuses demandes pour se rendre à Buxton. Là-bas, elle boit l'eau autant qu'elle s'y baigne. Bien qu'elle ait parfois l'opportunité d'échanger quelques mots avec les autres résidents du complexe thermal, elle est maintenue isolée le plus possible.⁴⁹⁰ Certes, son corps doit être soigné, mais il n'en demeure pas moins un corps prisonnier.

Le corps malade est également présenté par Marie comme un signe de son inoffensivité. Elle ne désespère pas de gagner l'amitié de sa cousine et, pour cela, il est essentiel qu'elle ne soit plus perçue comme une menace. Ses tentatives restent vaines mais Marie persiste jusqu'au bout dans ce discours. En effet, Bourgoing nous rapporte que, devant la commission chargée de son procès, l'accusée affirme que jamais elle n'a voulu nuire à Elisabeth. A présent, elle souhaite simplement pouvoir terminer sa

⁴⁸⁶ Marie Stuart à la Reine Elisabeth, sans date (novembre 1584), dans MARIE STUART, *Lettres et instructions...* op. cit., p. 50-57.

⁴⁸⁷ Marie Stuart à Monsieur de Mauvissière, le 7 juillet 1584, dans MARIE STUART, *Lettres et instructions...* op. cit., p. 2.

⁴⁸⁸ *Ibid.*

⁴⁸⁹ BOISSEUIL, D., *Les cours italiennes et le thermalisme à la Renaissance : les Sforza de Milan et les cures thermales au milieu du XVI^e siècle*, dans JAHAN, S., dir., *Les renaissances du corps en Occident, 1450-1650*, Paris, 2004, p. 51-61.

⁴⁹⁰ GUY, J., *Queen of Scots...* op. cit., p. 435.

vie en paix. Face à l'assemblée, Marie décrit son corps comme impotent, maladif, mal-disposé, épuisé par l'âge et la captivité et n'ayant probablement plus que deux ou trois années à vivre. Elle apostrophe ses interlocuteurs : comment, vu son état, pourrait-elle prétendre au trône d'Angleterre ? Elle présente son corps comme étant désormais incapable de supporter une telle charge et le place donc au cœur de son plaidoyer.⁴⁹¹

C) Un corps public : faire connaître ses souffrances

Marie opte pour une rhétorique la présentant en victime faible et perpétuellement indisposée. Elle espère ainsi provoquer la pitié, l'indignation, la colère ou simplement une réaction de la part de ses correspondants. Pour ce faire, quelques formules sont régulièrement employées. D'une part, le manque de compassion pour sa faiblesse, d'autre part, le nombre des années de captivité et enfin, le *cruel et inhumain traitement* qu'elle subit.⁴⁹² En outre, la distinction entre les souffrances du corps et celles de l'âme est fréquente dans les lettres de la prisonnière et dans le journal de Bourgoing. Ces sources ayant été produites par les deux personnes les plus concernées par la santé de Marie, nous pouvons émettre l'hypothèse que cette distinction a dû faire l'objet de discussions entre la captive et son médecin. Celui-ci nous rapporte que, quelques semaines avant son exécution, il est interdit à Marie de disposer de son prêtre. Il précise qu'elle en est bien affligée et que, non contents de lui faire *perdre le corps et la vye, aussi ilz luy fissent perdre l'ame*.⁴⁹³

A travers sa rhétorique, Marie veille à son image et à sa postérité. Elle l'écrit de sa main à sa cousine en 1585 après avoir été informée par son geôlier de l'interdiction de correspondre avec l'ambassadeur de France :

« Mes ennemys, m'ayants icy confinée à perpétuité, veulent priver les aultres roys et princes de la Chrestienté de l'intelligence de mon estat et traitement par deçà, pour plus aysément après leur déguiser quoy qu'il en adviegne de moy »⁴⁹⁴

La captive tient à ce que son sort soit connu tel qu'elle l'a vécu et non tel qu'il est décrit par ceux qui l'enferment. La mise en scène de son corps malade renforce l'image de victime de l'injustice et de l'arbitraire anglais. Si sa situation indigne déjà par le fait qu'il s'agisse d'une reine ointe et sacrée, Marie souhaite la rendre d'autant plus inacceptable en mettant en lumière le mauvais état de son corps. La

⁴⁹¹ BOURGOING, D., *Journal de Dominique Bourgoing... op. cit.*, p. 520.

⁴⁹² Marie Stuart à Monsieur de Châteauneuf, le 8 décembre 1585, dans MARIE STUART, *Lettres et instructions... op. cit.*, p. 237.

⁴⁹³ BOURGOING, D., *Journal de Dominique Bourgoing... op. cit.*, p. 565.

⁴⁹⁴ Marie Stuart à Elisabeth, le 29 septembre (1585), dans MARIE STUART, *Lettres et instructions... op. cit.*, p. 228.

reine déchue se montre constante dans son discours, tant dans ses lettres que dans ses conversations rapportées par son médecin. En effet, Bourgoing retranscrit de nombreux dialogues auxquels il assiste. L'oraison funèbre prononcée par De Beaune nous prouve que les efforts de Marie ont porté leurs fruits chez ses partisans :

*« La miserable captivité de ceste Princesse (...) a duré dixneuf ans tous entiers (...) sans que l'intercession de tous les Princes de l'Europe, à qui elle appartenait de sang (...) en ayt peu rien relascher. Car durant ce temps, elle a esté changée de quatorze ou quinze prisons, où elle a tant enduré (...) Comment, ie vous prie, est-il croyable qu'une si grande Princesse (...) ait peu porter ceste extrême misère & infortunee captivité ? »*⁴⁹⁵

Ces lignes, postérieures à l'exécution de Marie, reprennent en quelques mots les thèmes que la captive a eu soin de mettre en avant de son vivant : ses ascendances royales et la difficulté de sa détention pour son corps.

2.2 Le quotidien d'une reine captive

L'impression qu'a Marie d'être traitée comme une vulgaire prisonnière plutôt que comme une reine joue négativement sur son humeur.

*« Je me trouve aujourd'huy plustost confinée en une geôle que non en une captivité de prince »*⁴⁹⁶

Néanmoins, pendant de nombreuses années, les conditions de détention ne semblent pas aussi pénibles qu'elle les décrit. Certes, sa personne est étroitement surveillée et gardée parfois très rigoureusement mais elle profite de nombreux privilèges et courtoisies dus à un chef d'état exilé et invité pratiquement jusqu'à la fin de sa captivité. Ainsi, elle dispose du droit d'être représentée diplomatiquement et le protocole en vigueur est celui des cours royales (à plus petite échelle). Le mobilier qui entoure Marie à l'époque où elle est sous la surveillance du comte de Shrewsbury est similaire à celui dont elle disposait lorsqu'elle était reine régnante. Les murs sont ornés de tapisseries et le sol de tapis turcs. Marie apprécie : elle exige que son statut royal soit respecté et est donc très à cheval sur le protocole. Celui-ci s'observe notamment durant ses repas : le dîner et le souper sont chacun composés de 32 assiettes, le tout accompagné de salades, vin, pain et fruits et servi dans des

⁴⁹⁵ DE BEAUNE, R., *Oraison funebre ... op. cit.*, p. 677-678.

⁴⁹⁶ Marie Stuart à Monsieur de Chateaufort, sans date (juillet 1586), dans MARIE STUART, *Lettres et instructions...* *op. cit.*, p. 376.

assiettes en argent et verres en cristal.⁴⁹⁷ Cependant, Marie peine à apprécier cette abondance car le mépris qu'elle ressent pour les sentinelles qui l'entourent nuit et jour prend le dessus au quotidien. Lorsque Paulet devient son gardien, la rigueur de son traitement s'intensifie. Il est intraitable : Elisabeth est la seule femme en Angleterre à pouvoir être considérée comme reine et recevoir de tels honneurs. Ainsi, il fait retirer la chaise d'apparat et le dais⁴⁹⁸ dont dispose Marie. Celle-ci en éprouve un grand chagrin qu'elle écrit à Bernardino de Mendoza, ambassadeur espagnol en Angleterre :

*« Et par dépit que je ne veux parler, ils vinrent (...) ôter mon dais, disant que je n'étais plus qu'une femme morte sans nulle dignité »*⁴⁹⁹

En plus de se montrer méprisant, Paulet est très suspicieux : il n'hésite pas à placer les domestiques de Marie en quarantaine et à les fouiller lors de leurs allées et venues dans le bâtiment.⁵⁰⁰ Dans ces conditions, la détention devient plus pénible pour la captive qui se plaint de la sévérité de cet homme qu'elle hait, le considérant plus apte à garder des criminels qu'une personne de son rang et sa qualité.⁵⁰¹

2.3 Le corps vivant : Marie Stuart & les saintes vierges martyres

Maintenant que nous avons appréhendé le discours construit autour du corps vivant de Marie, il s'agit de le mettre en miroir avec celui des saintes vierges et martyres. Nous avons passé nos sources au même crible : comment est représenté le corps vivant ? Partant de cette question, plusieurs points communs et différences apparaissent.

D'une part, le type de sources employées pour étudier les saintes et Marie se distinguent. Les corps saints sont appréhendés à travers les récits qu'en font de célèbres savants modernes. Ces derniers écrivent donc des siècles après l'existence présumée des protomartyrs et sur base de preuves historiques ténues voire inexistantes. Les vies des saintes telles qu'ils nous les présentent sont le résultat de leur propre interprétation et d'une longue appropriation par les populations chrétiennes. La subjectivité se manifeste également dans les sources concernant Marie mais à un tout autre niveau. En effet, les deux sources principales nous viennent des personnes les plus proches du corps vivant de la captive : Marie elle-même et son médecin. Ainsi, les faits sont directement relatés par ceux qui les

⁴⁹⁷ GUY, J., *Queen of Scots... op. cit.*, p. 424-433.

⁴⁹⁸ Couronnement de trône ou de lit. Marque d'honneur, il s'agit d'un pavillon suspendu ou soutenu. *Dais* dans Larousse, *Dictionnaire de langue française*, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/dais/21529> (consulté le 11 mars 2023).

⁴⁹⁹ Marie Stuart à Don Bernard de Mendoza, le 23 novembre (1586), dans MARIE STUART, *Lettres et instructions... op. cit.*, p. 459.

⁵⁰⁰ GUY, J., *Queen of Scots... op. cit.*, p. 444.

⁵⁰¹ Marie Stuart à Monsieur de Chateauneuf, le 13 juillet (1586), dans MARIE STUART, *Lettres et instructions... op. cit.*, p. 370.

vivent. Bien que cela n'exclut pas une mise en scène réfléchie des événements, leur déroulement est néanmoins avéré, ce qui n'est pas le cas pour les protomartyres. Notons également une différence au niveau des intentions : si les hagiographes poursuivent un objectif religieux, Marie, elle, tente de convaincre au niveau politique. Malgré des buts différents, l'argumentation s'articule autour des corps de chaque côté.

Les objectifs étant distincts, les modalités de représentation du corps sont forcément différentes. Les protomartyres sont présentées comme des modèles à suivre pour les fidèles qui entretiennent leur foi sur base des récits saints. Le corps des jeunes femmes présente des caractéristiques extraordinaires pour le distinguer du commun des mortels (cf. les capacités sensorielles de sainte Cécile, par exemple). Saintes Agathe, Barbe et Cécile sont décrites comme des jeunes femmes, de grande beauté et en bonne santé. La foi oriente leurs choix : elles décident de rester vierges ou adoptent un mode de vie ascétique. Quant au corps de Marie, nous l'avons vu, il est particulier en ce sens qu'il est double. Il est à la fois le corps symbolique d'une fonction et le corps physique d'une femme. C'est ce dernier qui retient notre attention ici. Le corps tangible de Marie est un corps ordinaire qui ne présente aucun pouvoir particulier ou contrôle de soi extrême. Limité dans ses mouvements, le corps vivant de la captive est indirectement torturé par un enfermement prolongé. La dégénérescence qui en découle le fait profondément souffrir : l'emprisonnement constitue la première phase de son martyre, la seconde étant son exécution. La mise en scène de ce corps captif et malade contraste avec les corps aux apparences parfaites des protomartyres. En effet, le corps âgé et mal en point de Marie n'est pas magnifié dans nos sources contrairement à celui des protomartyres. Celles-ci sont prêtes à se sacrifier malgré leur jeunesse et leur corps à l'apogée de sa beauté. La reine d'Ecosse n'est pas dans la même phase de vie.

A première vue, tout semble éloigner Marie des protomartyres. Pourtant, son discours et ses actes que nous analyserons dans les pages suivantes révèlent un rapprochement essentiel dans la fin de vie de Marie. En effet, à l'annonce de sa mort imminente, elle se réinvente à travers une dernière mise en scène : elle mourra en martyre pour sa foi catholique.⁵⁰² La relecture religieuse de son parcours de vie permet à Marie de donner un sens politique et personnel aux événements. Elle lie son histoire aux récits des protomartyres qui deviennent des modèles sur lesquels elle peut s'appuyer. Nous pouvons penser que la reine s'est identifiée aux épisodes d'emprisonnement de certaines martyres telles que

⁵⁰² GUY, J., *Queen of Scots... op. cit.*, p. 445 et 484.

sainte Barbe.⁵⁰³ Ce parallèle avec les saintes prend une telle importance dans le quotidien de la captive qu'il est structurant dans le journal de son médecin.

*« Pour ceste religion, elle vouloit mourir et respandre jusque à la derniere goutte de son sang et (...) qu'elle estoit preste et appareillée et qu'elle s'estymoyt bien heureuse si Dieu luy faisoit la grâce de mourir en ceste querelle »*⁵⁰⁴

Face aux commissaires devant qui elle comparaît et à leur grande surprise, Marie fait preuve d'une constance exemplaire. Résolue d'offrir son corps et sa vie pour sa foi, elle fait référence aux *saintz personnaiges et martires* desquels elle partage les aspirations.⁵⁰⁵ C'est pour elle un honneur de perdre la vie pour cette cause. Bourgoing nous indique qu'à l'annonce de la sentence, sa maîtresse ne s'émeut pas. Au contraire, elle se réjouit d'une si agréable nouvelle : elle n'attend que de se retirer de ce monde car cela mettrait fin à la misère et aux continuelles afflictions qu'elle subit.⁵⁰⁶ Lorsque, peu avant sa mort, il est suggéré à Marie de reconnaître le protestantisme comme vraie religion, elle refuse catégoriquement :

*« C'estoit à ceste heure qu'il falloit qu'elle demeurast ferme et constante (...) et plus tost pour y faillir, vouldroit perdre dix mille vyes, sy elle les avoit aultant, et repandre à plusieurs foyz, s'il estoit possible, tout son sang, endurer tous les plus cruelz tourments qu'on luy pourroit proposer »*⁵⁰⁷

Fidélité, constance et mise à disposition du corps : des qualités qui ne nous sont pas inconnues. En effet, nous les avons régulièrement rencontrées dans les récits saints (cf. supra : sainte Agathe qui provoque son bourreau et l'invite à la tourmenter). Dans chaque corpus de sources, nous retrouvons ce refus de ployer devant les menaces et un profond désir d'offrir son corps pour la cause de Dieu. A l'image des protomartyres dans les récits, Marie prend la parole, confesse sa foi publiquement sans ambiguïté et porte ses convictions jusqu'au bout.

Le 24 novembre 1586, elle écrit à l'archevêque de Glasgow :

« Moy vivante, l'estat de sa religion ne pouvoit subsister en ce royaume seurement (...) En tesmoin de quoy (comme je l'avois protesté) j'offrois volontairement de respandre mon sang en la querelle de l'Eglise catholique (...). Ils me dirent que j'avois

⁵⁰³ Celle-ci connaît également un long emprisonnement qu'elle considère comme une occasion de vivre profondément sa spiritualité. Sa perception de la captivité diffère de celle de Marie.

⁵⁰⁴ BOURGOING, D., *Journal de Dominique Bourgoing... op. cit.*, p. 509.

⁵⁰⁵ *Ibid*, p. 342, 509 et 563.

⁵⁰⁶ *Ibid*, p. 572.

⁵⁰⁷ *Ibid*, p. 574.

*beau faire, si ne seroy-je pas sainte ni martyre ; car je mourrois pour le meurtre de leur Royne et pour l'avoir voulu déposséder ».*⁵⁰⁸

Cet extrait illustre parfaitement les interprétations de la mise à mort de Marie qui lui survivront. Elle sait qu'il est plus glorieux pour sa postérité d'être perçue comme une martyre condamnée pour sa foi plutôt qu'une complotiste mise à mort pour avoir conspiré contre la reine d'Angleterre. Cela se manifeste à travers ses lettres et ses dires rapportés par Bourgoing : Marie empreint désormais son discours de références martyriales pour susciter l'adoration. Dans la lignée des protomartyres, elle veut être considérée comme un modèle à suivre et que sa mémoire soit honorée. Elle est consciente de l'importance religieuse et politique de l'événement qu'elle s'apprête à vivre : les récits des protomartyres lui permettent tant de trouver un courage personnel que de donner un sens collectif à son expérience. De plus, l'ambiguïté du vocabulaire employé dans ses lettres laisse penser qu'elle souhaite tout autant susciter l'affection spirituelle et mystique que le désir charnel.⁵⁰⁹ En effet, dans sa dernière lettre au roi de France où elle l'informe de la sentence, Marie évoque la loyauté de son ancien allié et beau-frère qui lui avait toujours affirmé l'aimer. Elle écrit que les quelques heures qui lui restent à vivre ne sont pas suffisantes pour tout lui raconter et lui recommande ses domestiques qui lui diront la vérité. Néanmoins, elle prend le temps de fixer, une dernière fois, le discours qui lui survivra parmi ses partisans :

*« Je mesprise la mort et fidèlement proteste de la recevoir innocente de tout crime (...). La religion catholique et le maintien du droit que Dieu m'a donné à ceste couronne sont les deux points de ma condamnation »*⁵¹⁰

Retenons de cette comparaison que le rapprochement avec les récits des protomartyres n'est pas uniquement mis en œuvre pour sauver les apparences : il donne un sens aux souffrances endurées par Marie. Nous verrons, plus tard, la manière dont nos sources se sont réapproprié cette image de reine martyre.

3. Une reine exécutée

3.1 Au seuil de la mort : la préparation

Affermie par ce nouveau rôle, Marie fait preuve d'une grande tranquillité d'esprit suite à la première notification de sa sentence. Elle se montre constante. Plus rien ne semble pouvoir contrer sa

⁵⁰⁸ Marie Stuart à l'archevêque de Glasgow, le 24 novembre 1586, dans MARIE STUART, *Lettres et instructions et mémoires de Marie Stuart, reine d'Ecosse*, éditées par LABANOFF, A., t. 6, ... *op. cit.*, p. 467-468.

⁵⁰⁹ BRAILOWSKY, I., *Les joyaux de la Reine*, dans COTTEGNIES, L., MILLER-BLAISE, A.-M., SUKIC, C., dir., *Objets et anatomie du corps héroïque... op. cit.*, p. 47-64.

⁵¹⁰ Marie Stuart à Henri III, Roi de France, dans MARIE STUART, *Lettres et instructions... op. cit.*, p. 492-493.

détermination à affronter son destin, pas même la maladie. Craignant que son corps ne soit trop affaibli le jour où viendrait son exécution, Marie veut être capable de marcher et de se mouvoir à sa guise.⁵¹¹ Bourgoing souligne sa bonne volonté à être soignée et à s'efforcer que les remèdes soient efficaces, *ce que jamais elle n'avait fait auparavant*.⁵¹² La condamnée sait que la mort est proche, mais elle ne sait pas quand. Dans le doute, elle tâche de prendre soin de son corps pour qu'il lui permette d'arriver jusqu'à l'instant où elle pourra s'illustrer à travers son rôle de reine martyre.

*« Sa Maïesté (...) leur demanda quand elle devoit mourir, & soudain le Conte de Sherosbery en begayant, lui respondit demain enuiron les huit heures du matin »*⁵¹³

Si le comte bégaye, Marie, elle, reçoit la nouvelle avec une grande fermeté d'âme et un certain soulagement. Elle fait venir ses serviteurs après son souper, leur parle, leur recommande de prier Dieu pour elle, les assure de son amitié, leur répartit ses biens et habillements. Ensuite, la condamnée se repose et met par écrit ses dernières volontés. Tout est minutieusement préparé : cette dernière performance doit être un triomphe pour la condamnée. Elle passe la fin de la nuit à prier, jusqu'au petit matin.⁵¹⁴

3.2 Le dernier souffle : l'ultime mise en scène

A) Les vêtements : le costume de la dernière représentation

*« Ils travaillent en ma salle ; je pense que c'est pour faire un échafaud pour me faire jouer le dernier acte de la tragédie »*⁵¹⁵

Ces quelques mots écrits par Marie deux mois avant sa mort mettent en parallèle exécution publique et théâtre. En effet, au 16^e siècle, les œuvres dramatiques et les exécutions publiques s'influencent réciproquement. Les premières sont caractérisées par une grande violence et les secondes sont mises en scène pour valoriser le pouvoir de l'Etat et l'aspect exemplaire du supplice. Ainsi, l'échafaud est une scène où se joue l'ultime représentation d'un protagoniste au destin tragique qui se produit devant un public avide de grands frissons.⁵¹⁶ Tout comme le théâtre, l'exécution renvoie à la contemplation et le spectacle.⁵¹⁷ Les lignes susdites démontrent également que la condamnée a

⁵¹¹ *La Mort de la Royne d'Escosse... op. cit.*, p. 619.

⁵¹² BOURGOING, D., *Journal de Dominique Bourgoing... op. cit.*, p. 540.

⁵¹³ *La Mort de la Royne d'Escosse... op. cit.*, p. 621.

⁵¹⁴ BOURGOING, D., *Journal de Dominique Bourgoing... op. cit.*, p. 578.

⁵¹⁵ Marie Stuart à Don Bernard de Mendoça, le 23 novembre (1586), MARIE STUART, *Lettres et instructions... op. cit.*, p. 459.

⁵¹⁶ BRAILOWSKY, Y., « La tête qui bondit », ou la décollation de Marie Stuart, dans *Arrêt sur scène / scène focus*, 2020/9, en ligne, <https://journals.openedition.org/asf/951> (consulté le 25 mars 2023).

⁵¹⁷ LESTRINGANT, F., *Lumière des martyrs... op. cit.*, p. 140.

bien conscience des enjeux représentatifs qui entourent son exécution : véritable spectacle dont ses partisans pourront tirer parti autant que ses détracteurs. Dès lors, chaque détail a son importance pour que le jeu théâtral dans lequel elle se réfugie soit convaincant.⁵¹⁸ Etant donné la primauté sensorielle de la vue et son influence sur la pensée et les comportements humains⁵¹⁹, les signaux visuels feront l'objet de toute son attention. Ainsi, les vêtements que portera Marie le jour de son exécution font partie intégrante de la mise en scène qu'elle imagine. Le choix est donc minutieusement réfléchi, d'autant plus qu'au 16^e siècle, l'habillement revêt une symbolique importante. En effet, il est perçu comme le reflet de l'âme et du rang occupé par une personne au sein de la société. Selon Erasme, les vêtements sont le corps du corps.⁵²⁰

*« Ses habillements estoient des plus beaux qu'elle eust, toutesfois modestes, & qui representoient vne Royne veusue (...) pour lesquels elle auoit demandé le conseil, & de son confesseur, & de tous ses serutieurs le soir auparauant, tant elle estoit craintiue de faire rien qui luy peust estre reproché à deshonneur »*⁵²¹

Le choix final de Marie nous est décrit par l'auteur anonyme de *La Mort de la Royne d'Escosse*. La condamnée porte un grand manteau de satin noir gaufré, paré d'une sublime fourrure de martre et doublé de taffetas noir. La queue du manteau est longue, ses manches pendantes et son col à l'italienne. Marie porte un pourpoint de satin noir, des caleçons de futaine blanche et une jupe de velours brun cramoisi. Ses bas et ses jarretières sont en soie et ses escarpins en maroquin. Elle est coiffée d'un voile de crêpe blanc couvrant sa tête et traînant jusqu'au sol. Marie réserve habituellement cette coiffure pour de grandes occasions telles que des fêtes solennelles ou des rencontres avec des étrangers.⁵²² L'auteur souligne la qualité des matières choisies. La soie, par exemple, représente la richesse et un certain statut.⁵²³ Les couleurs principales de la tenue ont également été sélectionnées avec soin. Bien entendu, le noir et le blanc sont des teintes couramment employées par les veuves, comme Marie veut se représenter. Néanmoins, elles sont également associées à des symboliques particulières. Le blanc est la couleur du candidat, celui qui change de condition. Il représente le passage, la mort, la renaissance et symbolise un nouveau départ entre le visible et l'invisible.⁵²⁴ Le noir, quant à lui, est la couleur du deuil sombre et sans espoir. Il représente

⁵¹⁸ GUY, J., *Queen of Scots...* op. cit., p. 445.

⁵¹⁹ CLEAR, J., *Atomic Habits*, Londres, 2018, p. 101.

⁵²⁰ CASTRES, A., *Seizième siècle, 1480-1589*, dans BRUNA, D., et DEMEY, C., dir., *Histoire des modes et du vêtement. Du Moyen-Âge au XXI^e siècle*, Paris, 2018, p. 78-120.

⁵²¹ *La Mort de la Royne d'Escosse ...* op. cit., p. 639.

⁵²² *Ibid*, p. 640.

⁵²³ HOLLOWAY, S., *Textiles*, dans BROOMHALL, S., dir., *Early Modern Emotions. An Introduction*, Londres, 2017, p. 161-165.

⁵²⁴ CHEVALIER, J., et GHEERBRANT, A., *Dictionnaire des symboles...*, op. cit., p. 125-128.

la condamnation et le renoncement à la vanité du monde terrestre.⁵²⁵ Enfin, la couleur de la jupe de Marie revêt une double symbolique. D'une part, le brun représente, dans le christianisme, l'humilité et la pauvreté. D'autre part, le cramoisi est une nuance réservée aux monarques.⁵²⁶

B) « Se mettre à nu » : ôter les ornements

Devant l'assemblée prête à la voir mourir, Marie doit dégager son col afin que le bourreau puisse effectuer sa sombre tâche. Ainsi, elle ôte la croix d'or qu'elle porte autour du cou, son pourpoint, son cotillon, ses manches : il ne lui reste que sa chemise.⁵²⁷ Blackwood, indigné, écrit :

*« Neantmoins elle la faict manier, prophaner, violer sa royale personne, plus belle & plus illustre, sans comparaison, que la sienne, à l'appetit d'un bourreau la faict assommer, meurtrir et assassiner à plusieurs coups par mespris & dedain : la faict despouiller de ses ornements et habits royaux par ce vilain gueu deuant tout le peuple. »*⁵²⁸

Les vêtements royaux répondent à une symbolique détaillée. Véritables signes d'autorité, ils confèrent un certain prestige au monarque.⁵²⁹ Symboliquement, ses ornements retirés, Marie est dépouillée de son autorité. Mise à nu *deuant tout le peuple* par ses propres soins (ce qu'elle n'a dû faire que très rarement), elle est décrédibilisée devant la foule. La dignité qu'elle incarne est ainsi « profanée » : elle ne meurt pas comme une reine. Dépouillée de toute coquetterie, à l'exception de sa perruque, la condamnée ne tient qu'une croix dans les mains. Elle qui était autrefois richement vêtue, elle s'inscrit désormais dans l'iconographie des martyres catholiques.⁵³⁰ Les témoins oculaires rapportent que, lorsque Marie ôte ses ornements, un corsage rouge se révèle à l'assemblée : la couleur des martyrs. Du 16^e au 17^e siècle, le rouge est une couleur moins employée au quotidien. Son usage vise donc à mettre l'accent : elle est associée à la force, la gloire et la beauté.⁵³¹ Elle attire l'œil et permet à Marie de s'affirmer davantage dans la place de la martyre et du « premier rôle », celle que l'on regarde.

⁵²⁵ CHEVALIER, J., et GHEERBRANT, A., *Dictionnaire des symboles...*, op. cit., p. 671-674.

⁵²⁶ *Ibid*, p. 150.

⁵²⁷ *La Mort de la Royne d'Escosse...* op. cit., p. 640.

⁵²⁸ BLACKWOOD, A., *Martyre de la Royne d'Escosse...* op. cit., p. 434.

⁵²⁹ BAILLEUX, N., et REMAURY, B., *Modes et vêtements*, Paris, 1995, p. 76-77.

⁵³⁰ BRAILOWSKY, Y., *Les bijoux de la reine*, dans COTTEGNIES, L., MILLER-BLAISE, A.-M., SUKIC, C., dir., *Objets et anatomie du corps héroïque...* op. cit., p. 47-62.

⁵³¹ PASTOUREAU, M., *Rouge. Histoire d'une couleur*, Paris, 2016, p. 134-135.

C) L'exécution : trois coups de hache sur une tête royale

Marie, tout comme ses serviteurs, pensait qu'elle serait exécutée à la façon de France, avec une épée. Assise, elle étend son cou, les mains jointes, priant et tenant fermement son crucifix. Ce n'est pas le sort qui lui est réservé : deux hommes la saisissent et la couchent sur un billot⁵³² :

*« Là le maistre leuant vne hache large par le taillant de la façon de celles qui seruent à fendre le boys, luy donna vn coup, comme elle disoit à haute voix In manus tuas, lequel coup mal adressé toucha seulement le derrière de la teste, & n'entra pas beaucoup auant, dont redouble pour le second qui coupa vne grande partie du col, qu'il acheua de couper à la troisieme fois. »*⁵³³

Historiquement, la décapitation revêt une triple symbolique. D'une part, la victoire sur l'ennemi vaincu ; d'autre part, sa mort immédiate ; enfin, l'humiliation de l'exécuté à qui la tête est prélevée comme un terrifiant trophée. Dès l'époque romaine, ce mode d'exécution est perçu comme une sanction ennoblissante et est réservé aux hauts citoyens. Ce clivage perdure jusqu'à la Révolution française.⁵³⁴ Néanmoins, dès l'époque médiévale, une différenciation s'opère dans la sentence elle-même. Les nobles sont exécutés à l'épée tandis que les roturiers sont décapités à la hache, considérée comme infamante.⁵³⁵ Paradoxalement, si la décapitation apparaît comme un mode d'exécution « civilisé » de par sa rapidité, elle présente aussi un caractère non-humain. Cette mutilation atteint autant la vie que l'intégrité physique de l'exécuté, réduisant celui-ci au statut d'animal ou d'objet. Quoiqu'il en soit, la décollation remonte aux origines de la culture occidentale et est présente dans les récits bibliques et grecs.⁵³⁶ La décapitation d'un monarque est particulièrement lourde de sens puisque, dans les idées du temps, un souverain représente la tête du corps politique.⁵³⁷

Etant reine, Marie est persuadée qu'elle sera exécutée à l'épée, d'où le fait qu'elle s'assoit, cou tendu, prête à recevoir le coup fatal « à la française » (la précision d'épée des bourreaux français faisant leur réputation). A sa surprise, elle est exécutée à la hache comme une vulgaire roturière. L'indignation de Bourgoing et de l'auteur anonyme se traduit à travers leur récit : une hache, telle que celles utilisées

⁵³² BOURGOING, D., *Journal de Dominique Bourgoing... op. cit.*, p. 578.

⁵³³ *La Mort de la Roynie d'Escosse... op. cit.*, p. 640.

⁵³⁴ CORBELLARI, A., et GIOVÉNAL, C., *Le chief tranché*, dans *Babel. Littératures plurielles*, n°42, Toulon, 2020, p. 9-16, <https://journals.openedition.org/babel/11056> (consulté le 26 décembre 2022).

⁵³⁵ RAYNAUD, C., *A la hache : histoire et symbolique de la hache dans la France médiévale, XIIIe – XVe siècle*, Paris, 2002, p. 303.

⁵³⁶ CORBELLARI, A., et GIOVÉNAL, C., *Le chief tranché... op. cit.*, <https://journals.openedition.org/babel/11056> (consulté le 26 décembre 2022).

⁵³⁷ BOUSMAR, E., COOLS, H., DUMONT, J., et MARCHANDISSE, A., *Introduction. Le corps du Prince*, dans *Micrologus... op. cit.*, p. XI-XVI.

pour couper le bois, tranche la tête d'une reine. Dans la gradation des supplices, la décollation se situe au point 0 : courte et rapide.⁵³⁸ Marie, elle, reçoit trois coups avant que la tête ne se détache de son corps : le degré de violence de la scène est donc supérieur. Il se traduit à travers ces quelques lignes prononcées par Renaud De Beaune à Notre Dame :

« Mais comme vne sainte Agnes (...) elle fut immolee à la rage de ses ennemis (...) Et ceste teste pleine de Maïesté, qui auoit porté les couronnes de deux royaumes fut monstrée au peuple toute sanglante, la bouche ouuerte, les yeux sillés & les cheveux si blonds & fors, deuenus tous blancs à cause de sa longue prison hydeusement espars. »⁵³⁹

L'horreur du geste est appuyée par le rappel du long emprisonnement précédant l'événement et du caractère scandaleux que revêt le régicide. En outre, De Beaune place explicitement Marie dans la lignée d'une protomartyre, sainte Agnès. Selon les modèles des saintes qu'elle suit, la reine condamnée proteste *plus ardemment de sa religion que jamais*. Lorsque la hache frappe son cou, elle récite à haute voix le verset : *In manus tuas, Domine commendo, etc.*⁵⁴⁰ Jusqu'au dernier instant, elle confesse publiquement sa foi qui la guide dans le passage de la vie à la mort. A l'image des saintes étudiées, elle meurt en oraison. Par la suite, sa constance deviendra un élément central dans la mise en place de la martyrologie autour de Marie.⁵⁴¹

Ainsi, Marie Stuart est exécutée dans le château de Fotheringhay, le 8 février 1587. Cette exécution, à la fois publique et relativement à l'abri des regards, révèle l'ambiguïté de la position du pouvoir élisabéthain. Elisabeth aurait souhaité une mort plus discrète tandis que Cecil, son conseiller, la pousse à ce qu'elle soit publique.⁵⁴² Ce rapport ambigu se manifeste également dans la difficulté à raconter et représenter l'exécution. En effet, cela revient à prendre position vis-à-vis de l'une ou l'autre souveraine : soit condamner Marie pour avoir conspiré contre sa cousine, soit affirmer la culpabilité d'Elisabeth dans un procès arbitraire et la mise à mort d'une souveraine. Ainsi, les discours et contre-discours fusent dans un contexte de guerre de religion où chacun, catholique ou protestant, tente de

⁵³⁸ CORBELLARI, A., et GIOVÉNAL, C., *Le chief tranché...* op. cit., <https://journals.openedition.org/babel/11056> (consulté le 26 décembre 2022).

⁵³⁹ DE BEAUNE, R., *Oraison funebre ...* op. cit., p. 684.

⁵⁴⁰ BOURGOING, D., *Journal de Dominique Bourgoing...* op. cit., p. 578.

⁵⁴¹ EDOUARD, S., *La fin de Marie Stuart...* op. cit., dans CHOPELIN, P., et EDOUARD, S., dir., *Le sang des princes...* op. cit., p. 31-47.

⁵⁴² GUY, J., *Queen of Scots...* op. cit., p. 427.

tirer la couverture à soi.⁵⁴³ C'est dans cette optique que s'inscrivent les ouvrages de Blackwood, de Verstegen et de l'auteur anonyme de *La Mort de la Royne d'Escosse*.

Tout comme Marie, le pouvoir anglais souhaite que la mise en scène de l'exécution serve son autorité. Quelques fausses notes viennent ternir le tableau idéal qu'il avait imaginé : Marie refuse l'intercession du prêtre protestant et prie seule, le bourreau (alcoolisé ?) doit s'y prendre à trois fois pour venir à bout de sa tâche, la tête tombe lorsqu'il la brandit devant son regard surpris, perruque en main.⁵⁴⁴ En effet, Marie porte une perruque pour camoufler ses cheveux gris depuis quelques années.⁵⁴⁵ Outre le côté ridicule de la situation, le vieillissement précoce de Marie apparaît ainsi à tous : ce corps royal autrefois tant admiré pour sa beauté est désormais exhibé laid et trompeur (la perruque induisant le regard en erreur).⁵⁴⁶

3.3 Le corps supplicié : Marie Stuart et les saintes vierges et martyres

Il s'agit à présent de mettre en miroir les représentations du corps dans les discours relatifs à l'exécution de Marie Stuart et aux supplices des protomartyres.

L'étude de nos sources révèle que les mêmes intentions guident nos sujets lors de leur passage de la vie à la mort. D'une part, la constance leur permet de rester solides dans leurs convictions, face aux païens pour les saintes et face aux protestants pour Marie. Confiantes, elles y puisent la force pour affronter leur destin. D'autre part, de chaque côté, la notion de performance apparaît comme un fil rouge. Nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la vue est indissociable du martyr et lui donne un sens. Il ne s'agit pas d'une simple action mais bien un spectacle où rien n'est laissé au hasard (cf. supra). Cette théâtralisation de la mort et de la violence transparaît également dans les récits de l'exécution de Marie. Celle-ci réfléchit à chaque détail afin d'impacter le spectateur et donner un sens à sa mort à travers l'interprétation du public. Elle a conscience que sa postérité dépend en grande partie de la mise en scène de son exécution. Les protomartyres et Marie cherchent donc à présenter l'image d'elles-mêmes la plus adéquate, à travers les mots, les vêtements ou les gestes.⁵⁴⁷

Plusieurs ressemblances et divergences peuvent être pointées concernant le passage de vie à trépas des protagonistes analysés. Nous remarquons qu'un point commun unit Marie et les

⁵⁴³ BRAILOWSKY, Y., « *La tête qui bondit* »... *op. cit.*, <https://journals.openedition.org/asf/951> (consulté le 25 mars 2023).

⁵⁴⁴ *Ibid.*

⁵⁴⁵ GUY, J., *Queen of Scots*... *op. cit.*, p. 427.

⁵⁴⁶ BRAILOWSKY, Y., « *La tête qui bondit* »... *op. cit.*, <https://journals.openedition.org/asf/951> (consulté le 25 mars 2023).

⁵⁴⁷ BARCLAY, K., *Performance and performativity*, dans BROOMHALL, S., dir., *Early Modern Emotions*... *op. cit.*, p. 14-17.

protomartyres : chacune termine sa vie en oraison et leurs derniers mots sont adressés à Celui en qui elles puisent le courage d'affronter la mort. D'autre part, Marie est décollée, comme le sont les saintes Barbe et Cécile. Notons que, dans le récit de Ribadeneira, sainte Cécile reçoit également trois coups de la part de son bourreau. Dans le christianisme, le chiffre trois est lourd de sens : il représente la perfection de l'Unité divine, Dieu étant Un en trois Personnes.⁵⁴⁸ Néanmoins, contrairement à Marie qui connaît le déshonneur de la hache, les saintes Barbe et Cécile sont décapitées à l'épée. Leurs origines nobles sont davantage respectées par leurs bourreaux.

Les récits montrent que ces derniers s'acharnent sur leur victime selon deux symboliques distinctes. Dans le cas des protomartyres, certains actes de violences sont genrés et expressément orientés vers les attributs féminins. Ainsi, les bourreaux portent atteinte à la poitrine ou à la chevelure des vierges martyres. Celles-ci peuvent également être déshabillées, un tourment parmi les plus durs à supporter pour elles. Dans le cas de Marie, les bourreaux s'en prennent plutôt à son statut royal qu'à sa féminité. Certes, elle est mise à nu, mais ce dépouillement est plus symbolique que physique : ce sont les ornements de la dignité royale qu'on retire à Marie et non tous ses vêtements. La mort de la reine, bien qu'elle soit particulièrement violente, est assez rapide comparée à celle des protomartyres. En effet, ces dernières endurent de nombreux tourments avant de remettre leur âme à Dieu. Marie, elle, a souffert des nombreuses années de sa captivité mais sa mort en elle-même ne fait pas suite à une torture physique directe.

4. Le corps mort

4.1 Après l'exécution : empêcher la dévotion

Une fois la tête de Marie tranchée et présentée à l'assemblée, il est ordonné que la salle soit évacuée. Bourgoing demande d'obtenir le cœur de sa maîtresse pour le porter en France, selon sa dernière volonté, mais il est brusquement repoussé. Le cadavre est évacué et fait l'objet d'un examen anatomique réalisé par des médecins anglais en présence de Paulet et du prévôt protestant. Par la suite, ces derniers répandent l'idée que le corps mort de Marie est en bon état : tout est sain, net, en *bonne disposition & température*. Selon eux, aucun organe ne semble avoir été gravement altéré par la captivité.⁵⁴⁹ Peut-être s'agit-il d'une manière de minimiser l'impact des plaintes à ce sujet que Marie avait diffusées à travers sa correspondance.

*« Ces Anglois ont aussi escrit entre autres choses que la despouille de la Royne morte
fust ostee au bourreau en luy payant la valleur en argent que ses habits royaux, ses*

⁵⁴⁸ CHEVALIER, J., et GHEERBRANT, A., *Dictionnaire des symboles... op. cit.*, p. 972-976.

⁵⁴⁹ *La Mort de la Royne d'Escosse... op. cit.*, p. 645.

ornements, la revuesche dont l'eschaffaut estoit couuert mesmement les ais d'iceluy, le paué de la maison, & toutes autres choses arrousées ou touschees de son sang ; furent incontinent vne partie bruslez, vne partie lauez, de peur qu'au temps à venir ils seruissent à superstition c'est à dire de peur qu'ils fussent recueilliz par les catholiques avec respect, honneur & reuerence comme les bons peres anciens auoient de coustume de garder les reliques & obseruer avec deuotion les monuments des martyres. (...) Mais en despit d'Elizabeth & de son conseil infernal, & à la grande honte & confusion la mémoire de ceste martyre viura perpétuellement en triomphe & gloire parmy les Chrestiens. »⁵⁵⁰

Tout ce qui a été touché par le sang de Marie est soigneusement nettoyé afin d'éviter que des linges n'y soient trempés. Tous les objets liés à son corps ou à son exécution sont récupérés ou détruits. Le bourreau, censé obtenir les biens de celle qu'il exécute, reçoit une compensation financière en échange de son dû. Nous avons vu dans le chapitre précédent que les reliques font l'objet d'un véritable culte et qu'elles sont étroitement reliées à la vénération des saints et martyrs. Garantes d'une cohésion sociale parmi les fidèles, elles solidifient le sentiment d'appartenance à une communauté (cf. supra). Après l'exécution de Marie, les Anglais tentent d'empêcher toute possibilité de récupération de reliques. Ainsi, ils souhaitent éviter qu'un culte ne s'organise autour de celles-ci et que Marie soit honorée par ses partisans comme une martyre (en vain, selon Blackwood qui affirme que sa mémoire sera toujours glorifiée). Outre cette volonté de contrer l'exploitation religieuse des reliques, le pouvoir anglais décide d'isoler le corps de Marie afin qu'il ne devienne pas un support de dévotion pour ses partisans :

« Le corps de sa Maiesté fut embaulmé (...) & mis avec la teste dans vn cercueil de plomb, & cestuy cy dedans vn autr de bois, & le laisserent en ladite grande chambre iusques au premier iour du mois d'Aoust, sans qu'il fust permis durant tel temps à personne d'en aprocher, les Anglois s'aperceuans qu'aucuns des siens l'alloient voir par un trou de la serrure de la porte & y prier Dieu, le firent boucher. »⁵⁵¹

Ainsi, le corps de la reine est isolé dans la mort, comme il fut coupé du monde de son vivant. Le contrôle anglais vis-à-vis des suites de l'exécution se manifeste également à d'autres niveaux. D'une part, les serviteurs sont privés de messe et de prier pour l'âme de Marie. De plus, par crainte qu'une image trop élogieuse ne se diffuse après la mort de la reine, des feux de joie publics sont organisés de manière à

⁵⁵⁰ BLACKWOOD, A., *Martyre de la Royne d'Escosse... op. cit.*, p. 432-433.

⁵⁵¹ *La Mort de la Royne d'Escosse... op. cit.*, p. 646.

occuper l'esprit du peuple et l'empêcher de réfléchir à cette *telle iniustice & cruauté*. Enfin, le pouvoir élisabéthain veille à ce que la nouvelle de l'exécution ne sorte pas du royaume. Ceux qui ont vu l'exécution sont soit retenus en prison, soit ont l'interdiction de quitter l'Angleterre jusqu'au mois d'août.⁵⁵² Les ports anglais sont fermés durant trois semaines afin d'éviter qu'une information non-contrôlée par le pouvoir atteigne le continent.⁵⁵³ L'ambassadeur français en Angleterre est défendu de prévenir son souverain de la mort de Marie : Elisabeth veut s'en charger elle-même afin de fixer un cadre légitime autour de la condamnation.⁵⁵⁴ La crainte du pouvoir anglais de voir un culte naître autour de Marie est justifiée. En effet, au 16^e siècle, dans un contexte d'oppositions confessionnelles et parallèlement au regain d'intérêt pour les figures saintes, le martyr revient sur le devant de la scène. Protestants et catholiques construisent leur propre tradition martyrologique en s'appuyant sur les violences perpétrées par le camp opposé. Dès lors, une véritable promotion théâtrale du martyr se met en place en Europe afin de soutenir la propagande religieuse de chaque confession (cf. infra).⁵⁵⁵ Un destin aux apparences tragiques tel que celui de Marie ne pouvait que mener à une réappropriation catholique l'édifiant en représentante de leur cause. A travers les mesures mises en place par le pouvoir élisabéthain, se dessine une véritable conscience politique autour des divers enjeux qui entourent l'exécution de Marie : une récupération religieuse, une exaltation populaire spontanée et une instrumentalisation politique.

4.2 Des funérailles en grandes pompes

Le 29 juillet, le corps de Marie est déplacé de Fotheringhay dans un chariot couvert de velours noir, portant les armes écossaises et tiré par des chevaux parés en deuil. Le tout se déroule dans un grand respect, *avec toute la reuerence qui se pouuoit*, et dans un profond silence. La dépouille de la reine arrive à Peterborough à 2 heures du matin et est placée dans une fosse préparée à la recevoir. Dans cette église repose également Catherine d'Aragon, la première femme d'Henri VIII, il s'agit donc d'un lieu doté d'un certain prestige. L'Eglise est décorée avec opulence, les murs sont couverts de velours noir et portent les armoiries d'Ecosse. La cérémonie du 1^{er} août, jour de l'enterrement, rassemble

⁵⁵² *La Mort de la Royne d'Escosse... op. cit.*, p. 644-647.

⁵⁵³ CAMERON, K., *La polémique, la mort de Marie Stuart et l'assassinat de Henri III*, dans SAUZET, R., dir., *Henri III et son temps*, Paris, 1992, p. 185-194.

⁵⁵⁴ EDOUARD, S., *La fin de Marie Stuart... op. cit.*, dans CHOPELIN, P., et EDOUARD, S., dir., *Le sang des princes... op. cit.*, p. 31-47.

⁵⁵⁵ VU THANH, H., « *Le martyr chrétien dans l'Europe moderne (xvi^e-xvii^e siècles)* », dans *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe*, <https://ehne.fr/fr/encyclopedie/th%C3%A9matiques/l%E2%80%99europe-et-le-monde/rencontres-coloniales/le-martyre-chr%C3%A9tien-dans-l%E2%80%99europe-moderne-xvie-xvii%C2%A0si%C3%A8cles> (consulté le 1^{er} avril 2023).

beaucoup de monde. Les rituels des enterrements royaux sont respectés : les officiers rompent et jettent leur bâton dans la fosse, les enseignes et autres ornements des officiers y sont déposés.⁵⁵⁶

*« Celle qu'ils ont tant tourmentée de son vivant, qu'ils ont affligée extrêmement (...), dégradée de dignité Royale tant qu'ils ont peu (...) la recoignoissent Royne après l'auoir fait mourir, luy font l'honneur qui est deu aux Roynes, la regrettent comme vne Royne, portent le deuil d'elle, luy font funérailles, obsèques, & toutes les pompes & ceremonies que on a accostumé aux Roynes defunctes. »*⁵⁵⁷

L'auteur anonyme s'indigne de ce qu'il considère comme de traitres courtoisies. Le pouvoir élisabéthain fait le nécessaire, et plus encore, pour s'assurer que les serviteurs et l'entourage de Marie soient satisfaits de la cérémonie. Il envoie une dame aux femmes de Marie pour les coiffer en deuil selon leurs traditions, des tissus aux serviteurs pour confectionner des vêtements (ils leur préféreront néanmoins leur propres habits), il paie la nourriture des serviteurs jusqu'au 3 août...⁵⁵⁸

Une véritable attention est portée au respect de la feuë Marie Stuart et de ses proches, qui ne relève pas seulement d'une affection familiale que lui porterait Elisabeth. Nous l'avons vu, la reine d'Angleterre, de nature indécise, a longuement hésité vis-à-vis du sort de sa cousine.⁵⁵⁹ Elle finit néanmoins par signer l'ordre de sa mise à mort. Pourtant, lorsqu'elle reçoit la nouvelle de l'exécution, elle entre dans une colère noire et se décharge de la responsabilité de l'événement.⁵⁶⁰

*« [les vilennies] ont esté si grandes & outrageuses que celle qui les a commandees est contraincte de les desauouer. Elle dit qu'on y a procédé son desceu & contre son intention. Et pour donner apparence de vérité à son dire, elle a faict emprionner son secrétaire David en la tour de Londres »*⁵⁶¹

Elle affirme d'ailleurs, dans une lettre au fils de la défunte, que tout a eu lieu contre sa volonté.⁵⁶² Désormais, l'enjeu se situe dans la préservation de sa réputation publique et politique : elle ne doit pas être reconnue coupable du pire des crimes, le régicide.⁵⁶³ Ainsi, il convient de prendre soin de la dépouille de Marie (tout en évitant cependant qu'elle soit support d'un culte) et lui offrir une cérémonie correcte, digne de son rang. En effet, les funérailles figurent parmi les grands rituels

⁵⁵⁶ La Mort de la Royne d'Escosse... op. cit., p. 653-658.

⁵⁵⁷ Ibid, p. 658.

⁵⁵⁸ Ibid.

⁵⁵⁹ Voir chapitre 2, p. 39-40.

⁵⁶⁰ MACCAFFREY, W., Elizabeth I... op. cit., p. 343-355.

⁵⁶¹ BLACKWOOD, A., Martyre de la Royne d'Escosse... op. cit., p. 479.

⁵⁶² COTTRET, B., Les Tudors... Op. Cit., p. 310-344.

⁵⁶³ MACCAFFREY, W., Elizabeth I... op. cit., p. 343-355.

traditionnels de la royauté, à travers lesquelles le corps mystique du monarque est réaffirmé publiquement.⁵⁶⁴ Ainsi, Marie est enterrée comme une reine, elle à qui cela tenait tant à cœur d'être reconnue comme telle. Selon l'auteur anonyme, cette grossière supercherie ne trompe personne :

*« Et apres sa mort font profession publiquement qu'elle estoit vrayement telle [reine] : les enseignes, les armoyries, les banderolles, le conuoy, leurs preches, & tout le reste de leurs pompes & funérailles n'estoient que pour cela. (...) Est-ce pour faire honneur apres sa mort à celle qu'ils ont essayé par tant de voyes de deshoner pendant sa vie ? (...) Ils sont contrains de faire tout ce qu'il est possible pour couvrir leurs faulsetez, & trahisons (...) qu'ils pensent que les estrangers croient tout incontinent ce qu'ils monstrent en apparence ».*⁵⁶⁵

4.3 Marie Stuart et les saintes vierges et martyres

A) Autour du corps mort : des réactions distinctes

Les dépouilles des protomartyres et de Marie font l'objet d'une prise en charge bien différente. Le corps des saintes est soigneusement récupéré par les fidèles (ou par les Anges) afin d'en assurer l'intégrité et la conservation. La dépouille est éloignée des bourreaux et inhumée avec tous les honneurs. Bien que la vie l'ait quitté, elle abrite le sacré et devient source d'une profonde dévotion (cf. supra). Dans l'ouvrage de Ribadeneira, la prise en charge immédiate et l'inhumation des saintes sont assez peu détaillées : il consacre davantage d'attention aux reliques, aux intercessions et miracles survenant après la mort des protomartyres. Les reliques sont à l'origine de divers événements merveilleux accentuant le côté « extraordinaire » des corps saints. Ces derniers font l'objet d'un regain d'intérêt marqué dans le cadre du culte des saints vivifié par la Réforme catholique au 16^e siècle. D'autre part, dans les récits étudiés, les bourreaux se montrent satisfaits de leur entreprise. Leur contentement est néanmoins de courte durée puisqu'ils finissent par être punis par l'intervention divine pour avoir blasphémé.

Le cas de Marie présente un schéma inverse. Une fois la tête tranchée, la dépouille de la reine est prise en charge par les bourreaux tandis que ses partisans en sont physiquement éloignés. Le pouvoir élisabéthain veut éviter qu'à l'image des protomartyres, le corps de Marie soit vénéré. Tout ce qui est lié à l'exécution doit disparaître et rien ne doit pouvoir inciter dévotion ou désir de vengeance selon les courants d'idées du temps. En effet, le martyr est sur le devant de la scène et les reliques jouent

⁵⁶⁴ VIGARELLO, G., *Le corps du roi*, dans CORBIN, A., COURTINE, J.-J., et VIGARELLO, G., dir., *Histoire du corps...* op. cit., p. 387-411.

⁵⁶⁵ *La Mort de la Royne d'Escosse...* op. cit., p. 658.

un rôle important dans la cohésion des communautés catholiques. Nous l'avons vu, Marie est enterrée selon le rituel des cérémonies royales. Contrairement aux bourreaux des vierges martyres, Elisabeth, bien que soulagée, n'est pas fière d'avoir fait exécuter sa cousine. Elle doit préserver son image politique et éviter un mécontentement trop prononcé des têtes couronnées catholiques européennes. Des funérailles royales et fastueuses le lui permettent. Les enjeux religieux sont ici doublés d'enjeux politiques de taille étant donné que Marie est de sang royal.

Même dans la mort, le corps de Marie reste un corps terrestre. La dépouille n'est pas à l'origine de miracle ou intercession merveilleuse. Contrairement aux saintes dont le cadavre est perçu comme parfait, le corps de Marie est soumis aux lois de la nature. Par exemple, le cadavre est sujet à des problèmes de conservation après quelques mois :

« Ce pauvre corps y fut assez long temps en ceste sorte, iusques à ce qu'il commença se corrompre & sentir à bon escient, qu'en fin ils furent contraincts de le saller & embaumer à la legere pour espargner les frais, & puis le mirent en coffre de plomb, ou il fut gardé 7 mois, & puis porté en terre prophane du temple de Peterbrouch »⁵⁶⁶

B) La mort comme ultime triomphe : le début de la véritable vie

Dans l'ouvrage de Ribadeneira, la mort est perçue comme l'instant où les saintes s'accomplissent : si leur vie terrestre s'achève, elles vivent désormais éternellement au Ciel (cf. supra). Leur trépas apparaît donc comme le début de leur vie véritable. Il en est de même pour Marie, à deux niveaux. D'une part, comme les protomartyres, elle rejoint le ciel. Soulignons la concordance de vocabulaire entre les propos de Ribadeneira concernant sainte Agathe et le récit de Blackwood :

« Elle acheua sa vie avec son oraison, ou plustost comença à viure, & vit éternellement au Ciel »⁵⁶⁷

*« Que ceste **mort temporelle** soufferte pour son nom luy seroit le passage, le commencement & l'entree de **la vie éternelle** avec les Anges & les ames bien heureuses, qui receuroient d'elle son sang & le representeroient deuant Dieu. »⁵⁶⁸*

D'autre part, la reine exécutée vivra désormais éternellement dans l'Histoire. Dès la diffusion de la nouvelle de son exécution, le souvenir historique et la réappropriation hagiographique s'entremêlent oscillant entre faits réels et aspects mythiques. Aux Pays-Bas et en France, la nouvelle de la mort de

⁵⁶⁶ BLACKWOOD, A., *Martyre de la Royne d'Escosse... op. cit.*, p. 430.

⁵⁶⁷ DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables... op. cit.*, p. 90.

⁵⁶⁸ BLACKWOOD, A., *Martyre de la Royne d'Escosse... op. cit.*, p. 424.

Marie est reçue avec une vive émotion. Rapidement, un désir de vengeance naît au sein des sphères catholiques (notamment les exilés anglais) qui font de la reine d'Ecosse une victime exemplaire des persécutions arbitraires des hérétiques et un étendard de leur cause. En France, la nouvelle provoque une fièvre générale : une recherche frénétique de l'information se met en place (nous y reviendrons) et de nombreuses publications voient le jour.⁵⁶⁹ Cette abondance s'inscrit dans un contexte plus large. En effet, en raison des tensions politico-religieuses, énormément d'imprimés au sujet de l'actualité sont publiés (oppositions religieuses et contestations du pouvoir). La violence, tant physique que textuelle, est omniprésente au 16^e siècle. Dès lors, un événement tel qu'un régicide, à la première place sur l'échelle des crimes, ne peut que faire couler beaucoup d'encre. Dans un contexte politique et confessionnel tendu, une véritable guerre pamphlétaire se met en place. Déjà de son vivant, Marie faisait l'objet de nombreuses controverses, perfide traîtresse pour les uns et pauvre victime pour les autres. A sa mort, ces oppositions s'intensifient.⁵⁷⁰ Pour les catholiques, l'écriture permet de dénoncer et de réparer les violences faites au corps naturel de Marie et au corps politique qu'elle représente. Pour les protestants, l'écriture permet de faire valoir leurs arguments et contribuer à cicatriser l'événement.⁵⁷¹ Rappelons que nous nous concentrons ici uniquement sur des sources catholiques, mais les arguments protestants sont tout aussi virulents et recevables. Chacun tente de discréditer les stratégies polémiques du camp adverse. Par exemple, le vocabulaire oppose les vertus de Marie (*Bonne Princesse*) aux vices d'Elisabeth (*Cruelle meurtrière*).⁵⁷² Si la réaction la plus vive a lieu en France, sous l'impulsion guisarde, les productions littéraires indignées émanent également d'autres hauts lieux catholiques, tels les Pays-Bas espagnols (cf. Verstegen) ou Rome. Les catholiques anglais réfugiés en ces lieux sont très actifs, et ceux qui sont toujours en Angleterre ou en Ecosse font clandestinement circuler des écrits lavant l'honneur de Marie.⁵⁷³

Lorsque la nouvelle arrive en France, au début du mois de mars, la population est confrontée à un vide narratif dû au caractère lointain de l'exécution (à l'abris des regards, cf. supra). Néanmoins, dans les semaines suivantes, quelques récits voient le jour et le rapport officiel des autorités anglaises arrive sur le continent. Assez sobres, les informations sont néanmoins suffisantes pour fixer la martyrologie qui s'articule autour de Marie à partir de divers éléments, sa constance notamment. Celle-ci est fortement mise en avant par De Beaune dans son *Oraison funèbre*. Son amplification contribue

⁵⁶⁹ EDOUARD, S., *La fin de Marie Stuart... op. cit.*, dans CHOPELIN, P., et EDOUARD, S., dir., *Le sang des princes... op. cit.*, p. 31-47.

⁵⁷⁰ DANIEL, M.-C., *Violence religieuse, violence politique... op. cit.*, dans *Sillages critiques*, n°22, 2017, <https://journals.openedition.org/sillagescritiques/4784> (consulté le 5 avril 2023).

⁵⁷¹ *Ibid.*

⁵⁷² EDOUARD, S., *La fin de Marie Stuart... op. cit.*, dans CHOPELIN, P., et EDOUARD, S., dir., *Le sang des princes... op. cit.*, p. 31-47.

⁵⁷³ WEIS, M., *Marie Stuart... op. cit.*, p. 34 -48

beaucoup à l'hagiographie de celle qui, de plus en plus, incarne la cause catholique comme une martyre. Les récits de De Beaune et Blackwood jouent un rôle essentiel dans la fixation du vocabulaire martyrial autour de Marie et dans l'amplification des informations. Les réactions littéraires continuent de se multiplier et pérennisent ce vocabulaire. Nous noterons en particulier l'ouvrage à succès de Verstegen qui circule notamment dans nos régions et à Paris⁵⁷⁴ qui devient un centre polémique virulent dans les deux années suivant l'exécution.⁵⁷⁵ Certes, l'objectif est de faire connaître les événements mais il se situe tout autant dans la volonté d'influencer l'opinion et de la convaincre de l'injustice et de l'horreur que représente la mort violente de Marie.⁵⁷⁶ D'un point de vue politique, l'événement est finement instrumentalisé par la Ligue, particulièrement les Guise pour servir leur lutte d'influence avec le pouvoir royal d'Henri III qui, lui, se montre plus tempéré.⁵⁷⁷

La réappropriation catholique des événements met en avant diverses composantes du récit.

Premièrement, aux explications données par Elisabeth pour justifier l'exécution de Marie, les auteurs préfèrent l'idée que celle-ci est morte en raison de sa foi et de sa rivalité politique avec sa cousine. Plusieurs extraits peuvent l'illustrer :

*« Auoir esté si estrangement affligée, & si longuement, & estre morte par vne voye si cruelle & extraordinaire, (...) le tout pour la chose que estoit la plus louable en elle, & la plus excellente, à sçauoir pour sa foy (...) pour sa religion Chrestienne & Catholique, pour laquelle elle a continuellement enduré, & a esté troublée sans cesse. »*⁵⁷⁸

*« La rancune qu'elle lui portoit (...) tant à cause de sa religion, qu'à cause des armoiries & escussions d'Angleterre par elle pris après son mariage en France. l'adiouteray vne autre la principale & la plus peremptoire de toutes, & de laquelle nous auons parlé le plus sobrement, le peu de moyen qu'elle voyoit de frustrer la maison Royale d'Escosse de la couronne tant que ceste royne viuroit & son fils & l'opinion »*⁵⁷⁹

⁵⁷⁴ EDOUARD, S., *La fin de Marie Stuart... op. cit.*, dans CHOPELIN, P., et EDOUARD, S., dir., *Le sang des princes... op. cit.*, p. 31-47.

⁵⁷⁵ CAMERON, K., *La polémique... op. cit.*, dans SAUZET, R., dir., *Henri III et son temps... op. cit.*, p. 185-194.

⁵⁷⁶ BILLORÉ, M., *Introduction. Martyrs politiques et pratiques discursives (Xe-XVIe siècle)*, dans BILLORÉ, M., et LECUPPRE, G., *Martyrs politiques (Xe – XVIe siècle). Du sacrifice à la récupération partisane*, Rennes, 2019, p. 13-32.

⁵⁷⁷ CAMERON, K., *La polémique... op. cit.*, dans SAUZET, R., dir., *Henri III et son temps... op. cit.*, p. 185-194.

⁵⁷⁸ *La Mort de la Royne d'Escosse... op. cit.*, p. 668.

⁵⁷⁹ BLACKWOOD, A., *Martyre de la Royne d'Escosse... op. cit.*, p. 431.

*« Leurs deux vies ne pouuoient compatir & subsister ensemble & qu'il estoit nécessaire que l'une des deux fust asseuree de sa vie & de son estat, par la mort de l'autre. »*⁵⁸⁰

Ensuite, Marie est dépeinte comme une reine innocente par les auteurs qui empruntent leur vocabulaire à celui du martyr catholique. Ils insistent sur le régicide qui constitue, chez Verstegen, le point culminant de l'horreur sacrilège :

*« Ayant jusques icy (...) mis deuant voz yeux ces diuers horribles & sanglants spectacles, & à la fin venant cette meschanceté prodigieuse, sçavoir est, à la mort & martire d'une Royne sacrée ointe & couronnée. »*⁵⁸¹

Comme nous l'avons évoqué dans la première partie de ce chapitre, la condition royale de Marie constitue le cœur de son martyre. Au regard de cette dignité, son exécution est inadmissible. A nouveau, le vocabulaire de nos sources est éloquent. Pour De Beaune, si ce crime reste impuni, il marquera la fin de tous les princes chrétiens du monde dont la grandeur est tombée avec la tête de Marie.⁵⁸² Selon Blackwood, ce n'est pas seulement Marie qui est malmenée par ces « vilennies », mais bien tous les rois et princes souverains de la terre.⁵⁸³ Il écrit que l'assemblée ayant assisté à l'exécution de Marie, avant d'être éblouie par son courage et la constance dont elle a fait preuve, a d'abord été émue par son « seul nom de Royne ». ⁵⁸⁴ Tous s'appuient sur une rhétorique de la royauté et du martyr afin d'émouvoir le lecteur.⁵⁸⁵ En effet, l'objectif idéal poursuivi par les théâtres des martyrs de l'époque, tant catholiques que protestants, est de transformer le lecteur en martyr par la grâce du témoignage.⁵⁸⁶ Ainsi, les qualités religieuses sont autant mises en avant que le caractère royal du corps de Marie :

« Marie Serenissime Royne d'Escosse & légitime heritiere de la couronne d'Angleterre (...) Finalement demeurant constante en la foy & religion de nostre Seigneur Iesus Christ, & de son Eglise Catholique, elle fût contre la foy iurée & contre le droict des gens decapitée (...) par le commandement de cette inhumaine meurtrière des Saints. (...) Elle ne peut humecter de ce sang innocent & royal (...) La

⁵⁸⁰ BLACKWOOD, A., *Martyre de la Royne d'Escosse... op. cit.*, p. 474.

⁵⁸¹ VERSTEGEN, R., *Theatre des Cruautez... op. cit.*, p. 91.

⁵⁸² DE BEAUNE, R., *Oraison funebre ... op. cit.*, p. 685.

⁵⁸³ BLACKWOOD, A., *Martyre de la Royne... op. cit.*, p. 479

⁵⁸⁴ *Ibid*, p. 435.

⁵⁸⁵ *Troisième partie. Mises en scène du supplice royal. Introduction*, dans CHOPELIN, P., et EDOUARD, S., dir., *Le sang des princes... op. cit.*, p. 131-132.

⁵⁸⁶ LESTRINGANT, F., *Lumière des martyrs... op. cit.*, p. 143

*constance & fidélité de cette Royne, martyre du fils de Dieu, l'ont rendue tres recommandable au ciel & en la terre. »*⁵⁸⁷

*« Elle est accusee d'Estre Catholique (...) Quel nouuel exemple de sacrilege est cela, vne Royne née, Royne Souueraine d'Escosse, femme douairiere d'un Roy de France, belle sœur des Roys de France & d'Espagien, est accusee deuant des suiects d'Angleterre. (...) La souueraineté des Roys n'a autre luge que Dieu »*⁵⁸⁸

Nous évoquons plus haut le rapprochement entre théâtre et martyre dans ce 16^e siècle agité. Tout comme Marie qui en avait conscience, nos sources soulignent cet aspect dans leurs récits. En effet, dans le contexte sanglant et troublé des violences religieuses, le mot 'théâtre' est en vogue et donne à voir un spectacle. Ainsi, il figure parmi les dispositifs les plus efficaces employés par les martyrologes : il s'agit de rendre visible, par l'image ou le langage, les violences subies par les persécutés. Dans le cas de Marie, la notion de corps royal exécuté est au centre de la théâtralisation littéraire (et visuelle dans le cas de Verstegen qui inclut une gravure représentant les derniers instants de Marie). Il faut alimenter l'imaginaire des lecteurs autour de ce qu'a été cette mort extraordinaire (royale), injustifiée et spectaculaire.⁵⁸⁹

*« Le sacrifice encor d'Escosse épouventable ; Et la hache taillant la teste venerable ; Qui de double couronne auoit le front bandé ; Dont oncq siecle ne vid semblable cruauté (...) Dis moy, o toy bourreau, villain, cruel & lache ; Que pouuois tu penser quand tu leois la hache ; Pour le chaignon sacré d'une Royne frapper ; Que tes sanglantes mains ne meritoient toucher ? (...) Comment as-tu osé ainsi priuer de vie ; Celle Royne d'honneur, la constante Marie ; Sans que sa maiesté ton bras n'aye estourdy ; (...) Hélas ! Comment gis tu, o Royal corps sans teste »*⁵⁹⁰

Pour Verstegen, le régicide est également le point culminant des persécutions injustes des catholiques : personne n'est épargné, pas même les corps censés être intouchables.

*« Ayant jusques icy (...) mis deuant voz yeux ces diuers horribles & sanglants spectacles, & à la fin venant cette meschanceté prodigieuse, sçavoir est, à la mort & martire d'une Royne sacree oincte & couronnée. »*⁵⁹¹

⁵⁸⁷ VERSTEGEN, R., *Theatre des Cruautez... op. cit.*, p. 84.

⁵⁸⁸ DE BEAUNE, R., *Oraison funebre ... op. cit.*, p. 679.

⁵⁸⁹ LESTRINGANT, F., *Lumière des martyrs... op. cit.*, p. 137.

⁵⁹⁰ VERSTEGEN, R., *Theatre des Cruautez... op. cit.*, p. 89.

⁵⁹¹ *Ibid*, p. 91.

L'ouvrage polémique de Verstegen associe Marie aux figures saintes pour être morte en martyre sous les coups de l'hérésie. Sa couronne terrestre laisse place à la couronne divine.⁵⁹² Elle est clairement décrite comme une martyre.

*« Et cette Royne aussy honneur de nôtre foy, Qui soubs le faux serment d'une hostesse, en esmoy, Fut faite le repas d'une loüe felonnie, Changeant celle d'Escosse en celeste couronne. »*⁵⁹³

*« Voicy que pour la foy le coup de hache donne ; A fille mère & seur & femme aussy des Roys ; Laquelle ayant esté Royne des Escossois ; Avec le Roy des Roys a maintenant couronne. »*⁵⁹⁴

Enfin, à l'image des martyrs chrétiens qui l'ont précédée, Marie devient un modèle auquel peuvent se raccrocher les catholiques persécutés :

*« A l'exemple de laquelle tout bon Chrestien & Catholique se doit disposer d'estre ferme & constant en sa foy, faire protestation d'icelle deuant Dieu & les hommes (...) A mieux aymé mourir en confessant Iesus Christ & son Eglise & protestant sa foy & religion catholique en public & particulier, que de viure atteinte d'inconstance & infidélité. (...) Mais avec vne royale resolution (...) laissant tout pour maintenir l'honneur de Dieu, confirmer les Catholiques, & leur donner courage de perseuerer en la foy, & à son exemple constamment endurer leurs persécutions (...) & assuree à tous ceux qui endureront persecution pour Iesus Christ. »*⁵⁹⁵

Si, pour les partisans catholiques de Marie, le violent sacrifice de son corps est un motif suffisant pour la sacraliser, l'Eglise romaine n'a jamais reconnu son martyre ni proclamé officiellement sa sainteté. Pour être considéré comme martyre, il faut que l'acte puisse être justifié par la foi. Or, dans ce cas, les motifs avancés par le pouvoir élisabéthain sont politiques et non religieux : Marie est condamnée pour avoir comploté contre la vie d'Elisabeth. Les explications religieuses ne relèvent que des convictions de ses apologistes.⁵⁹⁶

A travers ces divers récits, Marie s'inscrit dans l'Histoire jusqu'à faire l'objet d'une grande curiosité aujourd'hui encore. En effet, son destin suscite tant l'intérêt des chercheurs, que du grand public

⁵⁹² WEIS, M., *Marie Stuart... op. cit.*, p. 47.

⁵⁹³ VERSTEGEN, R., *Theatre des Cruautez... op. cit.*, p. 18.

⁵⁹⁴ VERSTEGEN, R., *Theatre des Cruautez... op. cit.*, p. 85.

⁵⁹⁵ *La Mort de la Royne d'Escosse... op. cit.*, p. 668-669.

⁵⁹⁶ *Introduction. Cinquième partie. Une difficile sainteté*, dans CHOPELIN, P., et EDOUARD, S., dir., *Le sang des princes... op. cit.*, p. 241-242.

(musique, opéra, films, séries...), ou que des étudiants en Histoire, comme moi, qui décident de lui consacrer leur mémoire de fin d'étude. Ou plutôt devrions-nous dire, de consacrer un travail à une des images d'elle, sélective et reconstruite : la reine martyre. Une représentation qui a traversé les siècles, notamment par les sources que nous avons étudiées. Notre travail aurait sûrement été bien différent s'il était basé sur la perception protestante de l'exécution de Marie. Pour un prochain projet, peut-être...

Conclusion

Nous voilà arrivés au terme de cette longue épopée. Plusieurs points-clés sont à retenir de notre enquête comparative entre la représentation du corps des protomartyres et celle du corps de Marie. Reprenons les résultats obtenus pour chaque axe à partir duquel nous avons approché le corps : vivant, supplicié et mort.

La représentation du corps vivant relève d'une subjectivité qui se manifeste différemment selon les sources. Celles qui concernent les protomartyres sont le fruit d'une réappropriation catholique et de l'interprétation des auteurs qui écrivent des siècles après la date présumée de l'existence des saintes. La subjectivité des sources mobilisées pour étudier Marie est d'une nature différente : les événements nous sont rapportés par ceux qui les vivent au moment de leur déroulement sous la forme de lettres et d'un journal. Bien que cela n'exclut pas une mise en scène réfléchie des événements, leur déroulement est néanmoins avéré, ce qui n'est pas le cas pour les protomartyres. Les modalités de représentation du corps, à l'image des objectifs poursuivis par ces sources, sont différentes. Les récits des protomartyres visent à entretenir la foi des fidèles : les saintes sont donc présentées comme des modèles à suivre et les caractéristiques extraordinaires de leur corps les distinguent. Le corps de Marie, contrairement à celui des saintes, n'est pas magnifié par nos sources. Notons que ce constat s'applique ici à son corps physique de femme, et non au corps symbole de sa Dignité royale. Son corps tangible souffre d'une grave dégénérescence sanitaire en raison de son enfermement. Cette torture indirecte est au centre de la mise en scène du corps vivant de Marie et contraste avec la représentation glorifiée et parfaite du corps des protomartyres. Malgré ces divergences, Marie présente les mêmes qualités que les protomartyres : mise à disposition du corps pour la cause, constance et fidélité. Ce rapprochement n'est pas un hasard puisque Marie se réfugie dans le rôle de martyre catholique pour se donner la force d'affronter son destin. Ainsi, la volonté de sublimer son corps pour supporter l'épreuve se manifeste dans l'un et l'autre cas.

Dans l'étude du corps supplicié, il nous est apparu que les protomartyres et Marie sont guidées par les mêmes intentions. D'une part, la constance et la confiance en Jésus leur permettent de traverser tous les tourments. D'autre part, la notion de performance est centrale. En effet, la théâtralisation du supplice lui donne sens grâce au regard du public, témoin nécessaire chargé d'amplifier, glorifier et partager le témoignage du martyr par la suite. Nous remarquons que chaque récit présente sa protagoniste en oraison lorsqu'elle reçoit le coup fatal : ses dernières paroles s'adressent à Jésus en qui elle puise la force d'endurer les souffrances. A l'image des saintes Barbe et Cécile, Marie est décapitée. Néanmoins, si les saintes ont l'honneur d'être décollées à l'épée, signe de reconnaissance

de leurs origines nobles, la tête de Marie, elle, est frappée par une hache. Ce traitement, réservé aux roturiers, a pour objectif de dénier le statut royal de sa personne. Il est le signe de la rivalité politique entre Elisabeth et Marie, qui se voit punie pour avoir convoité le trône de sa parente. La question de la royauté est au cœur de son martyre et fait toute la singularité de son cas : son corps incarne une charge reçue de Dieu par l'onction et ne peut donc pas être mis à mort. Marie monte pourtant sur l'échafaud comme une vulgaire criminelle décapitée à la hache. Ainsi, la rhétorique de la royauté est omniprésente dans nos sources et influencera la récupération posthume de l'image de Marie et du récit de ses derniers instants. Nous ne retrouvons pas cette insistance sur le statut social dans les récits traitant des protomartyres. Leur noblesse ne joue qu'un rôle mineur dans leur histoire. Elles sont suppliciées au regard d'une autre symbolique et non des moindres : la féminité. En effet, leurs bourreaux ont recours à des supplices genrés : ils s'en prennent à leur poitrine, à leur chevelure et n'hésitent pas à les dévêtir pour les déshonorer.

En ce qui concerne le corps mort, la divergence la plus frappante se situe au niveau des réactions immédiates suivant l'exécution des protagonistes. Les fidèles accourent pour prendre en charge et rendre hommage à la dépouille des protomartyres. Leurs reliques sont glorifiées et font l'objet d'un culte. Dans le cas de Marie, les Anglais veulent à tout prix éviter qu'un culte puisse s'organiser autour des restes corporels. La foule est immédiatement éloignée de sa dépouille et évacuée du lieu de l'exécution. Le corps mort de Marie est donc entre les mains de ceux qui l'ont condamnée et qui se dédouaneront du sacrilège que représente leur geste en lui offrant des funérailles en grande pompes. Si le corps mort des saintes est magnifié et considéré comme parfait, le corps de Marie reste soumis aux lois terrestres de la putréfaction. Néanmoins, par leur mort violente, les protomartyres et Marie accèdent à leur véritable vie : la vie éternelle et céleste auprès de Dieu. De plus, à travers les récits produits après son exécution, Marie vit éternellement dans l'Histoire comme un symbole des persécutions menées envers les catholiques à son époque. Cependant, les honneurs qui lui sont rendus à travers les pamphlets et autres productions littéraires sont moins un hommage à sa personne qu'une arme dans un combat où les éditeurs sont les belligérants.

Maintenant, prenons de la hauteur : résumons en quelques mots comment ces corps suppliciés s'inscrivent dans le paysage politico-religieux propre à la période étudiée et comment ils sont exploités par les forces en présence. Les protomartyres, tirées de la nuit des temps par les ecclésiastiques et les érudits religieux, sont brandies comme un étendard de la Rome pontificale. Glorifiées et parfaites, elles sont les symboles de la foi revivifiée par la Réforme catholique. A l'échelle nationale et locale, elles servent à la construction identitaire naissante des populations dans l'émergence des Etats modernes. Marie, quant à elle, est une martyre de son temps prise dans les désordres politico-religieux qui le

caractérisent. Vivante mais prisonnière, reine mais sans royaume, ointe mais mise à mort, elle se verra instrumentalisée comme icône de la foi catholique trahie par les hérétiques.

Lors de la rédaction d'un travail, chaque historien se heurte à la même frustration : celle du choix. Il nous est impossible d'approfondir tous les aspects ou de couvrir toutes les nuances et développements qui interviennent dans un cas d'étude. Finalement, là réside peut-être l'intérêt du travail : susciter la curiosité, la sienne, celle des autres, et le désir d'aller plus loin. Dans notre cas, plusieurs pistes de recherche s'ouvrent à celui qui souhaiterait s'y engager. Soulignons d'abord combien il serait intéressant de prolonger notre analyse à l'iconographie. Nous avons tant évoqué l'importance du visuel dans notre sujet et il est évident que l'image a joué un rôle aussi important que l'écrit pour soutenir la cause des martyres catholiques modernes, en témoignent les nombreuses gravures du *Theatre des Cruautez*. Ainsi, étudier la représentation du corps féminin et martyr dans les peintures, gravures ou sculptures de cette époque serait probablement source d'une réflexion tout aussi passionnante que celle que nous avons menée sur les textes. Soulignons ensuite les limites des sources utilisées. La première limite se situe au niveau de la correspondance de Marie. Cette dernière est une grande épistolière et, à l'image des femmes de pouvoir à son époque, elle a écrit des centaines de lettres au cours de sa vie. L'unique volume sur lequel nous nous sommes basés pour ce mémoire ne couvre qu'une petite période : mi 1584-début 1587. Il serait pertinent d'étendre l'analyse à l'ensemble de sa correspondance pour mieux saisir les nuances apportées par Marie au fil du temps dans la représentation de son corps : a-t-il toujours été dépeint comme un corps souffrant ? Ou est-ce caractéristique des lettres de ses trois dernières années de vie ? L'orientation confessionnelle de nos sources constitue une autre limite. Comme nous l'avons mentionné, nos résultats auraient été bien différents si nous nous étions basés sur des sources protestantes. Celles-ci nous auraient dépeint une abominable traîtresse, une séductrice perfide ou une complotiste diabolique... bien loin de la pauvre reine martyre dont nos sources nous dressent le portrait ! Il serait donc intéressant de confronter ces deux images qu'a laissées la reine d'Ecosse derrière elle à travers la représentation de son corps dans les sources catholiques et dans les sources protestantes. Enfin, il serait pertinent d'étudier en quelle mesure la mort de Marie a relancé l'intérêt et l'activité littéraire autour des martyres en France, un aspect que nous avons à peine évoqué.

Le mémoire touchant à sa fin, je passe au « je » dans ce dernier paragraphe pour conclure non pas sur la matière, mais sur la démarche de travail qui a guidé mon quotidien ces derniers mois. Le corps est central dans notre société actuelle : objet de nombreux codes, il est sans cesse mis en scène à travers la publicité ou les réseaux sociaux. En tant que jeune femme, il peut être difficile de se situer vis-à-vis de cette omniprésence du corps et de la pression esthétique qui l'entoure. Remonter quelques siècles en arrière et mesurer l'importance que revêtait déjà le corps à cette époque m'a permis de

prendre du recul. Si, au 16^e siècle, les moyens de communication étaient bien différents de ceux dont nous disposons aujourd'hui, le corps n'en était pas moins une référence fondamentale au croisement de divers enjeux. Ces derniers sont, dans ce mémoire, essentiellement politiques et religieux. Aujourd'hui, j'estime que le corps est également au centre d'enjeux économiques : les exigences dont il est l'objet font vendre. Cela contribue, selon moi, au manque de confiance en soi de nombreuses personnes aujourd'hui. Cette lutte contre la mise en scène permanente du corps est très présente dans mon quotidien et me tient à cœur. Dès lors, mieux réaliser que nous sommes les héritiers d'une longue tradition à ce sujet m'a permis de faire preuve de plus de bienveillance : il n'est pas facile de se détacher de codes vieux de plusieurs siècles. En tant que femme, j'ai aussi pris conscience de la chance que j'ai d'avoir pu consacrer ma recherche à d'autres femmes. Il y a quelques dizaines d'années d'ici, une telle étude n'aurait pas été possible. Je suis reconnaissante de pouvoir contribuer à la mise en lumière de ces figures qui ont été longuement mises de côté ou étudiées en surface. Enfin, ce cheminement historique et critique a également été un chemin intérieur. Ce parcours, souvent solitaire, m'a permis de faire tomber des barrières personnelles et de prendre confiance en mes capacités grâce à la discipline, la régularité et l'envie de bien faire. Ainsi, ce mémoire a pris tout son sens tant comme point final de mes études que comme précieux bagage pour la suite.

Bibliographie

Sources imprimées principales

La Mort de la Royne d'Escosse Dovariere de France, 1589, éd. JEBB, S., *Mariae Scotorum, Franciae Dotariae*, t. 2, Londres, 1725.

BLACKWOOD, A., *Martyre de la Royne d'Escosse, Dovariere de France. Contenant le vray discours des traïsons à elle faictes à la suscitation d'Elizabet Angloise, par lequel les mensonges, calomnies & faulses accusations dressees contre cest tresuertueuse, trespacifique & tresillustre princesse sont esclarcies & son innocence aueree*, Edimbourg, 1587.

BOURGOING, D., *Journal de Dominique Bourgoing, médecin de Marie Stuart. Publié pour la première fois d'après un manuscrit du seizième siècle*, 1587, éd. CHANTELAUZE, F.R., *Marie Stuart, son procès et son exécution d'après le Journal inédit de Bourgoing son médecin et la correspondance d'Amyas Paulet, son geôlier et autres documents nouveaux*, Paris, 1876.

DE BEAUNE, R., *Oraison funebre De la tres-Chrestienne, tres-illustre, tres-constante, Marie Royne d'Escosse, morte pour la Foy le 18 Fevrier 1587 par la cruauté des Anglois heretiques, ennemys de Dieu*, Paris, 1588, éd. JEBB, S., *Mariae Scotorum Reginae, Franciae Dotariae*, t. 2, Londres, 1725.

DE RIBADENEIRA, P., *Les vies admirables des dix principales vierges et martyrs dont l'Église annuellement célèbre la feste tirées des escrits du R.P. Ribadeinera Prestre de la Compagnie de Jésus*, par Léonard Streel, Liège, 1614.

GAZET, G., *Le cabinet des dames contenant l'ornement spirituel de la femme, fille & vesue chrestienne. Plvs Le cabinet de la vierge consacree à Dieu par le vœu de chasteté. Avec vn calendrier historial des saintes & vertueuses dames*, Arras, 1602.

MARIE STUART, *Lettres et instructions et mémoires de Marie Stuart, reine d'Ecosse, 1558-1587*, éd. LABANOFF, A., 7 vol., 1839-1844, t. 6, Londres, 1844.

VERSTEGEN, R., *Theatre des Cruautez des Hereticques de nostre temps traduit du latin en françois* par Adrien Hubert, Anvers, 1588.

WILLOT, B., *Le martyrologe belgeois : c'est-à-dire le recveil des saints dv Pays-Bas*, par Jean Havart, Mons, 1641.

Sources imprimées secondaires

DE RIBADENEIRA, P., *Les fleurs des vies des saints et festes de toute l'année ; suivant l'usage du Calendrier réformé, Recueillies par le R.P. Ribadeneira, Religieux de la Compagnie de Jesus*, trad. GAUTIER, R., t. 1, Paris, 1652.

PLOWDEN, E., *The Commentaries, or Reports of Edmund Plowden (...) Containing divers cases upon matters of law, argued and adjudged in the several reigns of King Edward VI., Queen Mary, King and Queen Philip and Mary, and Queen Elizabeth (1548-1579)*, Londres, éd. 1816.

Instruments de travail

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE, *Biographie nationale*, t. 1-44, 1866-1986, t. 27, Bruxelles, 1938.

AZRIA, R., et HERVIEU-LÉGER, D., dir., *Dictionnaire des faits religieux*, Paris, 2010.

BALTEAU, J., et PREVOST, M., dir., *Dictionnaire de biographie française*, vol. I – XX, 1933-2011, vol. VIII, Paris, 1959.

Bibliotheca Belgica, t. I-VII, Bruxelles, 1964-1975.

Bibliotheca sanctorum, 14 v., Rome, 1961 – 2000.

CASTRILLON, A., et GONZALO, A., dir., *Diccionario biográfico español*, 50 vol., 2009-2013, vol. 43, Madrid, 2013.

CNRTL, Centre national de Ressources Textuelles et Lexicales, <https://www.cnrtl.fr/> (consulté le 15 mai 2023).

Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique. Doctrine et histoire, 16 vol., Paris, 1937-1995.

Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe, <https://ehne.fr/fr> (consulté le 1^{er} avril 2023).

Histoire des saints et de la sainteté chrétienne. Tome I - XI, Paris, 1986-1988.

Larousse, Dictionnaire de langue française, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais> (consulté le 15 mai 2023).

LEONARDI, C., RICCARDI, A., ZARRI, G., dir., *Il grande libro dei Santi. Dizionario Enciclopedico*, Turin, 1998.

Lexiques des termes bibliques. Bibli-notes.org, <http://bible-notes.org/lexique-biblique.php> (consulté le 12 février 2023).

MARZANO, M., dir., *Dictionnaire du corps*, Paris, 2007.

POUPARD, P., dir., *Dictionnaire des religions*, Paris, 1984.

STEPHEN, L., et LEE, S., dir., *The Dictionary of National Biography*, vol. I-LXVI, 1885-1901, vol. X, Oxford, 1887.

Traduction Œcuménique de la Bible, édition intégrale de l'Ancien et Nouveau Testaments, Paris, 2010.

Travaux

AIGRAIN, R., *L'hagiographie. Ses sources – Ses méthodes – Son histoire*, Bruxelles, 2000.

ARBLASTER, P., *Antwerpen and the World, Richard Verstegan and the International Culture of Catholic Reformation*, Louvain, 2004.

BACIOCCHI, S., et DUHAMELLE, C., dir., *Reliques romaines. Invention et circulation des corps saints des catacombes à l'époque moderne*, Rome, 2016.

BAILLEUX, N., et REMAURY, B., *Modes et vêtements*, Paris, 1995.

BAILLY, S., *Des siècles de beauté. Entre Séduction et Politique*, Waterloo, 2015.

BARBIER-MUELLER, J.-P., *La parole et les armes. Chronique des Guerres de religion en France, 1562-1598*, Paris, 2006.

BAUDOUIN, J., *Grand livre des saints : culte et iconographie en Occident*, Auvergne, 2006.

BEAUVALET-BOUTOUYRIE, S., *Les femmes à l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècle)*, Paris, 2003.

BEAUVALET-BOUTOUYRIE, S., et BERTHIAUD, E., *Le Rose et le Bleu. La fabrique du féminin et du masculin*, Paris, 2016.

BENNASSAR, B., *Le Lit, le Pouvoir et la Mort. Reines et Princesses d'Europe de la Renaissance aux Lumières*, Paris, 2006.

BENNASSAR, B., et JACQUART, J., *Le XVIe siècle*, Paris, 2012.

BENTLEY, J., SUBRAHMANYAM, S., et WIESNER-HANKS, M., dir., *The Cambridge World History. Vol. 6 : The Construction of a Global World, 1400-1800 CE. Part 2 : Patterns of Change*, Cambridge, 2015.

BERENI, L., CHAUVIN, S., JAUNAIT, A., et REVILLARD, A., *Introduction aux Gender Studies, manuel d'études sur le genre*, Bruxelles, 2008.

BERTRAND, R., *La nudité entre culture, religion et société. Quelques remarques à propos des Temps modernes*, dans *Rives méditerranéennes*, n°30, Aix-en-Provence, 2008.

- BIET, C., et FRAGONARD, M.-M., *Tragédies et récits de martyres en France (fin 16^e – début 17^e siècles)*, Paris, 2009.
- BILLORÉ, M., et LECUPPRE, G., *Martyrs politiques (Xe – XVI^e siècle). Du sacrifice à la récupération partisane*, Rennes, 2019.
- BOLLAND, C. et MAISONNEUVE, M., dir., *Les Tudors*, Paris, 2015.
- BONNET, G., *Le martyr, témoin de l'idéal*, dans *Topique*, vol. 113, n°4, Paris, 2010.
- BOUREAU, A., *Le simple corps du roi. L'impossible sacralité des souverains français (XVe – XVIII^e siècles)*, Paris, 1988.
- BOUSMAR, E., COOLS, H., DUMONT, J., et MARCHANDISSE, A., *Introduction. Le corps du Prince*, dans *Micrologus : natura, scienza e societa medievali – nature, science and medieval societies*, vol. 22, Florence, 2014, p. XI-XVI.
- BOUTRY, P., FABRE, P.-A., et JULIA, D., dir., *Reliques modernes. Cultes et usages chrétiens des corps saints des Réformes aux révolutions*, 2 vol., vol. 1, Paris, 2009.
- BRAILOWSKY, Y., « *La tête qui bondit* », ou la décollation de Marie Stuart, dans *Arrêt sur scène / scène focus*, 2020/9, en ligne, <https://journals.openedition.org/asf/951> (consulté le 25 mars 2023).
- BROOMHALL, S., dir., *Early Modern Emotions. An Introduction*, Londres, 2017.
- BRUNA, D., et DEMEY, C., dir., *Histoire des modes et du vêtement. Du Moyen-Âge au XXI^e siècle*, Paris, 2018.
- BRUIT ZAIDMAN, L., HOUBRE, G., KLAPISCH-ZUBER, C., et SCHMITT PANTEL, P., dir., *Le corps des jeunes filles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, 2001.
- BUDDE, M., et SCOTT, K., dir., *Witness of the Body : The Past, Present, and Future of Christian Martyrdom*, Michigan, 2011.
- BUISSET, A., *Les religions face aux femmes. Judaïsme, Christianisme, Islam, Hindouisme, Bouddhisme, Taoïsme*. Paris, 2008.
- BULST, N., DESCIMON, R., et GUERREAU, A., dir., *L'Etat ou le Roi. Les fondations de la modernité monarchique en France (XIV^e – XVII^e siècles)*, Paris, 1991.
- CABANTOUS, A., et WALTER, F., *Les tentations de la chair. Virginité et chasteté (16^e – 21^e siècle)*, Paris, 2020.

- CAPDEVILA, L., CASSAGNES, S., COCAUD, M., GODNIEAU, D., ROUQUET, F., et SAINCLIVIER, J., dir., *Le genre face aux mutations. Masculin et féminin, du Moyen-Âge à nos jours*, Rennes, 2003.
- CARDINALE, A., et VERDELLI, A., *Il Cristianesimo : Da culto proibito a religione dell'Impero romano. La nascita del potere della chiesa nel IV Sec. D.C.*, Rome, 2010.
- CASTELLI, E., *Martyrdom and memory. Early Christian Culture Making*, New York, 2004.
- CHANTELAUZE, F.R., *Marie Stuart, son procès et son exécution d'après le Journal inédit de Bourgoing son médecin et la correspondance d'Amyas Paulet, son geôlier et autres documents nouveaux*, Paris, 1876.
- CHARPENEL, M., *Les enjeux de la mémoire chez les historiennes des femmes, 1970-2001*, dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 223, n°3, Paris, 2018.
- CHESENEAU, X., *Les Anges, les Saints, leurs médailles et leur pouvoir de protection*, Paris, 2012.
- CHEVALIER, J., et GHEERBRANT, A., *Dictionnaire des symboles. Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres.*, Paris, 1982.
- CHOPELIN, P., et EDOUARD, S., dir., *Le sang des princes. Cultes et mémoires des souverains suppliciés (XVIe – XXIe siècles)*, Rennes, 2014.
- CLARCK, A., *Desire, A History of European Sexuality*, New York, 2008.
- CLAVIE, M., *Le rapport au corps des vierges martyres. Analyse d'un martyrologe du 17^e siècle*, séminaire dirigé par MOSTACCIO, S., Louvain-la-Neuve, 2021.
- CLEAR, J., *Atomic Habits*, Londres, 2018.
- COAKLEY, S., dir., *Religion and the body*, Cambridge, 1997.
- CORBELLARI, A., et GIOVÉNAL, C., *Le chief tranché*, dans *Babel. Littératures plurielles*, n°42, Toulon, 2020, p. 9-16, <https://journals.openedition.org/babel/11056>. (consulté le 26 décembre 2022).
- CORBIN, A., COURTINE, J.-J., VIGARELLO, G., dir., *L'Histoire du corps*, 3 vol., 2005-2006, vol. 1, Paris, 2005.
- COSANDEY, F., *La Reine de France. Symboles et pouvoir*, Paris, 2000.
- COTTEGNIES, L., MILLER-BLAISE, A.-M., SUKIC, C., dir., *Objets et anatomie du corps héroïque dans l'Europe de la première modernité*, Paris, 2019.
- COTTRET, B., *Histoire d'Angleterre, XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, 1996.
- COTTRET, B., *Les Tudors. La démesure et la gloire, 1485-1603*, Paris, 2019.

COUTELLE, A., « Les citoyens tant soit peu notables ». *Appartenir à l'élite d'une capitale provinciale, Poitiers XVII^e siècle*, dans *Histoire urbaine*, vol. 40, n°2, Paris, 2014, p. 37-55.

CRAWFORD, K., *European sexualities, 1400-1800*, Cambridge, 2007.

CRUZ, A., et SUZUKI, M., dir., *The Rule of Women in Early Modern Europe*, Urbana, 2009.

DABHOIWALA, F., *The Origins of Sex. A History of the First Sexual Revolution*, Oxford, 2012.

DANIEL, M.-C., *Violence religieuse, violence politique : l'écriture, remède à la dislocation des corps naturel et politique (1580-1610)* dans *Sillages critiques*, n°22, 2017, <https://journals.openedition.org/sillagescritiques/4784> (consulté le 15 mai 2023).

DAUMAS, M., *Au bonheur des mâles. Adultère et cocuage à la Renaissance.*, Paris, 2007.

DE BEAUVOIR, S., *Le deuxième sexe. Tome II : l'expérience vécue*, Paris, 1976 (1949).

DEBUSSCHE, X., MÉJEAN, C., MARTIN-PRÉVEL, Y., RÉQUILLART, V., SOLER, L.-G., et TIBÈRE, L., dir., *Alimentation et nutrition dans les départements et régions d'Outre-Mer*, Marseille, 2020.

DE COURCELLES, D., *Histoire de quelques concepts dans les trois monothéismes : sainteté, sanctification, témoignage, martyr*, dans *Topique*, vol. 113, n°4, Paris, 2010.

DEKONINCK, R., *Horreur sacrée et sacrilège. Image, violence et religion (XVI^e et XXI^e siècle)*, Bruxelles, 2018.

DE LENCQUESAING, M., *Edina BOZOKY, Miracle ! Récits merveilleux des martyrs et des saints*, dans *Revue de l'histoire des religions*, n°3, Paris, 2015.

DELOOZ, P., *Les miracles. Un défi pour la sciences ?*, Bruxelles, 1997.

DELUMEAU, J., dir., *Histoire des saints et de la sainteté chrétienne, Tome VIII : Les saintetés chrétiennes, 1546-1714*, Paris, 1988.

DELPORTE, C., *Du bon usage « de ses ors », ou les comptes de la paroisse Sainte-Marie-Madeleine d'Arras (1669-1730)*, dans *Revue du Nord*, vol. 340, n°2, Lille, 2001, p. 341-358.

DENIS, A.-M., *Ascèse et vie chrétienne : éléments concernant la vie religieuse dans le Nouveau Testament*, dans *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, vol. 47, n°4, Paris, 1963.

DE SAINT PIERRE, I., *Marie Stuart : la Reine ardente*, Paris, 2011, Google Books : <https://books.google.be/books?id=hFLzkDpFVhoC&printsec=frontcover&dq=marie+stuart&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwjT9eeUmJr9AhWEC-wKHenBBCAQuwV6BAglEAc#v=onepage&q&f=false>. (consulté le 16 février 2023).

DE TEYSSIER, dir., *La construction de l'Europe*, Paris, 2021.

DEVOUD, M., *Les corps incorruptibles des saints, un signe de la présence de Dieu ?*, dans *Aleteia*, 2020, <https://fr.aleteia.org/2020/10/10/les-corps-incorruptibles-des-saints-un-sign-de-la-presence-de-dieu/> (consulté le 16 janvier 2023).

DITCHFIELD, S., LOUTHAN, H., et VAN LIERE, K., dir., *Sacred history. Uses of the Christian Past in the Renaissance World*, Oxford, 2012.

DOMPNIER, B., et NANNI, S., *La mémoire des saints originels entre le XVIe et XVIIIe siècle*, Rome, 2019.

DONARD, V., *Repères pour penser le martyre chrétien*, dans *Topique*, vol. 113, n°4, Paris, 2010.

DUBY, G., et PERROT, M., dir., *Histoire des femmes en Occident*, 5 vol., 1991-1992, t. 3 : *XVIe – XVIIIe siècles*, Paris, 1991.

DUCHEIN, M., *Elisabeth Ière d'Angleterre*, Paris, 1992.

DUCHEIN, M., *Histoire de l'Ecosse*, Paris, 1998.

DUCHEIN, M., *Marie Stuart : la femme et le mythe*, Paris, 2014, sur Google Books : https://books.google.be/books?id=EW6njM4aRdcC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbg_summary_r&cad=0#v=onepage&q=captivit%C3%A9&f=false (consulté le 28 février 2023).

DUVAL, Y., *Auprès des saints, corps et âme. L'inhumation « ad sanctos » dans la chrétienté d'Orient et d'Occident du IIIe au VIIe siècle*, Paris, 1988.

EDOUARD, S., *Le corps d'une reine. Histoire singulière d'Elisabeth de Valois (1546-1568)*, Rennes, 2009.

FELLA, A., *Femmes en quête d'absolu. Anthologie de la mystique au féminin*, Paris, 2016.

FELLA, A., dir., *Les femmes mystiques. Histoire et dictionnaire*, Paris, 2013.

FERNON, J.-P., *Dictionnaire d'héraldique*, Normandie, 2019.

FRASER, A., *Mary Queen of Scots*, Londres, 2002, Google Books : https://books.google.be/books?id=YE9GAAwAAQBAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbg_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false (consulté le 28 février 2023).

GANGLOFF, A., et GORRE, G., dir., *Le corps des souverains dans les mondes hellénistique et romain*, Rennes, 2022.

GIORGI, R., *Les saints*, Paris, 2003.

GOPAL, M., *Body, Gender, and Sexuality : politics of being and belonging*, dans *Economic and political weekly*, vol. 45, n°17, Mumbai, 2010.

GORDON, B., et MARSHALL, P., *The Place of the Dead. Death and Remembrance in Late Medieval and Early Modern Europe*, Cambridge, 2000.

GOY-BLANQUET, D., *The exécution of Justice, Londres et l'autre scène à la fin du 16^e siècle*, dans *Littératures classiques*, vol. 73, n°3, Toulouse, 2010, p. 349-362.

GRIMAL, P., dir., *Histoire mondiale de la femme, Préhistoire et Antiquité*, Paris, 1974.

GUILLOT, K., *Le sacre des rois d'Angleterre, sur Monarchie Britannique, le site français de référence sur la famille royale*, <https://www.monarchiebritannique.com/pages/histoire/symboles-d-un-pouvoir/le-sacre-des-rois-d-angleterre.html> (consulté le 12 février 2023).

GUY, J., *Queen of Scots. The true life of Mary Stuart*, Boston, 2005.

HOUZIAUX, A., *L'idéal de chasteté dès les débuts du christianisme, pourquoi ?*, dans *Etudes théologiques et religieuses*, t. 83/1, Montpellier, 2008.

HURTIG, M.-C., KAIL, M. et ROUCH, H., dir., *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*, Paris, 1991.

JAHAN, S., dir., *Les renaissances du corps en Occident, 1450-1650*, Paris, 2004.

JANSSENS, P., dir., *La Belgique espagnole et la Principauté de Liège (1585-1715). Volume I : La Politique*, Bruxelles, 2006.

JANSSENS, P., dir., *La Belgique espagnole et la Principauté de Liège (1585-1715). Volume II : La culture et le cadre de vie*, Bruxelles, 2006.

KANTOROWICZ, E., *Les deux corps du roi : essai sur la théologie politique au Moyen-Âge*, trad. GENÊT, J.-P., et GENÊT, N., Paris, 1989.

KNIBIEHLER, Y., et FOUQUET, C., *La femme et les médecins. Analyse historique*, Paris, 1983.

LAMBIN, R., *Paul et le voile des femmes*, dans *Clio, Histoire, femmes et sociétés*, Toulouse, vol. 2, n°2, 1995.

LANOË, C., DA VINHA, M. et LAURIOUX, B., dir., *Cultures de cour, cultures du corps : XVe-XVIII^e siècle*, Paris, 2011.

LE DOEUFF, M., *Le sexe du savoir*, Paris, 1998.

LEE DOWNS, L., *Les gender studies américaines*, dans *Femmes, genres et sociétés. L'état des savoirs*, hors-série, Paris, 2005.

LEMAITRE, J.-L., *Reliques et reliquaires dans le Hierogazophylacium Belgicum d'Anould de Raisse*, dans *Revue du Nord*, vol. 3/4, n° 356-357, Lille, 2004, p. 813-822.

LESTRINGANT, F., *Lumière des martyrs. Essai sur les martyres au siècle des Réformes*, Paris, 2004.

MACCAFFREY, W., *Elizabeth I*, Londres, 1993.

MARIN, O., et VINCENT-CASSY, C., dir., *La Cour céleste : la commémoration collective des saints au Moyen-âge et à l'époque moderne. Actes du colloque de Villeteuse et de Paris (Université Paris 13 – Sorbonne Paris Cité et EHESS, 31 mai – 21 juin 2012)*, Turnhout, 2014.

MARTI DEL MORAL, P., *La beauté des saints et la mortification chrétienne*, dans *Opus Dei*, 2020, <https://opusdei.org/fr/article/la-beaute-des-saints-et-la-mortification-chretienn/> (consulté le 7 janvier 2023).

MC CLIVE, C., et PELLEGRIN, N., *Femmes en fleurs, femmes en corps. Sang, santé, sexualités du Moyen-Âge aux Lumières*, Saint-Etienne, 2010.

MEADE, T., et WIESNER-HANKS, M., *A companion to Gender history*, Malden, 2006.

MENTZER, R., *La place et le rôle des femmes dans les Eglises réformées*, dans *Archives de sciences sociales des religions*, n°113, Paris, 2001.

MIRANDE, Y., *Le retour du romantique. La chevelure comme détecteur symbolique*, dans *Sociétés*, vol. 102, n°4, Bruxelles, 2008.

MOULINIER, L., *La castration dans l'Occident médiéval. Autour de la castration : de l'adultère à la chirurgie régulatrice*, Actes du colloque *Corps outragés, corps ravagés. Regards croisés de l'Antiquité au Moyen-Âge*, Poitiers, 2009.

NEVEJANS, P., *Le corps souffrant et ses enjeux diplomatiques. La maladie du prince face à la plume des ambassadeurs de la Renaissance*, dans *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles*, 2016, en ligne : <https://journals.openedition.org/crcv/13693> (consulté le 14 mars 2023).

PASTOUREAU, M., *Rouge. Histoire d'une couleur*, Paris, 2016.

PELLETIER, A.-M., *Le Christianisme et les femmes. Vingt siècles d'histoire*, Paris, 2001.

PEREZ, S., *Le corps de la reine*, Paris, 2019.

PEREZ, S., *Le corps de la Reine. Engendrer le Prince, d'Isabelle de Hainaut à Marie-Amélie de Bourbon-Sicile*, Paris, 2019.

PEREZ, S., *Le corps du roi*, Paris, 2018.

PERROT, M., *Mon histoire des femmes*, Paris, 2006.

PERROT, M., dir., *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Marseille, 1984.

PO-CHIA HSIA, R., dir., *The Cambridge History of Christianity. Vol. 6 : Reform and Expansion 1500-1660*, Cambridge, 2007.

PIRENNE, H., *Histoire de Belgique : la Révolution politique et religieuse, le règne d'Albert et Isabelle, le régime espagnol jusqu'à la paix de Munster 1648*, 7 vol., 1900-1931, t. 4, Bruxelles, 1927.

RAYNAUD, C., *A la hache : histoire et symbolique de la hache dans la France médiévale, XIIIe – XVe siècle*, Paris, 2002.

RICE, J., *Saint Cecilia in the Renaissance : The Emergence of a Musical Icon*, Chicago, 2022.

RIOT-SARCEY, M., dir., *De la différence des sexes. Le genre en histoire*, Paris, 2010.

RIPA, Y., *L'histoire du corps, un puzzle inachevé*, dans *Revue historique*, n°644, Paris, 2007, p. 887-888.

ROOT, H., *La construction de l'Etat moderne en Europe. La France et l'Angleterre*, Paris, 1994.

SALLMAN, J.-M., *Géopolitique du XVIe siècle. 1490-1618*, Paris, 2003.

SAUZET, R., dir., *Henri III et son temps*, Paris, 1992.

SCHWARTZ, P., *Women's studies, gender studies. Le contexte américain*, dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 75, n° 3, Paris, 2002.

SCHILLING, H., et TOTH, I. G., dir., *Cultural exchange in Early Modern Europe. I : Religion and Cultural Exchange in Europe, 1400-1700*, Cambridge, 2006.

SEGALEN, M., *Le mariage, l'amour et les femmes dans les proverbes populaires français (suite)*, dans *Ethnologie française*, t. 6, Paris, 1976.

SHORTER, E., *A History of Women's Bodies*, New-York, 1982.

SMITHER, E., *Christian Martyrdom. A Brief History with Reflections for Today*, Montréal, 2020.

STEINBERG, S., dir., *Une histoire des sexualités*, Paris, 2018.

SUIRE, E., *La sainteté française de la Réforme catholique (XVI^e – XVIII^e siècles) d'après les textes hagiographiques et les procès de canonisation*, Bordeaux, 2001.

TALLON, A., et VINCENT, C., dir., *Histoire du christianisme en France*, Paris, 2014.

TALVACCHIA, B., dir., *A cultural History of sexuality*, vol. 3 : *in the Renaissance*, Oxford, 2011.

TAZDAÏT, F., *L'idéal de la virginité d'après les Pères de l'Église latine*, dans *Topique*, n°134, Paris, 2016.

THÉBAUD, F., *Ecrire l'histoire des femmes et du genre*, Paris, 2007.

THÉBAUD, F., *Sexe et genre*, dans *Femmes, genres et sociétés. L'état des savoirs*, hors-série, Paris, 2005.

TRACY, J., *The Low Countries in the Sixteenth Century. Erasmus, Religion and Politics, Trade and Finance*, Aldershot, 2004.

VINCENT-CASSY, C., *Les saintes vierges et martyres dans l'Espagne du XVII^e siècle : culte et image*, Madrid, 2011.

VU THANH, H., « *Le martyre chrétien dans l'Europe moderne (XVI^e XVII^e siècles)* », dans *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe*,
<https://ehne.fr/fr/encyclopedie/th%C3%A9matiques/l%E2%80%99europe-et-le-monde/rencontres-coloniales/le-martyre-chr%C3%A9tien-dans-l%E2%80%99europe-moderne-xvie-xviie%C2%A0si%C3%A8cles> (consulté le 1^{er} avril 2023).

WARNICKE, R., *Mary Queen of Scots*, Londres, 2006, sur Google Books :
<https://books.google.be/books?id=N4RAPzAa8BcC&pg=PT41&dq=warnicke+mary+queen+of+scots&hl=fr&source=gbp toc r&cad=2#v=onepage&q&f=false> (consulté le 13 février 2023).

WEIS, M., *Marie Stuart et l'immortalité d'un mythe*, Bruxelles, 2013.

WIESNER-HANKS, M., *Cambridge History of Europe. II : Early Modern Europe 1450-1789*, Cambridge, 2006.

WINN, C., et MARTIN, H.-C., *Marie Stuart, Lettres de la dernière heure. Contribution à l'étude d'un « sous-genre » oublié*, dans *Renaissance and Reformation*, vol. 41, n°1, Toronto, 2018, p. 55-87.

WISNIEWSKI, R., *The beginnings of the Cult of Relics*, Oxford, 2019.

Documents audio

Interview de CABANTOUS, A., réalisée par DEHOSSAY, L., le 30/11/2022, dans *La Première, Un jour dans l'histoire : Virginité et chasteté à travers les siècles*, <https://auvio.rtbf.be/media/un-jour-dans-lhistoire-un-jour-dans-lhistoire-2967912>.

Interview de PARANQUE, E., réalisée par MAUDUIT, X., le 12 avril 2022, dans RADIO FRANCE, *Grands face-à-face de l'histoire. Episode 2: Elisabeth Ire vs Marie Stuart, jeu de trônes*, <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-cours-de-l-histoire/elisabeth-ire-vs-marie-stuart-jeu-de-trones-1923245>.

Sites internet

Aleteia, <https://fr.aleteia.org/> (consulté le 16 janvier 2023)

Auvio, <https://auvio.rtbf.be/> (consulté le 15 mai 2023).

Lire la Bible, <https://lire.la-bible.net> (consulté le 23 septembre 2022).

Monarchie britannique, <https://www.monarchiebritannique.com/> (consulté le 12 février 2023).

Opus Dei, <https://opusdei.org/fr-fr/> (consulté le 7 janvier 2023).

Paroisse Sainte-Gertrude de Nivelles, <http://www.collegiale.be/> (consulté le 31 janvier 2023).

Pléiade, <https://pleiade.univ-paris13.fr/> (consulté le 23 décembre 2021).

Saints guérisseurs, <https://www.saintsguerisseurs.fr/> (consulté le 11 janvier 2023).

Sorbonne Université Presses, <https://sup.sorbonne-universite.fr/auteur/frank-lestringant> (consulté le 29 janvier 2023).

Topique, La psychanalyse aujourd'hui, <https://www.revuetopique.com/> (consulté le 24 décembre 2021).

Tutbury Castle, <https://tutburycastle.com/mary-queen-of-scots/> (consulté le 3 mars 2023).

Table des matières

Remerciements	5
Introduction.....	7
Chapitre 1 : Présentation des sources.....	15
1. Les protomartyres	15
2. Marie Stuart.....	18
Chapitre 2 : Contexte historique	27
1. En Europe	27
1.1 Contexte religieux : affrontements confessionnels et Réforme catholique	27
1.2 La naissance des Etats modernes	29
2. Un « zoom » géographique	31
2.1 Le cas de l'Angleterre	31
2.2 Le cas des Pays-Bas espagnols.....	41
2.3 Le cas de la France.....	42
Chapitre 3 : La femme et son corps dans le christianisme et la société moderne.....	45
Introduction.....	45
1. Un œil sur l'historiographie.....	46
2. La femme et son corps dans le christianisme	49
3. La femme et son corps dans la société moderne	55
Conclusion	60
Chapitre 4 : Le corps glorifié et supplicié des protomartyres	63
Introduction.....	63
1. La sainteté féminine aux Pays-Bas espagnols. Le rôle fondamental des martyres des premiers siècles	64
2. Le corps vivant : un corps pas comme les autres !.....	68
2.1 L'ascèse : une lutte pour le corps	68
2.2 La virginité : maîtrise et pureté pour Dieu	71

2.3 Un corps aux pouvoirs étonnants.....	74
2.4 Un corps mis à disposition.....	76
3. Le corps martyr : la souffrance désirée, spectaculaire et genrée	77
3.1 Le triomphe sur le corps par la constance	77
3.2 Un corps témoin par <i>l'imitatio Christi</i>	78
3.3 Un corps sublimé par le martyre.....	80
3.4 Un corps marqueur identitaire.....	82
3.5 Un corps protégé par Dieu	82
3.6 Un corps de femme martyre : une violence genrée.....	84
3.7 Le dernier souffle, la dernière prière	86
4. Le corps mort : objet de tous les intérêts	88
4.1 Reposer en paix : le soin des fidèles.....	88
4.2 Un corps au centre des dévotions : reliques, intercessions et miracles	89
Conclusion	96
Chapitre 5 : Le corps de Marie Stuart, le corps d'une reine martyre ?	97
Introduction.....	97
1. Le corps d'une reine : un corps extraordinaire	97
1.1 Les Deux Corps du Monarque	97
1.2 Corps de monarque, corps de reine	100
1.3 L'inimaginable : le martyre du corps royal.....	104
2. Le lent martyre du corps prisonnier	109
2.1 Rhétorique de la maladie : le corps souffrant au centre de la correspondance de Marie ...	110
2.2 Le quotidien d'une reine captive.....	119
2.3 Le corps vivant : Marie Stuart & les saintes vierges martyres	120
3. Une reine exécutée	123
3.1 Au seuil de la mort : la préparation.....	123
3.2 Le dernier souffle : l'ultime mise en scène.....	124
3.3 Le corps supplicié : Marie Stuart et les saintes vierges et martyres	129

4. Le corps mort.....	130
4.1 Après l'exécution : empêcher la dévotion.....	130
4.2 Des funérailles en grandes pompes	132
4.3 Marie Stuart et les saintes vierges et martyres.....	134
Conclusion	143
Bibliographie.....	147
Sources imprimées principales.....	147
Sources imprimées secondaires	147
Instruments de travail	148
Travaux	149
Document audio	157
Sites internet	158

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Faculté de philosophie, arts et lettres

Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/fial